

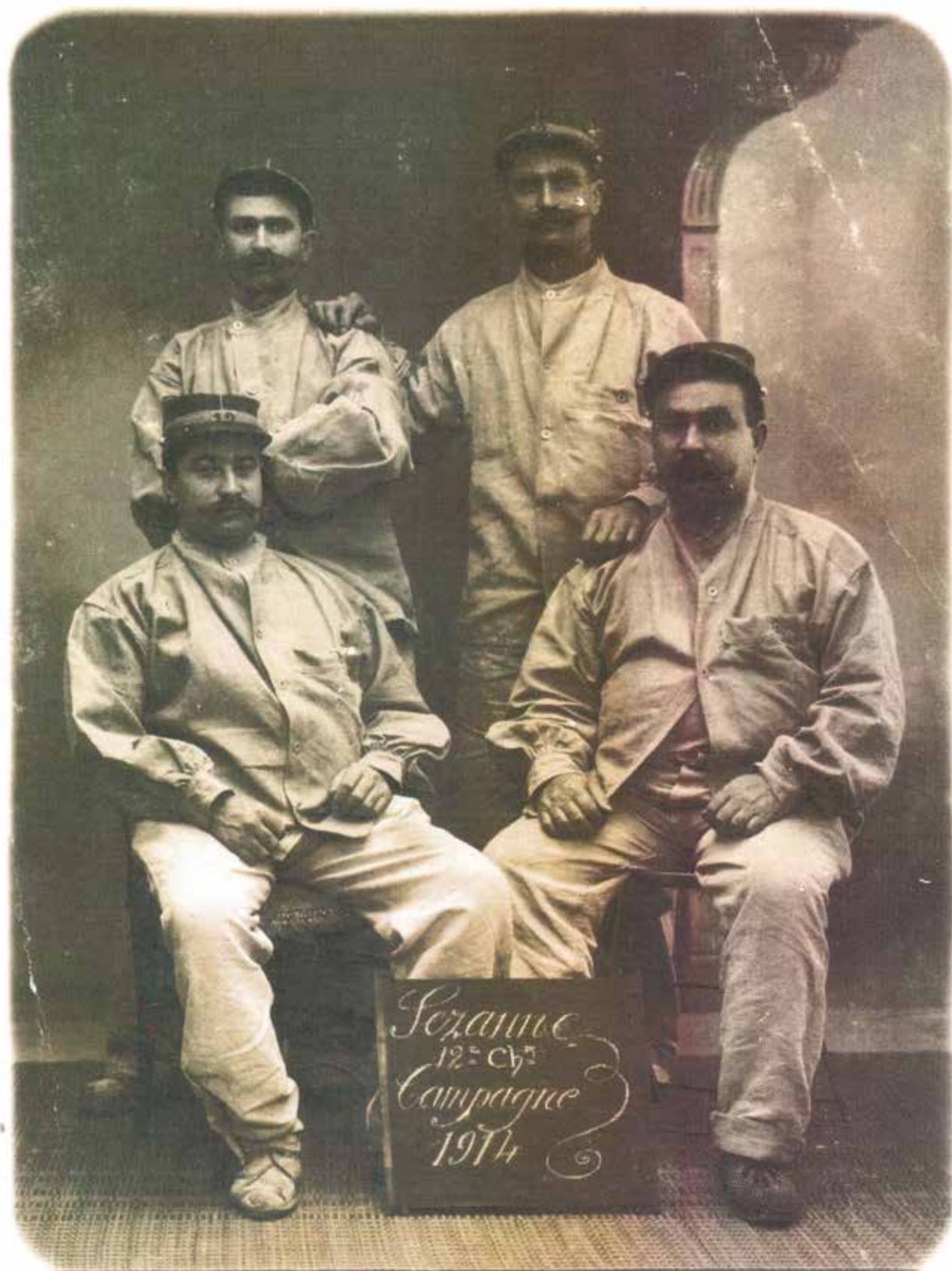
Du Pays Sézannais

n°17 . septembre 2014 . 15 €

1914 Sézanne

Base arrière sanitaire et hospitalière





1914 Sézanne

Base arrière sanitaire et hospitalière





Philippe Bonnotte

Du 28 juillet au 13 août 1914, il n'aura fallu que deux semaines pour que les premiers belligérants, France, Russie, Serbie et Royaume-Uni, Allemagne et Autriche-Hongrie, entrent en guerre.

Très vite, tout s'emballe, le conflit s'accélère. Au fil des mois, un pays puis un autre est touché, puis d'autres encore, l'Empire ottoman, l'Italie, la Bosnie, les États-Unis, le Japon, l'Afrique du Nord... Les noms de batailles s'égrènent, la Somme et la Marne, les Dardanelles, Caporetto, Tannenberg, la Vistule... Le monde entier s'est embrasé.

Partout, les mêmes spectacles de désolation, la faim, le froid, la peur, les bombes et la mitraille, pour les soldats au fond des tranchées, pour les civils à l'arrière, femmes, enfants, vieillards, dans chaque nation, chaque ville, chaque village.

À Sézanne aussi, la guerre est passée. Toute proche des combats de Mondement et des Marais de St-Gond, non loin du front, la cité a, elle aussi, connu son lot de souffrances et ses heures d'angoisse.

Devenue un important nœud hospitalier et sanitaire, elle a vu son collège transformé en hôpital et ses maisons réquisitionnées, elle a été étourdie par le ballet des ambulances, elle a suivi avec admiration les coiffes blanches des infirmières bénévoles, et a recueilli et soigné d'innombrables soldats blessés.

C'est cette histoire méconnue que les auteurs du Centre d'Études du Pays Sézannais ont explorée, dans ce numéro hors-série consacré à Sézanne au temps de la Grande Guerre.

Au fil de nombreux articles, comme toujours très documentés et illustrés, ils nous parlent de ce Sézanne d'autrefois, de cette époque à la fois lointaine – 100 ans déjà! – et proche de nous, si présente dans notre mémoire collective.

Ils nous invitent à découvrir la vie militaire, la chirurgie de guerre, l'organisation du service sanitaire, et font défiler devant nous les médecins, les brancardiers et les infirmières. Ils nous présentent aussi les Poilus, mourants ou convalescents, jeunes souvent, ou d'âge mûr, tous ces hommes qui ont su, malgré l'horreur qu'ils vivaient, préserver leur humanité, et nous ont souvent laissé en témoignage des œuvres remarquables, dessins, sculptures, lettres ou mémoires.

C'est un document exceptionnel, un ouvrage à lire, à relire, à faire lire, un livre qui nous parle de la guerre et de la paix, de nos racines, de notre histoire, et de Sézanne.

Philippe BONNOTTE
Maire de Sézanne

édito

TAMBOURS, TROMPETTES, VIOLONS ET PIPEAU...

Ce numéro n'est pas un énième livre sur la guerre, qui à force de se recopier les uns les autres, finissent par dénaturer les récits. Au contraire, le contenu est original à trois titres. D'abord il s'inscrit dans la sphère strictement locale, même si nous avons parfois volontairement enveloppé nos propos dans un environnement général, aux vertus explicatives. Ensuite le thème retenu participe de la singularité du travail des contributeurs. En effet, revisitant Sézanne comme spécifiquement base arrière sanitaire et hospitalière, nous avons fait œuvre pionnière. Une telle démarche, une telle qualité rédactionnelle, une telle richesse de sources documentaires fera sans nul doute exception dans toute la production pléthorique de cette commémoration, soit-elle labellisée. Enfin les articles constituent de véritables analyses des sujets abordés dont les auteurs, indépendants, par leurs recherches studieuses et sérieuses, rivalisent avec les meilleurs spécialistes. En conséquence de quoi ce numéro ne s'adresse pas à un lectorat sensible aux Miquel ou aux Decaux. Il ne s'adresse pas non plus aux amateurs de livres d'images sans substance textuelle... nous sommes là dessus trop respectueux de nos fidèles lecteurs. Sa place sera dans une bibliothèque de haut de gamme plutôt que dans une quelconque salle d'attente.

Cependant tout ne sera pas dit. D'une part parce que le thème, quoique ciblé, demeure vaste. D'autre part parce que nous basons nos recherches sur ce qu'on a, à l'époque autorisé à dire et à écrire; aujourd'hui, sur ce qu'on veut bien nous montrer. Cent ans après, la censure est encore à l'œuvre. Alors qu'il ne serait pas absurde qu'une justice, une justice du peuple, ouvre des dossiers pour crimes contre l'humanité. En jugeant les criminels d'hier, on calmerait ceux d'aujourd'hui. « Je fais étudier d'urgence acte portant rétablissement régulier cours martiales. Mais sans attendre vous autorise dès maintenant à prendre ou prescrire toutes mesures quelconques nécessaires dans l'intérêt de la discipline militaire et au maintien rigoureux de l'ordre public; je couvre entièrement ces mesures. Bar-sur-Aube, 3 septembre 1914, Millerand [à l'injonction du généralissime Joffre] ». Tambours à la folie, trompettes passionnément, violons beaucoup, pipeau un peu...

René Guyot

Du Pays Sézannais – n°17 – septembre 2014

Publication du Centre d'Étude du Pays Sézannais

Directeur de la publication et rédacteur en chef : René Guyot

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Pierre Beal, Monique Blum, René Bourgoin, Jean-Luc Bression, Florent Brisson, Luc Dassens, Élisabeth Demeuve, Maurice Dervin, Alain de Dieuleveult, Madeleine Doc, Mireille Domenichini-Gravé, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Jean-Pierre Pechmalbec, Paul Piquet, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis, Philippe Vergez.

Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction) :

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,
11 place de la mairie, 51120 PÉAS.
Tél. : 03 26 81 41 58

Site internet : <http://www.ceps.ovh.org/spip/>

n° ISSN : 1298-0706

direction artistique  **www.la-boulangerie.net**
maquette et mise en page  **GORLICKI Marie** 06 08 90 95 77

IMPRIMERIE VEOPRINT - COURBEVOIE

sommaire

page 8



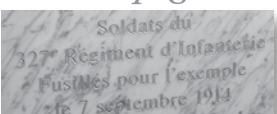
Les prémices de la guerre
par Jean MACLIN

page 10



La bataille de la Marne : Mondement et les marais de Saint-Gond
par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ

page 13



Les sept fusillés des Essarts
par Jean-François MAILLET

page 18



Un sous-secrétariat d'État pour le service sanitaire ; l'organisation de ce service
par René GUYOT

page 23



Le service de santé du front : organisation
par René GUYOT

page 27



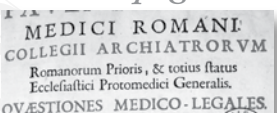
Le service de santé de l'arrière : organisation générale et locale, équipements sézannais et personnels soignants
par René GUYOT

page 48



Traditions chirurgicales et médicales sézannaises
par René GUYOT

page 57



Les livres de chirurgie conservés à la bibliothèque de Sézanne
par Agnès GUESNON

page 61



Les soins aux blessés, rôle de la Croix-Rouge et de l'aviation à Sézanne en 1913
par François GASPARD

page 72



L'hospitalisation des soldats à Sézanne en 1914
par François GASPARD et le collectif SEZANNIA

page 90



L'ambulance de la rue Baudoin à Pleurs
par Maurice DERVIN

page 91



Les prêtres sézannais dans la tourmente
par Simon MAKOLONDR

page 95

BIOGRAPHIES DE SOLDATS AYANT TRANSITÉ PAR LES HÔPITAUX DE SÉZANNE

Gailhard-Bancel *par Simon MAKOLONDR*

Paul Fauvelles *par François GASPARD*

Pierre Baudry *par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ*

Henri Livache *par Alain De DIEULEVEULT*

Eugène Loisel *par Monique BLUM et René GUYOT*

Elie Rogez *par Maurice DERVIN et Madeleine DOC*

Louis Seurat *par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ*

page 105

LES SOLDATS DE 1914 DANS L'ART ET LA CULTURE

Chanteurs et chansons du poilu *par Jean-Pierre BEAL*

Les artistes face à la Grande Guerre *par Luc DASSENS*

Poètes et poésies du poilu *par Georges VALLADIS*

Hommages sculptés aux poilus *par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA*

Léon Broquet *par Philippe VERGEZ*

Georges Gass *par René GUYOT*

page 135

NOTES DE LECTURE

Correspondance *par Luc DASSENS*

Champagne rouge garance *par Luc DASSENS*

Mémoires du champ de bataille *par Luc DASSENS*

Le pain des tranchées *par Elisabeth DEMEUEVE*

La fleur au fusil *par Jean-Pierre PECHMALBEC*



Les prémices de la Guerre

par Jean Maclin

La France est humiliée suite à sa défaite de 1870. Elle a vu Guillaume 1^{er} se faire proclamer Empereur d'Allemagne à Versailles dans la galerie des Glaces. Elle ne peut se résoudre à la perte de l'Alsace et de la Lorraine et se trouve plongée dans la hantise de la décadence.

Heureusement, le pays va pouvoir payer l'indemnité de guerre avant la date fixée.

Les Allemands vont d'ailleurs être surpris par le redressement financier et industriel de la France et ils vont s'inquiéter du développement de son armée.

En effet, après cette dure leçon, celle-ci va être réorganisée soigneusement. Le service militaire obligatoire est institué pour 5 ans (il y aura finalement beaucoup de dispenses). Il passe à 3 ans en 1889 puis à 2 ans en 1905, et cette fois il est obligatoire pour tous. Il repassera à 3 ans en 1913 en raison des menaces de guerre.

Les sociétés de gymnastique à caractère paramilitaire vont se créer un peu partout dans le pays car il faut développer et entretenir

les forces physiques des enfants mais aussi des adultes.

On assiste aussi à la création de nombreuses sociétés de tir (armes de guerre prêtées par l'armée pour les adultes et petites carabines pour les enfants faisant du tir scolaire dès l'âge de 11 ans).

Jules Ferry, ministre de l'Instruction Publique fait voter en 1881 et 1882 de grandes lois sur l'effort scolaire. Les écoles sont à la charge des communes et de l'État pendant que l'enseignement primaire devient obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans.

Les instituteurs « les hussards noirs de la république » vont donner une grande importance à l'Instruction Civique pour éveiller la fibre patriotique de l'écolier, futur citoyen soldat. Les enfants des écoles sont entretenus dans le culte des « deux provinces perdues » et les regards sont fixés sur la « ligne bleue des Vosges ». C'est un patriotisme assez belliste et revanchard et la haine des Français pour les Allemands se trouve ainsi justifiée. Les instituteurs, surtout dans les années 80, deviennent des auxiliaires de l'armée, organisant une véritable

« préparation militaire » en créant des « Bataillons Scolaires ». Des exercices ont lieu dans la cour et les garçons s'entraînent à manier des fusils en bois.

En ce début du XX^e siècle les grandes puissances européennes ont des rivalités impérialistes et espèrent pouvoir modifier leurs frontières.

L'Allemagne rêve de dominer l'Europe centrale et orientale. S'installer sur les Détroits des Balkans reste un des buts de la Russie protectrice traditionnelle des peuples slaves.

L'Angleterre s'inquiète des progrès du commerce extérieur allemand et de la montée en puissance de la Kriegs marine capable d'égaler la sienne.



« S'ils viennent tous les trois, j'en crève »
« L'anglais dit: j'accours! »
« Le français dit: je suis prêt »
« Le russe: moi aussi », CPA

L'opinion allemande est persuadée que l'alliance franco-russe a été conclue pour l'encercler et l'étouffer.

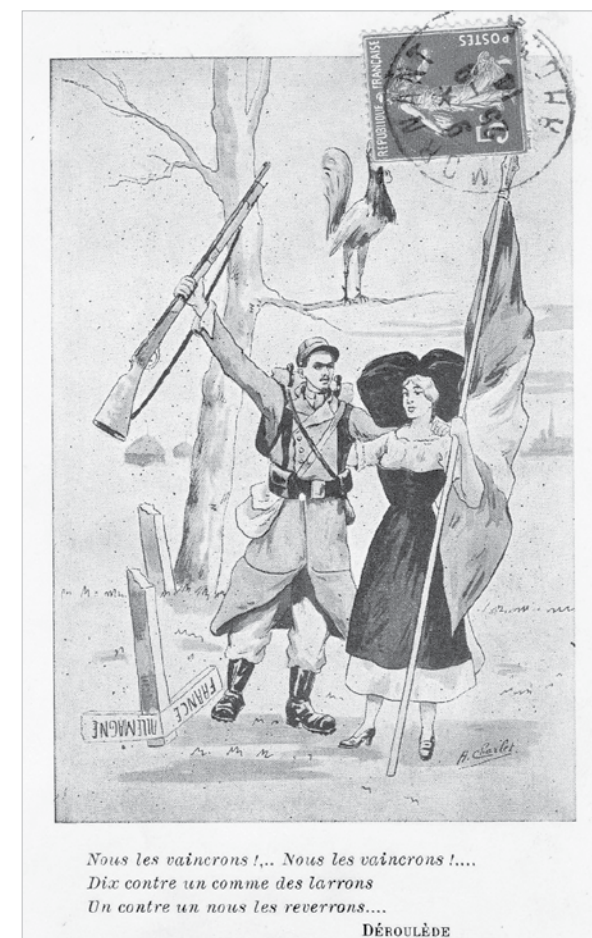
La crise du Maroc entre la France et l'Allemagne est réglée de justesse.

Dans tous les pays, c'est la course aux armements. La création des deux blocs de la Triple-Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie) et de la Triple-Entente (France, Grande-Bretagne et Russie) a suscité en Europe un état de tension que le moindre incident peut transformer en conflit armé.

L'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie à Sarajevo va provoquer cette étincelle.



« On te les coupera!! », CPA



« Nous les vaincrons!... Nous les vaincrons!...
Dix contre un comme des larrons
Un contre un nous les reverrons... », CPA



« Sans regret, en avant! la France le commande,
Son drapeau doit flotter sur la Terre allemande. », CPA



La bataille de la Marne: Mondement et les marais de Saint-Gond

par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ

à partir du témoignage d'Henri LEHERLE, instituteur en retraite
et de sa sœur Marcelle.

La famille Leherle habitait Bannes, elle avait hébergé depuis ce funeste mois d'août 1914 des réfugiés venus de Belgique, ils racontaient les exactions de l'armée allemande et repartaient vers le Sud toujours épouvantés.

Dès les premières arrivées de ces pauvres gens, le grand-père Gustave Ginat avait fait charger une voiture à cheval avec le nécessaire au cas où il faudrait évacuer. Nous savions que depuis le 23 août, Joffre avait décidé le recul de notre armée, nous saurons plus tard que le 22 août, vingt deux mille des nôtres étaient morts sur nos frontières et qu'après ce jour de deuil de l'armée française, il avait besoin de temps et d'espace pour que nos fantassins en pantalons rouges puissent repartir à l'offensive. Nous serons aussi surpris d'apprendre plus tard que ce sommet de souffrance que fut la retraite s'effectua avec le moins de désordre possible, afin de protéger Paris et éviter l'encerclement de nos armées. Français, Britanniques et Allemands, affamés, assoiffés et au bout de leur fatigue allaient livrer des combats dont allait dépendre le sort de leurs pays.

Le 3 septembre, au loin on entendait tonner le canon, la plupart des habitants de Bannes étaient déjà partis fuyant l'avancée des armées allemandes. La famille Leherle était prête, c'est alors que le grand-père se reprit :

- J'ai bien réfléchi, pourquoi aller au hasard sur les routes, ça n'a servi à rien en 1870, je m'en souviens ! Le mieux est de se cacher dans les marais, on y sera en sûreté, c'est ce que les Anciens ont toujours fait. Avec les grands-parents, le père qui n'était pas encore mobilisé, la mère, les enfants, les tantes, les cousins et les cousines, ce sont dix-sept personnes qui vont s'installer dans un abri précaire, une parcelle située à droite de la route qui va de Bannes à Coizard. On y accédait par un chemin nommé la Chaussée, régulièrement envahi de roseaux. Il se fauchait en septembre au moment des basses eaux. La parcelle était située au nord des marais sur un sol plus élevé donc plus sec, le campement fut installé rapidement sous un bouquet de peupliers.

Le 4 septembre, les femmes, les filles et les petits enfants y passèrent la nuit sous le toit de roseaux, les hommes et les garçons

au bivouac, il ne fallait surtout pas allumer de feu. Finalement, le grand-père Gustave qui avait tout organisé s'en était retourné dormir chez lui, il restait l'autre grand-père, Alfred Charpentier que l'on appelait le père Simon.

Le 5 septembre à Bannes, Gustave donna à boire et à manger à des soldats français qui passaient, fourbus et à bout de force ils lui dirent que les Allemands étaient déjà à Congy. Il se barricada.

Le 6 septembre, au lever du jour, sept Ulhans, les éclaireurs de l'armée allemande aux ordres d'un officier sont descendus des hauteurs de Toulon-la-Montagne et se sont dirigés directement sur le campement. La tante Alice défilait :

- Les Boches ! Les Boches !

Ils s'arrêtèrent là où coule le ruisseau de Vert. L'officier s'approcha et compta les personnes, apparemment satisfait il leur fit signe de se recoucher. Pas pour longtemps, des hauteurs de Toulon les Allemands bombardèrent les marais, des obus tombèrent sur la Chaussée. Il fallut rapidement s'enfuir vers un petit bois, des soldats français allaient et venaient rapidement, ils se cachaient

comme ils pouvaient. Lorsque la canonnade cessa, le petit groupe familial effrayé revint au campement, toutes les provisions avaient disparu, même la chèvre dont le lait nourrissait le bébé, les soldats français affamés s'étaient ravitaillés. C'est bien après que les Banas ont su pourquoi les Allemands utilisaient l'artillerie.

Car ce 6 septembre, l'ordre du jour de Joffre était arrivé dans les unités, « on se fait tuer sur place plutôt que de reculer ». La retraite était terminée, la volte face de l'armée française était générale.

Les soldats français se montrèrent à Bannes, le grand-père les avait à nouveau accueilli, un bataillon du 90^e de ligne partit du village, traversa les marais et enleva Aulnizeux à la baïonnette. La charge se déroula près du campement, tous se sont rappelés avec effroi et horreur, les cris, les hurlements des combattants qui s'embrochaient, les plaintes des blessés et des mourants.

Le soir à la tombée de la nuit, le grand-père Charpentier allait rejoindre Gustave au village, ils soignaient les bêtes et il rapportait de la nourriture. Il revenait de Bannes par le chemin du Cul de Navailles, ce chemin conduisait au marais dans lequel on entrait par des planches posées sur le Petit Morin, le pont avait été détruit. Soudain, il se trouva nez à nez avec un Allemand qui lui demanda son identité et où il allait, dans un français parfait il lui conseilla de prendre une autre direction pour rejoindre le campement. Plus tard le grand-père protestera avec véhémence lorsque quelqu'un affirmera que les Allemands se sont enlisés dans les marais de Saint-Gond :

- Ils les connaissaient aussi bien que nous !

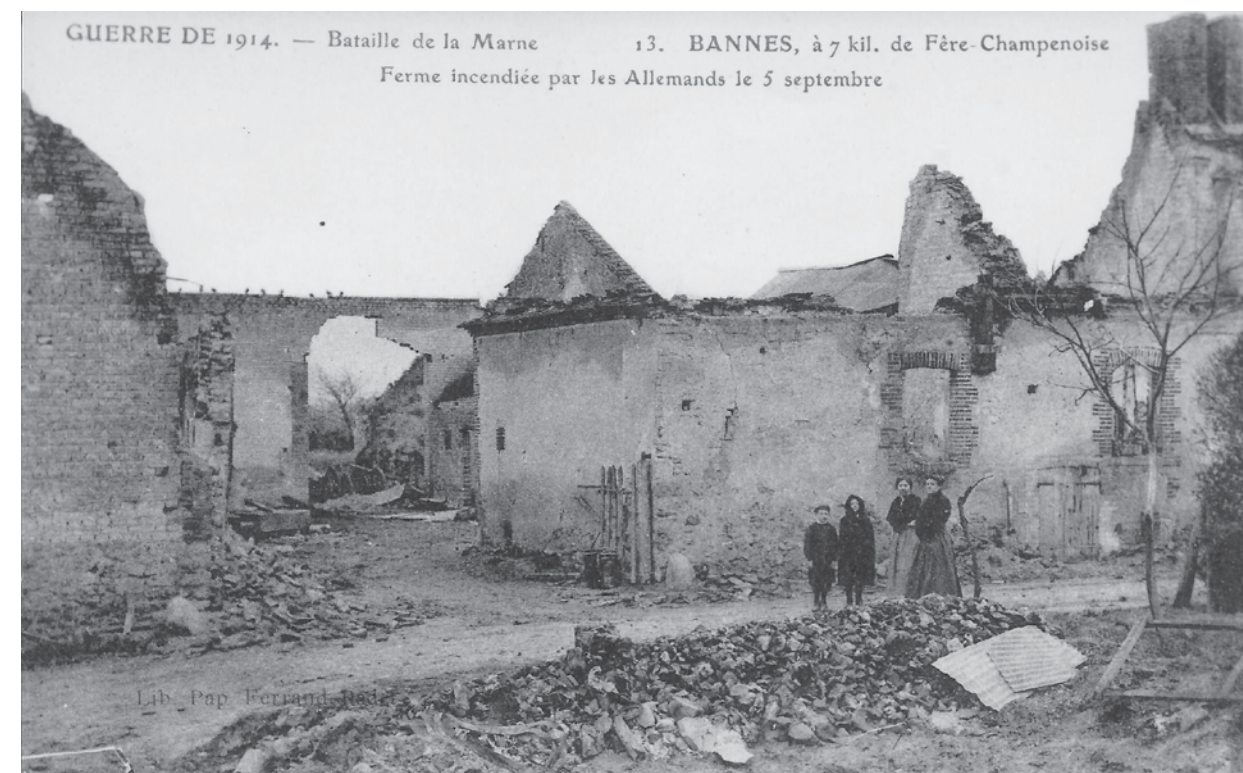
Le 7 septembre, les Français occupaient encore Bannes, une batterie d'artillerie de 75 était positionnée dans le jardin de l'école, elle tirait

sur Toulon et Vert-la-Gravelle. Les Allemands l'avaient repérée, ils bombardèrent tout le quartier situé entre les routes de Coizard et d'Aulnizeux. Le clocher de l'église tomba dans le cimetière, il y resta plusieurs années.

La ferme de la famille Leherle et la maison de la grand mère qui jouxtait le cimetière, les fermes d'Alfred Charlot et d'autres reçurent des obus et brûlèrent. Du campement, la famille Leherle impuissante et accablée a tout vu. Ils ont assisté à la destruction de tous leurs biens, la maison, celle de la grand mère, la grange pleine de récoltes, l'écurie. Comme l'étable ne brûlait pas encore, Georges Leherle voulait partir pour libérer les bêtes qui y étaient attachées, Aline Ginat son épouse, s'agrippa à lui :

- Georges, Georges, n'y va pas, tu vas te faire tuer.

Il resta et il assista à l'anéantissement de tout ce qu'il possédait,



La ferme de la famille Leherle, la mère et la grand-mère.

même la batteuse toute neuve qu'il venait d'acheter. De l'étable, seuls s'échappèrent le cheval noir et une génisse qui n'étaient attachés que par des longes qui brûlèrent, les libérant.

Autour des marais, les combats devaient être meurtriers, tous entendaient le grondement ininterrompu des canons, parfois les hurlements leur parvenaient portés par le vent. Ils se doutaient que les soldats qu'ils avaient vu passer à Bannes ne pouvaient sortir vivants de cet enfer, ils leur avaient donné à boire, à manger pour les plus affamés. Ils avaient demandé aux Zouaves avec leurs drôles d'uniformes d'où ils venaient, les Arabes que Lyautey avait expédiés du Maroc à la mi-août les avaient sidérés, il y avait des Africains, la grand-mère leur avait dit de bien se couvrir la nuit, ils avaient beaucoup ri. C'est alors que le grand-père rapporta la nouvelle le soir du 9 septembre, les Allemands se sauvaient, leur ambulance à Congy débordait de blessés. Ils pouvaient sortir des marais, ils étaient tous vivants.

Le lendemain, le retour fut pourtant une désespérance, tout était détruit, il ne restait qu'un cheval à moitié fou, une génisse, la chienne qui les avait suivis dans les marais et les pigeons perchés sur les murs calcinés de la grange, complètement désorientés ils cherchaient leur colombier.

Jusqu'à sa mort, Alice Ginat répètera :

- Je n'avais plus rien, sauf cinq enfants et cinq francs dans ma poche mais nous étions tous là.

Il fallut commencer l'inspection, près des ruines il trouvèrent le cadavre mutilé d'une vieille femme, Rose Victoire la belle-mère d'Alphonse Charlot, près

d'elle hébétée, se trouvait la mère d'Alphonse. Il avait quitté Bannes avec sa femme et sa fille, les grands mères avaient refusé de partir, pourquoi étaient-elles venues là pendant le bombardement ? Plus loin, dans la rue basse une autre femme fut aussi tuée. La famille fut hébergée chez le grand-père Gustave, sa ferme avait été épargnée, il disait qu'il avait bien fait de rester.

Autour des marais, longtemps une odeur perdura, elle ne quitta plus les habitants, ça sentait, ça empestait la poudre à canon, puis un drôle de relent se répandit, c'était celui des morts. Cela se diffusa des kilomètres autour des marais, c'était pestilentiel, il ne s'atténua que lorsque les cadavres furent enterrés dans des fosses communes. Il y en avait tant et en si mauvais état que les Pépères et les jeunes qui les ramassèrent, les enterrèrent sur place et ne purent pas toujours relever les identités. C'est pourquoi l'ossuaire de Soizy-aux-Bois où les restes seront transférés à partir de 1920, comporte tant d'inconnus.

Au printemps 1915, Alice et Georges s'installèrent dans une pièce appelée le fournil, au bout des ruines, le toit était en tôles. En 1916, des soldats Anglais rescapés de l'offensive de la Somme vinrent au repos à Bannes, ils leur bâtirent une maison en bois appelée Baraque Adrian, du nom de l'ingénieur qui avait conçu ce modèle de logement d'urgence. La famille s'y installa jusqu'en 1921, lorsque les dommages de guerre furent payés Georges acheta une ferme et fit reconstruire la grange.

Henri Leherle était un bébé lorsqu'il avait vécu l'aventure de la Bataille de la Marne dans le campement des marais. Il racon-

tait qu'en 1970, il avait conduit sa mère Aline se recueillir sur la tombe de son père Georges au cimetière de Bannes, près de la tombe un trou s'était formé :

- Allons chez nous chercher un peu de terre, dit-elle.

Chez nous, c'était la propriété brûlée en 1914. En creusant le sol, il a déterré une grosse clé rouillée, sa mère l'a reconnue tout de suite :

- La clé de mon armoire !

Elle l'a prise et l'a regardée longuement en silence.

Henri racontait aussi qu'il avait quelquefois pensé à la chèvre dont sa mère lui avait dit que le lait lui avait manqué pour le nourrir après qu'elle fut volée.

Quant à M. Jacquemard, ancien menuisier à Broyes, il racontait que sa mère avait été tellement terrorisée par les bombardements du 5 au 9 septembre que son lait s'était tari. Il avait été sauvé par le lait d'une chèvre que des soldats du 77^e R.I. de Cholet, les survivants de ceux qui avaient repris le château de Mondement le 9 septembre au soir, avaient laissée à l'épicerie familiale. Ils l'avaient, disaient-ils, ramassée dans les marais dès les premiers bombardements et elle avait survécu aux combats. Maintenant, elle les encomrait car ils entamaient la poursuite des Allemands en déroute.



Les sept fusillés des Essarts

par Jean-François MAILLET

Ambulance de Sézanne.
Lundi 7 septembre 1914.

Des brancards placés en rang. Des gémissements. Des cris. De la douleur. Une odeur insoutenable de mort et de sang mêlés. Une immense souffrance dans tous les regards. Extrême détresse à l'infini.

Des dizaines de blessés, bandés ou les chairs à vif, qui pleurent ou appellent leur mère ou un médecin, qui hurlent pour qu'on calme leur supplice, qu'on soulage leurs maux.

Au cœur de tous ces tourments naviguent des infirmiers pressés amenant de nouveaux blessés venant du front situé à quelques kilomètres au nord de Sézanne. Des bonnes sœurs en cornette les bras chargés de serviettes ou d'instruments divers, scalpels ou même des scies. Des médecins qui se dévouent pour soulager les affres des soldats mais qui ne savent plus où donner de la tête.

Au milieu de toute cette misère, un homme au milieu des autres. Gaston Dufour. Sa douleur est supportable. Il est moins touché

que la plupart de ses camarades. Mais il sait qu'une fois soigné il devra retourner sur le front. On lui a mis une gouttière autour du genou. Il s'est pris une balle. Pas une balle allemande. Une balle française, au contraire de tous ses compatriotes meurtris qui l'entourent.

Un infirmier s'arrête devant lui.
- Il paraît que vous ne voulez pas parler de ce qui vous est arrivé.

Ce que l'on lit au premier abord dans le regard du soldat étendu sur la civière, c'est une peur intense, éperdue. Une peur incrustée dans ses pupilles et au plus profond de son âme. Une terreur absolue.
- Vous avez vu des choses terribles, vous devriez en parler.

L'infirmier se penche vers lui, un large sourire sur les lèvres pour tenter de mettre le combattant en confiance.

- Votre histoire restera entre vous et moi. Je vous le promets !

Gaston Dufour serre les bords de la civière à s'en briser les doigts. Il ferme les yeux un long moment. L'infirmier ne bouge pas malgré

l'agitation intense qui l'environne de toutes parts. Il les rouvre. Le soldat finit par lâcher d'une voix rauque :

- Vous avez raison. Je ne peux vivre avec tous ces souvenirs. C'est affreux. Si je ne parle pas, je vais devenir fou.

L'infirmier s'assoit à côté de lui, sur un bout de civière.

- Vous ne direz rien ? Je ne veux pas y retourner !

- À la guerre ? Mais une fois que vous serez guéris...

L'autre le coupe.

- Non, ce n'est pas de cela que je veux parler.

- Racontez-moi.

Le soldat le regarde droit dans les yeux. Pour l'apaiser, l'infirmier pose sa main droite sur la sienne. Il ne peut s'empêcher de frissonner en songeant :

- Cet homme a vu des choses qu'il n'aurait pas dû voir !

Le blessé lui demande :

- Vous avez participé à la retraite depuis Charleroi ?

- Non, je viens d'arriver de l'arrière. J'en ai un peu entendu parler mais...

- Je dois vous raconter. Vous

comprendrez mieux ce qui s'est passé cette nuit. Depuis la bataille de Charleroi en Belgique, où nous avons perdu, nous n'avons cessé de reculer. Charleroi a eu lieu fin août et nous sommes arrivés ici dans la région de Sézanne le 5 septembre. Nous avons parcouru plus de 200 kilomètres presque sans s'arrêter ! Des marches sans fin à longueur de journée, et même de nuit ! Nous sommes épuisés ! La résistance humaine n'est pas inépuisable ! Nous ne sommes pas des bêtes.

Il passe une main sur son visage puis continue :

- Nous avons remporté une victoire à Guise, fin août. Une belle victoire. Mais le commandement a voulu qu'on recule, sous le prétexte que les autres armées avaient perdu et qu'il fallait tous qu'on retraite.

Il fait une courte pause dans son récit.

- Sur la route, c'était la vraie pagaille. Il y avait les civils qui fuyaient, des voitures qui voulaient passer, les ambulances qui tentaient de se frayer un passage. Et là-dessus les chefs qui nous criaient dessus et qui voulaient que l'on marche plus vite malgré nos

bardas ! Pendant ce temps-là, notre général de division, ce foutu Boutegourd, circulait en automobile. Il ne se fatiguait pas beaucoup, lui ! Il nous insultait en passant. À un soldat qui n'avancait pas assez, il a crié : « Marche ou je te brûle la cervelle ! ». Un copain m'a raconté qu'il a tiré une balle dans la tête du soldat Flamand parce qu'il n'avait plus la force de marcher.

L'infirmier est horrifié par le récit. Il ajoute :

- J'ai entendu parler de ce général. On m'a dit qu'il n'avait aucune pitié pour les soldats.

- Vous ne connaissez pas encore le meilleur de l'histoire ! Le 6 septembre, Joffre a décidé de relancer l'offensive. Il a dit qu'une troupe qui ne pouvait plus avancer devrait coûte que coûte garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Nous, avec les camarades du 327^e, on nous a envoyés prendre position sur la route entre les Essarts-lès-Sézanne et Lachy, près d'un petit bois. Nous étions en plein champ. On attendait l'ordre de reprise de l'offensive, comme avait dit Joffre. Les Allemands étaient au Nord, à la lisière de la forêt du Gault.

Entre nous et les Allemands, il y avait le 270^e régiment, un régiment de réserve comme nous.

Soudain un hurlement.

- Tuez-moi ! Achevez-moi !

La voix apaisante d'un médecin est vite couverte par d'autres cris.

- Je ne peux plus vivre ! Je ne suis plus un homme ! Je ne peux pas vivre avec cette tête-là ! Tuez-moi !

La voix du médecin qui tente de le calmer. Puis le silence. Vite submergé par la plainte des soldats blessés.

Gaston Dufour reprend.

- Vers minuit les gars du 270^e ont accouru vers nous, pris d'une panique sans pareille. Ils criaient sauve qui peut. Un soldat qui passait à côté de moi a eu le temps de me dire qu'une autocamion allemande leur avait tiré dessus et qu'ils avaient dû partir. Avec les copains, on s'est un peu regardé, nous n'avons pas réfléchi longtemps, on a suivi le mouvement.

Il bâille à s'en décrocher la mâchoire.

- Vous êtes fatigué. Vous voulez que je vous laisse vous reposer ?

- C'est que je n'ai pas dormi de la nuit, et les nuits d'avant étaient bien courtes. Mais je veux finir. Il faut que quelqu'un sache quel a été notre calvaire.

Il s'étire les doigts.

- Avec ceux du 270^e, on s'est mélangés. Il n'y avait pas d'officiers. En tout cas on n'en a pas vu. Ça criait dans tous les sens. C'était la panique. La pagaille générale. On ne savait pas où aller. Avec six autres soldats du 327^e, on s'est perdus. On sait pas ce qui s'est passé, on s'est retrouvés tous seuls. Il élève la voix :

- Mais attention ! On ne voulait

pas désertir ! Je vous le promets ! On s'est juste égarés. On voulait rester avec nos camarades et nous battre ! À force de marcher, on est arrivés au village des Essarts. Là nous avons eu la plus grande malchance de tomber sur notre général, ce satané Boutegourd.

- C'étaient qui les six autres hommes qui étaient avec vous ? demande l'infirmier.

- Il y avait François Waterlot, un mineur de 28 ans. Il m'a un peu raconté sa vie quand on était dans la grange après. Ses deux sœurs sont mortes très jeunes. Son père est mort dans un accident à la mine. Sa mère est décédée peu après et son frère de 24 ans a été tué dans une rixe. Il a été élevé par un oncle maternel. Il s'est marié en 1912. Il est parti à la guerre le 4 août. Son fils est né dans l'après-midi. Il ne l'a toujours pas vu.

- Et les autres ?

- Les autres, je ne les connais pas bien, je n'ai pas eu le temps de discuter avec eux. Je connais seulement leurs noms. Alfred Delsarte. Gabriel Caffiaux. Palmyr Clément. Désiré Hubert. Eugène Barbieux.

- Et vous, vous faisiez quoi dans le privé ? lui demande l'infirmier.

- J'étais tisseur. J'ai trois gosses qui m'attendent à la maison. Juste avant de quitter ma femme, j'ai eu un mauvais pressentiment. Je lui ai dit que je ne reviendrai pas.

Il se gratte la gorge pour s'éclaircir la voix.

- Continuez, dit doucement l'infirmier.

- Boutegourd logeait dans une maison à l'entrée du village. Il nous a entendus marcher et causer sur la route. Il nous a arrêtés. Il nous a seulement demandé à quel régiment on appartenait. Il ne nous a pas interrogés. Il a appelé un sergent du génie et il nous a dit de le suivre. On pensait qu'il allait

nous ramener à nos compagnies respectives. Mais non, il nous a menés jusqu'à une grange. Il nous a demandé de poser nos armes dans un coin et de nous coucher sur la paille. Il a fait enlever nos armes et il a fait placer une sentinelle devant la porte. Entre nous on se posait des tas de questions. On se demandait pourquoi on était là, vu qu'on ne nous avait rien expliqué. Après est arrivé un aumônier militaire. Il nous a dit de prier avec lui. On lui a demandé pourquoi. Il a juste dit que comme il passait dans les parages il était venu nous donner la bénédiction comme il le faisait pour les autres soldats.

Le soldat respire un grand coup.

- Au matin on est venu nous chercher. On était encadré par huit hommes avec des baïonnettes comme si on était des grands criminels alors qu'on avait juste essayé de retrouver notre compagnie ! On nous a amenés au quartier général. Notre lieutenant était en grande discussion avec le général. Ils parlaient forts, ils n'étaient pas d'accord. Nous, nous ne savions toujours pas de quoi il en retournait. Et puis le lieutenant est venu nous voir. Il nous a annoncé que le général était intraitable, qu'avec trois autres lieutenants il avait argumenté jusqu'au bout, mais que nous allions être fusillés devant tout le régiment pour abandon de poste. On a aussitôt protesté, on a dit que nous ne voulions pas payer pour le 270^e. Mais il n'y avait plus rien à faire. On nous a emmenés sur le lieu de l'exécution. On voulait pas être tué par nos camarades, on était prêt à mourir en première ligne s'il le fallait. On était innocents mais le général avait pris sa décision et nous allions finir devant un peloton d'exécution !



À l'endroit du bois, le bois Fournet, se tenait, le 6 septembre 1914 au soir, le 327^e, avant l'attaque allemande, les Allemands étant positionnés devant le bois tout au fond.

- C'est affreux...
- Oui. Désiré et Eugène pleuraient. Gabriel voulait voir le général pour discuter avec lui. Le commandant chargé de nous emmener jusqu'au lieu de l'exécution lui a dit que c'était inutile, que tout avait été fait pour nous sauver et qu'il fallait maintenant recommander notre âme à Dieu.

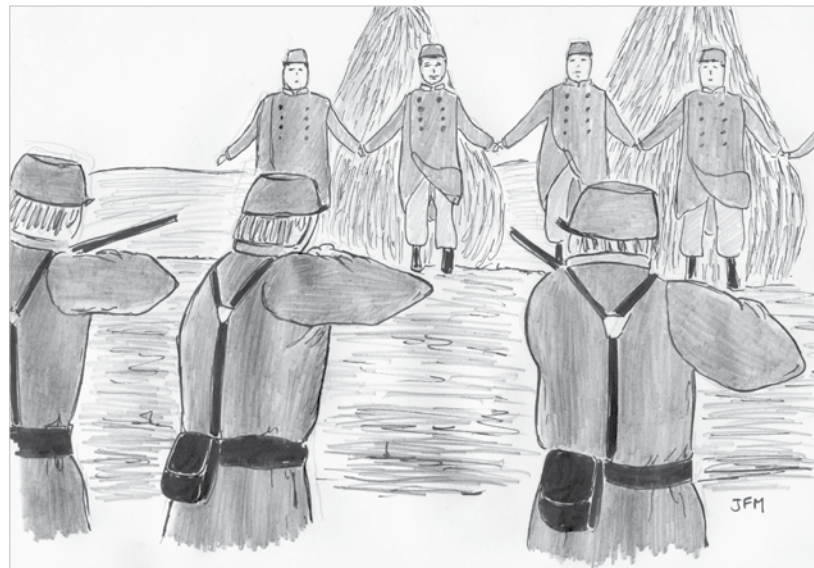
Une larme coule sur sa joue.
- Il était tôt encore. On était en plein champ. On nous a mis en face d'une meule. Face à nous il y avait les 30 hommes qui allaient nous tuer et, derrière, le régiment en grand complet. Boutegourd ne s'intéressait même pas à nous. Avec les autres on s'est donné la main.

Il a un long frisson.
- Le peloton a tiré. J'ai entendu les balles siffler à mes oreilles. Je suis tombé mais je n'étais pas touché. J'ai bougé. Je n'aurai pas dû. Ils ont encore tiré, une deuxième salve, et c'est là que j'ai pris ma balle dans le genou. Mais je n'étais pas mort. C'était un miracle. L'adjutant chargé de nous tirer une balle dans la nuque a achevé deux de mes camarades. Puis il a arrêté. Il a dit que ça lui faisait trop de peine, je

l'ai entendu. Il nous a juste secoué par les épaules pour voir si on était bien morts. Là je n'ai pas bougé, ce n'était pas le moment. J'ai fait le mort.

L'infirmier se lève. Il reste debout à côté du brancard. Il sourit.
- Vous avez eu beaucoup de chance.
- On peut le dire. Après on n'a pas bougé. On est restés là un très long moment. Ça a duré une éternité.

J'avais des crampes. Je sentais ma blessure qui saignait mais je voulais continuer à faire le mort, j'avais trop peur. Un médecin est arrivé. Il a bien vu qu'on n'était pas tous morts. Il y avait avec lui un sous-officier qui voulait aller chercher un de ses hommes pour nous achever. François Waterlot s'est relevé à ce moment-là. Il a dit qu'il n'était pas blessé, qu'il était prêt à se battre parce qu'il n'était pas un lâche!



« On nous a mis en face d'une meule. Face à nous il y avait les 30 hommes qui allaient nous tuer et, derrière, le régiment en grand complet. »
dessin J-F. Maillet

Gaston Dufour a le regard dans le vague. Ses traits se sont un peu apaisés et un pâle sourire se dessine sur ses lèvres. Il n'est plus le seul à partager son lourd secret.
- Je me suis manifesté. Il y avait aussi Palmyr qui avait une vilaine blessure au ventre, il était presque inconscient. Et les autres... Les autres, ils étaient morts. On n'a rien fait, on méritait pas de se retrouver devant un peloton d'exécution ! C'est un assassinat !

Le sourire disparaît. Il retient un sanglot. Puis il continue :
- Ma cuisse a été ligaturée, comme vous pouvez le voir. Un brancardier m'a amené jusqu'ici... Voilà. Vous connaissez mon histoire. Je ne veux pas retourner devant un peloton d'exécution. Gardez toute cette histoire pour vous. N'en parlez qu'à la fin de la guerre.
- Boutegourd va sûrement revenir sur sa décision. Il va comprendre que vous n'avez rien fait.
- C'est un beau salaud, lui !
Il se tait.

- Vous n'auriez jamais dû être fusillés, conclut l'infirmier.

Un médecin se précipite sur lui avec de grands gestes désordonnés, l'air courroucé.
- Qu'est-ce que vous faites là, vous ? Il y a des blessés à amener au train !!! Allez, dépêchez-vous.

L'infirmier suit le médecin. Il jette un dernier regard au soldat Gaston Dufour, qui a fermé les yeux. Dort-il enfin ? A-t-il trouvé un peu de repos de l'âme ?

Le lendemain la civière du soldat Dufour est vide. Il s'est évanoui dans la nature. Personne ne sait ce qu'il est devenu. Encore maintenant le mystère reste entier.



Quant aux autres soldats de cette triste aventure ?
François Waterlot est retourné au combat. Il mourra le 10 juin 1915 dans une attaque dans le secteur d'Hébuterne, Pas-de-Calais, à une quinzaine de kilomètres de son village natal.
Palmyr Clément décède dans le train qui le conduit à l'hôpital mixte d'Orléans.

Les quatre autres soldats seront enterrés dans le cimetière militaire de Fère-Champenoise. Seul Désiré Hubert a une tombe à son nom.

Grâce au dur combat de la Ligue des Droits de l'Homme, les sept soldats seront réhabilités le 22 septembre 1926.

Et Boutegourd ? Il aura droit à tous les honneurs dus à son rang et mourra le 6 mars 1932, à l'âge de 74 ans.

Cette fiction est basée sur des faits totalement réels. À été inventée la mise en scène à l'ambulance de Sézanne.

Sources : *Fusillé vivant*, d'Odette Hardy-Hémery, Gallimard; Archives militaires de Vincennes.

La commune de Mœurs-Verdey a fait graver une plaque en mémoire des sept fusillés. Elle se trouve dans le cimetière de Mœurs-Verdey. Je me propose de faire visiter les lieux où se sont déroulés ces événements tragiques.



« Personne ne sait ce qu'il est devenu. Encore maintenant le mystère reste entier. » dessin J-F. Maillet



La plaque commémorative aux 7 fusillés du 327^e, inaugurée l'année dernière par la mairie de Mœurs-Verdey. Elle se trouve dans le cimetière de la commune.



Ce champ était en 1914 traversé par un chemin, dit « Le chemin vert ». C'est au bord de ce chemin qu'ont été fusillés les 7 soldats du 327^e.

Un sous-secrétariat d'État pour le service sanitaire : l'organisation de ce service

par René GUYOT

avec la contribution de Josiane GILSON



C'est une banalité de dire qu'à Sézanne, et par extension, dans tout le pays, le conflit avec l'Allemagne était en sérieuse et minutieuse préparation. Car depuis de très nombreux mois, bien avant la « Proclamation au pays » du 3 septembre 1914, on parlait de réquisitionner le collège pour en faire un hôpital. Les esprits aussi (et surtout eux) étaient conditionnés à l'affrontement. On voyait depuis la défaite de 1870, se créer des associations de jeunes gens, à connotation patriotique. De même, la transformation des sociétés de gymnastique en sociétés de tir amplifiait le phénomène ; en même temps qu'on faisait entrer dans le mouvement, les enfants des écoles.

Avec l'intrusion ultra rapide de l'état de guerre jusqu'aux portes de Sézanne, les projets formulés par les personnalités de la ville à l'initiative des « secours d'arrière », passaient tragiquement au stade de la pratique.

Aux premiers jours, vu l'ampleur du désastre sanitaire de la bataille de la Marne, les gestionnaires ont été pris un peu de court, car tant au plan des équipements (hôpital, avec la mobilisation du collège),

qu'au plan des effectifs soignants, les ressources se sont avérées insuffisantes. Au plus fort de l'activité hospitalière sézannaise, on aurait compté 12000 lits (Alain Larcen et Jean-Jacques Ferrandis, *Le service de santé aux armées pendant la première guerre mondiale*, Éditions LBM, Paris, 2008, page 181). Ce chiffre semble exagéré de plusieurs milliers, selon des témoignages d'époque qui donnent d'autres informations statistiques (le journal local par exemple parle de « 7000 blessés qui furent recueillis et embarqués, pendant les jours qui suivirent la bataille de la Marne »). Par ailleurs le potentiel des moyens déployés apparaît trouver des limites physiques dans cette petite ville, ainsi que des articles suivants le montreront.

I. RATIONALISATION NÉCESSAIRE DU SERVICE SANITAIRE

Aux niveaux politiques et militaires supérieurs, la déconvenue également fut vive, et au fur et à mesure des expériences sanitaires

dictées par les réalités du terrain, le fonctionnement en fut perfectionné. Mais il a fallu quand même presque un an avant d'arriver à la conclusion qu'une gestion spécifique et globale du service de santé soit nécessaire et soit adoptée.

C'est ainsi que le président du Conseil Viviani qui a constitué un gouvernement d'« Union sacrée » le 26 août 1914, entreprend l'année suivante la réforme du service de santé, en décidant premièrement de bouleverser sa direction. Dorénavant, il y aura un sous-secrétariat d'État pour ce service. À sa tête est nommé le 2 juillet 1915 le député du Rhône Justin Godart. Les progrès qu'il impulsera au service lui procureront les éloges de tous et le maintiendront dans tous les cabinets ministériels qui se succéderont. (doc.1)

Avocat de profession, c'est un jeune homme de 44 ans qui définit l'organisation du service ; après avoir été élu (l'année précédente) vice-président de la Chambre des députés. Sans doute son énergie, face à l'urgence fut-elle saluée unanimement : « Le nouveau secrétaire d'État [Justin Godart] se mit résolument à l'œuvre,



doc.1 Justin Godart, sous-secrétaire d'État pour le service sanitaire (Le Pays de France, 17 mai 1917)

n'ayant qu'un but : le soulagement immédiat des malades et des blessés. Il écouta les conseils, les provoqua parfois, prit des décisions rapides et les appliqua aussitôt. Toutes les découvertes de la science, toutes les améliorations, il les accepta d'où qu'elles vinssent » (Le Pays de France, 17 mai 1917, page III). (doc.2)

II. LE RÉSEAU RAMIFIÉ DU SERVICE DE SANTÉ

Le réseau du service de santé, appliqué pour les soins de guerre, se conforme aux mouvements des troupes. Selon la topographie du terrain, selon la géographie des lieux de conflits, selon le degré d'urbanisation (importance des installations hospitalières préalables et des moyens de transport, en particulier ferrés), le service de santé va se modifier. À cet égard, durant la première guerre mondiale, une guerre de tranchées, réputée relativement statique pendant des mois entiers, voire des années, l'organisation du service dans notre région restera assez stable.

L'organisation peut se comprendre de façon simple si l'on considère la ligne de front séparant les belligérants, et au delà de laquelle toute intervention demeure impossible. En deçà, on doit encore imaginer une autre ligne, dite « ligne de démarcation », séparant une zone des opérations de guerre, d'une zone de paix. On appellera « zone des armées » celle des opérations de guerre et « zone de l'intérieur » celle de paix. La première est placée directement sous les ordres du généralissime ; la seconde sous la responsabilité des ministères.

1. Dans la zone des combats (zone des armées)

Entre la ligne de front et la ligne de démarcation s'activent des professionnels militaires de la santé.

À chaque quartier général appartient un personnel sanitaire spécifique. Également dans chaque corps de troupe, qu'il relève de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie ou du génie. Voyons-en la composition successivement dans ces quatre catégories.

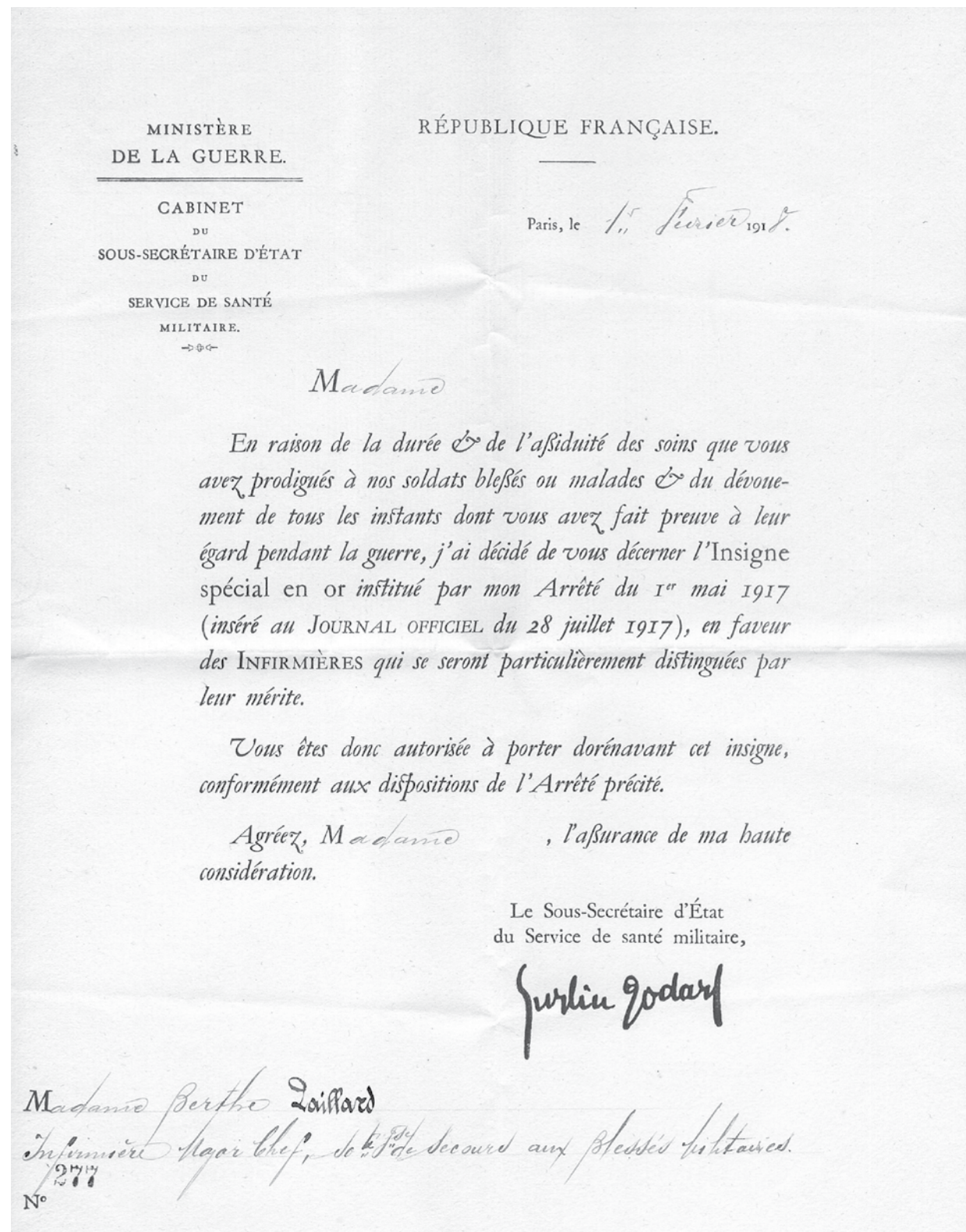
Idéalement, chaque bataillon d'infanterie de 650 hommes dispose de deux médecins (dont un auxiliaire), de quatre infirmiers, d'une voiture à deux roues, de huit brancards, de sacs et musettes individuelles de pansement.

Chaque régiment de cavalerie de 200 hommes comprend trois médecins, quatre infirmiers, deux voitures légères à deux roues, quatre brancards et les pansements.

Chaque groupe d'artillerie de trois batteries (200 hommes) est accompagné de deux médecins, de quatre infirmiers, et bénéficie d'une voiture à cheval à deux roues et des habituels pansements.

Chaque compagnie du génie est soutenue d'un médecin et d'un infirmier, et possède 70 paquets de pansement.

On remarquera la détention constante, par chaque soldat des unités de combat, des pansements utiles aux premières interventions sur blessures, à effectuer éventuellement par lui-même en cas d'isolement. Ces fournitures auraient été bien utiles au soldat Eugène Loisel (voir chapitre biographique à ce nom), blessé le 7 septembre 1914 à Mondement, resté deux jours durant sur le champ de bataille, à qui, dans la mêlée, les Allemands (dévalisant les estropiés) ont subtilisé le paquet de pansement.



doc.2 Courrier du 1er février 1918 signé de Justin Godart, adressé à Madame Berthe Paillard, infirmière major à l'hôpital de Sézanne (collège) durant toute la guerre, lui décernant l'Insigne spécial en or en faveur des infirmières « qui se sont particulièrement distinguées par leur mérite » ; ce qui a été le cas en l'espèce. (Fonds Paillard-Lheureux.)

2. Dans la zone comprise entre la ligne des réserves et la ligne de démarcation

En deçà de la ligne des réserves (zone des armées), dans cette zone dans laquelle demeure encore l'insécurité, on trouve le personnel et le matériel d'« ambulance » qui, comme leur nom l'indique, appartiennent à des unités mobiles. On dénombre trois types d'ambulance selon qu'elles agissent pour le régiment d'infanterie, pour la division ou pour le corps d'armée. Idéalement, dans chaque ambulance d'infanterie travaillent quatre médecins, un pharmacien, deux officiers d'administration, trente infirmiers, utilisant quelques mulets équipés pour recevoir des blessés assis ou couchés (cacolets) et six voitures à quatre roues. (doc.3)

Dans une ambulance de division, on devrait trouver six médecins, deux officiers d'administration, 140 infirmiers, 17 mulets de cacolets et 21 voitures. Dans une ambulance de corps d'armée figurent neuf médecins, deux officiers d'administration, quatre ministres des cultes, 210 infirmiers, 22 mulets de bât et 27 voitures à quatre roues.



doc.3 Le cacolet, Larousse universel, Paris, 1948, tome 1, page 264.

Ces ambulances, dites aussi « de campagne » stationnent de préférence dans les fermes, près des voies de communications faciles, dans des endroits relativement sécurisés et disposant de points d'eau. Ces ambulances, avec leurs équipements sont les systèmes sanitaires de première véritable intervention chirurgicale, et à ce titre revêtent pour la survie des blessés une extrême importance. De leur efficacité va dépendre la réinsertion rapide des blessés dans le dispositif militaire de combat.

3. Dans la zone de l'intérieur

Protégés par la ligne virtuellement sécurisée de démarcation, fonctionnent les plus proches hôpitaux locaux. Celui de Sézanne s'inscrit dans cette configuration. Il récupère les blessés ayant été soignés sommairement par les ambulances de campagne ; ainsi que ceux arrivés directement du front car en septembre 1914, les combats de Mondement se déroulent à seulement moins d'une dizaine de kilomètres de la ville. Dans des régions bien précises du front, une autre catégorie d'hôpital sert presque uniquement à rassembler les malades et les blessés, à les classer par nature de meurtrissure, à les regrouper et à les diriger vers des

Les animaux aussi sont emportés dans la guerre et la subissent

par Josiane GILSON

On parlera peu des animaux, et de leurs concours, pendant cette guerre, terrible aussi pour eux. Pourtant, avant la mécanisation des engins militaires, c'est eux, autant que les soldats, qui contribuaient à la folie des hommes. Je profite des quelques lignes de cet article qui en parlent pour mettre ces chevaux, mulets et ânes à l'honneur. Je connais bien les ânes. Chez moi, mes trois ânes sont devenus mes animaux de compagnie. En hommage à ces bêtes paisibles, sensibles et robustes, dotés d'une intelligence à la hauteur de leur dévouement, je souhaite livrer aux lecteurs un extrait d'un texte de Brigitte Blot paru dans « Les Cahiers de l'Âne » d'avril-mai 2014.

« Cette terre autrefois nourricière explose dans le ciel sans étoiles pour recouvrir les corps des malheureux soldats fauchés en pleine jeunesse. Avant de mourir, ils voient ce petit âne blanc comme perché sur un nuage. Son aspect humble et doux leur fait croire à un ange qui les conduira vers la Lumière, loin de cet enfer sans espoir [...]. D'innombrables ombres, comme jaillies d'une fourmilière démolie, sillonnent en tous sens la colline éventrée. L'âne est toujours là, planté sur ses pattes grêles. Soudain il relève la tête, pointe ses longues oreilles vers l'avant et regarde tout autour de lui. Puis, comme s'il se réveillait d'un cauchemar ordinaire, il reprend sa marche paisible [...] ».

hôpitaux des grandes agglomérations. Ce sont des hôpitaux d'« évacuation », pourvus d'une gare. On comprend que, de par la proximité des Marais de Saint-Gond, de par l'existence d'une station de chemin de fer, l'hôpital de Sézanne ait été les deux à la fois, c'est à dire centre de soins et plaque d'évacuation.

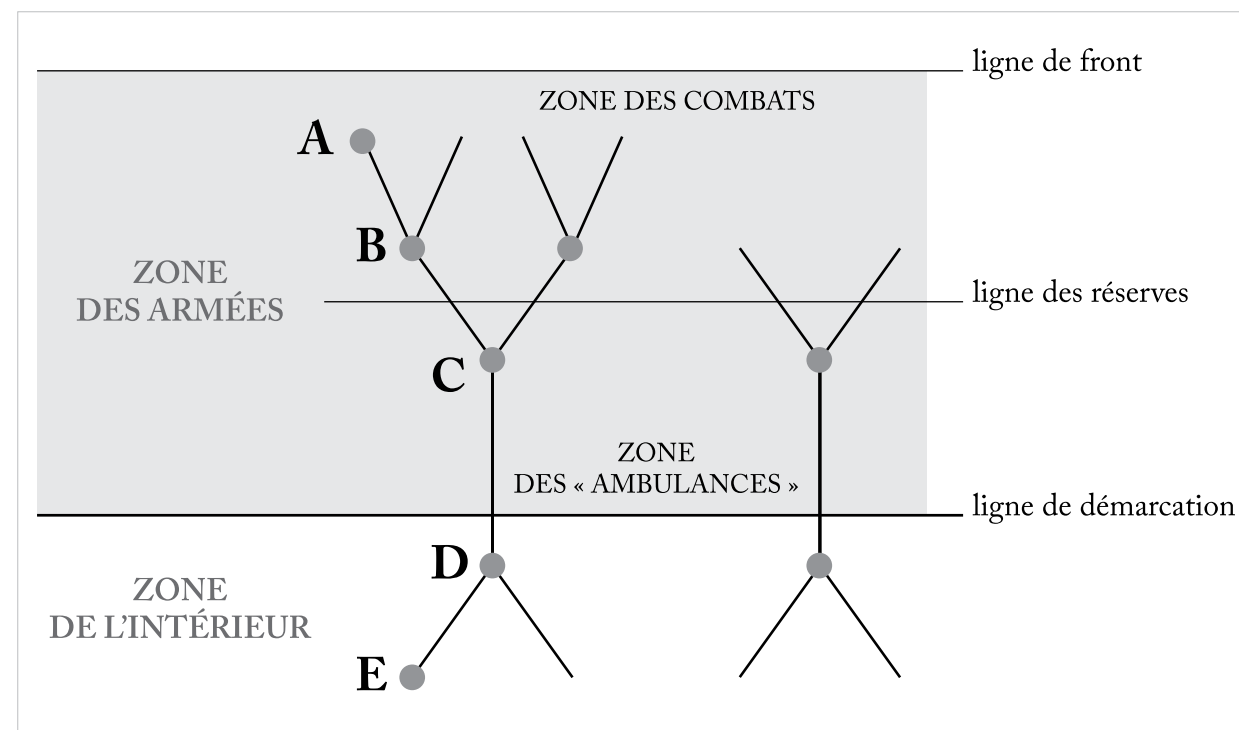
Il résulte de ce qui précède que nous pouvons illustrer le réseau du service sanitaire des armées de la façon schématisée suivante, selon trois lignes (de front, des réserves, de démarcation), déterminant trois zones (des combats, des ambulances, de l'intérieur). (doc.4)

Dans la zone des combats on organise dans l'action, ou on utilise des endroits choisis préalablement à cet effet, des « refuges de blessés » (points A) dans lesquels on donne les tous premiers soins d'urgence. Puis on traite le plus rapidement

les nécessiteux vers des « postes de secours » (points B) protégés, vers les réserves des régiments, affectés aux pansements encore sommaires des plaies. Puis les blessés qui ont besoin de soins hospitaliers conséquents sont traités par des ambulances de campagne (points C), petits hôpitaux mobiles, aptes à concrétiser des opérations simples de chirurgie. Ensuite, ou lorsque ces dispositifs sont insuffisants ou défaillants, ou dont la compétence du personnel est déficiente, ou lorsque le matériel est inadapté, le soldat est transporté auprès d'hôpitaux de la zone de l'intérieur (points D). Là il reçoit des soins appropriés, en fonction de ses traumatismes. C'est aussi là que s'opèrent (et c'est le cas pour Sézanne) les évacuations pour les centres hospitaliers plus importants du pays, de sorte à désengorger les hôpitaux proches du front. Le départ par trains sanitaires vers l'intérieur (points E) n'était pas obligatoirement bon signe pour le

blessé. Son éloignement voulait dire aussi qu'il ne serait pas réintégré de sitôt, voire jamais dans des unités combattantes : la gangrène faisait des ravages, surtout au début du conflit, et les malheureux étaient emportés souvent en quelques jours.

C'est dans cette configuration schématisée que s'organise le service de santé du front (voir l'article suivant) et le service de santé de l'arrière (voir l'article pages 27 à 47).



doc.4 Représentation synthétique du réseau du service de santé

Le service de santé du front : organisation

par René GUYOT

La première guerre mondiale marque une extension de la chirurgie dans le système des soins aux blessés. Mais ce processus ne s'est pas révélé dès le début du conflit, empêtré qu'il était dans un système de double croyance.

Premièrement on estimait que les blessures par balles ne se compliquaient pas obligatoirement en infection, autrement dit on mettait en avant l'asepsie relative des plaies. Deuxièmement le service médical d'armée donnait foi aux statistiques se rapportant aux guerres antérieures selon lesquelles il valait mieux s'abstenir d'opérer, notamment s'agissant des lésions au niveau de l'abdomen. Ces statistiques établissaient que durant la guerre de Sécession (1866) il y avait 90 % de mortalité postopératoire contre 66 % chez les non opérés ; que durant la guerre sino-japonaise (1893-1895) le pourcentage était de 100 % contre 75 % ; que durant le conflit du Transvaal, le pourcentage était de 95 % contre 30 à 60 % ; qu'en 1913 durant l'intervention dans les Balkans les résultats étaient encore plus spectaculaires.

Plus localement, la même année, le docteur Judam qui avait antérieu-

rement exercé à Sézanne la profession de chirurgien-dentiste, se laissait amputer d'une jambe. Il souffrait depuis plusieurs années, et étant à Provins pour son métier, c'est là qu'il se fit opérer. Il décéda peu de temps après, des suites de l'amputation (CS, 19030214). C'est la même fin qui devait advenir à M. Miché-Dorme, négociant à La Forestière, à la veille de marier son fils Gaston à Camille Geollot, la fille du propriétaire du Café de l'Hôtel-de-Ville de Sézanne. En nettoyant son fusil, M. Miché reçut une décharge qui occasionna l'amputation d'un bras. L'information de l'accident, relatée dans le Courrier de Sézanne en date du 9 janvier 1907, était suivie lors de la parution suivante du journal (deux jours après), de l'annonce de la mort de l'accidenté.

On s'en tenait donc, au début, dans les derniers mois de 1914, à l'extraction la plus rapide possible des blessés du champ de bataille.

L'opinion va changer radicalement en 1915 car on s'aperçoit vite, et dramatiquement, que les blessures conduisent invariablement, qu'elles qu'elles soient, à des infections.

Aussi adopte-t-on la résolution de l'intervention immédiate, soutenue par le sous-secrétariat d'État au service de santé (voir chapitre précédent). Encore faut-il trouver les moyens de cette politique « opératoire ».

Il convient en particulier de regrouper un chirurgien de carrière, un personnel formé et habitué à ces tâches, disposant en un même lieu, sécurisé au maximum, d'une salle fonctionnelle et d'un matériel adapté et stérilisé, agissant dans un prompt laps de temps après la lésion. Ces exigences nécessitaient un certain nombre de décisions.

I. LES ÉQUIPEMENTS DU FRONT

D'abord au niveau du personnel, tous les individus capables d'opérer furent repérés, extraits de leurs régiments s'ils étaient à l'armée et versés dans les unités sanitaires, mis à la disposition des hôpitaux et des ambulances.

Secondement au niveau de la rapidité d'intervention, il fut suggéré l'appropriation de l'automobile, aménagée en local de soins, pour approcher de la ligne des combats et s'en dégager avec autant de facilité.

L'application de ce principe de mobilité n'est pas récent.

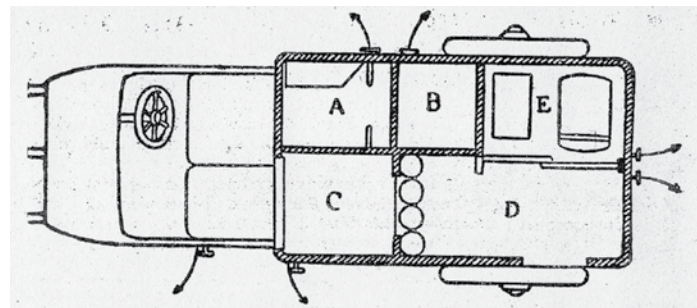
Dès 1904 les russes avaient mis au point un hôpital chirurgical roulant, bien avant la généralisation de l'automobile comme facteur de déplacement. En l'occurrence il s'agissait de l'insertion dans le système ferroviaire de ce pays, d'une unité hospitalière. Un wagon conçu comme un hôpital, ayant tous ses attributs et tous ses équipements était destiné aux interventions lointaines, complé-

tant les trains d'évacuation des blessés. La description de ce wagon suggère au journaliste qui l'entreprend (CS, 19040407) la prévision selon laquelle il servira de modèle pour la construction de beaucoup d'autres. Il n'avait pas imaginé qu'un autre type de transport allait rendre la fonction plus autonome et plus « ambulante » : la voiture automobile. Voici cette description : « Une chambre est réservée à la consultation et aux pansements. Viennent ensuite une salle de bains assez spacieuse, un vaste local d'opération, éclairé de larges fenêtres et muni de tout ce qui est nécessaire pour les grandes interventions chirurgicales ; une pharmacie, composée de deux pièces, dont l'une sert de logement à l'infirmier en chef ; une chambre pour le chirurgien, un dortoir pour

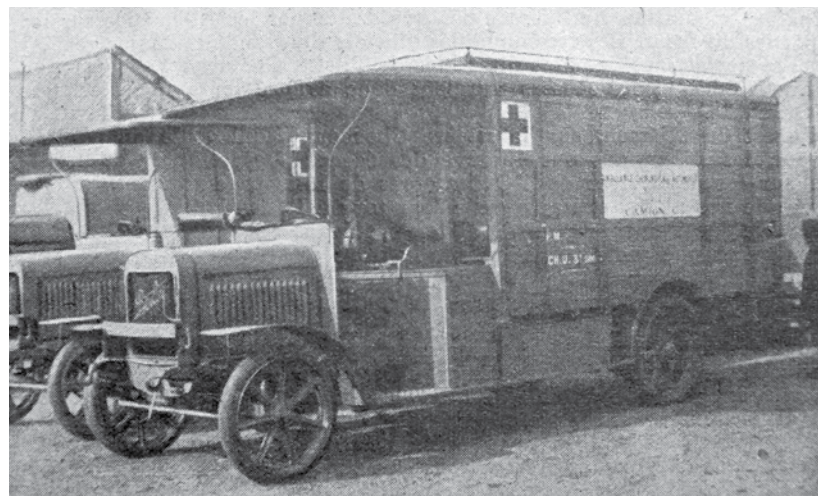
le personnel infirmier, un water-closet et une cuisine, toute proche de la pièce de chauffage ».

Revenons-en, plus d'une décennie plus tard, à l'emploi du nouveau type de transport auquel nous faisons allusion ci-dessus, et aux aménagements auxquels il a été soumis.

Le dessin suivant montre la coupe d'une automobile chirurgicale, disposant d'une loge pour la table d'opération et le matériel (A), d'un coffre pour les boîtes d'instruments (B), d'un compartiment pour les médecins (C), d'un compartiment pouvant recevoir cinq infirmiers et logeant les boîtes de pansement (D), d'un endroit pour les appareils de stérilisation (E). (docs.1 et 2)



doc.1 Coupe d'une voiture automobile chirurgicale,
Le Pays de France, 1^{er} mars 1917.



doc.2 Voiture chirurgicale, *Le Pays de France*, 6 mai 1915.

Ce faisant, les progrès chirurgicaux vont être fulgurants. Il ne faut pas croire en effet que les pratiques médicales et chirurgicales étaient toujours inefficaces ! On faisait des prouesses constamment.

Dans le domaine de la chirurgie, le praticien Larrey est très connu dans notre région. Il a participé aux guerres de Napoléon Ier, et à ce titre, une belle collection d'objets chirurgicaux est conservée au château de Montmirail, sous la garde des Hussards de La Salle, groupe de reconstitution historique. L'impulsion en la matière est donc donnée bien avant la guerre.

Car de plus, dès 1881, on parvient à faire avec succès l'ablation sur un organe atteint de cancer. L'opération s'est déroulée en février à Vienne, sous la conduite du docteur Billroth. Celui-ci est donc parvenu à extirper la partie malade sur une femme de 43 ans dont la situation était jugée désespérée. Le cancer de l'estomac dont elle souffrait avait tant proliféré que la partie contaminée avait 14 centimètres de circonférence. À la suite de l'extraction il a fallu recoudre avec du fil de soie, en une cinquantaine de points.

En 1903, on estime que « projetée sur les surfaces malades, dans les organismes rongés, à demi détruits déjà, la « douche d'air chaud, de feu purificateur et tout puissant » détruit les principes morbides (stérilisation des parties de l'organisme infecté), régénère et reconstitue les parties saines » (CS, 19030210).

Et puis une grande avancée se profile dans la toute nouvelle spécialité effective des changements d'organes. Cela fait plus de

100 ans aujourd'hui que le mouvement est amorcé, nonobstant pour notre génération, la très médiatique et prometteuse première greffe du cœur par le professeur Barnard. On peut considérer comme première greffe d'organe, celle réalisée par un médecin américain, sur deux chiens, en 1906 (CS, 19060912). On a prélevé les reins des deux chiens en coupant les vaisseaux, leurs nerfs, etc. Puis on a réimplanté les organes de l'un dans le ventre de l'autre et réciproquement. Au bout de quelques jours les animaux retrouvaient leurs habitudes ; ils « s'en sont trouvés tous les deux fort bien, et n'ont pas cessé de grandir et d'engraisser ».

Sur l'être humain, c'est à la veille de la guerre qu'on touche au but dans la technique du greffage des cornées (CS, 19120110).

Dans un autre domaine de la santé il faut mentionner les progrès décisifs touchant la médecine, que nous devons à Louis Pasteur. Celui-ci expérimente la vaccination sur les animaux dans le département voisin de Seine-et-Marne. Et nécessairement il prend contact et associe à son travail le chef du service départemental des épizooties, le vétérinaire provinois Henri Verrier, qui n'est autre que le beau-père d'Ernest Theuveny négociant à Sézanne (voir l'article « Traditions médicales et chirurgicales sézannaises » dans lequel il sera parlé plus abondamment de cette personne). On vérifie par ce seul exemple si prometteur pour l'avenir que les avancées dans la chirurgie sont loin d'occulter ceux cruciaux de la médecine.

La guerre de tranchée avait stabilisé les positions. On établissait des structures pour le long terme. Celles de soins n'échappaient pas à la règle, et on construisait des

petits postes de soins, aptes à recevoir les blessés sur la ligne de front et à favoriser les opérations chirurgicales. En raison de leur vulnérabilité aux tirs d'artillerie, ils étaient à demi enterrés, recouverts d'une chambre d'explosion (rondins et terre), ce qui leur conférait un aspect blindé.

Ces moyens, dans notre région n'ont guère été mis en œuvre à grande échelle, à cause du service de santé de l'arrière basé à Sézanne, très proche du champ de bataille (1914), très bien loti sur le plan des équipements immobiliers et très performant sur celui de l'évacuation.

II. SUR LE FRONT, LOCALEMENT UN TRAVAIL PRINCIPALEMENT DE RÉCUPÉRATION

Cependant il fallait récupérer les blessés et les transporter vers Sézanne, vers les ambulances de campagne ou vers celles stationnées dans des localités intermédiaires (La Villeneuve-les-Charleville, Sans-Souci, Pleurs par exemple). (doc.3)

Cette fonction est remplie par les habitants. Ceux des lieux de combats participent inévitablement. À Allemant, on subit comme ailleurs les ordres de réquisition. L'administration souhaite connaître si c'est une voiture à un ou deux colliers qui a servi aux transports des blessés et si le cheval et le conducteur ont été nourris par le corps qui a opéré la réquisition, la durée de la corvée (Bordereau d'envoi ou de correspondance notifié par la commission départementale d'évaluation des réquisitions, Châlons-sur-Marne, 6^e Région, au maire d'Allemant, en

date du 6 janvier 1915).

En règle générale, vers 17-18 heures du soir se concluait une trêve tacite, grâce à laquelle la récupération des corps et des blessés pouvait s'effectuer sans danger. Les non mobilisables devaient participer au ramassage avec chevaux et carrioles. Les personnes dépourvues de ces moyens étaient astreintes à participer à la corvée également et on leur octroyait les équipements de leurs voisins. Un jeune homme du quartier Saint-Hubert était effrayé rien qu'à l'idée de devoir gérer la « carne » du jardinier d'à côté, qui n'en faisait qu'à sa tête.

On disposait aussi d'une main-d'œuvre allemande, celle des prisonniers, qui étaient logés à l'ancien quartier militaire dit de « Montmirail », devenu pour un temps un hôpital. Les valides étaient sollicités comme les Français. Les anciens racontent que les cadavres de leurs concitoyens étaient dirigés vers Fère-Champenoise. (doc.4)

Lors de la bataille pour Mondement, un témoignage de soldat cite les villageois de Broyes désignés pour recueillir les morts : « Pour commencer nous avions chargé à la baïonnette et cela se passait près de la ferme qui se trouve à gauche du château de Mondement, d'où nous délogeâmes les boches de la façon que vous savez, mais ce ne fut pas tout, ceux d'entre eux qui se trouvaient dans le château, dans l'église et le clocher, nous canardaient de flanc, d'autant mieux qu'ils nous dominaient ; nous dûmes nous replier dans les bois, ce qui nous a été le plus dur, les obus nous arrosant à chaque instant en raison de leur éclatement ; fort heureusement leur tir était mal réglé et dans ma compagnie, nous eûmes seulement trois tués et quelques blessés ; vous avez dû le lendemain de cette bataille le constater mieux que nous, car j'ai entendu dire que les habitants de Broyes avaient été ramasser les morts français et allemands. Le lendemain de cette

fameuse charge, nous devions aller nous reposer à Saint-Loup... ». André Lefèvre s'appuie sur de tels récits pour confirmer qu'« au soir de cette journée du 10 [septembre] [...] des charrettes réquisitionnées à Broyes amènent les blessés de Mondement à la gare de Sézanne où les attend un train sanitaire d'évacuation » (André Lefèvre, Sézanne, Matot-Braine, Reims, 1949, page 105).



doc.3 Chariot réquisitionné pour le ramassage des blessés et des morts, *Le Pays de France*, 29 avril 1915.



doc.4 Ramassage des corps sur le champ de bataille, *Le Pays de France*, 11 janvier 1917.

Le service de santé de l'arrière

organisation générale et locale, équipements sézannais et personnels soignants

par René GUYOT

Le sauvetage d'un soldat blessé se déroule généralement en cinq étapes successives décrites dans l'article « Un sous-secrétariat d'État pour le service sanitaire, l'organisation de ce service ». Nous rappellerons brièvement l'intérêt de ces étapes en disant que premièrement, sitôt que la meurtrissure invalidante intervient, il est recommandé au militaire de s'abriter dans un repli de terrain qui, étant considéré comme un « refuge » lui permettra soit de lui-même de procéder aux premiers soins ; soit de se les faire administrer au cas favorable d'une présence et d'une aide. Dans le réseau du service de santé, nous avons plus haut désigné ce « refuge » par le point A. Le point B correspond à un second endroit, réputé plus sécurisé, bien qu'encore dans la zone des combats, mais comportant une aide avérée, consistant le plus souvent à consolider le premier soin ou refaire les pansements. Lorsque l'accalmie se dessine, en fin de journée, les brancardiers des armées ou les habitants réquisitionnés parcourent le champ de bataille à la recherche des blessés pour les transporter en un point C constitué d'une

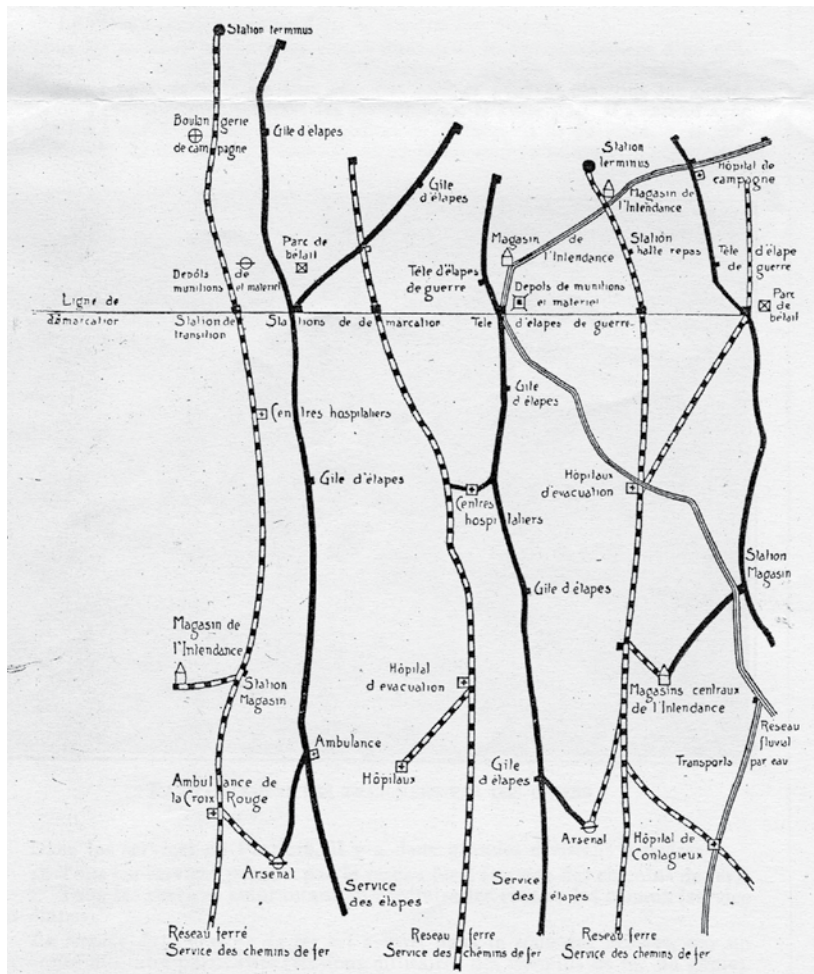
« ambulance de campagne » où le blessé trouvera là, à coup sûr un infirmier accompagné d'une équipe de secours.

La translation du point B vers le point C s'avère être des plus délicates. Georges Cotté, âgé de 40 ans, négociant à Sézanne, est grièvement blessé le 15 juillet 1918 à Villiers-sous-Châtillon. Il est récupéré par les Allemands et soigné avec d'autres dans un poste de secours (point B). Au moment d'être évacué vers le point C, un obus français les ensevelit tous dans l'abri B. (doc.1)

C'est de ces points, où les premières opérations (mineures) chirurgicales s'effectuent, que les blessés sont transportés vers des unités hospitalières éprouvées (hôpitaux des villes ou constructions nouvelles appropriées) : les points D. Là on trouve toute la



doc.1 Transport par les brancardiers, *Le Pays de France*, 29 avril 1915.



doc.2 Schéma donnant la disposition des services de l'arrière,
Le Pays de France, 13 mai 1915.

*Sur lequel nous positionnerons les installations de Sézanne
aux endroits juste au-dessous de la ligne de démarcation,
aux icônes en forme de croix encadrées, centres hospitaliers et hôpitaux
d'évacuation, car ces installations sézannaises ont été les deux à la fois.*

panoplie des moyens utiles aux traitements des plaies. En cas de surcharge de ces services, ce qui était le cas permanent à Sézanne, on faisait partir des convois vers les hôpitaux situés dans l'Ouest et principalement dans le Sud de la France (Sézanne devenant alors hôpital d'évacuation : point E). C'est à Brive-la-Gaillarde par exemple qu'ont été acheminés, le 9 septembre, dans le même train Eugène Loisel et Élie Rogez (voir l'article biographies). (doc.2)

Cette présentation du réseau du service de santé paraît toute théorique. Elle correspond cependant à la réalité. Nous prendrons pour nous en convaincre, l'expérience de Jules Varoquier, relatée dans « Mémoire du champ de bataille », page 27, au titre : « La Villeneuve-les-Charleville ». C'est là, le 7 septembre à 4 heures et demie du matin que J. Varoquier est atteint d'une balle qui lui traverse la cuisse gauche et impacte aussi celle de droite.

C'était au cours du mouvement de retraite de son bataillon, si bien qu'il se retrouve isolé, livré à lui-même, à sa souffrance et à aux tirs qui se poursuivent dans le bois où il se cache. Il se met à l'abri dans un trou (point A, refuge) et là il sort les pansements de sa musette et en couvre ses plaies. Le 8 au matin, des brancardiers lui apportent les éléments rudimentaires de réconfort et l'installent dans un endroit mieux adapté (point B), quoique encore dans la zone des combats. Les paysans de la Villeneuve-les-Charleville l'emmenèrent au village dans le courant de la matinée, installé dans un tombereau tiré par des chevaux. Il fut déposé avec les autres blessés dans la mairie-école, transformée pour l'occasion en ambulance de campagne (point C), à l'image de celle de Pleurs décrite par Maurice Dervin (voir l'article: «L'ambulance de la rue Baudoin»). Une véritable ambulance de campagne, car officiaient là un médecin-major et des infirmiers. Au 9 septembre J. Varoquier prend la direction de Sézanne, en tombereau, sur 10 kilomètres (point D). Il n'y est pas soigné mais monté à 9 heures du soir dans un train (point E: hôpital d'évacuation) à destination de Guéret dans la Creuse.

On suppose à partir de ces exemples l'engorgement auquel était confronté le système sanitaire à Sézanne et l'importance considérable que revêtait l'existence de la gare dans cette ville. Ces deux sujets vont être examinés, auxquels on fera suivre quelques réflexions se rapportant au personnel soignant.

I. L'IMPORTANCE DE LA GARE SANITAIRE DE SÉZANNE

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'expansion industrielle incite à renforcer les liens entre les centres économiques moteurs. On pense améliorer la situation en maillant les grands lieux de production. Dans notre région, parmi nos voisins les plus proches, les politiciens acceptent dans ce contexte de construire une voie ferrée d'intérêt local entre Épernay et Romilly-sur-Seine. Cette décision est actée par un décret signé le 12 novembre 1868. À la suite de quoi le fonctionnement de la section de Oiry à Vertus est assuré à partir du 10 août 1870; celui de Vertus à Fère-Champenoise, du 20 août 1871; celui de Fère-Champenoise à Sézanne, du 25 novembre 1871; et celui de Sézanne à Romilly, du 8 mai 1872. Encore modeste dans cette configuration, la gare de Sézanne va devenir majeure par le passage au stade d'« intérêt général » de ce nouveau chemin de fer, à l'origine, d'« intérêt local ». Qu'est-ce qui a motivé ce changement dans le classement qui intervient par la loi du 31 décembre 1875 ? Il suffira de citer l'argument développé par le ministre des Travaux Publics à l'assemblée : « Sézanne qui se trouve sur cette ligne, est aujourd'hui le lieu d'une garnison. Elle peut servir à des transports militaires et commerciaux d'une certaine importance, et l'État a le devoir d'y exercer un contrôle et une surveillance qu'il n'a pas le droit d'exercer sur les lignes d'intérêt local ». La gestion de cette ligne appartient à partir de mars 1879 à la Compagnie de l'Est. La double voie est mise en service le 5 novembre 1885.

Voilà l'origine de l'axe ferré Nord-Sud qui passe par Sézanne. Sézanne va profiter, dans un second temps, de l'existence de la ligne parisienne desservant Mulhouse. De cette ligne, un embranchement joint Coulommiers (1873), qu'on étend jusqu'à La Ferté-Gaucher, autre pôle industriel aux confins de notre région (1881). La voie de La Ferté-Gaucher à Sézanne est ouverte en novembre 1885, en même temps que celle entre Fère-Champenoise et Vitry-le-François. De la sorte, l'axe Est-Ouest, menant à la capitale, complète avantageusement l'axe perpendiculaire de 1872. Désormais, en 1893, sur la plus rapide desserte des quatre trains de Sézanne à Paris, il en coûte 3 heures 50 de temps de trajet pour descendre en gare de l'Est. C'est surtout, on s'en doute, la direction du Sud qui sera utilisée pendant la première guerre mondiale. (doc.3)

Le personnel militaire du génie assure le service des chemins de fer dans la zone des armées. Dans la zone de l'intérieur la gestion reste aux employés techniques habituels. Cependant, compte tenu de la nature spécifique du transport

sur la période, c'est le 4^e bureau du ministère de la guerre qui en chapeaute l'organisation globale. Il lui revient la tâche complexe de déterminer les rôles de chacune des gares (ravitaillement, infirmeries, répartition), de fixer les horaires des trains, d'harmoniser les divers réseaux d'exploitation de sorte à faciliter le transfert des convois de l'un à l'autre. À cet effet le 4^e bureau désigne toute une hiérarchie de commissions, au nombre de quatre. Au sommet, la « commission de réseau » supervise les lignes principales. La « sous-commission de réseau » veille à l'harmonisation sur l'ensemble des lignes. La « commission régulatrice » coordonne la circulation des convois dans les deux sens, désigne les gares de rassemblement, celles des stations-magasins, celles de halte-repas (sur le trajet Sézanne - gares du Sud sont prévus jusqu'à quatre arrêts afin de s'occuper régulièrement des blessés avant la gare de destination), celles des stations de ravitaillement, celles d'infirmeries... À l'échelon local, la « commission de gare » s'occupe de l'approvisionnement des soldats du front (munitions, armement, alimentation) et de l'évacuation des blessés.



doc.3 *Aspect de la gare de Sézanne, juste avant la guerre, CPA.*

La gare de Sézanne, de par sa situation géographique (non loin des combats, et sur les axes mentionnés ci-dessus), de par sa configuration topographique, son emplacement hors la ville avec son espace potentiel avantageux, répond à toutes les exigences d'une station militaire majeure. Elle se conforme à certains impératifs techniques imposés par les considérations suivantes. Un train militaire comprend jusqu'à 50 wagons, sa longueur peut aller jusqu'à 400 mètres et il faut donc bénéficier, pour décharger dans des conditions optimales de rapidité, d'un quai de débarquement de 400 mètres. Un bataillon d'infanterie a besoin de 47 wagons; un escadron de cavalerie de 34 wagons; une batterie de 75 de 47 wagons; une section de munitions (infanterie ou artillerie) de 50 wagons; un corps d'armée, pour sa subsistance journalière de 30 wagons. Les temps d'embarquement sont, pour une troupe d'infanterie d'une heure et demie; pour une troupe de cavalerie d'une heure et demie à deux heures; d'une troupe d'artillerie de deux heures à deux heures et demie. Les services de l'intendance (vivres) demandent trois heures à trois heures et demie d'occupation d'une voie de garage pour accomplir leurs manœuvres. Afin de valider les aménagements à la gare, un test grandeur nature est réalisé dans la première semaine de janvier 1914, par lequel 12000 permissionnaires transitent par Sézanne, venant de Paris, à destination de l'Est.

II. LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET HOSPITALIERS SÉZANNAIS: UN BREF APERÇU

On ne parlera pas plus amplement ici de l'hôpital civil, transformé également à cause des événements en hôpital militaire... car tel était sa mission. On ne fera quasiment que mentionner (puisqu'on y reviendra en détail plus loin) le collège, réquisitionné très tôt. Seulement on dira que les préparatifs de sa mise à disposition à des fins militaro-hospitalières étaient jalonnés de longue date par Émile Amet (aux multiples engagements industriels, municipaux, associatifs, littéraires, et notamment confessionnels et politiques) et ses amis. On ajoutera quelques mots à propos des autres écoles de Sézanne, en particulier de Saint-Augustin. On verra que le quartier de cavalerie, par un hasard inversé, deviendra pour un temps le havre des soldats ennemis. On trouvera hors Sézanne, mais à proximité, d'étranges endroits de soins (et d'ensevelissements qui vont avec). Faute de place, malgré tout, on élèvera aussi des abris de fortune. Parallèlement, inévitablement, par les exigences de la nouvelle configuration militaire, des aménagements notables seront apportés à la structure, tant de l'hôpital-hospice que de l'hôpital-collège.

1. Des lieux de soins, à Sézanne et alentour

L'hôpital-hospice

On ne sera pas étonné d'apprendre qu'il y avait, précocement, un secteur de l'hôpital réservé à l'entretien des soldats, du seul fait de l'existence dans la ville d'une garnison de militaires. (doc.4)



doc.4 Une partie de l'hôpital communal, avec en arrière plan l'église Saint-Denis. L'autre clocher est celui de la chapelle de l'hôpital. CPA. On remarquera la mention manuscrite d'un soldat qui séjournait à l'hôpital « Saint-Augustin »; celui-ci n'ayant rien à voir avec l'hôpital-hospice, mais n'existaient que des cartes postales de cet hôpital pour représenter (même infidèlement) le lieu où demeurerait provisoirement ce soldat...

Le 1^{er} juillet 1913, le village de Bethon est le cadre d'un accident d'avion dans lequel on déplore un tué et un blessé (CS, 19130702, 19130704 et 19130707). Les aviateurs sont rapatriés à Sézanne, à l'hôpital militaire. C'est la seule mention dans l'immédiat avant-guerre, dans la presse, d'un hôpital militaire à Sézanne.

Il faut dire que les garnisons disposent de leurs propres services de santé, et qu'exceptionnellement, pour des cas extrêmes, les militaires sont transportés à l'hôpital-hospice.

Cependant on fait référence aux salles militaires à l'occasion du décès de l'infirmier qui y était attaché, à l'âge de 33 ans (CS, 18880124). Puisqu'il est dit qu'il exerçait là depuis 12 ans, cela recule à 1876 la date d'installation d'un service militaire, soit à l'époque du casernement du 2^e Hussards.

La période de l'avant-guerre (qui correspond à celle de notre

présente recherche), comme la précédente (veuve Brune maréchal de France, 1829; veuve Brulley, 1833; Choiselat, 1848; Mellon Jolly, 1876; Levailant, 1876; Empereur, 1877; veuve Bouvier née Sassot, 1880; Ferrageau de Saint-Amand, 1887; Sassot née Devertu, 1888; Naret, 1888; Patenôtre-Sassot, 1893; Theuveny née Verlet, 1894, etc., voir Simon Makolondra, De l'Empire à la seconde guerre mondiale, Les Récollets de Sézanne des moines au patrimoine, revue numéro 6 Du Pays Sézannais, publication du CÉPS, mars 2005, pages 117 à 119), comme la suivante, ne cesse d'être faste sur le plan des legs et dons divers des habitants au profit de l'hôpital-hospice de la ville. Dans les années 1900 on notera ceux de la veuve Naret née Chenuat en avril 1899 concernant sa propriété de la ferme des Rousselots à Bouchy-le-Repos (CS, 18990408). Son exécuteur testamentaire est le docteur Hugé pour cette affaire. La même bienfaitrice avait par ailleurs souhaité avant sa mort aliéner de ses propriétés des immeubles situés à

Villenauxe (CS, 19001127). Figurent également des dons en nature. Par exemple, le dernier de ceux-ci avant le conflit (mars 1914) provient de M. Laplatte qui offre trois horloges, à distribuer au quartier des femmes, au quartier des hommes et à la salle des militaires.

Ainsi s'équipait l'hôpital-hospice, grâce aux libéralités, répétons-le, des habitants et des notables, pour leur hôpital communal et leurs concitoyens. Cela permettait un certain nombre d'aménagements et de constructions, qu'il aurait été opportun de trouver mentionnés dans l'ouvrage susdit: « Les Récollets de Sézanne, des moines au patrimoine ». Le travail a été mené en partie avec l'excellence et la compétence que l'on connaît de Jean-Pierre Ravaux, pour la période pré-révolutionnaire. (docs. 5, 6 et 7)

On retiendra seulement à titre d'illustration certaines améliorations plus que symboliques toutefois.

Dans l'ordre chronologique, d'abord fin 1888 l'installation



doc.6 Hôpital-hospice. Escalier donnant à l'étage, prenant naissance sous les allées couvertes du cloître, dans son coin Sud-Est. Il est à croire que les pensionnaires ont connu ce lieu tel que nous le voyons à l'image. Rien n'a changé depuis 1914. Il en est de même pour la photo précédente, et la suivante.



doc.7 Hôpital-hospice. Une salle du bas, que nous pensons être la salle à manger d'une partie du personnel, car elle communique à la vaste cuisine par la « carniotte » aménagée comme passe-plat, et que nous voyons ouverte à droite de l'image.



doc.5 Hôpital-hospice. Couloir du premier étage des salles des malades. Les fenêtres reçoivent la lumière du Nord. Nous avons dit autrefois que certaines portaient encore des vitraux sertis au plomb.

projetée d'une salle de bains; celle-ci sera boostée par un don de la part de M. Laplatte en septembre 1889. La salle des pansements sera repavée à neuf en septembre 1894 grâce encore à M. Laplatte; et celle de la cuisine le sera également en septembre de l'année d'après, au moment où le principal du collège, M. Debrée qui a tant fait pour cette vénérable institution, prenait sa retraite. En même temps «renaissait» la grille d'entrée qui en avait bien besoin. La presse mentionne (CS, 18950919) qu'également la salle de bains reçoit alors son pavage, ce qui tendrait à dire que cet équipement n'était pas encore opérationnel(?) sept années après la décision de sa construction, car un pavage au point est un élément essentiel d'une salle de bains, en dehors duquel elle ne saurait fonctionner. Puis à la faveur d'un tournant dans la vision sociétale d'un hôpital (rétribution du service; et non plus exclusivement secours gratuit), la majorité cléricale du conseil d'administration décide de construire un pavillon destiné à recevoir des pensionnaires payants, alimentant par suite la bourse de la congrégation, puisque seraient appelées à y exercer, les Filles de Saint-Vincent-de-Paul. Une aide non négligeable provient de Mme Linot-Collot, qui agit à cet effet, en avril 1899 (CS, 18990425). Cette bâtisse était censée se situer au bas de la colline dite du « Calvaire », entre la dernière rangée des arbres et de l'ancienne glacière, et le cours des Auges. La famille Linot récidive dans le soutien à ce projet, qui est en construction en cette date du 10 juin 1900. Un mois plus tard, on discute encore de son bien-fondé et Émile Amet, du clan réactionnaire et catholique s'oppose vertement à Léon Jolly lors

du conseil municipal du 10 juillet 1900. Enfin, en mai 1901 l'architecte dresse le procès-verbal d'achèvement des travaux, pour ce « pavillon absolument isolé des autres bâtiments, et placé au milieu du jardin ». Émile Amet poursuivait néanmoins son harcèlement contre la municipalité Jolly et avait appelé les sézannais à s'opposer à son rival pour les futures élections (CS, 19050511 et 19050518). Du fait de son décès au 28 mai, Rose-Augustine Gastebois, la mère du dessinateur et lithographe Émile-Louis Gastebois n'a pu être transférée dans les nouveaux locaux... encore cela eut-il eu peu de chance de se faire compte tenu de ses revenus modestes, elle qui avait atteint les 76 ans.

En mars 1902, l'administration lève une adjudication pour l'érection d'un hangar. On venait d'investir lourdement, comme il vient d'être dit, et la nouvelle dépense n'était pas mince. En réalité, les travaux revêtaient un caractère d'urgence du fait de la destruction totale par incendie d'un hangar, propriété récente de l'hôpital, situé à l'intersection des routes de Fère-Champenoise et de la rue Moyenne. Le terrain appartenait aussi à l'hôpital. L'abri protégeait du fourrage et 25 à 30000 briques et tuiles rangées là par la tuilerie voisine. On était éloigné du site hospitalier.

Mais en 1904 on envisageait sérieusement d'étendre ce site même. Et à cet effet, le 25 février, la commission administrative autorise la signature de l'acte d'achat de la propriété Faverolle, voisine du corps bâti de l'ancien monastère des Récollets.

Nous n'avons rien dit de la chapelle, en état permanent de rénovation. Agressée toujours par les menaces du temps. Mais aussi par les attaques plus virulentes des

éléments. Comme ce fut le cas le 23 mai 1914, par la foudre, qui avait aussi entamé d'autres monuments dans la région (église de Broyes, etc.).

L'hôpital-collège (doc.8)

Ce n'est qu'en septembre 1898, à la rentrée, que les élèves du collège bénéficient d'une infirmerie digne de ce nom au sein de l'établissement.

Jusque là il vivait paisiblement de sa seule fonction d'éducation qu'il remplissait à merveille, captant une clientèle de jeunes élites dans un large rayon géographique autour de Sézanne.



doc.8 Hôpital-collège.
Entrée de l'établissement
par la rue du collège,
face au Champ-Benoist.

Il est devenu, comme la banderole l'indique, un « hôpital auxiliaire du territoire », nous verrons de quelles façons en lisant les lignes qui suivent.

On reconnaît, se distinguant de ses collègues, l'infirmière-major, arborant ostentatoirement la croix rouge sur son bras gauche, lequel ne semble se déployer que pour en servir de meilleur support.

Fonds Paillard-Lbeureux.

Jusqu'à ce qu'il devienne objet de convoitise de la part de milieux militaristes et revanchards du clan réactionnaire Amet. Car il était un beau bâtiment, immense, quasi neuf, prêt à l'emploi pour les menées au centre desquelles Amet et ses complices avaient l'intention de l'enchaîner.

Ce qui fut fait assez tôt. En raison en partie du contexte international présenté par Jean Maclin en début de cet ouvrage; en partie aussi de l'ambiance générale optimiste en guerre (voir l'article de Jean-Pierre Beal); en partie encore des conditions mises en place concrètement pour que le conflit éclate: embrigadement de la jeunesse, formation d'associations patriotiques bellicistes, constitution de groupes armés, de clubs de tir; militarisation de la société, des citoyens et du territoire.

Nous recommandons aux lecteurs de se reporter à une autre étude (à paraître) concernant la maturation interne (française et particulièrement sézannaise) de l'acheminement à la guerre par les milieux réactionnaires et catholiques dont les Amet, Patoux, comte du Fou, Le Dieu-de-Ville étaient localement les plus excités.

Reportons nous donc tout de suite à l'année 1913.

Alors Émile Amet réitère son rêve d'annexer le collège à d'éventuels projets de guerre.

Pour ce faire, lui et ses amis se drapent d'une association susceptible de répandre leurs idées: la « Croix-Rouge ». Et ainsi ils engagent en janvier 1913 la formation d'une section sézannaise. Son comité se compose comme suit: président d'honneur M. Laplatte; président actif Émile Amet; vice-présidents MM. Le Dieu-de-Ville et Lebar maire; secrétaire M. de Saint-Amand; trésorier M. Alfred Patoux; conseillers MM. Grangé

et Morin adjoint au maire, M. le comte du Fou et M. Renaudin archiprêtre; présidentes Mmes Rousseau et Dieudonné; secrétaire Mme Gerardin; trésorière Mme Heuzé; conseillères Mmes Delmas, Labarre, Mathieu, Morin et Mlle Moniot. La section revendique le souhait mainte fois exprimé par Émile Amet dans le *Courrier de Sézanne* (dont Patoux est le directeur-gérant), à savoir: « l'organisation d'un hôpital pouvant recevoir 20 lits » (CS, 19130127). Un appel est lancé aux contributeurs « d'offrandes, de prêts de lits de fer garnis de leurs sommiers, matelas, draps et couvertures [...], de travaux de confection de linge et d'objets de pansements [...]; de brancardiers (hommes de bonne volonté qui ne sont plus soumis au recrutement militaire) en vue d'organiser une équipe... ». Remarquons que nous sommes ici à 18 mois du commencement de la guerre; ce qui en dit assez sur les capacités de voyance du sieur Amet, ou sur la ferme volonté d'allumer le conflit dans le milieu très autorisé et très influent dans lequel il gravite, avec ses coéquipiers.

Un premier bilan de l'appel du 27 janvier 1913 est établi rapidement, un peu plus d'un mois après. Début mars, Émile Amet se félicite de la réception de 1700 francs, en même temps qu'il annonce que l'ouvrage a commencé de distribuer du travail au profit de l'« œuvre », et que des cours de médecine et d'hygiène débiteront le 11 mars. Entre temps, le Comité sézannais de la Croix-Rouge s'est aggloméré (le 22 février) à la « Société française de secours aux blessés militaires » et s'est affilié au Conseil central de la Croix-Rouge. Il aura les cantons du Sud-Ouest marnais pour rayon d'action, sauf Montmort.

Si la guerre 1914 n'était pas déclarée en 1913 il ne faut pas oublier que la France était pourtant partie prenante dans des opérations militaires dans le monde. Pour des causes qui occasionnaient des pertes en vies humaines, et qu'Émile Amet et consort légitimaient à travers des commémorations. Ainsi en cette fin d'année 1913, le 12 décembre, Amet, Laplatte, Mme la comtesse du Fou (de la Croix-Rouge)... s'associent au « Souvenir Français », aux « Médaillés militaires »... pour un requiem à la mémoire des marins et soldats morts dans l'année.

Solennellement, le 17 janvier 1914 les présidents de la Croix-Rouge de Sézanne, Émile Amet et la comtesse du Fou déclarent qu'« aujourd'hui le matériel est prêt pour l'installation éventuelle, dans les bâtiments du collège, d'un hôpital de 20 lits » (CS, 19140119). Et par décision ministérielle du 13 mars, « l'hôpital auxiliaire du territoire à installer éventuellement à Sézanne dans les locaux du collège a été reconnu et classé en 1^{re} série, sous le numéro 22. Cet hôpital qui comprend 20 lits devra être prêt à fonctionner le cinquième jour de la mobilisation » (CS, 19140320). On remarquera l'analogie des termes entre ces deux décisions, celle du ministère au 13 mars 1914 et celle d'Amet au 17 janvier 1914. Par ailleurs on nomme le docteur Faurichon médecin en chef, Adrien Fortin (directeur de l'usine d'optique) responsable administratif et Henri Ganter comptable. On apprendra plus tard que Berthe Paillard sera désignée infirmière-major à cet hôpital-collège, de famille très proche de celle des Ganter.

(docs. 9, 10, 11 et 12)

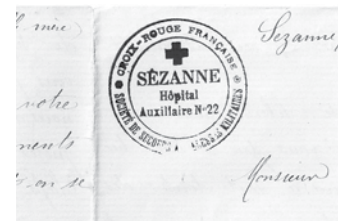


doc.10 Hôpital-collège. La bien reconnaissable cour du collège. Sur le perron vaquent les infirmières pour la distribution des repas qu'elles portent dans les salles des pensionnaires. Fonds Paillard-Lheureux.



doc.11 Hôpital-collège. Une salle des pensionnaires. La grande allée offre un espace suffisant à l'installation de tables de jeux, et de travail pour les infirmières. On aura noté les quatre baies, hautes, mais dont les bases se situent au-delà du niveau des yeux d'un collégien assis. Il ne fallait pas que l'extérieur le perturbe dans sa concentration. Aujourd'hui les pédagogues privilégient l'option tout à fait contraire et d'immenses baies vitrées font le tour des salles de classe de la cité scolaire; de même que ces fenêtres de notre ancien collège (aujourd'hui médiathèque) partent quasiment du sol, par le rehaussement des planchers. Fonds Paillard-Lheureux.

Un peu avant la mi-août, le général Prot franchissait les portes du collège. Franchet d'Esperey, quant à lui passe à Sézanne en septembre 1914. Ce jour, au cœur de la ville, place de la République, il tombe en présence de 150 prisonniers allemands conduits là pour se désaltérer à l'eau de la fontaine. (doc.13)



doc.12 Hôpital-collège. Tampon de l'établissement, dont les indications concentrent à elles seules ce qui vient d'être dit, aboutissement des efforts d'Émile Amet. Fonds Paillard-Lheureux.



Ce grand chef militaire n'est pas un inconnu à Sézanne.

doc.13 Le général Franchet d'Esperey, cinq mois après son passage à Sézanne. (CS, 19150329)



doc.9 Hôpital-collège. Vue d'ensemble de toutes les catégories de personnels nécessaires pour la bonne marche de l'hôpital: cadres administratifs, médecins, infirmières, chirurgiens, femmes de salle, cuisinières, lingères, balayeurs, militaires... et patients. Fonds Devertu.

Un sort identique pour Saint-Augustin et les autres écoles

Saint-Augustin, école catholique, coulait également avant la guerre des jours studieux. Comme pour toutes les autres écoles les remises des prix revêtaient un caractère festif en même temps que grave, et s'imposaient comme des actes majeurs dans la vie de ces institutions. L'une des dernières, celle de 1911 ne dérogeait pas à ces observations, ainsi que le fait remarquer, le 31 juillet 1911, le *Courier de Sézanne*. L'année scolaire était semée de fêtes religieuses; on se

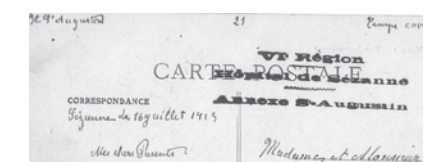
reportera là encore aux indications servies par le même journal (CS, 19111124) pour connaître les réjouissances offertes par le « Patronage des jeunes filles de Saint-Augustin ».

Cela n'allait pas durer.

En 1914 l'école Saint-Augustin est aussi transformée en hôpital. (doc.14)

C'est ce qui ressort de l'avis donné le 6 janvier 1915 (CS, 19150106) par le commandant de la place de Sézanne, décrétant qu'à partir du mercredi 6 janvier, « les visites aux militaires en traitement dans les

salles de l'hôpital mixte [hôpital-hospice] et de l'école Saint-Augustin ne seront autorisées qu'entre 12 et 16 heures ». Cependant, est-il ajouté, le médecin-chef pourra exceptionnellement délivrer des autorisations de visiter les malades à d'autres heures, pour des raisons pressantes.



doc.14 Hôpital annexe Saint-Augustin. Tampon de l'établissement. CPA.

Ce changement était déjà effectif aux premiers instants de la guerre puisqu'on loue le dévouement des soignants et volontaires de cet endroit dès la mi-septembre 1914 (CS 19140916).

Les autres écoles participaient pareillement aux fonctions sanitaires : c'était là qu'on s'activait auprès des tirailleurs.

On disposait aussi de la maison Legendre (Roger Boyer, Sézanne, page 54).

Un quartier de cavalerie nouvelle version

Les blessés allemands quant à eux étaient relégués au quartier de cavalerie, plus précisément au manège, construit depuis peu. Ils ne devaient demeurer à Sézanne que provisoirement, attendant leur transport vers le Sud de la France. Entre temps ils aidaient à la récupération de leurs morts et à diverses autres occupations dictées par les autorités militaires locales. Ces captifs vivaient quasiment de façon autarcique, disposant de leurs propres infirmiers (une douzaine), prêtres et religieuses, tous et toutes allemands. Parmi eux se distinguaient quelques officiers « hautains [...] ». Au contact de ceux-ci, ceux-là oublièrent qu'ils étaient prisonniers des Français » (CS, 19140916). (doc.15)



doc.15 Le quartier de cavalerie de Sézanne, quasiment en face de la gare. Vue CPA, d'arrière.

Des écarts de Sézanne réquisitionnés

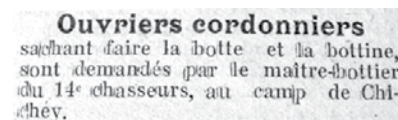
Bien que les indices soient minces, il y a fort à croire qu'un hôpital ait fonctionné au terrain d'aviation, près du hangar construit entre Sézanne et Chichey, terroir de cette dernière commune. On retrouve encore sur la pente versant sur le ruisseau des Auges, des ossements que remontent les outils agricoles. Il y avait là notamment un lieu d'ensevelissements. Ce que l'on peut observer à l'examen de la CPA suivante (doc.16), qui montre des croix de sépultures, probablement en foule, jusqu'au bord de la route car nous voyons très distinctement la haie d'arbres qui borde la ruisseau des Auges, en arrière plan du cliché. En fin 1920, les sépultures existent encore, qui recèlent plusieurs centaines de corps, car lors du sermon solennel rendu aux défunts le 2 novembre 1920, l'archiprêtre de Sézanne Louis Marmottin, après la bénédiction au cimetière de la ville, transporte le cortège au cimetière de Chichey où, affirme-t-il « reposent quelques centaines de soldats » (Sézanne-Echo, 1^{er} décembre 1920, page 1). (doc.16)



doc.18 Le château de Sans-Souci, sur les hauteurs de Montembrie, au Nord de Sézanne. CPA sur laquelle a été frappé le tampon de cette « ambulance de corps ». Collection Daneck Mirbelle.



doc.16 Le « cimetière » du « terrain d'atterrissage », commune de Chichey. CPA.



doc.17 Le camp de Chichey. CS du 18 août 1919.

Ce que les habitants du lieu savent encore moins aujourd'hui, c'est qu'il y avait un camp de militaires à Chichey. À ce sujet il est utile de considérer le document 17, indiquant que le 14^e Chasseurs était composé de plusieurs corps d'artisanat, dont certains étaient déficitaires en 1919, dans des métiers indispensables, tel que celui du cuir (CS, 19190818). (doc.17)

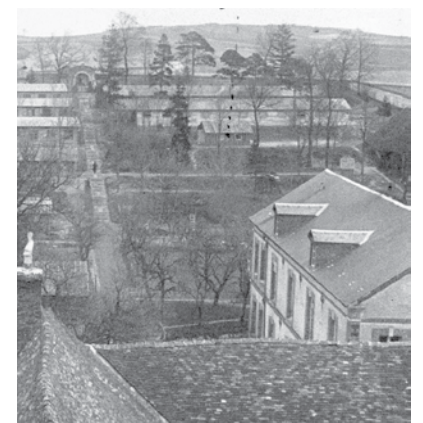
Par contre il est certain que le château de Sans-Souci a servi d'hôpital. Roger Boyer d'ailleurs mentionne son existence en tant que tel (Roger Boyer, Sézanne, page 54); cet auteur précise qu'il était affecté spécialement pour les Français. (doc.18)

2. Autres abris de campement et baraquements, hôpitaux de fortune...

Bien que réquisitionnés à des fins hospitalières, les abris énoncés plus haut, s'avéraient encore insuffisants pour traiter l'afflux de soldats qui arrivaient du front. Mais pas seulement issus des combats proprement dits car il fallait ajouter à ce nombre les « pertes » des troupes en marche ou en station que le commandement d'état-major estimait à 3%. Au feu, peut-on apprendre « on peut prévoir jusqu'à 50% de pertes pour une petite fraction (une compagnie ou un bataillon); à 20% pour une grosse unité (une division); à 15% pour un corps d'armée ». Aussi certains lieux de la ville étaient envahis de baraquements faits de tôles, de planches et de toiles. On en rencontrait un grand nombre, sur les terrasses des jardins de l'hôpital (voir Les Récollets de Sézanne des moines au patrimoine, revue Du Pays Sézannais, numéro 6, mars 2005, publication du CEPS, pages 120 et 121), selon une carte postale agrémentée d'un commentaire très explicatif sur l'organisation de ces bâtiments provisoires et leurs destinations. Le médecin (probablement, puisqu'il signale l'emplacement de « sa voiture » à plusieurs reprises) dessine la configuration de ce micro système de chirurgie, comprenant une pharmacie, une radio, une salle d'opérations (dans trois bâtisses séparées). (docs. 19, 20 et 21)

Ces efforts intenses produisaient cependant des résultats inférieurs aux espérances. La mortalité restait forte. Les menuisiers apportaient quantité de cercueils qu'ils entreposaient debout, alignés contre le mur du jardinier, à l'en-

doc.19 (ci-contre)
Vue à vol d'oiseau des baraquements installés au cours de la première guerre mondiale, sur les terrasses de la colline, dans le domaine de l'hôpital-hospice. Verticalement à gauche se voit l'allée de marches qui conduit au « Calvaire », délimitant de part et d'autre deux espaces de baraquements. Horizontalement, en haut, le mur clôt à l'Est les propriétés de l'hôpital. CPA (extrait).



doc.20 Même site, à gauche de l'allée qui dessert les baraquements. Fonds Devertu.



doc.21 Lieu de restauration des militaires. Fonds Devertu.

trée de l'hôpital. On avait besoin de construire des baraquements supplémentaires. Ce qui tardait à Sézanne ; mais dans d'autres secteurs également car le service du génie était débordé. Justin Godart exige pourtant que des baraquements supplémentaires soient mis en chantier et soient... tout simplement acheminés : « J'ai l'honneur d'appeler toute votre attention sur la situation qui est faite au service de santé aux armées par le retard considérable apporté à l'envoi des baraquements destinés à la construction des hôpitaux complémentaires et des autres formations du front. Les baraquements dont il s'agit sont construits par le service du génie pour le compte du service de santé : le génie me signale tous les dix jours le nombre des baraquements terminés et disponibles et le général commandant en chef donne aussitôt des instructions pour que ces baraquements soient immédiatement dirigés sur les destinations diverses fixées par lui. Il y a le plus haut et le plus puissant intérêt à ce que les baraquements parviennent aussitôt aux armées, car celles-ci en ont le plus urgent besoin pour compléter les hôpitaux en construction qui, de toute nécessité, doivent être terminés pour faire face à toute éventualité. Or chaque état décadaire fourni par le génie révèle d'une part, que la plus grande partie des baraquements disponible n'est pas expédiée et reste sur les chantiers des constructeurs, d'autre part, que la production, au lieu de s'intensifier, ne cesse de diminuer. En ce qui concerne l'expédition des baraques terminées sur les armées, la situation décadaire du 10 mars signale que 183 baraquements étaient alors terminés et n'étaient pas encore expédiés. Or 183 baraquements représentent une hospi-

talisation de plus de 7000 blessés. Il y a là une nécessité inéluctable dont l'importance ne saurait vous échapper puisqu'il s'agit de constituer très rapidement pour nos blessés, les moyens d'hospitalisation et de récupération qui leur sont dus » (Archives du musée du SSA, carton 3103, lettre n° 6093 4/7 du 17 mars 1917, signée Justin Godart, à Monsieur le sous-secrétaire d'État du service des transports). La place manquait cruellement à Sézanne, car la ville gardait un rôle essentiel sur le plan militaire. Elle était « centre d'hôpitaux, ville d'étape pour les troupes, siège de divers état-majors, centre de nouvelles unités (artillerie lourde), etc. » (Roger Boyer, Sézanne, 55). À eux seuls en effet, les militaires ajoutaient 2000 âmes à la population de Sézanne à la mi 1915 (CS, 19150716), un chiffre énorme.



doc.22 Le soldat Henri Dommange, de Sézanne, en 1914.
Collection privée.

III. À SÉZANNE, UN PERSONNEL MULTIPLE, MILITAIRE ET CIVIL, DE MÉTIER ET VOLONTAIRE

Confrontée à la concentration de ces divers services, la ville était engorgée, aussi par les personnels de toute nature qu'ils employaient. En ce qui concerne la population hospitalière, selon des sources narratives bien informées (CS 19140916), peu enclines à faire du sensationnel « 7000 blessés furent recueillis et embarqués, pendant les jours qui suivirent la bataille de la Marne »... un chiffre qui se trouve bien en retrait de celui de 12000 (ce dernier d'autant plus fantaisiste qu'il s'agit là de lits, considérés comme permanents). Autant dire malgré tout l'urgence d'un effectif soignant approprié, donc considérable. Parmi ces équipes on comptait naturellement le personnel de l'hôpital civil, celui apporté par les services de l'armée, celui constitué des civils volontaires revendiquant quelques compétences sanitaires, celui affecté aux prisonniers (groupe allemand d'un vingtain de personnes), ainsi que des habitants appelés en renfort dans des tâches annexes, à l'exemple des brancardiers. Ceux-ci toutefois étaient recrutés prioritairement dans les compagnies militaires. Les musiciens entre autres garnissaient ces postes, ainsi que les recrues de la Croix-Rouge. De même que des mobilisés retenus pour leurs états physiques. Par exemple, le soldat Henri Dommange, de Sézanne, en raison de sa corpulence, a été déclaré inapte au front, mais engagé comme ambulancier, et a poursuivi comme infirmier à l'hôpital. (doc.22)

L'appel au recrutement qu'avait initié Émile Amet en janvier 1913 est renouvelé par voie de presse en début février. Sa requête visait à pourvoir le futur hôpital-collège, car ces postes étaient essentiels. Il y avait un personnel spécifique pour ces tâches de ramassage des blessés et des morts, secondés par les habitants. Chaque ambulance de corps d'armée avait sa propre équipe. Un Simony, de la région de Sézanne en faisait partie. Marcel Paillard, fils de l'infirmière-major, s'engage comme tel en 1914, avant d'opter pour une voie religieuse. (doc.23)

De nombreux sézannais ont été employés ailleurs comme brancardiers ou ambulanciers. Citons Lucien Collin au G.B.D. 152 à partir d'avril 1915, qui s'est « distingué à Verdun, puis dans la Somme, et notamment dans la marche en avant de la division en août, septembre et octobre 1918, accomplissant son service dans des conditions parfois très périlleuses ». Également Léon Noyau au 332^e d'Infanterie, ayant dans l'attaque du 8 au 10 août 1918 « accompagné les vagues d'assaut avec intrépidité ». Aussi Lucien Eberhart à l'hôpital 7, S.P.. De même Jean Berthiot promis à la direction de l'usine d'optique, tué le 30 août 1918, ayant été un temps (à cause d'une blessure consécutive à un accident de cheval) affecté aux ambulances du front comme brancardier. Sans oublier l'abbé Poinart caporal au 54^e R.I. qui momentanément, le 11 septembre 1918, tous les brancardiers étant occupés « est allé spontanément rechercher, avec les infirmiers, un blessé grave, dans une zone violemment bombardée ». C'est sans doute à la suite de cette sortie qu'il fut passablement intoxiqué par les gaz et soigné

ensuite à l'hôpital de Berck. Les noms des membres de ce service ne sont pas facilement répertoriables.

Il en est de même pour les petites mains des jeunes filles volontaires de plus de 18 ans qui accomplissaient les menus travaux nécessaires et allégeaient les charges des spécialistes. Élodie Simart est de celles-ci. Embauchée comme fille de cuisine en 1856 à l'hôpital, elle doit d'être connue à la durée du temps de travail dans cet établissement, et à la médaille qui lui a été décernée en mai 1898 pour 42 ans déjà passés au service de l'hôpital (CS, 18980505). Et elle s'y maintiendra jusqu'à la guerre. En prévision d'une fin proche, elle offre son pécule à l'hospice, à charge pour ses agents d'entretenir sa sépulture.

Au basculement vers le XX^e siècle une grande émotion a agité les esprits car il était question de la transmission des affaires d'éducation et de santé publique dans les domaines de compétence du peuple. Cela avait été le cas sous la



doc.23 Marcel Paillard, brancardier en 1914.
Fonds Paillard-Lheureux.

Révolution, mais sitôt le coup d'État de Napoléon I^{er}, les religieux avaient repris la main. Au cours du XIX^e siècle, les idées républicaines gagnaient du terrain et allaient obtenir en partie leurs concrétisations à travers la loi de 1905 sur la séparation de l'État et des cultes. Les congrégations se sentaient menacées dans leurs monopoles. Elles tenaient les écoles et les hôpitaux, et les autres prérogatives régaliennes abandonnées par les gouvernements successifs. Leurs arguments se résumaient officiellement au problème financier, montrant aux contribuables l'élévation des coûts de soins ; et accessoirement portaient l'insulte aux infirmières du peuple salariées, comme ultime recours contre la laïcisation. Ces grossiers points de vues paraissaient évidemment dans le Courrier de Sézanne, organe éditorial de l'équipe Amet : « L'expérience a montré que les Sœurs ne peuvent être remplacées. On n'a pas terminé, après 20 ans, la laïcisation, parce que les infirmières laïques demeurent chaque jour plus rares, parce qu'elles deviennent chaque jour plus coûteuses, parce que leur dévouement reste toujours exceptionnel, comme celui des Sœurs est professionnel. Les Augustines, fondées au VII^e siècle, avaient douze cents ans de services quand elles furent expulsées des hôpitaux parisiens, et le jour de leur renvoi, elles ne possédaient pas une demeure où reposer leurs membres. À la Charité, 20 Sœurs coûtaient 4000 francs par an ; 44 infirmières coûtent 66000 francs [...]. La suppression du maigre et l'augmentation du vin à la table des infirmières grèvent le budget de l'assistance de 217 mille francs à chaque exercice. Pour dissimuler ces vérités on a dû réduire la nour-

riture des malades. Chaque lit d'hôpital coûtait jadis 1200 francs par an. Là où les Sœurs sont expulsées, il coûte 2700 francs par an. La journée d'un malade ne dépassait pas 2 francs 50. La moyenne est aujourd'hui de 4 francs 20» (CS, 19011212).

La question impactait Sézanne, avec son hôpital, qui fonctionnait avec Reine Héliot, la Sœur Supérieure, se faisant appeler Sœur Marthe, et ayant sous ses ordres neuf Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Sa remplaçante Mme Ducros, du même ordre, prend ses fonctions en juin 1908 (CS, 19080624). Elle n'était pas seule à organiser et à superviser le travail : une surveillante infirmière participait également : Marie-Hélène Brochot. Il y avait aussi des hommes, en particulier le fils Brouard, hôtelier à la Femme-sans-Tête, qui se titrait en 1901 chef infirmier (CS, 19010119). Il devait être déjà âgé alors, car c'était un ancien soldat.

Du côté des médecins de l'hôpital-hospice, après le docteur Tourlet, et à partir de 1870, c'est le docteur Hugé qui eut en charge, en qualité de médecin titulaire, l'examen des malades. Depuis 1889 il était suppléé temporairement par un adjoint, le docteur Patenostre. Dans sa cession de décembre 1900, la nouvelle commission administrative de l'hôpital confie le service médical au docteur Patenostre et nomme le docteur Foucart médecin-adjoint. Le changement n'était pas une surprise. En octobre 1900 (CS, 19001101) le docteur Hugé avait signalé à l'administration de l'hôpital sa volonté de mettre un terme à ses fonctions à compter du 31 décembre.

Le docteur Faurichon est bien implanté à Sézanne dès le début des années 1900. Ses activités l'amènent à travailler de concert avec les équipes hospitalières, tant civiles que militaires, qu'avec des personnels soignants du « quartier de Montmirail ». À preuve cette coopération entre le sus-nommé et le médecin militaire, au cours d'un accident à l'usine de produits réfractaires le 4 septembre 1911. Un ouvrier s'était fait prendre la main dans un engrenage (CS, 19110906).

À l'hôpital-collège, la mise en place d'une équipe soignante se fait assez rapidement. La première des exigences auxquelles est confronté Émile Amet est de trouver des femmes capables de remplir avec compétence les fonctions d'infirmières. Il convient donc préalablement de les former. C'est pourquoi il commence par faire donner des cours de médecine et d'hygiène, ainsi qu'on l'a vu plus haut, dès le 11 mars 1913. Un hôpital ne serait rien sans des infirmières qualifiées. À cet effet une série de conférences donne les rudiments du métier à une vingtaine de postulantes. Au cours de la dernière de celles-ci, qui se déroule le 26 juillet 1913 (CS, 19130728), Mme Leuillieux remercie les intervenants. Quatre mois exactement après la préparation théorique viennent les examens, au bout desquels Émile Amet, en tant que président de la « Société française de secours aux blessés militaires » décerne le « certificat d'aptitude » à quinze infirmières nouvelles. Cela se passait en tout début décembre 1913 (CS, 19131203). (doc.24)

Nous avons les noms de celles qui ont été admises à Sézanne, début décembre 1913 : Marguerite

Deschamps-Cotté, Élisabeth le Dieu-de-Ville, Marie-Thérèse le Dieu-de-Ville, Henriette Dieudonné, Léonie Diot-Simon, Adèle Dorient-Benoist, Henriette du Fou, Renée Gerardin-Houdry, Juliette Jompierre, Léontine Labarre, Marguerite Lebar, Marthe Legendre, Eugénie Leuillieux-Charpentier, Simone Rousseau. Épouses et filles des membres du comité de la Croix-Rouge sont casées (liste à comparer avec sa composition en janvier 1913, voir plus haut). (doc.25)

L'équipe va se modifier au cours du temps. Aux personnes précédemment nommées, nous ajouterons entre autres : Antoinette Ganter et Blanche Lheureux. (docs. 26 et 27)

Et d'autres, plus connues à l'époque sous des noms familiers. Bernard Ganter, en donne sa propre liste : « Mlle Blanche, Mme Gerardin, Mlle Gergette, Mlle Devertu, Mlles Élisabeth et Marie-Thérèse le Dieu-de-Ville, Nenette Leuillieux, Mme Henriette Liard et Mme Josserand, Mlle Simone, Mlle Mag et Mlle Lili, dame Dieudonné et Mme Rousseau, Mme Dorient ». Ce soldat du 106^e Chasseur, originaire de Sézanne, d'une famille établie, écrit à Berthe Paillard, sa « chère cousine », à laquelle il prédit une prochaine communauté de vie professionnelle, lui qui se présente comme « votre futur infirmier ». Ce sera bien difficile pour lui, au moins dans un avenir proche, car l'un de ses bras est atteint, ce qui lui fait avouer et regretter que ces futures collègues, il « ne va bientôt les aider que d'un seul bras ». Selon un courrier au 21 août 1915, parti de l'hôpital de Gérardmer (source : Fonds Paillard-Lheureux).



doc.24 8 juillet 1910, à Châlons-sur-Marne. Examen de la Croix-Rouge pour les postulantes infirmières. Berthe Paillard est à l'extrême droite. Fonds Paillard-Lheureux.



doc.25 Henriette Dieudonné (en haut de la photo), infirmière à l'hôpital-collège. Fonds Paillard-Lheureux.



doc.26 Antoinette Ganter, infirmière à l'hôpital-collège. Fonds Paillard-Lheureux.



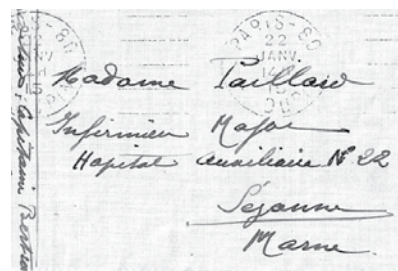
doc.27 Blanche Lheureux (à droite, aux côtés de Berthe Paillard), infirmière à l'hôpital-collège. Fonds Paillard-Lheureux.

C'est Berthe Paillard, plusieurs fois citée déjà, à personnalité assumée, qui tient la main de l'équipe d'infirmières. Elle vient d'une vieille famille locale, originaire de Linthelles et disposant d'une fortune conséquente, y compris des immeubles à Sézanne. Le 6 novembre 1912, Mme Paillard-Lheureux met en location la maison sise 143 rue Notre-Dame, à usage de commerce avec atelier, remise et diverses dépendances. Le 6 juin 1913, la même propose des prés à Sézanne lieux-dits « Vondowa » et « Poncelot » et à Chichey lieu-dit « Les Fosses-Noyeuses ». Eugène Lheureux fait bâtir un corps de ferme à Péas dans les années 1870, qui passera par succession à la branche Jompierre-Lheureux, industriels du bois à Sézanne. Et le 23 août 1914 s'éteint Sophie Lheureux âgée de 102 ans (obsèques à Linthelles), grand-mère paternelle de Berthe Paillard. Théodosie Lheureux, veuve Jompierre, décède le 10 août 1919 à l'âge de 80 ans (docs. 28 et 29)

La vie, la famille, les engagements de Berthe Paillard font l'objet d'un dossier important composé par elle-même avec des photographies personnelles, également prises sur son lieu de travail; des correspondances avec ses anciens blessés (lettres, poèmes, dessins, chansons) et avec quelques membres de sa famille; de ses diplômes et décorations. Nous avons puisé dans ces ressources pour renseigner et illustrer le présent ouvrage. Le dossier détenu par Mme Valade a été remis à M. Domenichini qui a eu l'extrême obligeance de le confier à la mairie de Sézanne, pour figurer de façon insigne dans les objets servant aux différentes actions pour les commémorations de 1914. Ce dossier a été laissé provi-

soirement à notre attention. Que ces personnes, Mme Valade, M. Domenichini, les responsables de la Ville de Sézanne, soient remerciées de leurs précieuses coopérations. Il en est de même du Fonds Devertu, versé à la ville par les Sœurs Aviat, auxquelles les remerciements ci-dessus évoqués s'adressent autant.

Le dossier Paillard-Lheureux est introduit judicieusement par une présentation de la praticienne qui est au cœur du dispositif de santé à l'hôpital-collège, à savoir : Berthe



doc.28 Berthe Paillard, infirmière-major à l'hôpital-collège de Sézanne. Adresse d'enveloppe sur un courrier à elle destiné par le lieutenant Jean Bernard, ancien soigné de Sézanne. Fonds Paillard-Lheureux.



doc.29 L'infirmière-major Berthe Paillard au chevet d'un blessé. Fonds Paillard-Lheureux.

Paillard, infirmière-major. Nous y empruntons les renseignements suivants. Berthe Lheureux est née à Linthelles, comme nous l'avons laissé entendre, le 5 janvier 1871. La Croix-Rouge lui confère le diplôme de dame-infirmière le 8 juillet 1910; et le 28 juillet 1913 celui de dame-infirmière surveillante. C'est le 2 août 1914 qu'elle entre au service de l'hôpital-collège, jusqu'au 12 février 1918. Elle restera infirmière par la suite. Et décède en maison de retraite à Paris le 2 août 1922. (doc.30)

Des Sézannais ont servi comme infirmiers en d'autres endroits qu'en la cité de leur naissance. Nous avons déjà rencontré Lucien Collin, noté comme brancardier en 1915. On le dit appartenir à la 22^e section d'infirmiers G.B.D. en novembre 1918. De même Jean Berthiot affecté aux hôpitaux d'abord comme infirmier puis aux ambulances du front sitôt son accident de cheval. Il en est ainsi de Marcel Bourgeois à la 6^e section, hôpital complémentaire d'Arcis-sur-Aube (novembre 1918), de Paul Dutel au H.A.A.30 (idem), de Henri Ferrari à l'hôpital temporaire 15 de Poitiers (idem), etc.

Nous ne saurions établir la liste des soldats blessés qui sont passés par les hôpitaux de Sézanne au grand dam des demandes de recherches qui nous sont adressées. D'ailleurs le secret militaire ne nous le permet pas, et lorsque nous obtenons des indices issus de ces sources il est formellement déconseillé de publier les causes des décès ou les motifs des blessures. Il est heureux que nous conservions des traces écrites par eux-mêmes, des souvenirs des poilus du front. Encore la censure a-t-elle accompli totalement son œuvre. Mais



doc.30 Infirmières et blessés dans la cour du collège. Fonds Paillard-Lheureux.

restent les carnets personnels qui, s'ils étaient utilisés pour écrire l'histoire, la bouleverseraient... en la remettant sur ses pieds. Aussi vous trouverez dans ces pages, encore, ce qu'il faut entendre et lire officiellement.

Parmi ces soldats, il y avait toutes nationalités... c'était vraiment une guerre mondiale. (docs. 31, 32 et 33)

doc.31 (à droite) Remerciements aux infirmières sézannaises de la part d'un ancien pensionnaire de l'hôpital. Fonds Paillard-Lheureux.



doc.32 Soldats d'Afrique du Nord accompagnés de leurs infirmières. Fonds Devertu.



doc.33 Deux soldats russes, ayant été soignés à Sézanne. Collection Daneck Mirbelle.

MARS

28. MARDI. S. Gontran.

G. Malade très faible. Visite du Dr a. gh.
auscultation très longue: silence ~~de~~ mauvais
augure. faites une inj. caféine, une seule
en q. q. minutes le malade change, ne parle
plus. ne bouge pas. respire faiblement.
On met à part. l'Alb. arrive donne une
dernière absolition. M^{lle} Gouffier Rousseau, du Ton
Paillard sont au chevet et priant. ses yeux de
lit Née est resté et prie à genoux aussi. Les
yeux du mourant ne quittent pas l'Alb., ont
l'air de suivre chacun de ses mouvements.
l'Alb. lui donne la croix de la bonne mort à
baiser plusieurs fois. M^{lle} Paillard lui pose
sur les lèvres une image de Notre-Dame de Lourdes
de la petite sacre Qui de l'enfant Jésus avec reliques.
Puis à cette portales fait disant: embrassez mon
petit pour votre maman, pour votre papa, pour
votre frère Honoré, pour vos autres frères. M^{lle} Paillard
embrasse à son tour le petit mourant, pour sa
maman, pour son papa. Bientôt il s'est éteint sans
mouvement, sans agité à 10^h.
Dernière toilette faite par les 4 infirmières présentes.
on y va doucement ^{en silence} on fait minutieusement, on
le sent beau. Il semble que c'est un membre
de la famille. un fils ou un frère. Les camarades
dévoués: Née et ^{offrent leurs services.}
un chapellet et mis dans le mausolée du petit qui
semble prié. à 10^h 1/4 on le descend dans la salle
des morts toute transformée en chapelle avec Christ
drapeaux blancs fleurs et lumière etc.

Ces infirmières, encore si jeunes et si fragiles ne se doutaient pas de la tâche pénible qui les attendait. Les chairs déchirées, les douleurs infernales, les organes détruits, les amputations des corps... les deuils des mères et des épouses... leurs propres souffrances de femmes. (doc. 34)

Le soulagement pouvait-il rompre un moment une vie d'infirmière de guerre? Elle le trouvait dans le regard du blessé, traité comme fils et frère; dans tous ces courriers reçus à Sézanne, témoignant de la gratitude des anciens soignés, de leur amitié, de leur affection, de leur amour. (docs. 35 et 36)

Adieu des blessés aux infirmières de la Croix-Rouge
lors de l'évacuation de l'hôpital le 2 Sept. 1914.

Mesdames, Mesdemoiselles.

Au nom de mes camarades ici présents je tiens
à vous exprimer mes sentiments de profonde grati-
tude pour les bons soins dont nous avons été l'objet.

Il y a huit jours, nous étions pour vous des
français, il est vrai, mais des inconnus. Le lende-
main de notre arrivée nous avons senti que vous
remplaciez nos mères et nos sœurs et déjà nous
vous aimions comme telles. Depuis nous vous
êtes données sans compter ne ménageant ni vos
jours, ni vos nuits, allant au devant de nos
moindres caprices. C'est pourquoi nous nous
royez pleins de vous quitter aujourd'hui.

Cher, Mesdames et Mesdemoiselles que
la séparation que nous n'avons pas eu
si proche nous est bien cruelle. Mais au
moins nous emporterons dans nos cœurs un
souvenir qui, vous le croyez bien, restera
impérissable.

Encore une fois du plus profond du cœur.
Adieu.

Un ex-blessé.

doc. 35 Remerciements des blessés lors de l'évacuation de
l'hôpital au 2 septembre 1914. Fonds Paillard-Lheureux.

doc. 34 (page de gauche)

L'accompagnement à la mort. Fonds Paillard-Lheureux.

Traditions médicales et chirurgicales sézanaises

par René GUYOT

La ville de Sézanne a compté un grand nombre de médecins dès le moyen âge. À l'époque ils se disaient «chirurgiens du Roi», car la fonction avait ses règles et sa déontologie héritées des temps les plus anciens, d'où provient le fameux serment d'Hippocrate dont se prévalent ceux d'aujourd'hui. Les gestes et les outils leur permettaient d'exercer d'autres métiers parallèlement, comme celui de barbier. Certains ajoutaient à leur art la connaissance des plantes et devenaient ainsi

apothicaires, d'autant plus facilement qu'on recherchait leurs potions. Bien sûr il y eut des charlatans. C'est pour cette corporation qu'est principalement employée cette dénomination, et le sourire ne peut que nous venir en pensant au «Médecin malgré lui» et au «Malade imaginaire» de Molière, pièces bouffonnes qui remontent quand même au XVII^e siècle. Il y en avait de vrais, ceux moqués par Molière, car ils étaient officiels et protégés en Cour. Les autres étaient poursuivis par les prévôts, et certains faisaient l'objet de procès en sorcellerie. Ceux-là étaient des guérisseurs, appelés par les manants. Mais ils ne bénéficiaient pas du «label». Plus tard ce type de guérisseurs a été confronté à ce qu'on nous convie à appeler l'exercice illégal de la médecine. C'est de ce genre de procès des temps neufs dont ont été frappés précocement, dès le XVIII^e siècle, les guérisseurs dans les campagnes et dans les bouges citadins. À l'image de l'abbé Coyon desservant Igny-le-Jard, traduit en correctionnelle en septembre 1895; et plus tard, de Gaëtan Voillereau curé de Vert-la-Gravelle (voir J. Lesage-Haudry,

L'abbé Voillereau une figure emblématique du début du XX^e siècle, Du Pays Sézannais numéro 12, octobre 2011, pages 8 à 11), inquiet pour avoir en catimini, privilégié les remèdes païens aux prières.

Nous ne ferons pas l'histoire de la médecine à Sézanne et nous nous en tiendrons à la période de la première guerre mondiale comme résurgence naturelle d'une tradition sanitaire locale fortement avérée, en particulier sur le dernier quart du XIX^e siècle.

La présente synthèse s'attardera à la présentation des médecins, chirurgiens et divers, à Sézanne, sur la période sus-désignée (nous parlerons chronologiquement des docteurs Tourlet, Vérette, Hugé, Mathieu, Foucard, Faurichon, Pichancourt... ainsi que d'autres ayant laissé moins de trace). Ensuite nous évoquerons les présences médicales dans les villages alentour, puis les médecins natifs ayant porté la gloire sézannaise jusqu'à la capitale et au-delà des frontières. Nous n'oublierons pas les jeunes déjà célèbres dans le cours de leurs formations. Enfin, successivement, nous ajouterons à ces communautés de praticiens celles des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes.

LES MÉDECINS ET CHIRURGIENS À SÉZANNE JUSQU'À L'ENTRÉE EN GUERRE (doc.1)

Le docteur Tourlet.

Il débute sa carrière à Pleurs, en 1836 et se fixe à Sézanne en 1839. C'est au 44 de la rue de Paris qu'il exerçait, là où fut procédée la vente de son immeuble début août 1877. Il était décédé un peu auparavant, en juillet de la même année. En définitive c'est par une vente

par licitation que sa maison fut détachée de sa succession, la veille de Noël. Ses propriétés se composaient entre autre, d'un jardin et d'une petite maison, ruelle Borgniet, que les enfants décidèrent de louer en décembre 1882. Louis-Albert Tourlet-Voisembert continuait cependant la postérité (naissance d'une fille Louise-Marguerite-Félicie le 27 novembre 1877) mais dans une autre profession, celle de marchand de nouveautés, à Sézanne. Son fils Félix, quant à lui, marcha dans les pas paternels, docteur en médecine, officier de l'instruction publique à Paris, où il décède à l'âge de 50 ans, en mai 1914.

Le docteur Vérette.

On commence à entendre parler de Marcel-Omer Vérette lorsqu'il prend la succession du docteur Adnot en novembre 1875. Tout juste avant son mariage dont la publication des bans peut se lire en janvier de l'année suivante. Il épouse Élise-Berthe Grognot, mineure, dont la jeunesse favorisera grandement les ardeurs du médecin. Sa femme donnera naissance rapidement, le 8 novembre 1876 à Jeanne-Henriette. Puis en fin février 1878 à Marguerite-Berthe-Adèle, décédée 6 semaines après, le 3 avril. Puis à Jeanne-Louise-Marguerite. Puis à Françoise-Renée le 27 novembre 1880, qui décédera au bout de 9 mois.

La famille Vérette s'est beaucoup déplacée dans Sézanne. En 1876 elle habite au 3 rue de la Juiverie, en location; en communauté de résidence avec celle du vicomte de Liscoet et du notaire Laplatte. Par suite de la mise en vente de cette maison par Henri Theuveny propriétaire au château de Désiré, elle se réfugie rue Cour-Bichot. C'est là que la bonne de 15 ans échappe à une mort par le feu dans

des circonstances décrites dans CS 18780928. Après la rue Cour-Bichot elle restera, à partir du 1^{er} novembre 1880, rue de l'Ancien Hôpital, siège autrefois de la Pension Huet. Avant de partir dans le Doubs.

Marcel-Omer Vérette a été élève des hôpitaux de Paris. La «Revue médicale» de 1876 a publié à ce sujet un article fouillé que l'objet du présent travail nous contraint à seulement mentionner. Nous y aurions vérifié les compétences et les mérites précoces du docteur Vérette. Compétences et mérites récompensés en juin 1895, en particulier pour sa clinique gratuite des maladies des enfants, un établissement qu'il avait créé à Besançon en 1885.

Le docteur Hugé.

En avril 1878 la maison du docteur Aimable Hugé échappe de justesse à un accident qui aurait pu lui occasionner de gros dommages (CS, 18780406). Une voiture à cheval de la Maison Gobillard chargé d'un lourd approvisionnement métallique (rails) enfonce une propriété voisine, sur la portion de voie menant du Champ-Benoist à la rue de Paris. L'année suivante, le 16 mai, la famille s'accroît d'une petite Jeanne-Angèle. Le docteur est encore jeune et a épousé une fille Pimpernet d'une ancienne famille sézannaise. Il l'est moins en 1894, et entre temps son parcours professionnel et personnel s'est déroulé très paisiblement. Jusqu'à ce que le réactionnaire H. Patoux fasse sortir Aimable Hugé le bien surnommé, de l'anonymat à travers un article qui va faire polémique: «Le Vieux Docteur» publié le 7 juin de cette année (CS, 18940607; voir aussi la réponse d'Hugé, CS, 18940609). Nous voyons encore le docteur Hugé en avril 1899



doc.1 Seringue métallique à doseur à vis,
corps en verre protégé par une carlingue ajourée.

remplir la fonction d'exécuteur testamentaire des dernières volontés de la veuve Naret. Avant de tirer sa révérence comme soignant à l'hospice, en novembre 1900. En octobre 1911, on procède à la vente de son mobilier, comprenant des meubles anciens, à son domicile, au 1 mail du Mont-Blanc.

Le docteur Foucart.

L'installation de Georges Foucart à Sézanne intervient en septembre 1893. C'est un ancien du collège qui a obtenu brillamment son diplôme de médecin. Il pose provisoirement son cabinet deux mois plus tard au 3 de la rue Moyenne, avant de le transporter place de la Liberté en l'ancienne demeure du dentiste Dubois (voir plus loin), au tout début d'octobre 1894. En juin 1896 on le choisit comme membre du jury dans l'affaire Bergères en vue de l'expropriation en faveur du quartier de cavalerie (en même temps que Jules Chauffier fabricant de porcelaine à Esternay, Louis-Ernest Cohan propriétaire à Péas, Jules-Ernest Lhermé marchand de bestiaux à Sézanne, Louis-Georges Remy notaire en cette ville, etc.). Ses qualités étaient donc reconnues. Elles vont être encore couronnées supérieurement par deux distinctions décernées par l'Académie de médecine en décembre 1896. À savoir premièrement une médaille de bronze pour un « travail sur l'hygiène de l'enfance » et secondement une médaille d'argent pour le « service de la vaccine ». On dira plus loin

que le docteur Mathieu prendra la suite du docteur Foucart en octobre 1902.

Le docteur Mathieu. (doc.2)

Les Mathieu sont agriculteurs à Broussy-le-Petit. C'est une grande fierté pour eux de voir leur enfant, en juillet 1902, soutenir avec succès sa thèse de médecine. Le 2 octobre suivant, cet ancien externe des hôpitaux de Paris, ex-interne des Asiles de la Seine s'installe à Sézanne en remplacement du docteur Foucart.

Il n'a pas abandonné ses relations parisiennes, car c'est une habitante de la capitale, Élisabeth-Marie-Louise Alquier qu'il invite à sézanne comme épouse en septembre 1904. Deux mois plus tard il déménage du 7 de la rue de Broyes (cette maison toujours sa propriété sera mise en location en février 1915), pour le 9 rue de Paris, dans un immeuble contigu aux établissements, à l'époque, de Vauthier-Gatinois. Six ans après il transfère son cabinet en face de l'Hôtel de France, au 14 de la Grande-Rue, aujourd'hui rue Léon Jolly.

On voit Paul-Georges-Albert Mathieu pratiquer divers soins au cours de sa carrière, relatés dans les journaux, en octobre 1907 (CS, 19071004), en novembre 1907 auprès de l'enfant Edgar Zachéyus (CS, 19071104), en décembre 1911 (CS, 19111204), en février 1912 auprès d'Émile Pinard, rue de Traverse, piétiné par une vache (CS, 19120221)... En juillet de 1913 il est nommé médecin de la Compagnie de l'Est, un an tout juste avant le décès de sa mère, la veuve Mathieu-Jarry.

Durant la guerre il passe de médecin-chef d'hôpitaux temporaires à médecin-chef d'ambulances et à chef d'équipe chirurgicale. La Croix de guerre

lui est décernée en 1917, puis il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en janvier 1919 (il avait fait trente mois de front).

Le docteur Faurichon.

Par une annonce parue dans la presse le 28 octobre 1893, le docteur médecin de la Faculté de Paris Georges Faurichon de Mesplier, informe les Sézannais qu'il « prend la succession du docteur Gilbert Lafon ». Il emménage donc aussitôt dans la maison antérieurement Barbaste et Lafon. Comme ses collègues, la première installation ne sera pas définitive. En effet il avise ses patients, le 13 janvier 1898, d'une nouvelle adresse pour son cabinet, à son domicile place du Champ-Benoist, au coin de la rue Saint-Nicolas, dans la maison à l'époque de la veuve Charpentier. Il a été très affecté par la disparition prématurée de sa sœur Jeanne-Marie-Joséphine à l'âge de 21 ans qu'il n'a pu soustraire à l'épidémie d'« influenza ». C'était en mars 1897.

Nul doute que le métier de médecin exigeait des moyens de déplacement en rapport avec le développement de la société. Celui de la fin du XIX^e siècle offrait des voitures mécaniques. Les médecins étaient les premiers à les utiliser. Ils en devenaient rapidement des adeptes et des fans. Le docteur Choquart de Pleurs était de ceux-là (voir Maurice Dervin, Les professions de santé à Pleurs et le docteur Choquart, Du Pays Sézannais numéro 14, revue du Centre d'Étude du Pays Sézannais, juin 2013, pages 36 à 40). De même le docteur Faurichon qui devint délégué du Touring-Club de France à la fin de 1901. Hobby toutefois dangereux, que ne démentira pas l'histoire du docteur Faurichon, dans laquelle il ne

faudra pas oublier de mentionner l'épisode de l'explosion de sa voiture (CS, 19130303) en mars 1913.

Le docteur Pichancourt.

Le docteur Marcel Pichancourt n'aura guère le loisir d'exercer son métier en paix pendant longtemps. Car le conflit va éclater quelques mois seulement après son installation. Il avait élu profession au 27 de la rue Montebello.

Son comportement auprès des soldats lui vaut une première citation en 1915, puis une autre en 1916. Une troisième, en février 1919, alors qu'il est affecté depuis 1917 à un groupe toujours en ligne, précise qu'il « s'est acquitté de ses délicates fonctions avec un entrain remarquable et un dévouement inlassable, quelques soient les conditions du moment. S'est particulièrement signalé en août 1917, alors que le groupe se portait en avant dans des conditions difficiles ».

Les autres médecins de Sézanne, et à Sézanne.

Nous ne développerons pas de notice spécifique pour les autres médecins. Nous ne ferons que mentionner leur existence et à la rigueur accompagner leurs noms de quelques informations rapides. Car en général, ces médecins fonctionnent sur le début de la période, ce qui implique leurs cessations prochaines d'activité.

C'est le cas de François-Augustin-Émile Choiselat décédé le 7 avril 1879 à l'âge de 76 ans, habitant Grande-Rue (rue Léon Jolly actuellement), encore F.Choiselat était-il déjà considéré comme un « ancien médecin ».

Le docteur Auguste-René-Frédéric Patenostre est docteur en médecine. Sa jeune épouse Maria-

Adèle appartient à la célèbre famille Sassot. Elle met au monde le 20 septembre 1884 l'enfant Henri-Gustave-Arsène. Naissance également de Renée-Marguerite-Jeanne le 13 février 1893. Auguste Patenostre habitait (encore en 1903) au 41 de la Grande-Rue.

Il y avait également, en 1886, place Froissard, un médecin du nom de Barbaste. Nous avons trop peu d'éléments à son sujet.

Nous avons eu connaissance du docteur Lafon, auquel a succédé le docteur Faurichon en 1893. Nous ne reviendrons pas sur cet événement.

S'agissant des médecins de l'hospice ou des médecins militaires, on se reportera à l'article précédent et aux articles de François Gaspar dans ce présent numéro. Nous relèverons seulement en plus ici les noms de Pierre Callot médecin aide-major au 3^e R.I. 2^e bataillon et Pierre Charlot médecin auxiliaire au 164^e R.I. 2^e bataillon, tous deux nommés en novembre 1918.

Le docteur Hervé sera hautement sollicité par notre souvenir lors de l'exposition de matériel ancien d'hôpital (reconstitution d'une salle des malades au rez-de-parvis de la médiathèque) organisée par Philippe Bellanger, à partir du 12 septembre 2014, à l'occasion des manifestations sézannaises du centenaire.

LES MÉDECINS DANS LES LOCALITÉS VOISINES.

Pareillement nous n'établirons pas de notices pour cette catégorie, cette tâche ne relevant pas de notre objet. Nous laisserons par ailleurs cette recherche fortement lacunaire.

À Allemant, une étude démographique menée pour une conférence donnée le 21 septembre 2012 recense tous les médecins du XIX^e siècle ayant travaillé dans la commune. Guet est médecin lors de l'épidémie de choléra de 1832. En 1836 c'est le chirurgien Émile-François-Auguste Choiselat qui prend le relais. Il termine sa vie à Sézanne où il exercera peu. Le docteur Jamard se fait connaître en 1876 (Allemant cm, 16 décembre 1876) pour une vingtaine d'années, et en 1879 comme médecin inspecteur pour la protection des enfants du premier âge (CS, 18790809). Suivi du docteur Fauchaux tenant de 1890 à 1898 et honorant le village d'une érudition remarquable (deux publications) tant dans le domaine de la médecine que dans le domaine de l'histoire ancienne locale. Le docteur Choquart reprend les tournées sur Allemant, mais abandonne dans l'été 1898...

À Anglure : Xavier Vergez, ainsi qu'il apparaît dans le « Recueil des actes administratifs », numéro 894 en 1901. Il y avait eu Foucard en 1879 comme médecin inspecteur.

À Bannes : Remy Collin, en 1901, qui est officier de santé.

À Barbonne : Charles Oudiné, déjà médecin inspecteur pour la protection des enfants du premier âge en 1879 (fonction créée par la loi du 23 décembre 1874), et en 1901, également officier de santé.

À Baye : le docteur Favre se fait connaître en 1879, puis va s'installer à partir de juin 1913 le docteur Palsamidès, de la Faculté de Paris.

À Congy : Cernea Mircea et Henri Gayrard, tous deux connus en 1901.



doc.2 Plaque en marbre noir.
Hospice.

À Esternay: le docteur Carrère (1879) et Maurice Durand et Michel Almed (1901).

À Fère-Champenoise: Les docteurs Jules Masson et Charles Plicot en 1879 (aussi médecins inspecteurs pour l'enfance), auxquels on ajoutera en 1901 Raymond Sauvage.

Au Gault on connaît tous le docteur Aubrion pour ses découvertes archéologiques. Ce pourquoi il obtient une médaille en avril 1877. Il y avait aussi le docteur Davesne qui avait exercé là. Et son fils, le docteur Henri-Louis-Albert Davesne était médecin attaché à la célèbre bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris. Il est reçu officier d'Académie en janvier 1912. En 1901 on notera Gabriel Souleme.

À Marcilly-sur-Seine: les docteurs Gros et Villiers-Harluison en 1879, et on note la présence, en juillet 1914 du docteur Lugnier (CS, 19140710).

À Montmirail: Edgar Grosjean et Palle sont en plus médecins inspecteurs pour l'enfance en 1879; vingt ans après on ne rencontre plus que le premier, confraternellement accompagné en 1901 de Charle Hugonnet et Adhémar Beckerich.

À Montmort, il y a le docteur Samuel Mondlic en 1901, puis la venue imminente, en juin 1913 du docteur Erza.

À Orbais-l'Abbaye, le docteur Jules Demange en 1901.

À Pleurs le docteur Choquart dont il a été question plus haut.

LES MÉDECINS D'ORIGINE SÉZANNAISE, AYANT SERVI AILLEURS

Le docteur Huguier. (doc.3)

Lorsqu'on visite les rues de Sézanne on ne peut manquer de rencontrer un monument du à sa générosité, à savoir, la halle. Il s'agit en réalité d'une nouvelle halle, remplaçant la précédente, vétuste, faite de piliers en bois, comme on en conserve avec bonheur dans des localités au charme patrimonial avéré (Congy, Condé-en-Brie par exemple). La nouvelle construction ne manque pas de cachet. Elle est du style

Baltar, semblable à de nombreuses autres (Sens, Dijon par exemple) édifiées à la fin du XIX^e siècle. Celle de Sézanne est inaugurée le 17 décembre 1892, après qu'il soit décidé, en février 1890 que la place du Marché-du-Jeudi, ou place de la Halle, soit baptisée «place du docteur Huguier». Sur le sujet, voir Marianne Barcelo, La halle de Sézanne, Du Pays Sézannais numéro 4, revue du Centre d'Étude du Pays Sézannais, décembre 2002, pages 55 à 57 et René Guyot et alii, Granges et marchés en France du XII^e à nos jours, Édition du Linteau (à paraître).



doc.5 Le docteur Huguier.

Cependant son legs n'était pas destiné à financer la halle. En effet on avait en projet du temps de la jeunesse d'Huguier de faire communiquer les deux places commerçantes de Sézanne: la place du Grand-Marché et la place de la Halle. C'est en ayant ce projet à l'esprit que le donateur imagina une aide, en contre partie de laquelle on donnerait son nom à la rue de jonction, selon sa volonté ainsi formulée: «Je lègue à la ville de Sézanne que j'ai tant aimée, à la condition pour la municipalité de faire établir une rue portant mon nom qui prenne sur la place du Grand-Marché à la maison Callot et aboutisse à la place de la Halle...». C'était en fait un deuxième legs, à remplir après le décès de sa veuve Thérèse-Adélaïde Marée survenu en novembre 1889. Nous reviendrons sur le premier legs plus loin. S'il est fait référence à la demeure Callot, c'est que c'était là la maison de sa naissance, en 1804. Depuis elle avait été acquise de son vivant par Callot qui exerçait le métier de marchand de fer, 16 place de l'Église. (doc.4)

Par un revirement des priorités, c'est la halle qui est retenue dans le choix des investisseurs, au détriment de la rue jointive prévue au départ.

Le premier legs intervenait directement au moment de sa mort, en 1873, et consistait en sa bibliothèque médicale. Il ne sera pas parlé de cette dernière dans l'article qui suit mais Agnès Guesnon qui en est l'auteur nous offrira dans la revue prochaine Du Pays Sézannais numéro 18 une vue éclairée de cette partie de la bibliothèque constituée après le milieu du XIX^e siècle. Auparavant Agnès Guesnon aura proposé une exposition à la médiathèque de quelques livres de médecine et de chirurgie à la disposition des praticiens sézannais à l'aube de la guerre (exposition réalisée dans le cadre des manifestations pour le centenaire de la guerre, visible à partir du 12 septembre 2014).

En outre, la mort de la veuve Huguier en 1889 fait passer encore à la ville les décorations, médailles et ouvrages de prix obtenus aux divers concours par l'éminent docteur.

Natif de Sézanne donc, Charles-Pierre Huguier fréquente le collège. Il s'engage dans des études supérieures de médecine pour détenir avant 1833 une chaire à la Faculté de Paris. Muni du doctorat, on le nomme en 1837 chirurgien au bureau central des hôpitaux de Paris et il devient membre de l'Académie de médecine. Ses spécialités sont diverses, dans toutes lesquelles il excelle cependant. Nous indiquerons qu'il laissera son empreinte dans les recherches sur les affections génito-urinaires, oto-rhino-laryngologiques et dans les domaines anatomiques pour lesquels les livres conservés à Sézanne qui s'y rapportent, contiennent de nombreuses illustrations.

L'hospice est dépositaire d'une «caisse d'instruments de chirurgie» donnée par lui. Il serait intéressant que l'hôpital, qui a succédé à l'hospice, puisse remettre au patrimoine sézannais, ces pièces (et bien d'autres) laissées à la postérité tant par les sommités telles que Huguier que par les simples concitoyens reconnaissants admis là en gîte. Les lectures,



doc.4 La famille Callot, qui avait commencé dans le fer, a poursuivi dans le vin d'Afrique du Nord, après avoir investi là-bas, comme il se voit sur cette annonce. CS, 30 janvier 1890.

les témoignages et des photographies assurent que l'hôpital est un grand musée de l'histoire de Sézanne. Un recensement des libéralités anciennes et la mise hors de portée des pilliers de l'héritage collectif local est à entreprendre d'urgence en ce lieu... et pister ce qui a pu en être extrait.

Le docteur Henriet.

Henri Henriet, natif de Sézanne est chirurgien des hôpitaux de Paris en 1882 (CS, 18820713).

Le docteur Naret.

Médecin à Paris, né à Sézanne, fils des époux Naret et Jolly. Fort probablement lié à la souche Naret qui a donné la branche des Naret-Chenuat, très estimée à Sézanne. Madame Naret-Jolly est née à Baye, sœur de François-Nicolas Jolly industriel à Reims, qui se retire célibataire auprès de la famille de sa sœur. C'est à l'hospice qu'il terminera sa vie le 16 décembre 1887 à l'âge de 77 ans. Peu d'indications à propos du médecin; la recherche reste à faire.

Le docteur Vauthier.

Le docteur Vauthier meurt à Troyes à la fin de 1889. Il compte 40 ans d'exercice dont 30 comme médecin des hôpitaux. Il fut fait chevalier de la L.H. Il était uni à la famille Vassé de Sézanne.

Le docteur Napias. (doc.5)

Le docteur Henri Napias est mort bien avant la guerre, en 1901, en son appartement de la place de l'Hôtel-de-Ville à Paris, à l'âge de 59 ans. Il était né à Sézanne le 7 mai 1842 dans l'immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville, appréhendé ensuite comme presbytère. Son père originaire de Saint-Just était notaire à Sézanne et la famille a quitté la région vers 1845 ou 1846. À la suite des événements de

1848 pour lesquels il manifestait de la sympathie, Napias (père) fut obligé de se démettre de sa charge et vécut tant bien que mal d'affaires financières. Jusqu'à ce que sous la Commune il devienne maire d'un des arrondissements de Paris. Il fit partie de la répression sanglante, fusillé sous les yeux d'une de ses enfants. Sur le monument aux morts de 1870, le commandant Bertrand, à la tête du comité pour l'érection de ce monument, en 1904, présente une liste des morts à y faire graver dans laquelle figure « G. Napias » (CS, 19040528).

Son fils Henri, le docteur, aurait occupé des fonctions administratives, parmi lesquelles celle d'inspecteur du travail des enfants. Il a écrit quelques livres sur le sujet, dont on peut prendre connaissance de la liste sur le site de la BnF.

Il était le petit-fils de Madame Piquet-Aviat qui habita Arcis-sur-Aube et qu'étant étudiant le jeune Henri se plaisait à visiter. Ces Aviat, de la patrie de Danton, sont de la famille de la canonisée sézannaise Léonie Aviat.



doc.5 Le docteur Napias.

Les frères Clerget.

En novembre 1904 René Clerget, fils de M. Clerget-Rapp, ancien négociant de la rue Notre-Dame est désigné, comme résultat de ses qualités, pour assurer le service pharmaceutique de l'École Polytechnique de Paris. Plus tard, en 1912 on le voit pharmacien à Sermaize-les-Bains.

La même année son frère Henri, docteur en médecine à Dormans prend pour épouse Clotilde Picart, de Laviéville.

Une autre partie de la fratrie continua le commerce paternel.

Le docteur Verrier.

S'il fallait citer un pseudo-concitoyen sézannais de 1907 comme bienfaiteur de l'humanité, nous devrions penser en premier lieu à Henri Verrier. H. Verrier était beau-père d'Ernest Theuveny négociant à Sézanne. Cependant, ainsi que suggéré, c'est à des localités voisines, plutôt, d'honorer son souvenir. En l'occurrence Voulton, dont il est originaire, fils du maréchal-ferrant, et Provins où il demeura. Car c'est là qu'il exerça le métier de vétérinaire, après des études au collège de Provins et à l'École d'Alfort; et devint chef du service des épizooties de Seine et Marne. Et « à l'époque où Pasteur fit dans ce département ses premières expériences concernant la vaccination des moutons, Henri Verrier fut appelé à mettre la sienne personnelle au service du savant et durant toute cette période, si intéressante pour l'histoire de l'art vétérinaire, devint dans une certaine mesure son collaborateur » (CS, 19070612). H. Verrier meurt au début de juin 1907.

Le docteur Theuveny.

Le docteur Theuveny est le fils de Henri Theuveny, ancien proprié-

taire de la Maison de nouveautés, reprise au début des années 1900 par Touzon, successeur de Mattret. Ce commerce réputé avait pour enseigne « À la Ville de Sézanne » et donnait pour partie dans la rue de la Halle et pour autre sur la place du Marché-du-Jeudi (Halle). Le docteur L. Theuveny pratiquait la spécialité de médecin accoucheur, au 2 square La Bruyère à Paris. Jusqu'à ce qu'il réussisse un concours, en octobre 1907, lui assurant la qualité de chef de clinique à l'hôpital Beaujon.

De nombreux cas nous permettent d'observer une certaine loi d'hérédité professionnelle. Dans ce chapitre nous ajouterons à cette tendance les noms de Patenostre fils et de Tourlet fils. Ce dernier, Félix Tourlet, docteur en médecine à Paris, officier de l'instruction publique, y décède à l'âge de 50 ans, à la fin du mois de mai 1914.

LES ÉTUDIANTS SÉZANNAIS, SUR LA PÉRIODE, DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Nous commencerons par citer Georges-Alexandre Nidart pour deux raisons. La première relève de la contrainte chronologique. L'autre a trait à cette circonstance particulièrement douloureuse qui l'enlève à sa mère, receveuse des Postes à Sézanne, déjà veuve. Le jeune Nidart, 24 ans, étudiant en médecine, décède à Alger le 27 mars 1877.

En juin de la même année, la communauté sézannaise (en particulier le village de La Noue) enregistre avec fierté la réussite d'Henri Flaubert à l'examen du nouveau certificat d'études exigé des officiers de santé et des pharmaciens

de 2^e classe... « car aucun des autres candidats de province n'a été admis » (CS, 18870630).

L'année suivante, le jeune A. Maquart du collège de Sézanne obtient le même diplôme qu'Henri Flaubert (CS, 18881101).

Succès également à cet examen pour Ernest Neret de Charleville, collégien à Sézanne, en juin 1890 (CS, 18900628).

Dans le même style de filière, le collège peut s'enorgueillir encore du succès de Raymond Petitpain (fils de l'instituteur de Neuvy) aux examens du certificat d'études secondaires (qui permettent de faire des études de pharmacie), devant la Faculté de Paris. C'était en mars 1900 (CS, 19000322).

L'année précédente, en mars également, Émile Perrot, ancien du collège, natif de Marcilly-sur-Seine, chef des travaux micrographiques à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, soutenait brillamment sa thèse pour le doctorat ès Sciences-Naturelles, en Sorbonne. En 1902 il est nommé professeur de matière médicale à cette prestigieuse école sus-nommée. Son ouvrage intitulé « Poisons de flèches et poisons d'épreuve » publié en 1913 remporte en décembre le « Prix Desportes » à l'Académie de médecine. Recherché pour son savoir, même en dehors de ses thèmes de prédilection, Émile Perrot est abondamment invité à donner des conférences. L'une d'elles regroupe des marnais de Paris (car était constituée la Société Amicale de la Marne, dont il est inutile de s'étendre sur les buts et les membres de l'association), le 18 mars 1914, pour entendre le professeur parler de l'Afrique française tropicale, en sensibilisant les auditeurs sur les ressources de toutes natures que cette région pouvait renfermer.

Émile Perrot, en tant qu'ancien élève du collège, à l'origine de l'Amicale des Anciens Élèves du collège en 1900, a fait l'objet d'un article de Jacqueline Touchais, Émile Perrot ancien élève du collège de Sézanne et fondateur de l'Amicale des Anciens Élèves, Du Pays Sézannais numéro 14, revue du CEPS, juin 2013, pages 69 à 73.

Encore, sur la période, en juillet 1905, peut figurer dans ce chapitre le souvenir de Louis Galant, originaire de Sézanne, aussi ancien du collège, étudiant à l'Université de Lille qui obtient avec mention les diplômes d'études supérieures de Géologie générale et de Zoologie et Anatomie comparée.

LES CHIRURGIENS-DENTISTES SÉZANNAIS (doc.6)

Les chirurgiens-dentistes sont installés de longue date à Sézanne; ils font leurs promotions régulièrement dans les journaux locaux, quelques fois illustrées au moindre goût. Leur cabinet se situe mail des Religieuses. En 1890 c'est A. Dubois qui tient cette clientèle. Il est concurrencé en 1895 par un nouvel arrivant, Remy Judam, qui exerce au 12 rue de l'Ancien Hôpital (en mars 1901 son successeur est Hugo Schweitzer, diplômé de la faculté de médecine de Paris, gardant son cabinet à Paris, 54 rue de Turbigo et n'étant par conséquent visible à Sézanne que les samedis, de 13 heures à 17 heures); en 1896 par Édouard Liskenne, en son bureau au 35 Grande-Rue; en 1903 par F. de Rojas, en son cabinet au 17 rue des Tanneurs (ancienne Maison Ravoisier, près du Théâtre, carrefour des Cordeliers et de la rue de la Cité scolaire).

Nous n'oublierons pas les prétendants à cette profession. S'y présente Camille Frichet, du collège, qui obtient avec succès en juillet 1904 le certificat d'études des chirurgiens-dentistes.

LES SAGES-FEMMES À SÉZANNE

Comme les autres corps de la santé, cette catégorie est une véritable profession libérale, avant qu'elle ne soit absorbée par les services des hôpitaux. Les praticiennes sont en outre pluridisciplinaires, n'effectuant pas seulement les tâches d'accouchement. Mademoiselle Marie-Louise Granry, sage-femme en 1885 prend aussi des pensionnaires à son domicile au 5 de la rue Notre-Dame, et fait la vaccination. On retrouve cette méritante dame pour une heureuse cérémonie, celle de son mariage en février 1890, avec Alphonse Lemaître alors rentier, veuf de Émilie Ferrageau de Saint-Amand. Le

28 novembre 1872, Alphonse Lemaître avait cédé son imprimerie située place du Grand-Marché, sise en l'ancienne Maison de l'Échiquier (présentement Crédit Lyonnais, place de la République). Entre temps, en juillet 1887, s'était installée Madame Trichet, au 5 rue Moyenne.

Puis Mademoiselle Very, en 1891, au 23 rue Notre-Dame.

En 1901 elles sont trois : Mesdames Andouillé, Bernardin et Choignat.

Elles sont relativement nombreuses donc à Sézanne. Les autres bourgs de la région proches sont aussi bien pourvus. En cette même année, Madame Pierre officie à Anglure, Mademoiselle Charlotte Marcoult à Barbonne, Mesdames Mathellier et Pigeollet à Broussy-le-Grand, Denizet à Broyes, la veuve Lelarge à Conflans-sur-Seine, Mesdames Clément à Esternay, Jolain à Faux-Fresnay, Bestautte et Férat à Fère-Champenoise, Decret à Montmirail, Noël à Orbais et Mademoiselle Léonie Guen à Saint-Just.

On le voit, non seulement Sézanne et les alentours étaient suffisamment parés en terme de protection sanitaire, médicale, chirurgicale, et autre ; mais encore leur histoire en la matière donnait toutes les assurances de compétence pour le futur.



Les livres de médecine issus du fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne

par Agnès GUESNON

Enseignante-Documentaliste à l'IUT RCC - Université de Reims - Champagne-Ardenne
Vice-Présidente de l'Association des Bibliothécaires Français groupe Champagne-Ardenne

Le fonds ancien de la récente médiathèque de Sézanne renferme divers ouvrages issus de bibliothèques privées ou d'établissements religieux. Leurs provenances nous sont connues grâce aux notes manuscrites indiquées sur les documents eux-mêmes, grâce aux ex-libris, ou encore grâce aux registres d'inventaire. Les ex-libris sont les plus précis car ils nous indiquent le nom des propriétaires de ces livres, souvent leur fonction et les lieux d'exercice, parfois des dates apportent une précision importante. Présents soit sous forme manuscrite soit sous forme de cachets imprimés, ils nous livrent une partie de l'histoire du document.

À Sézanne, peu de registres d'inventaire nous sont parvenus ; or nous pouvons connaître un certain nombre d'éléments grâce aux notes réalisées au moment de la Révolution Française. En effet durant cette période troublée, chacun sait que les biens de l'Église et de la classe aisée ont été

confisqués ; des inventaires ont alors été dressés afin d'établir des répertoires d'objets, de meubles et d'ouvrages. Les révolutionnaires entendaient ainsi utiliser ce patrimoine pour fournir en livres un vaste réseau de bibliothèques publiques. C'est ainsi qu'à Sézanne, un texte conservé aux Archives Départementales de la Marne (dossier 1L1251) nous apprend que les livres saisis dans le district « sont presque tous des livres dépareillés, endommagés et de mauvaise édition » (Lettre du 18 pluviôse 1^{re} année). Il fallut alors attendre la fin du XIX^e siècle pour que les Sézannais bénéficient de livres provenant pour la plupart de donations de grande famille, constituant ainsi un fonds diversifié et important. C'est en 1880 que fut réellement fondée la bibliothèque municipale de Sézanne.

Aujourd'hui, notre objet d'étude concerne les livres de médecine qui auraient pu être consultés ou utilisés lors de la Première Guerre Mondiale. Rappelons que l'expres-



doc.6 Le chirurgien dentiste Dubois. Sa publicité dans le *Courrier de Sézanne*, au 6 février 1890.

sion « fonds ancien » désigne l'ensemble des livres imprimés depuis le milieu du XV^e siècle jusqu'en 1800, incluant ainsi les incunables (livres imprimés des origines de l'imprimerie à 1500). En 1990 un travail universitaire, à savoir un mémoire de maîtrise a recensé tous les documents composant le fonds ancien de la bibliothèque sézannaise, et c'est donc ce répertoire qui servira de base à la rédaction de cet article. Ainsi, nous savons que seulement trente titres nous sont parvenus; leur histoire et cheminement nous sont plus ou moins connus notamment grâce aux notes manuscrites, cachets, ex-libris ou ex-dono. Cependant rien n'indique leur utilisation ou leur mise à disposition à telle ou telle époque.

Une description systématique permettra un panorama intéressant de ces trente documents et donnera une vision détaillée de chacun des documents.

Tout d'abord citons les « Mémoires pour l'histoire des Sciences & des Beaux-Arts » datant de 1701 à 1705. Cette encyclopédie connue également sous l'appellation « Dictionnaire de Trévoux » est constituée de 23 parties présentées en 9 tomes, de format « in 12 ». Sa reliure est en veau fauve, ornée de fleurons estampés à chaud. Provenant de la bibliothèque des Récollets, les ex-libris apparaissent sur les pages de titres sous la forme « Patrum Recolectorum Conventus Sezaniensis 1706 » (BMSZ X/146). On trouve sous la cote BMSZ X/7, une histoire générale des plantes, datant de 1645 : « Florilegii magni, seu Polyanthae floribus novissimis sparsae... » de Bartholomaeus Amantius portant également l'ex-libris du Couvent des Récollets; son ex-dono manuscrit fait appa-

raître le nom « Joannis Allard 1766 ». Ensuite les « Elémens d'histoire naturelle et de chimie » d'Antoine-François Fourcroy, datant de 1793-an II, se composent de 5 volumes (BMSZ X/185). Notons également la présence du « Mémoire pour servir à l'histoire de l'usage interne du mercure sublimé corrosif » par Achille-Guillaume Le Begue de Presle, auquel « on y a joint un recueil d'observations faites sur l'usage interne de ce remède en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c. » publié à La Haye en 1763 (BMSZ X/191). Seul le tome 1 du « Traité de physique par Jacques Rohault » (BMSZ X/193) datant de 1723 nous est parvenu; son ex-libris « Madame Clavier rue Jean Robert » est manuscrit alors qu'un cachet « Bibliothèque Montmirail » apparaît sur sa page de titre. En outre, la bibliothèque renferme un ouvrage de médecine légale de Paolo Zacchia (BMSZ X/15) datant de 1660 : « Pauli Zacchiae medici romani... quaestiones medico-legales. Opus, jurisperitis apprimè necessarium, medicis perutile caeteris non injuscundum ». L'ex-libris manuscrit indique qu'il appartenait aux Récollets de Sézanne.

Ensuite deux ouvrages apparaissent comme des ouvrages de référence en médecine : tout d'abord les deux tomes du « Cours de matière médicale de M. Cullen, ... traduit de l'anglais. Pour servir d'introduction à ses éléments de médecine pratique, auquel on a ajouté des notes & des observations » rédigé par M. Caultet de Veumorel, édité chez l'auteur et Didot le Jeune en 1787-1788 (BMSZ X/187). Ensuite le « Ritus et insigniora saluberrimi medicorum parisien-sium ordinis decreta » de Jean-Baptiste Doye, publié à Paris chez

Jacob Quillau en 1716 (BMSZ X/156).

Trois titres du même auteur, Lazare Rivière, relèvent de l'histoire et des généralités sur la médecine : « Lazari Riverii... Opera medica universa quibus continentur I : Institutionum medicarum, libri quinque... » (BMSZ X/12) dont l'ex-libris est manuscrit « FF minorum Recolectorum Conventus Sezaniensis 1666 »; « Lazari Riverii... Praxis medica cum theoria... » publié à Lyon en 1663 dont l'ex-libris est manuscrit « De la Bibliothèque des Récollets de Sézanne » (BMSZ X/13) et « Lazari Riverii... Observationum medicarum » publié à Lyon en 1663 (BMSZ X/14).

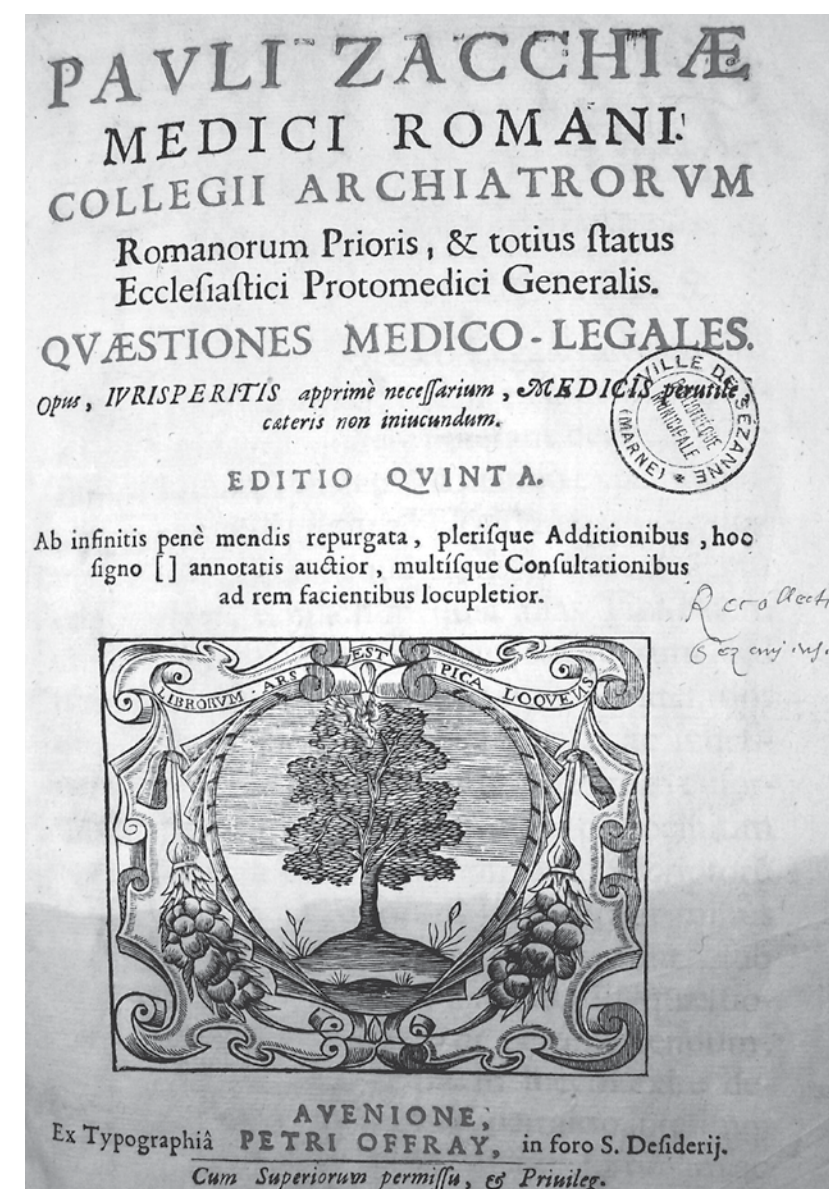
Trois titres se rapportent au domaine de la chirurgie : « Cours de pathologie et de thérapeutique chirurgicales » par Prudent Hevin publié à Paris chez Méquignon l'aîné en 1785, dont seul le tome 2 est inventorié à la bibliothèque de Sézanne (BMSZ X/188); la 7^e édition des « Principes de chirurgie » écrits par Georges de Lafaye et publiés à Paris chez Méquignon l'aîné en 1785; notons que le prix est indiqué « 3 liv. 12 sols », ainsi qu'un « extrait du catalogue des livres de médecine, chirurgie, anatomie, &c. qui se trouvent chez Mequignon l'aîné »; l'ex-libris est un cachet imprimé « À Brest, chez J. D. Egasse » (BMSZ X/198). Enfin la cote BMSZ X/194 correspond aux « Mémoires de l'Académie Royale de chirurgie » dont 5 volumes sur 15 se trouvent sur les rayonnages. Édités par François de La Peyronie, cette série fut publiée chez Didot le jeune de 1774 à 1781.

Quatre volumes se classent sous l'appellation « Polygraphe, œuvre

d'un médecin du XVII^e-XVIII^e siècle »; ce sont tout d'abord les 3 volumes de Daniel Sennert « Danielis Sennerti Vratlaviensis, doctoris et medicinae professoris in academia Wittebergensi : Opera » publiés à Lyon, datant de 1654 à 1656 et appartenant au couvent des Récollets de Sézanne (BMSZ X/23); ensuite citons l'ouvrage de Bartholomaeus Perdulcis « Bartholomaeus Perdulcis doctoris medici parisiensis universa medicina » publié en 1649 à Lyon et relié avec le « De Morbis animi liber » du même auteur et datant également de 1649. Son ex-libris est manuscrit : « Reccolet Sezaniensis » (BMSZ X/52 et 53); enfin les deux tomes de l'ouvrage de Johann Friedrich Cartheuser (BMSZ X/192) « Jo. Frederici Cartheuser medicinae doctoris ejusdemque in regia academ. Viadrina prof. publ. ordinarii fundamenta materiae medicae tam generalis quam specialis, in usum academicum conscripta » publié à Paris chez Guillaume Cavelier Père, en 1752. Cependant la plus grande partie des ouvrages médicaux constituant le fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne traite des maladies vénériennes et scrofuleuses. Le premier des 7 ouvrages évoquant ces thèmes est l'« exposition raisonnée de différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, précédée de l'examen des préservatifs » écrit par le Docteur Jacques de Horne et publié à Paris chez Monory en 1774 (BMSZ X/64). Jacques Daran compose le « Traité complet de la gonorrhée virulente des hommes et des femmes... suivi d'un mémoire sur la construction & les avantages d'un nouvel instrument pour tirer l'urine de la vessie », livre publié à Paris chez Delaguette en 1756 (BMSZ

X/189). Le « Traité des maladies vénériennes » traduit du latin par Jean Astruc correspond à la cote BMSZ X/195. Composé de 4 volumes publiés à Paris chez Guillaume Cavelier en 1754, seuls les tomes 1, 3 et 4 nous sont parvenus; l'ex-libris du volume 3 est manuscrit « Fleuvié Lainé chirurgien des forts de la Hougue en 1753 » alors que l'ex-libris manuscrit du volume 4 indique « Ce livre appartient à porter Deurio...urgence ». Deux autres

livres appartiennent au même domaine : « Traité sur les maladies vénériennes... deux traités : l'un des ecrouelles & de tous les ulcères; l'autre des quintessences, tirées des trois regnes & plusieurs dissertations sur les matières qui composent les remèdes, ... par M. Jourdan de Pellerin, medecin chimiste » publié à Paris chez de Ballard fils en 1749 (BMSZ X/196). Pierre Fabre réalise le « Traité des maladies vénériennes par M. Fabre, maître en chirurgie »



Pauli Zacchiae, Questions médico-légales, XVII^e siècle.
Ancienne bibliothèque des moines récollets.
Bibliothèque municipale de Sézanne.

qui est publié à Paris chez Didot le jeune en 1768; le prix est indiqué « 5 liv. les 2 volumes reliés »; la bibliothèque ne possède actuellement que le tome 1. Son ex-libris est manuscrit « ce livre appartient à Mesnard Du Villard maître chirurgien engoulême » (BMSZ X/197). Citons encore le « Traité des maladies vénériennes par Herman Boerhaave » traduit du latin et publié à Paris en 1753 dont l'ex-libris est manuscrit « Constat B. » (BMSZ X/201) et enfin le livre de Jean-Baptiste-Théodore Baumes intitulé « Traité sur le vice scrophuleux et sur les maladies qui en proviennent; précédé d'une discussion critique de quelques ouvrages qui ont quelque rapport avec ceux de l'auteur » publié à Paris chez Méquignon l'aîné en 1805-an XIII. Un catalogue des livres édités chez le même libraire se trouve à la fin du document (BMSZ X/203).

Deux ouvrages font état de l'étude des fièvres: le « Traité des fièvres de l'isle de St-Domingue, avec un mémoire sur les avantages qu'il y auroit à changer la nourriture des gens de mer » rédigé par Antoine Poissonnier-Desperrières, publié à Paris à l'imprimerie royale en 1780, et le livre de François Doublet intitulé « Nouvelles recherches sur la fièvre puerpérale... publiées par ordre du Roi » à Paris chez Méquignon l'aîné en 1791. Un cachet sur la page de titre indique « se vend à Metz, chez Gros-Claude, libraire et relieur, loue des livres, au bas de la rue des Jardins » (BMSZ X/202).

Enfin quatre ouvrages concernant l'anatomie et le fonctionnement des organes closent cette liste exhaustive. Un traité des viscères « Sarcologie ou Traité des parties molles » de François-Michel Disdier, publié à Paris de 1753 à 1756 est relié avec « Description succincte des vaisseaux, des nerfs et des glandes du corps humain en forme d'extrait, pour servir d'introduction à une connoissance plus étendue de ces mêmes parties » du même auteur et datant de 1756. L'ex-libris manuscrit « J. Verges 1844 » se trouve sur la page de titre du volume 2 intitulé « De la splanchnologie, histoire exacte des viscères », le tome 3 s'intitulant « De langiologie ou description exacte des vaisseaux du corps humain » (BMSZ X/199 et 200). Le tome 1 a été perdu.

Un livre sur les fonctions physiologiques du cœur de Maria Giovanni Lancisi porte la cote BMSZ X/50: « Joannis Mariae Lancisii... de motu cordis et aneurysmatibus opus posthumum in duos libros divisum. » Publié à Rome en 1743, ce document n'apporte pas de renseignement sur sa provenance ou sur son appartenance.

Enfin Jean-Louis Petit écrit le « Traité des maladies des os, dans lequel on a représenté les appareils & les machines qui conviennent à leur guérison ». Ce livre fut publié à Paris chez P.G. Cavelier en 1772 et se présente sous 2 volumes.

Ainsi les trente titres issus du fonds ancien qui constituent le domaine médical de la bibliothèque de Sézanne furent rapidement complétés par des donations que l'on trouve sur les rayonnages de l'actuelle médiathèque. Les Docteurs Huguier, Mathieu et Richon, ayant fait don de leur bibliothèque personnelle, ont permis l'accroissement des ouvrages scientifiques et médicaux. Vraisemblablement ces livres ont été utilisés pendant les conflits puis ont été emportés, perdus ou détériorés mais ils ont servi la Nation et ont peut-être permis de sauver des vies. Les trente ouvrages qui demeurent dans le fonds documentaire sont des trésors pour tous les Sézannais qui s'intéressent à leur Patrimoine.



Les soins aux blessés : le rôle de la Croix Rouge et de l'Aviation à Sézanne avant la Première Guerre Mondiale.

par François GASPARD

Quel drôle de titre ! En effet, il paraît bizarre d'associer ces trois sujets dans un même article. En fait, ce titre correspond à une conférence destinée aux dames de

la Croix Rouge au mois de mai 1914 et intitulée « Avions et dirigeables au secours des blessés militaires et conventions de la Croix de Genève. »



« La Grande Rue » de Sézanne vers 1914.
La pharmacie Gérardin est la seconde maison à droite
avec un personnage en blouse blanche. Collection René Bourgoïn.

Le conférencier, monsieur Raymond Gérardin (1), est pharmacien à Sézanne. Il s'inspire des ouvrages de Julliot (2), « De la propriété du domaine aérien » (1908) et surtout « Aéronefs sanitaires et conventions de la Croix Rouge. » (1914)

Le texte de la conférence de Gérardin ayant disparu, nous ne pourrions pas apprécier « l'élégante façon » avec laquelle il a traité son sujet. Cependant il est possible d'en résumer les axes principaux: comment rechercher les blessés sur le champ de bataille et comment les évacuer le plus rapidement possible, tout en restant

(1) Léon-Raymond Gérardin, pharmacien, né le 28 mars 1876 à Sézanne, fils d'Auguste-Ernest Gérardin, pharmacien à Sézanne et de Berthe-Éloïse Andry. Raymond Gérardin se marie à Provins le 11 février 1907 avec Marie-Renée Houdry, née le 3 février 1882.

(2) Charles-Louis Julliot, docteur en droit, officier d'administration du Service de Santé (Territoriale), membre du Comité directeur du Comité Juridique International de l'Aviation, membre aussi du bureau de la Ligue Nationale Aérienne. Julliot vient régulièrement à Sézanne chez ses grands-parents Gilson (Louis-Désiré Gilson, médecin à Sézanne, a épousé Zénaïde-Nicole Naret en 1851). Julliot a noué des liens avec Gérardin qu'il fait nommer délégué de la Ligue Nationale Aérienne à Sézanne. Julliot est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages concernant le droit et l'armée, notamment « De la propriété du domaine aérien » (1909) et « De l'abus du droit dans ses applications à la locomotion aérienne » (1910). Lors de réunions au ministère de la guerre, Julliot rencontre le lieutenant-colonel Boissonnet, auteur de « Les secours aux blessés » (1912, favorable à la fusion de trois sociétés: Croix Rouge, Femmes de France et Dames françaises). Boissonnet a lui aussi de la famille à Sézanne.



Flacon en verre avec les indications
« Pharmacie Gerardin Sézanne »
en relief.

Dimensions : 16 cm en hauteur
et 4,8 cm de diamètre.
Collection Jean-Luc Bresson.



Une ribambelle d'enfants devant la
pharmacie Gerardin. Collection René
Bourgoïn.

dans le cadre des conventions de Genève qui accordent protection aux formations sanitaires sur le champ de bataille? (3)

Certains officiers supérieurs sont persuadés que le prochain conflit sera différent des batailles napoléoniennes et de la guerre de 1870. Ils tirent ces conclusions du déroulement des conflits des Balkans, avec des blessés en très grand nombre, des batailles qui durent plusieurs jours et même plusieurs semaines, une ligne de front très étendue où les blessés éparpillés sont peu repérables et difficiles à évacuer. Ces retards d'évacuation, outre les souffrances des blessés, provoquent des septiciémies et des complications diverses qui, en quelques jours, transforment un blessé léger en un patient gangréneux nécessitant souvent l'amputation, si toutefois il a la chance d'échapper à la mort. Autant de soldats incapables de retourner au front... Il devient donc primordial de bien repérer les blessés sur le champ de bataille pour les évacuer le plus rapidement possible vers les hôpitaux de l'arrière. Ce sera le rôle de l'aviateur. Survolant le front, il localisera les petits groupes de blessés et avertira les autorités sanitaires qui dépêcheront les brancardiers au bon endroit sans perte de temps. (4) Une question se pose alors : l'avion et son pilote seront-ils protégés de l'ennemi par les conventions de Genève? (5) En effet, lors de cette mission, l'avia-

teur est susceptible de donner aussi des renseignements sur les positions des troupes ennemies...

Diverses solutions (avion avec un pilote provenant d'un pays neutre, atterrissage alternatif dans chaque camp, essai de contrôle des renseignements fournis, etc...) sont imaginées par les spécialistes et se rapportent davantage au jeu de Monopoly qu'à la réalité de la guerre! De plus, le pilote observe aussi bien les blessés que la position des lignes ennemies. L'espace aérien est totalement libre et son accès n'est encore réglementé par aucune nation. (6) Les pilotes seront donc exposés aux mêmes risques que les brancardiers!

Les autorités militaires reconnaîtront l'intérêt de l'aviation quelques mois avant le début du conflit et un avion par Corps d'armée sera affecté, au moins en théorie, au repérage des blessés sur le champ de bataille.

Cette conférence de Gerardin est l'aboutissement logique de plusieurs projets, apparemment distincts, ayant un seul objectif, la préparation de la guerre. Ces projets concernent la création d'un terrain d'aviation avec un hangar et la préparation d'un hôpital pour les blessés militaires à Sézanne.

Pour comprendre l'enchaînement des actions entreprises à Sézanne par patriotisme, il est nécessaire de se reporter quelques mois auparavant.

Dès le mois de mars 1912, le ministre de la guerre incite les français à organiser des souscriptions en faveur de l'aéronautique militaire. Les sommes recueillies serviront à la construction de hangars sur les terrains d'aviation choisis par le ministère, et des bourses seront attribuées aux pilotes formés sous l'autorité de l'armée.

À Sézanne, le pharmacien Gerardin, membre délégué de la « Ligue Nationale Aérienne », organise la souscription au niveau local afin d'aménager à Sézanne un terrain d'aviation avec un hangar. Le conseil municipal propose 250 francs (la somme est portée à 300 francs au moment du vote puis doublée quelques mois plus tard!). Plus d'une centaine de notabilités sézannaises rivalisent en dons et tous les habitants, dans un même élan rassembleur, participent d'une manière ou d'une autre à la souscription. En effet, les entreprises (7), les associations (8) et les communes voisines (9) s'enorgueillissent de participer à la collecte. Le théâtre Bouquet et l'Orchestre Philharmonique des XXX organisent une soirée au profit de la souscription dès le début d'avril.

Sur la proposition de Gerardin, la somme recueillie pour la souscription est directement utilisée à Sézanne pour la construction d'un hangar. Il n'est pas nécessaire d'acheter un terrain, une partie du

champ de manœuvres utilisé par la garnison sézannaise servira de terrain d'aviation. « On ne saurait d'ailleurs souhaiter meilleur emplacement » selon le journal local. (10)

Le 30 avril 1912, les souscripteurs élisent le Comité définitif : messieurs Rousseau, notaire, Gerardin, les docteurs Faurichon et Mathieu, Alfred Patoux, rédacteur du « Courrier de Sézanne »,

Leroy, receveur municipal, Gonnet, vétérinaire, Imbert, professeur, V. Quinet et Loizet.

Le 19 mai, une grande journée de festivités se déroule au profit de la souscription. Elle commence à huit heures trente au prétoire par une conférence avec projections de monsieur Lochet, chef du secrétariat de la Ligue Nationale Aérienne. Le sujet, « L'aviation est



Détail du « Croquis joint au Procès-verbal de la réunion de la Commission pour la création d'un terrain d'atterrissage à Sézanne, en date du 9 novembre 1912 ». (6^e Corps d'armée, Place de Sézanne). Le terrain d'aviation est hachuré et le rectangle noir représente le hangar.

(3) En 1912 les avions sont encore trop sensibles aux conditions atmosphériques pour pouvoir espérer la stabilité nécessaire au transport des blessés. De plus, les atterrissages sont souvent délicats et exposés aux secousses...

(4) En 1910, au camp de Chalons, un médecin aide-major des troupes coloniales fait procéder à une recherche expérimentale des blessés par un avion. Son compte-rendu n'est dévoilé qu'en 1912! Cette même année 1912, le sénateur Reymond, médecin-major du cadre auxiliaire, fait « expérimenter l'aéroplane pour rechercher les blessés lors de manœuvres ». Sa conclusion, « l'avion est un instrument précieux dans la recherche des blessés, surtout lorsque les blessés forment de petits groupes ». Il considère qu'un seul avion d'observation sera suffisant par corps d'armée. Au premier trimestre 1912, l'Association des Dames de France institue une commission chargée d'élaborer un projet de règlement pour un concours d'aéroplanes destinés au transport des blessés. Le ministère de la guerre juge leur démarche prématurée!

(5) Convention de Genève de 1864, article 1 : « Les ambulances et les hôpitaux militaires seront reconnus neutres, et, comme tels, protégés et respectés par les belligérants aussi longtemps qu'il s'y trouvera des malades ou des blessés. » Toutefois, la Convention de Genève du 6 juillet 1906 stipule dans son article 7 : « La protection des services de santé cesse si l'on en use pour commettre des actes nuisibles à l'ennemi. »

(6) En 1912, le gouvernement français a déjà entrepris des démarches à Genève à ce sujet.

(7) Les entreprises sézannaises : « Le Courrier de Sézanne », « Maison F. Benoist, L. Berthiot et Cie », « Les employés, ouvriers et ouvrières des Usines Saint-Hubert », « Fonctionnaires et élèves du collège », « Usine de Produits Réfractaires F. Labesse », « École communale de garçons » et « École communale de filles ».

(8) Les associations sézannaises : La jeunesse sportive sézannaise, le « Sport Athlétique Sézannais » qui organise des quêtes dans chaque quartier de la ville, « les maires du canton », le « Syndicat agricole » et les « Anciens élèves du collège ».

(9) Les communes de Vindey, Lachy, Allemand, Reuves, Oyes, Broussy-le Petit, Montépoux et Vassimont.

(10) Le champ de manœuvres se trouve entre Retortat et Chichey, à l'Est de la route. Le projet d'emplacement est d'abord approuvé officiellement par le pilote Prévost et l'ingénieur Besnard qui d'ailleurs ont atterri près de l'usine Labesse car ils ignoraient l'existence du terrain d'aviation! En juillet 1912, le lieutenant Battini, pilote du camp de Mailly, invité par Gerardin pour « reconnaître la future station d'atterrissage » et donner une appréciation plus officielle, doit renoncer à atterrir à cause du vent.

(11) L'Orchestre Symphonique des XXX compte de nombreux musiciens. À cette fête, aux instruments à cordes, mesdemoiselles Picart, Lefèvre et Galant, mesdames Amet et Regnard, messieurs Roux, Morant et Guyot; aux instruments à vent, messieurs Maquelin, Carré, Gaillard, Labrunie, Guyot et Delcourt. (12) Des chansons interprétées par messieurs Lebourque, Gauthier, Ligout et Noyau, accompagnés au piano par monsieur Parisot. (13) Les comédiennes se nomment mesdemoiselles Poncelet, Gerard, Aupetit, Royer, Duciau, Triclot, Zink et Villemain, élèves de madame Leger, directrice de l'école communale. (14) Mesdemoiselles Labarre, Le Dieu de Ville, Ploix, Rousseau, Ganter, Gimmonnet, Thomassin, Dallisson, Triclot et Faucher sont chargées de la vente.

(15) Sézanne est proche du camp de Mailly et de celui de Chalons où sont basées des escadrilles. Plusieurs avions provenant de la région parisienne ou des camps militaires font halte à Sézanne, souvent par obligation, soit en raison d'une panne, soit à cause d'un brusque changement de temps. À cette époque, le vent et la pluie sont des éléments très redoutés des pilotes.

(16) Les entreprises sézannaises sous-traitantes Laisnez, Schumer, Faucher et Douineau travaillent sous le contrôle de l'architecte Loins.

(17) En présence de monsieur Quinton, président de la Ligue Nationale Aérienne, du sénateur Reymond, du sous-préfet Le Hoc et des représentants de l'autorité militaire (le colonel Laurent, commandant la garnison de Sézanne, les commandants Penet et Badel, représentants des autorités militaires).

(18) C'est le numéro 67. Ce téléphone a été installé peu de temps après celui de la mairie.

(19) Le hangar mesure 70 mètres de long sur 25 m de large et est bâti sur le côté nord du terrain de manœuvres de la garnison, à dix mètres en retrait de la route de Chichey. Gérardin fait poser une grande flamme métallique sur le pignon du hangar pour indiquer la direction du vent. Des armoires pour ranger les outils, un établi, un étai et des échelles sont à la disposition des pilotes et des mécaniciens. Le hangar est surveillé par un gardien payé par la ville, cependant il doit respecter les ordres de l'autorité militaire. Le gardien dispose d'un petit logement attenant au hangar et d'un jardin. Dans le contrat avec l'armée, les avions militaires ont priorité sur les avions civils. Au cas où la ville n'assumerait plus le gardiennage, les militaires deviendraient propriétaires de l'ensemble, terrain et hangar. En mai 1914, les arbres bordant le côté ouest du terrain d'aviation sont abattus. En 2014, des pans de murs indiquent encore l'emplacement du hangar.

bien française», enthousiasme plus de cinq cents spectateurs (l'entrée est payante). La fête se poursuit à quinze heures trente avec le concert de l'Orchestre Symphonique, dirigé par Lucien Roux, chef des XXX (11), des chansons (12) et des saynètes (13). Toute la journée, les « Ailes Françaises » sont vendues au profit de l'aviation sézannaise (14). La fête rapporte 806 francs, ce qui porte le produit de la souscription à la somme de 2405 francs.

Lors de la retraite aux flambeaux du quatorze juillet, une reproduction d'avion, construit, décoré et illuminé par le Véloce-Club de Sézanne, remporte un vif succès, preuve de l'enthousiasme des

habitants pour cette nouvelle technologie.

Le Comité National chargé de la répartition des fonds recueillis par la Souscription Nationale décide d'apporter son concours financier au Comité de Sézanne « pour l'installation d'un terrain d'atterrissage sur le champ de manœuvres de la garnison. » À la mi-novembre, Sézanne fait partie des trente-deux stations d'atterrissage décidées par l'administration militaire et la première sur la route stratégique de Paris vers l'Est. (15)

La construction du hangar avec un logement de gardien est confiée à un entrepreneur parisien qui sous-

**INAUGURATION
DU TERRAIN D'AVIATION**

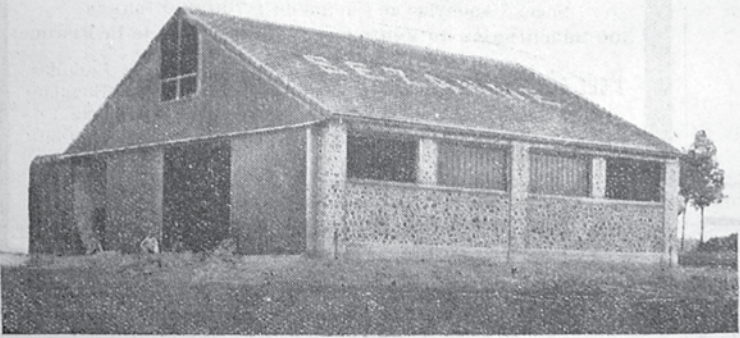
La Commission municipale des fêtes réunie mercredi a, comme nous l'avions fait prévoir, fixé définitivement la date d'inauguration du hangar d'aviation au 28 septembre.

Cette fête serait présidée par un dé-

légué du ministre de la Guerre. Seront invités à l'honorer de leur présence : M. le Préfet de la Marne, MM. les Sous-Préfet, Sénateur et Député de l'arrondissement.

Le programme est à l'étude.

Tout fait supposer que la somme votée par le Conseil municipal, quoique modique, sera suffisante pour couvrir les frais d'une réception digne de nos représentants et des invités de la Municipalité.



Le Hangar d'Aviation

A propos du hangar d'aviation qui s'élève en bordure du terrain de manœuvres et dont le coût s'élève à 25.000 francs, rappelons que quand, l'an dernier, le *Courrier* entreprit d'ouvrir une souscription en faveur de l'aviation, nul ne songeait à élever un hangar de cette importance à Sézanne.

C'est M. Raymond Gérardin, délégué de la Ligue nationale aérienne qui, devant les résultats de la souscription, offrait d'intervenir auprès de la puissante ligue pour obtenir sa participation pécuniaire, dans le but de créer un terrain d'atterrissage chez nous. Un

Comité fut formé, à la tête duquel fut placé M. Rousseau ; le succès couronna les efforts et la bonne volonté de tous.

Bientôt, en effet, une magnifique construction, toute de pierre et de fer, s'élevait sous la direction de M. Loins, architecte à Sézanne, délégué des entrepreneurs parisiens Paulique et Cie, et, aujourd'hui, Sézanne possède un des plus beaux hangars qui soient dans l'Est et, de plus, muni d'une maison confortable pour le gardien.

Il ne reste plus qu'à l'inaugurer.

traite avec plusieurs entreprises sézannaises. (16) Les travaux débutent en mars 1913 et le hangar est opérationnel en juillet. L'inauguration a lieu le dimanche 28 septembre. C'est « une belle fête patriotique » comme le titre le *Courrier de Sézanne* avec la présence de nombreuses personnalités, un soleil radieux et environ dix mille spectateurs! (17)

Fin novembre, le Comité local d'aviation fait installer le téléphone au terrain d'aviation (18) et tracer un cercle de quatre-vingts mètres de diamètre sur le sol, visible par les aviateurs dans un rayon de trente-cinq kilomètres.(19)

page de gauche
Pour annoncer les fêtes d'inauguration du terrain d'aviation, le *Courrier de Sézanne* présente une photo des façades Sud et Est du hangar. (Les photos sont rares dans les journaux à cette époque!)

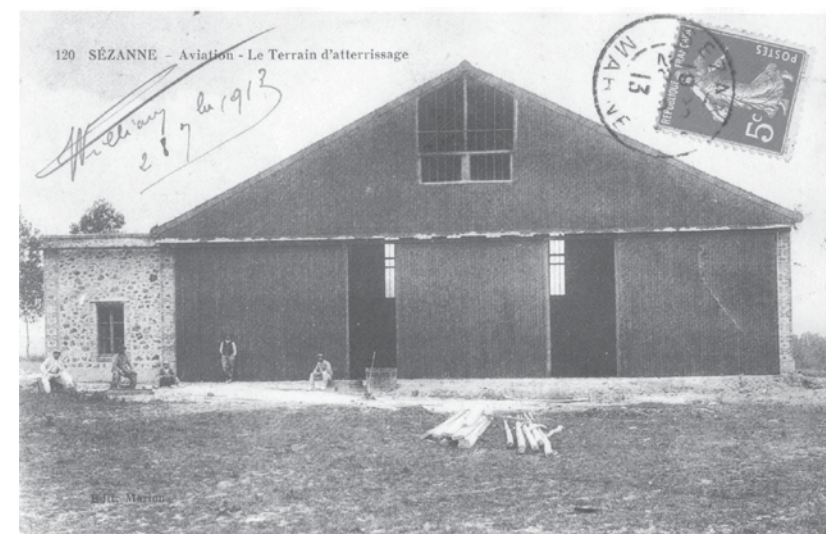
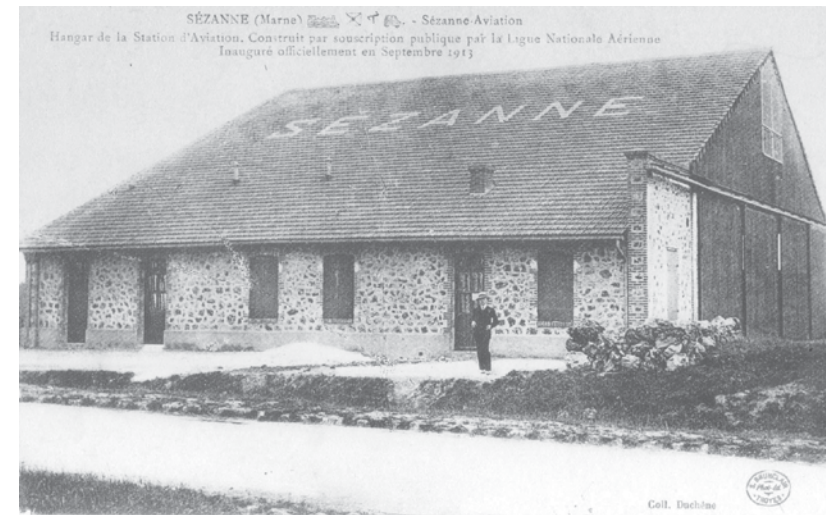
ci-contre, de haut en bas :

Façade Ouest du hangar du terrain d'aviation.
Collection René Bourgoin.

Façade Sud du hangar du terrain d'aviation.
Collection René Bourgoin.

Des avions de ce type se posent facilement « sur le terrain d'atterrissage » de Sézanne.

Document de la Mairie de Sézanne.





En 2014, les pans de murs restants indiquent l'emplacement du hangar du terrain d'atterrissage.



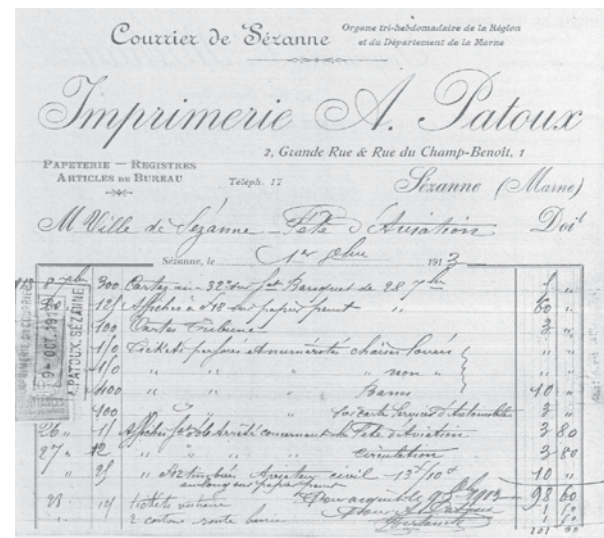
«Ruines» de la façade Ouest du hangar en 2014.



L'ancien terrain d'atterrissage en 2014. Les arbustes soulignent le parcours du ruisseau des Auges. (Vue prise depuis l'emplacement du hangar.)



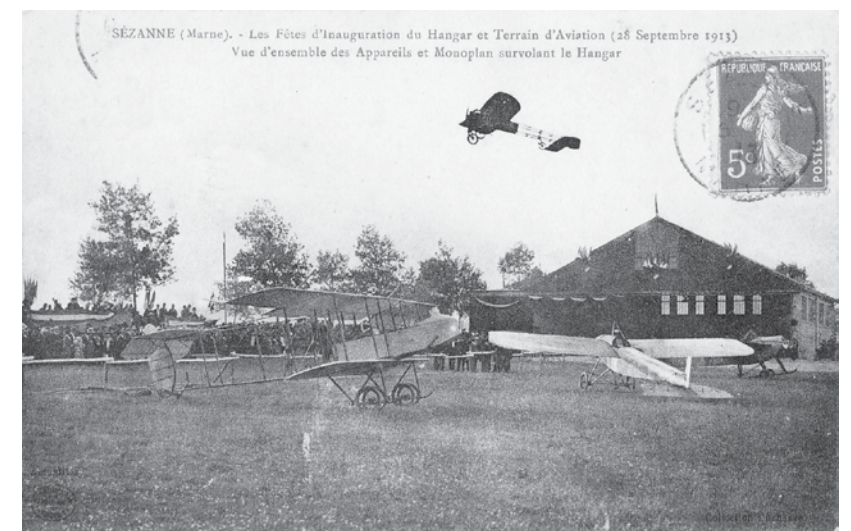
Imprimé d'invitation aux «Fêtes d'inauguration des hangar et terrain d'atterrissage» du 28 septembre 1913.



Datée du 1^{er} octobre 1913, facture de l'imprimerie Patoux (le Courrier de Sézanne), adressée à la ville et concernant des fournitures effectuées pour les fêtes d'inauguration du terrain d'aviation.



Fêtes d'inauguration du terrain d'aviation. Le défilé des sociétés et personnalités dans la rue de l'Hôtel de ville. Collection René Bourgoïn.



à droite, de haut en bas :

Fêtes d'inauguration du terrain d'aviation. Collection Jean Maclin.

Fêtes d'inauguration du terrain d'aviation. Collection Jean Maclin.

Fêtes d'inauguration du terrain d'aviation. Les infirmières bénévoles de la Croix Rouge sont en service : à gauche, madame Paillard, infirmière-major, au centre madame Gérardin et à droite on aperçoit le buste de mademoiselle Benoist. Collection René Bourgoïn.



A. BENOIST & C. GIRARDIN & PAILLARD

Du côté de l'aviation, tout semble prêt dès le début de l'année 1914 pour que la station d'atterrissage de la ville soit à la hauteur des exigences des autorités militaires et aussi des pilotes et des mécaniciens qui font escale à Sézanne.

Parallèlement avec le développement de l'aviation, la société de la Croix Rouge connaît un essor très important dès son lancement à Sézanne.

Le dimanche 1^{er} décembre 1912, dans la salle du prétoire, est donnée une conférence par monsieur Perrault (20) dont le titre est « La petite et la grande patrie. » Devant Jolly, conseiller général, Lebar, maire de la ville, les adjoints au maire et « de nombreuses dames et notabilités », le conférencier invite les habitants à adhérer à la Société Française de Secours aux Blessés Militaires. (21) Le soir, au Casino de la Gaïeté (maison

Perrin) rue de Paris, a lieu une grande soirée artistique et comique organisée par l'Amicale Sézannaise (22) au profit des Dames de France.

La semaine suivante, suite aux très nombreuses adhésions à la Société de la Croix Rouge, le Comité sézannais des Dames de la Croix Rouge est créé.

Le 18 janvier 1913 les habitants sont invités au bal de la Croix Rouge d'Épernay au profit de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires. La semaine suivante, madame Gallice, présidente de la Croix Rouge d'Épernay, tient une conférence à la mairie de Sézanne avec l'objectif d'installer un bureau définitif à Sézanne et organiser des cours théoriques pour de futures infirmières.

Le 27 janvier est constitué le Comité sézannais de la Croix

Rouge. Gaston Laplatte est le président d'honneur et Émile Amet le président actif; deux vice-présidents, Lebar, maire et Le Dieu de Ville (23); de Saint-Amand est secrétaire et Patoux trésorier. Les conseillers sont Grangié et Morin, adjoints au maire, ainsi que le comte du Fou et l'archiprêtre Renaudin. La Croix Rouge devant avoir statutairement des responsables féminines, mesdames Rousseau et Dieudonné sont nommées vice-présidentes, Gérardin secrétaire, Heuzé trésorière et les conseillères se nomment Delmas (24), Labarre, Mathieu, Morin et mademoiselle Moniot. Les cotisations et les dons alimentent la caisse de la nouvelle société. L'objectif est l'organisation d'un hôpital de vingt lits. On prépare la liste des personnes s'engageant à prêter des lits en fer, des sommiers, des matelas, des draps et des couvertures en cas de guerre. On prévoit l'installation d'ateliers de confection de linges (charpie) et d'objets de pansements.

Le mois suivant, le Conseil Central de la Croix rouge Française



Henri Ganter - Lucien Paillard Anne Ganter - M^{lle} Richard.
Chérie Ganter - Fr. Abel Paillard
M^{me} Marguerite Paillard - M^{me} Adèle Paul - M^{me} Berthe Paillard
M^{me} Paul gamichon Jean Richard - M^{me} Antoinette R.

Sur cette photo de famille, on remarque monsieur Henri Ganter, administrateur-comptable de l'hôpital bénévole de la Croix Rouge et madame Berthe Paillard, l'infirmière-major. Document de la Mairie de Sézanne.



Carte vendue
au profit de la Croix Rouge.
Document de la Mairie de Sézanne.

prononce l'affiliation du Comité de Sézanne « qui couvrira les cantons d'Anglure, Esternay, Fère Champenoise, Montmirail et Sézanne. » (25)

Le président Amet engage par contrat deux brancardiers. Ces volontaires, anciens soldats totalement libérés du service militaire, signent pour la durée de la guerre éventuelle.

« En moins d'un mois, le Comité a recueilli 1700 francs et de nombreux prêts de literie et lingerie ont été enregistrés. L'ouvrier (26) a commencé à distribuer du travail au profit de l'œuvre. » Une quête du Comité de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires rapporte 229 francs début mai.

Du 1^{er} avril au 22 juillet, une quinzaine de postulantes infirmières suivent des cours (27) à l'hôpital de Sézanne. Les examens ont lieu du

4 au 6 novembre et le 22 du même mois, la Commission Nationale à Paris décerne le « Certificat d'aptitude » à quinze élèves-infirmières sézannaises : mesdames Deschamps-Cotté, Dorient, Gérardin et Leuillieux, mesdemoiselles Dieudonné, du Fou, Jompierre, Labarre, Lebar, Élisabeth et Marie-Thérèse Le Dieu de Ville, Rousseau (28), Simon, Legendre et à sœur Marthe (29). Elles signent l'engagement de servir à l'hôpital de la Croix Rouge en formation à Sézanne pour la durée de la guerre. Les infirmières sont dirigées par madame Paillard, infirmière-major.

Mi-décembre, le Comité sézannais de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires fait célébrer un requiem dans l'église Saint-Denis à la mémoire des soldats et marins morts dans l'année. La messe, célébrée par l'abbé Poinart, vicaire, sous l'égide

de l'archiprêtre Renaudin, se déroule « en présence de nombreux invités du Souvenir Français et des Médaillés Militaires, des nouvelles infirmières ayant à leur tête madame Paillard, infirmière-major ». Simony, futur brancardier, est porte-drapeau.

Dès la fin du mois de janvier 1914, toute l'organisation est en place pour l'installation éventuelle d'un hôpital de vingt lits dans les bâtiments du collège. Les règlements militaires stipulent qu'une somme de 2400 francs soit à la disposition de cet hôpital pour son fonctionnement. (30) Par décision ministérielle du 13 mars 1914, « l'Hôpital Auxiliaire du territoire à installer éventuellement dans les locaux du collège a été reconnu et classé en première série Hôpital Auxiliaire n°22. Comprenant vingt lits, il devra être prêt à fonctionner dès le cinquième jour de la mobilisation. Le docteur Faurichon est nommé médecin en chef, Adrien Fortin est

(20) Perrault, avoué, vice-président de la Croix Rouge d'Épernay et « orateur bien connu des habitants de Sézanne ».

(21) En 1913 un accord de répartition des fonds en cas de guerre est conclu entre les trois sociétés constituant la Croix Rouge française dont la convention de partenariat avait été signée le 21 janvier 1907 (La Société française de secours aux blessés militaires, l'Association des Dames de France et l'Union des Dames de France).

(22) L'Amicale Sézannaise est une troupe de comédiens amateurs donnant plusieurs représentations chaque année dans la ville.

(23) Le Dieu de Ville était déjà le représentant de la Croix Rouge à Sézanne depuis plusieurs mois.

(24) Madame Delmas ou Marguerite Waddington-Delmas, est née au château de Saint-Léger près de Rouen, d'une mère anglaise et d'un père officier de l'armée anglaise mais servant dans l'armée française. Protestante, elle est anglaise de naissance mais de nationalité française. Mariée le 28 mai 1890 au Temple de l'Étoile à Paris avec Marcel Delmas, récemment sorti parmi les premiers de l'École Polytechnique, industriel, elle donne naissance à six enfants entre 1891 et 1907. Veuve en 1911, elle se convertit à la religion catholique en 1916, entre dans les ordres religieux et fonde les Bénédictines de Sainte-Bathilde. Début août 1914, elle fait don à la Croix Rouge de son château de Sans-Souci situé à Sézanne.

(25) Mesdames Thomassin, Chauffier, Protin et la marquise de la Rochelambert couvrent les cantons voisins de celui de Sézanne.

(26) Madame Labarre et mademoiselle Moniot dirigent l'ouvrier. Les bénévoles fabriquent des bandelettes, de la charpie... toutes ces préparations seront fort utiles dans quelques mois.

(27) Ces cours sont assurés par les docteurs Faurichon, Mathieu, Hawvuy, Muller et Pichancourt ainsi que par le pharmacien Gérardin. Cette formation se révèle efficace; en effet, les infirmières bénévoles porteront secours aux blessés lors de l'explosion du ballon le 7 juin 1914 sur le Champ-Benoist. À cette occasion elles recevront les félicitations des autorités et notamment celles de Ferdinand Lambert, délégué de la Croix rouge auprès du 6^e Corps d'armée.

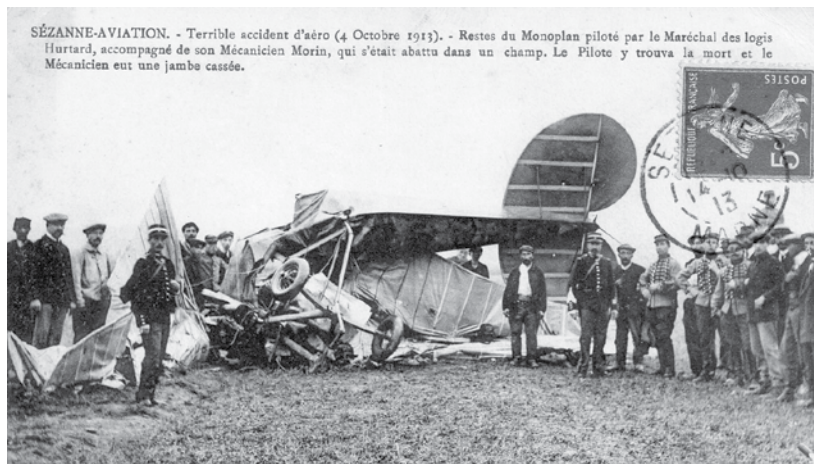
(28) Mademoiselle Simonne Rousseau est reçue en mars 1914 à l'examen d'infirmière à Épernay et obtient la mention « très bien » à l'examen de chirurgie.

(29) Madame Renée-Joséphine Hélot, dite Sœur Marthe, née en 1854, appartient à la congrégation de Saint-Vincent de Paul. D'abord institutrice libre, puis supérieure des sœurs de l'hospice de Sézanne, elle est maintenue dans cette fonction lors de la réunion du Conseil d'administration (Lebar, maire et président du conseil d'administration) le 7 juillet 1908, par quatre voix contre trois. Sœur Marthe est aussi légataire universelle de madame Larousse (bienfaitrice de la ville), son ancienne voisine rue Moyenne (voir « Promenade guidée dans le cimetière de Sézanne » de René Bourgoin, page 18). Certains membres du Conseil d'administration considèrent incompatibles les deux fonctions de sœur Marthe.

(30) Au 31 décembre 1913, la Croix Rouge dispose d'une somme de 2600,65 francs.



Accident mortel du capitaine Rey près de Bethon le 2 juillet 1913.
Collection René Bourgoïn.



Accident de Hurtard et Morin le 4 octobre 1913.
Le mécanicien Morin est soigné à l'hôpital de Sézanne.



Carte postale vendue au profit de la Société de Secours aux Blessés Militaires.



ci-dessus :
Obsèques des aviateurs
Briault et Brouillard
tués à La Celle-sous-Chantemerle
le 26 novembre 1913.
On remarque les sapeurs-pompiers
de Sézanne armés de fusils
en tête du cortège
et de chaque côté des corbillards.

désigné directeur-administrateur et Henri Ganter, (31) comptable.»

L'aviation et la Croix Rouge ne sont pas les seuls supports du patriotisme sézannais. Il faut citer aussi la Société de préparation militaire de l'Étoile avec sa section des Éclaireurs de France (32) ainsi que la Société de tir. (33)

Toutes ces activités patriotiques sont mises en valeur dans le journal local (le Courrier de Sézanne), paraissant trois fois par semaine et imprimé par Alfred Patoux. Durant les trente mois (soit 360 journaux) qui précèdent la déclaration de guerre, on recense plus de 450 articles concernant l'aviation (34), dont plus d'une centaine relatent des événements locaux ! (35) À une époque où la radio est encore rare dans les foyers, le Courrier de Sézanne apparaît comme un instrument particulièrement efficace pour raviver et entretenir le patriotisme de chacun. (36) À notre époque, on parlerait d'un véritable « matraquage médiatique. » C'est dans ce contexte, cette convergence des diverses associations locales vers le même idéal

militariste, que se déroule la conférence de Gérardin. Cette conférence apparaît comme un symbole de la réussite d'un nombre restreint de personnes. Ces notables, fortement motivés, ont réussi à faire partager leurs idées à la majorité de la population et à mobiliser concrètement toutes les énergies en très peu de temps. Au moment de la déclaration de guerre, la ville de Sézanne peut s'enorgueillir de la réussite de plusieurs projets très ambitieux qui, trois ans plus tôt, seraient apparus farfelus ou utopiques à la plupart des habitants. Les pacifistes qui ne sont pas favorables à la guerre, apprécient ces réalisations sans pour autant partager les tendances politiques sous-jacentes. Monsieur Jolly, conseiller général, chef de file de l'opposition au Conseil municipal, n'assiste pas aux fêtes de l'inauguration du terrain d'aviation mais soutient les actions de la Croix Rouge. La guerre va estomper les querelles de personnes et rassembler tous les habitants dans les mêmes souffrances sur le front et le même dévouement au chevet des blessés.

Sources :

Archives Départementales de la Marne, série X.
Médiathèque de Sézanne, « Le Courrier de Sézanne ».
Archives Municipales de Sézanne.



doc.22 Monument en souvenir du pilote Hurtard au bord de la route reliant Sézanne à Gaye. Cette « pierre levée » du sculpteur sézannais Tourain est constituée d'un seul bloc de granit bleu des Vosges pesant 7,6 tonnes. La sculpture mesure 2,50 mètres de haut, 1,60 mètre de large et un mètre d'épaisseur. Expédié des Vosges, le monument arrive en gare de Sézanne le 11 juillet 1914 et est installé cinq jours plus tard. L'inauguration officielle est prévue le jour anniversaire de l'accident, soit le 4 octobre 1914 ! (Photo juin 2014).

(31) Henri Ganter, est né à Paris le 11 novembre 1862. Son père Jacob décède en 1888 et sa mère, Louise-Marie Schwaan, habite Boulogne-sur-Seine. Employé à l'Observatoire de Paris, Ganter épouse le 4 septembre 1888 Marthe-Louise Paillard et devient négociant en vin à Sézanne. Il est élu président de l'Union Commerciale et Industrielle de Sézanne. Voir aussi l'article « Paul Fauvelles ».

(32) L'Étoile obtient de bons résultats en 1912. Quatre Brevets d'Aptitude Militaire sont décernés à Raymond Barrat et René Jost de Sézanne, Alexandre Poincet de Broyes et Joseph Vinot de Gaye. En juillet 1914, Henri Moisan réussit le Brevet d'Aptitude Militaire pour la cavalerie. La section des Éclaireurs est placée sous les ordres des chefs Edmond Rousseau et Maxime Lesourd. Les membres du Comité sont Massuel, trésorier, Cuissot et Frichet. La soixantaine de boy-scouts âgés de six à dix-huit ans défilent en uniforme et, tambour en tête, randonnent lors de nombreuses sorties aux alentours. Ils participent aux Commémorations du Centenaire de 1814 à Montmirail où le général Amade, représentant le ministre de la guerre, passe leur « troupe » en revue et sont félicités par le général Godart qui « salue en eux les troupes de demain ».

(33) Le président est Vercheval, les vice-présidents sont Fortin et Bornot, le secrétaire Pigeon, l'officier de tir, Blague et les membres du comité E. Robert, Jules Laisné, E. Prophète, Choquart, Tock, Danton, Lancelevée, Henry, H. Baudin, Ragot, Gabriel Chevalier et E. Voisembert.

(34) Articles sur les ballons, dirigeables, sphériques, zeppelins, avions et aviateurs (records et accidents), les parachutes et même les cerfs-volants militaires ! Ces informations concernent le monde entier et généralement les militaires. Le lecteur peut suivre pas à pas le développement de cette nouvelle technologie que certains appellent encore « l'aviionnerie ».

(35) Dès qu'un ballon ou un avion survole la ville, les habitants sortent pour l'apercevoir. Le journaliste s'efforce de se renseigner sur le nom des pilotes, leur trajet, leur vitesse etc. ... Plusieurs accidents ayant eu lieu dans notre région, (Rey, près de Bethon, Hurtard sur la route de Gaye, Briault et Brouillard à Chantemerle) le journal leur rend hommage et organise des souscriptions pour élever des monuments à leur mémoire. Un article est consacré à Samson, né à Sézanne, devenu mécanicien et ayant accompagné le lieutenant Cheulin, pilote dans l'escadrille de Biskra (Algérie) en mars 1913.

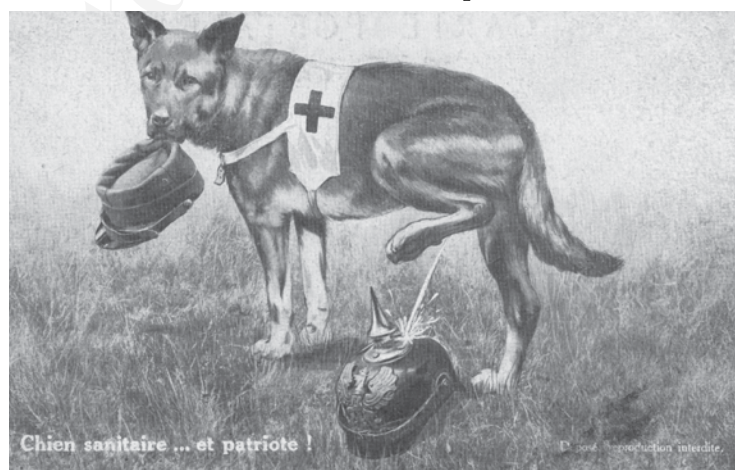
(36) Dès la petite enfance, l'école joue un rôle très important. Voir l'article « Les prémices de la guerre » de Jean Maclin.

Les soldats blessés et les hôpitaux de Sézanne en 1914

par René BOURGOIN, Jean-Luc BRESSION, François GASPARD, Jean MACLIN, Simon MAKOLONDRRA et Paul PIQUET, membres de l'Association « SÉZANNIA, Cercle d'Histoire de Sézanne et des environs »

Avant-propos : Afin d'éviter les confusions, l'Ambulance, mot écrit avec un A majuscule, désigne une formation sanitaire, c'est-à-dire un ensemble équivalent à un hôpital ambulant, et l'ambulance, mot écrit avec un a minuscule, désigne le moyen traditionnel de transport des blessés (c'est-à-dire en 1914 soit une automobile, soit une voiture tirée par des chevaux ou des mules).

Chaque Ambulance est désignée par deux nombres : le premier est le numéro de l'Ambulance et le second celui du Corps d'armée auquel elle appartient. Par exemple, l'Ambulance 5/10 est l'Ambulance numéro 5 du 10^e Corps d'armée.



Carte postale de 1914.

ÉTAT DES LIEUX AVANT LA GUERRE

Quelques mois avant le début de la guerre, la municipalité de Sézanne prend des décisions dont certaines auront une importance notable par la suite. Suivant une proposition d'Émile Amet en juin 1913, en accord avec la Compagnie de l'Est (Chemin de fer), la cour de la gare « dont l'accès est difficile et dangereux » est élargie de trois mètres et « la rangée de platanes reculée d'autant ». La palissade établie le long du quai militaire d'embarquement est supprimée aussi. L'évacuation des soldats blessés sera ainsi facilitée. En décembre, le téléphone est installé à la mairie qui servira de poste de secours à l'occasion. Au mois d'avril 1914, la mairie organise des détachements communaux, « Corps spéciaux de gardes civils », volontaires recrutés parmi les hommes détachés des obligations militaires ; ce sont des sapeurs-pompiers et « toute personne jouissant des aptitudes physiques nécessaires ». Le 5 août, les Vétérans de la 916^e Section (de Saint-Amand, président et Doulcet, secrétaire) se réunissent à la mairie pour se mettre à la disposition de l'autorité militaire.

L'hôpital civil appelé l'hôpital-hospice.

L'hôpital-hospice comporte plusieurs bâtiments articulés autour d'un ancien cloître (voir « Les Récollets de Sézanne. Des moines au patrimoine » notamment p.115 à 124). Au sud, trois salles pour les hommes, dont deux bout à bout, bien éclairées par quatre fenêtres chacune (avec une hauteur de plafond de 4,65m). La première salle (18x8m) contient douze lits, onze lits pour la seconde (14x8m) et cinq lits pour la troisième (11x8m). Au nord, deux salles pour les femmes (9x6m et 8x7m avec 5 et 6 lits) sont moins lumineuses que celles des hommes, avec seulement trois fenêtres pour l'une et deux pour l'autre (plafond à 3,2m). À l'est, de construction plus récente, la salle des militaires (13x8m avec un plafond à 4,5m) éclairée par six fenêtres, contient douze lits. Juste au-dessus, au premier étage, parfaitement identique à cette salle, une seconde salle réservée également aux militaires, est rarement utilisée. Au rez-de-chaussée, une pièce

(3,5x3m) est destinée aux contagieux et trois petites chambres servent pour les femmes en couches. Le total des places disponibles atteint 78 « lits en fer » avec des sommiers métalliques achetés en 1912. Toutes les salles sont chauffées, chacune avec un poêle particulier. Régulièrement les murs doivent être blanchis à la chaux. L'hospice abrite aussi une école avec deux classes (8x7m sur 4m de haut chacune) au rez-de-chaussée, un orphelinat pour filles avec une salle de couture au premier étage et un dortoir au second étage.

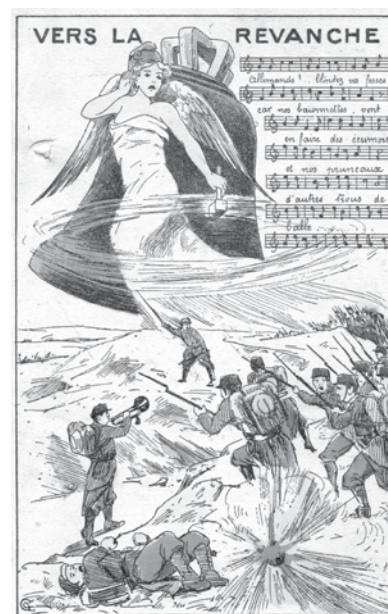
La lingerie dispose de nombreux casiers. Chaque année, « on fait l'acquisition de linge neuf pour remplacer le linge usé ». Le lavoir est à cheval sur le ruisseau et la buanderie se trouve au nord-est de l'établissement. Un séchoir récemment installé facilite l'entretien du linge.

Une salle d'opérations est aménagée en 1911 et des « water-closets » sont prévus en 1914 (les sanitaires des hommes et des militaires s'évacuent dans le ru des Auges qui

passse sous les bâtiments de l'hôpital ; une fosse recueille les effluents de la salle des femmes).

La Commission d'administration comprend sept membres dont deux représentants de la ville plus le maire qui est président d'office de cette assemblée. Chaque membre se charge de la surveillance de l'hôpital à tour de rôle chaque quinzaine. Une réunion hebdomadaire permet à la Commission de gérer l'hôpital. En mars 1914, Laplatte, doyen des administrateurs, fait don de trois horloges pour les trois salles principales.

Le personnel de l'hôpital comprend un médecin, un infirmier (Joseph-Alexandre Augé, 64 ans, né à Sézanne), une surveillante-infirmière (Marie-Hélène Brochot, 23 ans, de Mœurs), un receveur-économe, un jardinier (Joseph Morand, 67 ans) et son aide (Joseph Paquier, 55 ans), un concierge (Émile-Georges Evrar, 60 ans, né à Sézanne), une repasseuse (Marie-Agathe Defaix, 67 ans), une couturière (Rose Meline, 56 ans, de Bethon) et deux



Carte postale de 1914.



Carte postale de 1914.



Carte postale de 1914.

aide-cuisinières (Marthe-Marguerite Jeanvoine, 29 ans, née à Sézanne et Victorine Lecocq, 38 ans, de Mœurs). Le 13 août 1914, une aide-cuisinière, entrée à l'hôpital comme « fille de cuisine » le 16 juin 1856, mademoiselle Élodie Simart, reçoit la médaille de vermeil pour 58 années de travail. Logée, nourrie et blanchie mais sans aucun salaire durant la majeure partie de sa carrière, elle réussit à faire un don à l'hôpital ! (le 17 février 1914, 300 francs pour l'entretien de sa tombe). Neuf sœurs de Saint-Vincent de Paul font aussi partie des effectifs car « des raisons d'ordre financier et des difficultés de recrutement du personnel ont empêché la laïcisation de l'établissement ». La sœur-supérieure se nomme Reine-Joséphine Héliot, dite sœur Marthe, 60 ans. (voir aussi « Les soins aux blessés : rôle de la Croix Rouge et de l'aviation à Sézanne avant la Première Guerre Mondiale » note 29) Les autres sœurs sont Louise-Sophie Rose, 83 ans, Clémentine Tritos, 73 ans, Eugénie Delanois, 67 ans, Marie-Angèle Lébu, 71 ans, Marie Lille, 77 ans, Céline-Clara Bourlet,

32 ans, Marie Picaver, 41 ans, Jeanne Guinard, 39 ans et Gabrielle Daune, 45 ans. Aucune sœur n'est originaire de notre région. L'aumônier de la chapelle de l'hôpital est un vicaire desservant Péas, Saint-Rémy-sous-Broyes et Chichey.

L'hôpital auxiliaire de la Croix Rouge n°22.

Officiellement créé par décision ministérielle du 13 mars 1914, cet hôpital doit fonctionner dans les locaux du collège de Sézanne en cas de guerre sous le nom d'Hôpital Auxiliaire n°22.

L'hôpital est prévu pour 20 lits. Le médecin-chef est le docteur Faurichon, le directeur-administrateur Adrien Fortin et le comptable Henri Ganter. Le règlement stipule que l'hôpital doit être opérationnel dès le cinquième jour de la mobilisation. Dès le 3 août, l'hôpital est installé dans les locaux du collège. Le même jour, madame Delmas (appelée aussi Waddington-Delmas) offre le château de Sans-Souci à la Croix Rouge. Dans la

foulée, la propriété est aussitôt aménagée comme annexe de l'hôpital auxiliaire n°22. Une partie est réservée à l'accueil des malades contagieux.

Une quinzaine d'infirmières ont été formées par la Croix Rouge dont elles ont obtenu le Certificat d'aptitude. Ces dames se sont engagées à servir durant toute la période de guerre. Il s'agit de mesdames Deschamps-Cotté, Dorient, Gérardin, Leuillieux et mesdemoiselles Dieudonné, du Fou, Jompierre, Labarre, Lebar, Élisabeth et Marie-Thérèse Le Dieu de Ville, Legendre, Rousseau, Simon et sœur Marthe. Elles sont dirigées par l'infirmière-major madame Paillard. D'autres infirmières bénévoles ne vont pas tarder à s'engager pour renforcer l'équipe sézannaise.

Des brancardiers, anciens soldats comme monsieur Simony, ont aussi été embauchés pour toute la durée de la guerre. Leur recrutement par contrat date de 1913 et a été signé par monsieur Émile Amet, président de la Croix Rouge.



Carte postale de 1914.



Carte postale de 1914.



Carte postale de 1914.

LES JOURS LES PLUS IMPORTANTS.

Le jeudi 3 septembre 1914.

Les ambulances du 3^e Corps d'armée évacuent soixante blessés du Thout vers la gare d'Esternay, le train les transporte à Troyes.

Le vendredi 4 septembre 1914.

Sézanne est le lieu de regroupement de plusieurs évacuations de blessés et d'éclopés.

La Section Sanitaire Automobile du 5^e Corps d'armée évacue soixante-dix blessés de l'hôpital de Sézanne vers Romilly-sur-Seine.

Quarante-cinq blessés trouvés à Boissy-le-Repos et soixante autres blessés au Thout sont évacués par la Section Sanitaire Automobile de la 5^e Armée à la gare de Sézanne.

Durant la nuit du quatre au cinq septembre, trente-cinq blessés et trois cents éclopés sont évacués de Baye sur Sézanne par les Sections Sanitaires Automobiles du 1^{er} et 3^e Corps d'armée.

L'Ambulance 15/10, qui se replie de Corfélix sur Faux-Fresnay, passe à Sézanne et s'y ravitaille « en pain et petits vivres ».

Le samedi 5 septembre 1914.

Après être passée de la 5^e à la 6^e Armée, l'Ambulance 11/3 reste à Sézanne pour fonctionner à la gare où les évacuations se poursuivent.

À quatorze heures, le Groupe de

brancardiers de la 20^e Division d'infanterie évacue trente-sept blessés et cinquante éclopés à la gare de Sézanne.

À quinze heures, cent soixante-cinq blessés de la 42^e Division d'infanterie sont évacués sur la ville où ils arrivent à dix-sept heures.

Le Groupe de brancardiers du 3^e Corps d'armée soigne soixante blessés au Thout puis les évacue à la gare d'Esternay pour Troyes.

Les Ambulances 1/10 et 4/10, après avoir quitté Épernay et évacué des blessés à Étoges, arrivent à Péas à dix heures trente puis viennent cantonner à Sézanne entre quinze heures trente et seize heures.

Le dimanche 6 septembre 1914.

À partir de ce jour, l'Ambulance 5/10 va devenir le centre organisateur des soins aux blessés dans Sézanne, et ce, dans plusieurs bâtiments.

Pour comprendre le rôle de cette Ambulance, laissons la parole à son responsable, le médecin-major de 2^e classe Pettier : « Le but de notre formation sanitaire est non de guérir nos blessés mais de les rendre évacuables. Nous avons chaque jour procédé à des évacuations. Nos blessés sont partis les uns assis, les autres couchés et la seule indication de l'évacuation a été que l'état général du blessé lui permette de supporter le voyage. Cependant, certains malades, dont les plaies superficielles se sont très vite cicatrisées, ont été maintenus à l'Ambulance en raison des complications dues aux lésions des organes profonds. »



Quatre soldats du 12^e Chasseurs cantonnés à Sézanne en 1914.



Groupe de soldats en 1914 à Sézanne.

Dans les encadrés, vous trouverez les portraits d'infirmières bénévoles de la Croix Rouge.

Madame Deschamps-Cotté Marguerite-Madeleine-Alexandrine Cotté est née à Sézanne le 3 juillet 1888, rue de Châlons. Son oncle maternel est Charles Clerget. Le 22 octobre 1913, elle épouse Marcel-Pierre Deschamps, géomètre à Montmirail où il est né le 9 août 1889.



*Hôpital Auxiliaire n°22.
Groupe de convalescents
avec leurs infirmières en 1914.*



*Carré du cimetière de Sézanne
en 1914. Carte postale.*

Madame Dorient

Adèle-Suzanne Benoist est née à Sézanne le 27 octobre 1883, rue de Paris. Le 10 octobre 1906, elle épouse Eugène-Auguste Dorient, médecin-vétérinaire, né en 1881 à Ravigny (Seine Maritime). Le 19 décembre 1918, madame Dorient épouse en secondes noces Charles-Éloi-Rémy-Martin Hériot à Essoyes.



Logement de soldats chez l'habitant en 1914 à Sézanne.

À quinze heures trente, l'Ambulance 5/10 reçoit l'ordre de s'installer immédiatement à l'hôpital-hospice de Sézanne pour prendre en charge les blessés évacuables. Elle arrive sur place à seize heures. L'hôpital-hospice met à sa disposition quatre-vingt-dix lits. Cette installation est complétée par l'aménagement de l'école Saint-Augustin, rue Saint-Fiacre, où sont préparés cinquante lits. Entre seize heures et minuit arrivent soixante-dix blessés dont beaucoup sont atteints de plaies à l'abdomen. Pour augmenter les capacités d'accueil, on aménage les deux établissements : trente couchettes sont installées dans la chapelle de l'hôpital (l'actuelle chapelle des Récollets) et une quarantaine de lits dans la chapelle Saint-Augustin (cette chapelle était aménagée dans une petite pièce de l'école Saint-Augustin) ainsi que dans une pièce non encore habitée, appelée « le dortoir neuf », situé à côté de la chapelle.

Le matin, à cinq heures trente, l'Ambulance 4/10 se rend à la gare de Sézanne qu'elle aménage pour la réception des blessés. À onze heures trente, elle quitte la gare où elle a déjà réceptionné une tren-

taine de blessés pour se rendre aux Essarts-les-Sézanne où elle arrive à treize heures. Elle commence à fonctionner à quinze heures et reçoit cent cinquante blessés.

À sept heures, l'Ambulance 1/10 se porte sur Mœurs pour y attendre les instructions. À onze heures elle se rend à la sortie Est du village des Essarts-les-Sézanne avec le groupe des brancardiers de la 20^e Division et s'y installe sans s'engager à fond. À partir de quatorze heures les blessés commencent à affluer jusqu'à dix-huit heures. Le groupe de brancardiers de la 20^e Division et quelques brancardiers de la 51^e Division de réserve les évacuent. Les Ambulances 1/10 et 4/10 travaillent simultanément.

À dix-neuf heures, l'Ambulance 1/10 va se mettre au parc à Mœurs, ne laissant aux Essarts-les-Sézanne qu'un médecin et quatre infirmiers pour soigner six blessés graves dont trois décèdent dans la nuit.

À vingt-deux heures, l'Ambulance 4/10 évacue cent-vingt blessés des Essarts-les-Sézanne à la gare de Sézanne. Environ trois cents blessés sont passés par cette Ambulance sans y séjourner. À minuit, l'Ambulance se rend au Parc à Mœurs pour cantonner avec l'Ambulance 1/10.

Les autres formations sanitaires ne manquent pas de travail non plus :

À Chapton, l'Ambulance 10/10 s'établit au château où se sont réfugiés de nombreux blessés. Un poste de pansement est installé à l'entrée Est du village et soigne six cent dix-huit blessés. Bientôt les pansements viennent à manquer : un groupe de brancardiers en

apporte vers quinze heures et évacue cent soixante-cinq blessés sur la gare de Sézanne.

À quatorze heures la dépouille du colonel Pérez de la 2^e Division d'infanterie est dirigée sur Sézanne sur une petite voiture.

À seize heures vingt, les brancardiers explorent la route de Montmirail et transportent des blessés vers les Essarts-les-Sézanne et Lachy. L'ensemble de cette première section se regroupe à la ferme des Épées : cent-vingt blessés sont emmenés à Lachy où un convoi automobile doit venir les chercher. Les automobiles n'étant pas disponibles, les brancardiers organisent un convoi avec des voitures de réquisition et déposent les blessés à la gare de Sézanne. De même, une seconde section de brancardiers évacue quatre-vingt-dix blessés ramassés sur la route de Montmirail.

Vers vingt heures trente, huit obus ennemis éclatent à cent mètres de trois ambulances venues chercher des blessés aux Essarts-les-Sézanne : c'est la panique mais on évacue tout de même les blessés sur la gare de Sézanne !

À cette gare, arrive à vingt et une heures l'Ambulance 11/10 avec deux médecins pour relever temporairement l'Ambulance 9/10 : les évacuations durent jusque cinq heures du matin.

Deux voyages sont nécessaires à une Section Sanitaire Automobile du 3^e Corps d'armée pour évacuer deux cent huit blessés de Bouchy à la gare de Nogent-sur-Seine et des ambulances de la 5^e Division d'infanterie sont dépêchées à Escardes où se trouvent de très nombreux blessés. Durant la nuit, le Groupe

des brancardiers divisionnaires du 1^{er} Corps d'armée explore les deux côtés de la route entre Seu et Chatillon-sur-Morin. Les Sections Sanitaires Automobiles, stationnées dans la forêt de la Traconne à l'Étoile puis au Meix-Saint-Époing, évacuent environ cinq cents blessés sur Romilly-sur-Seine, laissant sur place cent cinquante blessés aux bons soins des infirmiers. Cinquante blessés sont recueillis à Saint-Genest et Saint-Bon et évacués sur la gare de Pont-sur-Seine par le Groupe de brancardiers du 3^e Corps d'armée. Dans le même secteur, le Groupe de brancardiers de la 6^e Division d'infanterie recueille soixante blessés, évacués vers Louan. Le Groupe de brancardiers de la 2^e Division d'infanterie évacue sur la gare de Conflans soixante blessés du champ de bataille de Châtillon-sur-Morin à l'aide de brouettes porte-brancards.

Les régiments ayant eu le plus de soldats blessés entrés ce jour et soignés à l'Ambulance 5/10 sont les 2^e, 70^e, 94^e et 162^e Régiments d'infanterie, les 10^e et 27^e Régiments d'artillerie, les 2^e, 5^e et 7^e Régiments de tirailleurs, le 3^e Régiment de zouaves, les 8^e, 16^e et 19^e Régiments de chasseurs, le 3^e Régiment du génie et 42 soldats allemands (note relative à 346 soldats répertoriés).

Le lundi 7 septembre 1914.

L'Ambulance 5/10 s'aperçoit qu'en raison du nombre considérable de pansements qu'exigent les blessés, les réserves seront vite épuisées : il faut donc se préoccuper du réapprovisionnement en matériel de pansements. Une première demande est adressée et l'Ambulance reçoit la facture, cependant



*Convoi de blessés en 1914.
Carte postale.*



*Hommage rendu par les militaires
à leurs camarades tombés
au champ d'honneur en 1914.
À gauche, une ambulance
de transport des blessés.
Carte postale.*

Madame Gérardin

née Renée-Marie Houdry le 3 février 1882 à Provins. Elle épouse le pharmacien sézannais Raymond Gérardin le 11 février 1907. En décembre 1919, elle obtient la médaille de bronze de la Reconnaissance française pour son dévouement : « après un an et demi de service, obligée de quitter son poste, elle a continué à faire des remplacements et des services de nuit... »



*Madame Paillard,
infirmière-major
de l'Hôpital Auxiliaire n°22,
au chevet d'un blessé.*

Madame Leuillieux

Eugénie Charpentier est née le 22 mars 1867 à Sézanne. C'est la fille d'Eugène Charpentier, vétérinaire. Le 26 février 1889 elle épouse Léopold-Vincent-Marie-François Leuillieux, né à Saint-Omer, contrôleur des douanes. Eugénie a de la famille à Chichey (Lhermé et Chapelle).



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Course à la brouette avec des grenouilles dans la cour du Collège.*

les médicaments et les pansements n'arriveront jamais... Elle enregistre soixante-dix entrées de blessés graves dont beaucoup sont atteints de plaies de l'abdomen.

De deux heures du matin jusqu'à huit heures, cent cinquante blessés sont soignés à Chapton par l'Ambulance 1/10 et cent huit sont évacués par une Section Sanitaire Automobile de la 42^e Division d'infanterie à partir du croisement des routes de Sézanne/Épernay et Lachy/Broyes.

À quatre heures, le groupe de brancardiers de la 51^e Division de réserve dépose cinquante blessés à la gare de Sézanne. À midi il va en chercher de nouveau quarante du côté des Essarts qu'il dirige aussi sur la gare de Sézanne. Pour ce transport, il dispose de trente brouettes et de deux voitures à la ferme des Épées.

À dix heures, il est nécessaire d'évacuer, sous les feux de l'ennemi qui attaque le château de Chapton, les soixante-deux blessés restants. Une section Sanitaire Automobile pour blessés couchés, qui était stationnée à Pars-les Romilly et s'était renforcée de deux médecins, deux officiers sanitaires et dix infirmiers prélevés à Romilly sur l'Ambulance 11/3, est obligée d'effectuer deux allers-retours car même les blessés inévacuables doivent être transportés à Sézanne!

À dix heures, l'Ambulance 11/10 reçoit l'ordre de s'immobiliser au collège de Sézanne pour soigner seulement les inévacuables : quatre-vingt-sept blessés y sont hospitalisés et sept y décèdent. Son médecin-major constate que l'installation est confortable avec des ressources abondantes en matériel.

L'Ambulance 1/10 se porte de Mœurs à Lachy où elle installe une place de pansement dans la mairie avant de prendre le parc à la sortie sud du village. Environ cent cinquante blessés, dont cinquante allemands, sont pansés à la mairie puis évacués à la gare de Sézanne par le Groupe de brancardiers et la Section Automobile du 10^e Corps d'armée. Quarante blessés graves restent le soir et passent la nuit à Lachy.

L'Ambulance 4/10 part de Mœurs à dix heures et s'installe à Lachy à midi ; elle soigne vingt-trois blessés immédiatement évacués à la gare de Sézanne.

L'Ambulance 7/10, quitte son cantonnement de Saint-Quentin-le-Verger à onze heures trente, s'adjoint à seize heures à L'Ambulance 9/10 à la gare de Sézanne et remplace momentanément le personnel d'aide aux évacuations qui deviennent de plus en plus nombreuses. Les médecins-majors des Ambulances 6/10, 7/10 et 9/10 se relaient sans discontinuer durant quarante-huit heures...

L'Ambulance 12/11 part de Linthes à six heures trente et s'installe à Saint-Loup à sept heures trente avec cent trente hommes de troupe et douze officiers pour être à la disposition de la 1^{re} Division marocaine, en action à Broyes. (Cette Ambulance est dirigée par

le médecin-major de 1^{re} classe Deyrolles car le médecin divisionnaire principal Baur a été tué le matin même). La 2^e section du groupe de brancardiers divisionnaires évacue cent quatre-vingt blessés de Broyes sur Sézanne. Un Groupe de brancardiers divisionnaires évacue cent cinquante blessés du village d'Allemant sur Connantre puis ensuite sur la gare de Sézanne en soirée.

À Neuvy environ deux cents soldats allemands blessés sont soignés par deux infirmières allemandes dans la mairie et l'école.

Les formations sanitaires de la 2^e Division d'infanterie, auxquelles se sont joints les brancardiers de la 53^e Division de réserve prennent en charge cent cinquante blessés environ, presque tous allemands, soignés par un médecin et quatre infirmiers allemands dans le château d'Esternay. Après un triage établi avec le médecin aide-major allemand, il semble possible de transporter vingt-deux blessés couchés, vingt-quatre assis alors que soixante-quatre blessés peuvent marcher à pied. Le convoi couvre les quinze kilomètres qui le séparent de la gare de Sézanne assez lentement. À son arrivée, il faut une heure et demie pour décharger les blessés tellement la gare est encombrée!

L'Ambulance 10/10 évacue les cent soixante blessés allemands de l'église d'Esternay (aucun blessé français) et les dirige sous la halle de la gare de marchandises de Sézanne. Cette halle sert de poste d'attente car les évacuations sont ralenties par un train sanitaire prêt à partir.

Environ deux cent cinquante blessés des Essarts-le-Vicomte

sont évacués pour la plus grande partie par une Section Sanitaire Automobile sur Sézanne et à quinze heures, il ne reste que cinquante à soixante blessés à diriger sur Esternay.

L'Ambulance 6/10 arrive à dix-sept heures à Sézanne. Elle rejoint immédiatement la gare remplie de nombreux blessés. Cette Ambulance fonctionne jusque deux heures du matin et aide l'Ambulance 9/10 à panser et à évacuer trois cent-sept blessés dont quatre-vingt allemands. « La gare offre une animation fiévreuse : on y prépare des trains pour les blessés amenés dans des voitures de réquisition, dont la longue file borde un côté de la route. » (R.Laulan : Actes du 88^e congrès des sociétés savantes, 1963).

Aux deux cent cinquante blessés de La Forestière, évacués le matin sur Romilly-sur-Seine par une Section Sanitaire Automobile, s'ajoutent ceux de la région du Pré-du-But (endroit où les morts sont les plus nombreux) : ces derniers sont évacués sur la gare de Sézanne par le Groupe de brancardiers de la 53^e Division d'infanterie.



*Hôpitaux de Sézanne.
La rédaction du courrier.*



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
L'entrée du Collège.*

Mademoiselle Dieudonné

Henriette Dieudonné, infirmière bénévole pendant trois ans, obtient la médaille de bronze de la Reconnaissance française le 24 décembre 1919.



Hôpitaux de Sézanne. La partie de cartes.



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe dans la cour.*



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Madame Paillard, infirmière-major
est assise au centre.*

Madame Paillard

Berthe-Lucie Lheureux est née le 5 janvier 1871 à Linthelles. Le 10 décembre 1889, elle épouse Léon-Paul Paillard, commerçant à Sézanne, né dans cette ville le 16 septembre 1864. Elle encadre les nouvelles infirmières sézannaises lors de l'explosion du ballon «Le Petit Journal» sur le Champ Benoist le 7 juin 1914. À cette occasion, elle reçoit les félicitations des responsables régionaux de la Croix Rouge et celles de la mairie de Sézanne. Madame Paillard est infirmière-major et impose «une discipline sévère, presque militaire».

De seize heures à minuit arrivent quatre-vingt-neuf blessés à l'Ambulance 5/10.

Les régiments ayant eu le plus de soldats blessés entrés ce jour et soignés à l'Ambulance 11/10 sont les 94^e et 162^e Régiments d'infanterie, les 2^e et 3^e Régiments de tirailleurs, le 10^e Régiment de zouaves, le 16^e bataillon de chasseurs à pieds et 4 fantassins allemands (note relative à 135 soldats répertoriés).

Le mardi 8 septembre 1914.

De seize heures à minuit, sept blessés graves sont admis à l'Ambulance 5/10.

Depuis la veille, les Ambulances 6/10, 7/10 et 9/10 pansent les blessés à la gare de Sézanne et assurent à deux heures du matin le départ de trois cent-sept blessés dont quatre-vingts allemands par un dernier convoi ferroviaire. Dès sept heures, après quelques heures de repos, ces Ambulances fonctionnent simultanément jusqu'à ce que la gare soit à peu près vide vers dix-sept heures : «On peut estimer à six mille hommes le nombre des blessés qui sont évacués, dont huit cents allemands du 74^e Régiment de Hanovre.» Beaucoup de pansements sont à refaire et de nombreux soldats arrivent directement du champ de bataille sans aucun pansement !

Le médecin-major de 2^e classe Joubert, responsable de l'Ambulance 7/10, juge défectueuse l'installation de la salle de pansements dans la halle de marchandises de la gare. Il pense utile de demeurer avec sa formation les quarante-huit heures suivantes au milieu des blessés.

L'Ambulance 11/3 qui fonctionnait à Romilly vient s'installer à la gare d'évacuation de Sézanne.

L'Ambulance 11/10 pratique quelques petites interventions au collège : on note sept entrées et douze décès. «La mairie de Sézanne a servi de cantonnement puis de poste de secours». Le secrétaire de mairie déclare : «Il n'y a plus de voiture disponible à Sézanne et il n'y a même pas de pain pour les habitants... les chevaux et voitures disponibles ont été requis ce matin, de onze heures à midi, pour effectuer le transport des blessés se trouvant à Chapton» (R.Laulan).

À Lachy, l'Ambulance 1/10 fait évacuer les derniers blessés par une Section Sanitaire Automobile et par les ambulances de Corps d'armée. À huit heures, elle se dirige sur Charleville où elle arrive à seize heures pour y attendre de nouveaux ordres. Dans ce village elle rejoint l'Ambulance 4/10, partie elle aussi de Lachy vers onze heures et arrivée depuis midi. Elle soigne environ cent cinquante blessés dans la journée.

Le Groupe de brancardiers divisionnaires récupère dix blessés à Lachy à trois heures du matin et quatre-vingt-dix blessés au Bout-de-la-Ville, hameau au Nord de Charleville. Les ambulances de la 20^e Division d'infanterie trouvent cent cinquante blessés allemands soignés par un personnel médical allemand à la Pommerose. Soixante blessés intransportables sont soignés à Charleville.

Entre Chapton et Soizy-aux-Bois, parmi environ deux cents morts, les ambulances de la 42^e Division d'infanterie récupèrent et évacuent sept cent soixante-treize blessés à

la gare de Sézanne grâce à une Section Sanitaire Automobile et des voitures de réquisition.

Les première et deuxième sections du Groupe de brancardiers divisionnaires évacuent sur Sézanne les blessés de la Division marocaine (soixante-quinze blessés à Broyes et quatre-vingts à Oyes). Le Groupe de brancardiers divisionnaires vient cantonner à Saint-Rémy à vingt et une heures.

L'Ambulance 12/11, installée à Saint-Loup, soigne deux cent-quarante blessés. Avant de partir pour Sézanne à vingt heures, elle confie l'inhumation de deux soldats décédés au maire du village et réquisitionne les voitures nécessaires au transport des cinquante-neuf blessés restants.

Le Groupe de brancardiers de la 6^e Division d'infanterie assainit les champs de bataille de Saint-Bon à Morsains vers cinq heures du matin. Il recueille cinquante blessés environ à Morsains et découvre une Ambulance allemande avec quinze soldats blessés français et trois blessés allemands qui étaient restés plusieurs jours sans ravitaillement.

À la gare d'Esternay le 1^{er} Corps d'armée évacue environ cinq cents blessés dont cent quarante-cinq sont transportés par Section Sanitaire Automobile.

Le mercredi 9 septembre 1914.

Au collège de Sézanne, l'Ambulance 11/10 enregistre quarante-huit entrées, pratique treize interventions chirurgicales dont quatre sous chloroforme et comptabilise cinq décès.

Au matin, l'Ambulance 5/10 tota-

lise deux cent vingt lits pour grands blessés. Accompagné du maire, le médecin-chef Pettier parcourt la ville en quête d'autres locaux. Il visite successivement la salle de la Société de gymnastique, la salle de bal du mail de Marseille, la salle de restaurant de l'hôtel de France, l'établissement d'instruction de mademoiselle Chazal, le théâtre, l'école Saint-Denis et plusieurs maisons particulières.

À deux heures du matin, l'Ambulance 12/11 quitte Saint-Loup, dépose ses cinquante-neuf blessés à la gare de Sézanne et cantonne à l'école communale de filles à sept heures trente. Elle y soigne une centaine de blessés et cinq officiers. Tous ces blessés sont évacués à partir de quinze heures et l'Ambulance reçoit l'ordre de ne plus recevoir de blessés et de se tenir prête à partir.

L'ambulance 13/3 procède à l'inhumation d'un militaire décédé à la gare de Sézanne.

À Charleville, l'ambulance 1/10 est bloquée en raison d'une batterie allemande qui tire sur la route et l'Ambulance 4/10 accueille cinquante blessés durant la nuit.



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe dans la cour du Collège.*



Hôpitaux de Sézanne.

Madame Simon

Léonie-Clémentine-Alexandrine Simon, née à Oignes le 16 janvier 1876, épouse Clément-Émile Diot, né le 23 septembre 1868 à Pleurs où il est domestique. Le couple habite rue Pierre Frite.



Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne. Groupe dans la cour du Collège.

L'infirmière au centre est madame Paillard.

Le commandant Vivrel (avec une belle barbe), président du Souvenir Français, ancien administrateur de l'hôpital-hospice est assis à côté.



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe dans la cour du Collège.*

Mademoiselle du Fou

La famille du Fou appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne dont une branche issue de Jules, comte du Fou, est venue se fixer en Champagne au milieu du dix-neuvième siècle. Née en 1884, Henriette est la seconde des quatre enfants de Jean-Baptiste du Fou qui deviendra le président de l'Action Française à Sézanne entre les deux guerres. La famille habite le château des Grandes Tuileries avec leurs sept domestiques.



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Le chœur des infirmières de la Croix Rouge dans la cour du Collège.*

À huit heures, elle évacue en voiture sur Sézanne quatre officiers, deux soldats et un caporal. Cette formation fait partir à pied vers Sézanne vingt-cinq blessés légers, encadrés par un gradé. On note une cinquantaine d'entrées et huit décès. À onze heures, le corps d'un capitaine d'infanterie de marine a été apporté à l'Ambulance. On ne trouve sur lui aucun indice permettant d'établir son identité et on l'inhume à côté de l'Ambulance. Entre seize et dix-huit heures, une trentaine de blessés légers sont évacués à pied et soixante sont emmenés à Esternay par une Section Sanitaire Automobile. À vingt et une heures, une section du Groupe de brancardiers divisionnaires apporte cent cinquante blessés. Tous ces blessés proviennent du Bout-du-Val, de Boissy-le-Repos et de la ferme de La Pommerose. À minuit, un nouveau convoi de brancardiers est organisé avec trente et un blessés dont vingt-sept allemands accompagnés par quatre volontaires infirmiers allemands. Plus tard un médecin aide-major allemand est ramené de

Boissy-le-Repos pour soigner ses compatriotes à l'Ambulance 4/10. Les ambulances du Groupe de brancardiers de la 51^e Division de réserve évacuent quatre-vingt-un blessés sur Sézanne puis ramènent trente blessés de Charleville à Lachy.

L'Ambulance 7/10, mutée à la 19^e Division d'infanterie, quitte Sézanne à midi pour se rendre à Boissy-le-Repos par Le Clos-le Roi où elle subit le tir d'une dizaine d'obus (plus de peur que de mal et le médecin-major Joubert déclare que «ce n'est qu'un incident qui permet de mieux s'apprécier entre soi»). Arrivée à vingt heures à Boissy-le-Repos, la formation découvre trente blessés graves évacuables, abandonnés sans soins par l'ennemi dans la mairie. Après pansage, ils sont confiés à vingt-deux heures à un médecin auxiliaire du Groupe de brancardiers de réserve.

Deux sections du Groupe des brancardiers divisionnaires évacuent sur Sézanne les blessés de la division marocaine (l'une soixante-dix blessés du village d'Allemant et l'autre soixante et un blessés du village de Mondement). Les ambulances cantonnent le soir à Saint-Rémy alors que le Quartier Général du Groupe de brancardiers se trouve à Linthelles.

Quatre cent neuf blessés de la zone de Bergères-sous-Montmirail à Vauchamps, dont soixante-quinze allemands, doivent être évacués sur Esternay par Sections Sanitaires Automobiles car l'Hôpital de Montmirail est devenu inutile, rempli par une centaine de blessés allemands. Les ambulances du 3^e Corps d'armée transportent

quarante blessés de la ferme des Cheneaux et trente blessés de Mécringes à Leuze (hameau au Nord de Morsains). Des membres du Groupe de brancardiers de la 2^e Division d'infanterie ayant trouvé des sacs remplis d'argenterie les ont remis aux gendarmes à Champguyon avant d'aller aider aux évacuations à Bergères-sous-Montmirail et Vauchamps. Les formations sanitaires de la 52^e Division d'infanterie basées à Saint-Rémy pansent quatre cents blessés de la zone de Linthes, Linthelles et Saint-Loup et les évacuent à Anglure. Quelques blessés de Fère-Champenoise sont rapatriés sur Sézanne.

Jeudi 10 septembre 1914.

L'Ambulance 5/10 reçoit l'ordre à dix-sept heures de remplacer l'Ambulance 11/10 au collège communal de Sézanne où fonctionne un hôpital de la Croix-Rouge. Elle y trouve cent vingt et un blessés aussi graves que ceux de l'Hôpital et de Saint-Augustin. Elle contrôle donc alors un total de trois cent quarante et un lits, mais le nombre des blessés dépasse largement le nombre des lits, cela en raison des évacuations quotidiennes et des décès assez nombreux. Monsieur Dujardin, pharmacien aide-major de deuxième classe est affecté à l'Ambulance en remplacement de monsieur Roblin, évacué depuis le vingt et un août.

L'Ambulance 1/10 se rend de Charleville à Baye puis au château de Congy où se trouvent quatre cent cinquante blessés allemands. Un rapide examen permet l'évacuation immédiate de cinquante blessés qui peuvent marcher.

À Charleville, l'Ambulance 4/10 reçoit une trentaine de blessés le matin, tout en continuant ses évacuations grâce à deux convois automobiles et au Groupe de brancardiers du 10^e Corps d'armée qui conduisent environ cent quatre vingt blessés à la gare d'évacuation d'Esternay. On note le décès d'un soldat allemand parmi les cinq cents blessés (350 français et 150 allemands) passés depuis deux jours. Au soir, il reste encore cent cinquante blessés en traitement.

Aux Essarts-le-Vicomte, une Ambulance qui n'a encore jamais fonctionné et dont le médecin-major Catois imagine la victoire française très proche, se trouve brutalement confrontée à la réalité de la guerre : «Les allemands ne sont pas arrivés jusqu'ici, nous est-il dit par les habitants (une demi-douzaine seulement de ceux-ci sont d'ailleurs restés). Les dégâts constatés par nous, boutiques saccagées, marchandises piétinées et abimées, déprédations etc... auraient été commis par des français : nous n'acceptons ces dires que sous toutes réserves ! Eau non potable : nous employons les moyens recommandés (permanganate de potassium et ébullition prolongée) avant d'autoriser les troupes à en faire usage ! Nous ne touchons pas de viande (ravitaillement difficile) : nous faisons appel aux vivres de réserve et cela va tout de même, tant nous sommes soutenus par l'espoir de la victoire... les questions alimentaires passent pour nous tous, hommes et officiers, au deuxième plan ! Nous avons un autre devoir plus impérieux à remplir, d'ailleurs. On vient me prévenir que mes hommes ont trouvé dans une ferme abandonnée... ou tout au moins peu surveillée par ses propriétaires, trois français griève-



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe dans la cour du Collège.*



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe dans la cour du Collège.
Madame Paillard est assise au premier rang à gauche.*

Mademoiselle Jompierre

Juliette-Louise-Joséphine Jompierre est née le 27 juillet 1891. Son père, Paul-Jules Jompierre est escompteur dans la Grande rue à Sézanne. Célibataire, elle décède le 11 mars 1921 à Sézanne, place du Docteur Huguier.



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Le réfectoire des infirmières.*



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Le transport des repas
dans la cour du Collège.*



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe avec des infirmières,
au premier plan à droite,
madame Paillard.*

Mademoiselle Labarre
Léontine-Marguerite-Marie Labarre est née le 26 mai 1885 à Sézanne et habite rue de la Juiverie. Son père Louis-Jules Labarre est conducteur des Ponts et Chaussées. Marguerite épouse Roger-Jules-Armand Vétillard le 22 juillet 1914 à Épernay.

ment blessés, laissés entre les mains du maire (absent?) par un régiment qui nous précédait d'environ vingt-quatre heures. Ces blessés venaient de la ligne de feu Esternay/Châtillon-sur-Morin et n'avaient pu être évacués par le médecin du régiment faute de moyen de communication...un de ces blessés agonisait, les deux autres furent pansés, lavés (les vers grouillaient dans les plaies), aseptiquement traités, puis dans le courant de cette journée, leur état s'étant amélioré, avec beaucoup de précautions, j'ai fait procéder par mes propres moyens à leur évacuation sur la gare la plus voisine. J'ai appris le soir que leur voyage s'était passé sans encombre. Ce fut notre première entrée en fonctionnement d'Ambulance!»

L'Ambulance 14/10 découvre de nombreux chevaux morts sur la route au Haut d'Escardes vers treize heures et remarque une cinquantaine de soldats allemands et autant de français enterrés dans des endroits proches. Sur le champ de bataille, il leur reste environ deux cent cinquante français et allemands à ensevelir.

À Corfélix, à sept heures trente, le Groupe de brancardiers divisionnaires évacue vingt-cinq blessés à l'Ambulance 4/10 de Charleville, puis charge quelques blessés sur deux voitures à Champaubert et prend cinq blessés à midi à Baye. Dans ce dernier village, il évacue quatre cents blessés allemands et vingt français à quatorze heures quinze.

À Linthelles, pratiquement tous les blessés peuvent être évacués sur Sézanne et Anglure vers treize heures par une Section Sanitaire Automobile et diverses voitures hippomobiles.

Le Groupe de brancardiers de la 51^e Division de réserve récupère une trentaine de blessés allemands répartis dans les écuries de trois fermes voisines à Joches et cinquante blessés français dans l'école de Coizard. Les ambulances du 4^e groupe de la 51^e Division de réserve trouvent vers dix heures du matin vingt cinq blessés abandonnés (9 français et 16 allemands) à la ferme de Saint-Prix, à dix-sept heures une centaine de blessés, dont cinquante très graves, à Coizard, et plus de cent cinquante blessés, dont une douzaine d'allemands, à Lachy. Tous ces malheureux nécessitent quatorze voitures de réquisition pour être évacués sur Sézanne durant quarante-huit heures.

À Esternay les formations sanitaires de la 5^e armée continuent les évacuations par la gare et une Section Sanitaire Automobile car l'Hôpital d'évacuation n'est pas encore arrivé. On en profite aussi pour faire une expérience de crémation de cheval. Les formations sanitaires du 1^{er} Corps d'armée nettoient et désinfectent le château d'Esternay.

À Le Breuil, une Ambulance allemande, avec une douzaine de sœurs allemandes et un moine allemand, soigne cent cinquante blessés allemands et autant de français. Une Section Sanitaire Automobile en évacue cent quatre-vingt-huit sur Esternay.

À Viels-Maisons cent-soixante et onze blessés assis et soixante blessés couchés d'une Ambulance allemande sont transportés à la Ferté-Gaucher en camion automobile.

Vendredi 11 septembre 1914.

À Congy, l'Ambulance 11/10 nettoie le château et s'adjoint un hôpital de campagne pour y former une section d'hospitalisation. Elle évacue cinquante blessés allemands sur Sézanne au moyen de voitures de réquisition.

À Charleville, l'Ambulance 4/10 déplore un décès durant la nuit et continue ses évacuations au moyen de trois convois automobiles. Quatre soldats allemands, employés aux inhumations de blessés décédés à l'Ambulance, sont confiés au dernier convoi qui les remet entre les mains du commissaire de la gare d'évacuation de Sézanne. Il ne reste plus que seize blessés, dix français et six allemands. Ces blessés sont susceptibles de guérir mais leur état ne leur permet pas de supporter la fatigue du transport.

On prétend qu'il est resté des blessés à Saint-Prix; le médecin-major Sacquépé de l'Ambulance 11/3 s'y rend sous la conduite d'un capitaine de zouaves. Les deux hommes ne trouvent pas de blessés, «le champ de bataille paraît avoir gardé approximativement son aspect originel, bien que les poches retournées, la disparition des molletières et aussi des bijoux, la dispersion des papiers et objets de toute sorte témoignent d'une visite de vampires, visite très rapide, les allemands ayant quitté le terrain la veille à dix-sept heures.» Ils signalent aussi la présence d'assez nombreux obus allemands qui n'ont pas été tirés. «Les cadavres français et allemands sont en nombre à peu près équivalents, mais les français sont tous putréfiés, face noirâtre, livide et tuméfiée, alors que les cadavres allemands se divisent en deux

groupes : les uns sont putréfiés comme les précédents, alors que les autres sont plus récents et non décomposés. Tous les cadavres français sont donc anciens et doivent remonter à quatre jours alors que les cadavres allemands sont les uns anciens, les autres plus récents. Les cadavres de chevaux dégagent une odeur putride plus prononcée que les cadavres humains.»

Aux Essarts-le-Vicomte, l'Ambulance 13/3 se voit adjoindre un médecin d'hygiène chargé d'étudier les eaux d'alimentation et part cantonner à Boutavent, au Nord-Est de Bergères-sous-Montmirail, où elle arrive à vingt-deux heures, avant d'être rejointe par l'Ambulance 16/3.

À Chatillon-sur-Morin, une Section Sanitaire Automobile évacue soixante-dix-huit blessés du Prieuré à Montmirail.

À Fère-Champenoise, les formations sanitaires de la 42^e Division d'infanterie font évacuer les blessés par voie ferrée sur Sézanne.

À Montmirail, deux établissements accueillent environ deux cent cinquante blessés, la plupart allemands. Dans l'église de Le Breuil et les maisons voisines, les formations sanitaires de la 5^e Armée soignent environ trois cents blessés, dont cent soixante-quinze allemands. Deux prisonniers allemands, l'un ayant la diphtérie et l'autre la fièvre typhoïde, nécessitent des mesures de prophylaxie et d'isolement. On évacue d'abord les officiers et un moine sous la surveillance de soldats en armes, puis les blessés allemands et français à Condé-en-Brie et Montmirail. Ordre est donné au maire de ne laisser



*À gauche, Madame Paillard,
infirmière-major
de l'Hôpital Auxiliaire n°22
à Sézanne; à droite,
mademoiselle Blanche Lheureux.*



*Hôpitaux de Sézanne.
Groupe avec des infirmières.*

Mademoiselle Lebar
Fille de Joseph-Alexandre Lebar, maire de Sézanne, marchand épicier dans la rue de la Halle, Marguerite-Marie est née à Sézanne le 13 avril 1886. Institutrice libre, elle décède célibataire le 16 juillet 1951, rue Montebello à Sézanne.



Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.



Hôpitaux de Sézanne.
Groupe avec des infirmières.

Mesdemoiselles Le Dieu de Ville

Élisabeth-Charlotte-Marie est née le 7 juin 1892. Son mariage avec Mariano-André-Antoine-Alexandre-Jean Helly de Cauriers, industriel espagnol, veuf de Marguerite-Alexandrine Licorps, a lieu le 30 juillet 1930. Elle décède le 13 novembre 1951 à Issy-les-Moulineaux. Sa petite sœur, Marie-Thérèse-Léopoldine est née le 17 mai 1894 et décédée le 24 septembre 1985 à Sézanne. Leur père, Charles-Albert Le Dieu de Ville, directeur d'assurances, et leur mère, Agnès-Marie-Anna Bourguignon d'Herbigny habitent rue Montebello.

aucune troupe cantonner dans la commune. Les cadavres sont enterrés dans la vallée. Il n'y a pas de risque d'infection car les sources sont captées sur les hauteurs.

Samedi 12 septembre 1914.

À Charleville l'ambulance 4/10 déplore deux décès.

À Sézanne, les soins aux blessés se poursuivent alors que plusieurs Ambulances et formations sanitaires des corps d'armée prennent ou s'apprentent à prendre la direction du front, c'est-à-dire vers le nord.

Dimanche 13 septembre 1914.

À Sézanne, le médecin-inspecteur Pierrot, directeur du Service de santé du 9^e Corps d'armée, visite l'ensemble des installations sanitaires de la ville gérées par l'Ambulance 5/10.

L'Ambulance 1/10, installée au château de Congy évacue soixante-cinq blessés français sur Sézanne et reçoit trente-deux blessés allemands provenant du château de Châltrait. Ces soldats appartiennent en majeure partie au Corps de la Garde et leurs blessures présentent des caractéristiques nouvelles. En effet, douze d'entre eux ont été touchés par l'explosion d'une bombe d'aéroplane. Voici le récit du médecin-major Revuchon : « L'évènement s'est produit dans les conditions suivantes ; le 4^e Régiment de la Garde était au bivouac devant le château de Châltrait le quatre septembre, quand il fut survolé par un aéroplane français à une altitude que les témoins affirment avoir été d'environ deux mille

mètres. Trois bombes, dont une seule aurait éclaté, furent jetées par l'aviateur français. Le projectile atteignit quarante-deux hommes et douze chevaux. Les douze chevaux furent tués ou durent être abattus. Parmi les hommes, treize furent tués sur le coup, six moururent de leurs blessures sous les trois jours qui suivirent. Onze hommes purent être évacués et douze restèrent à Châltrait. Parmi ces derniers que j'ai pu observer moi-même, deux avaient déjà subi l'amputation d'un membre (bras et cuisse), un autre a dû être amputé à Congy. Malgré l'extrême gravité des blessures observées, le nombre élevé d'hommes et de chevaux atteints, il ne semblait pas que la bombe française contienne un explosif spécial et les effets et les lésions observées rappellent exactement ceux constatés à la suite de l'explosion de projectiles de gros calibre (abrasions partielles de membres, fractures compliquées graves, pour les hommes plaies au voisinage du point d'éclatement, blessures multiples et légères par petits éclats dans la zone située à quelque distance du point d'éclatement). Il ne paraît pas y avoir eu d'effets asphyxiants. Par contre l'effet moral a été considérable et des français, témoins de la chute du projectile, racontèrent la fuite éperdue des hommes de la compagnie échappés aux éclats. Il fallut près d'une heure pour calmer ce début de panique dans un corps contenant un nombre considérable de soldats de carrière. Beaucoup de blessés allemands étaient infectés. En procédant aux pansements, nous avons eu la surprise de constater qu'un grand nombre de blessés graves avaient encore leurs pansements individuels beaucoup trop serrés, le troisième jour de leur séjour dans un lazaret abondamment pourvu de matériel et de

médecins. Contrairement aux habitudes allemandes et malgré l'avis du médecin allemand attaché à la formation, nous nous sommes montrés très conservateurs ; j'ai dû néanmoins procéder à quatre amputations... »

À Charleville, l'ambulance 4/10 déplore un décès.

DU 14 SEPTEMBRE 1914 AU 4 JANVIER 1915.

Le mardi 15 septembre 1914, l'Ambulance 5/10 effectue une seconde demande de médicaments et de pansements dont elle n'obtient aucune nouvelle. De Chalons-sur-Marne, elle reçoit deux expéditions : « une première fois une cinquantaine de pansements (à l'Ektogan) ; une deuxième fois une quantité analogue de pansements Leclerc plus trente-six grands pansements préparés dans un panier. Outre ce réapprovisionnement réglementaire, nous avons été obligés d'utiliser très largement les ressources du pays et, pour remplacer les pansements tout confectionnés, nous avons procédé ainsi : nous avons découpé des pièces de turlapine non apprêtée (mousseline de coton transparente et souple) que nous avons stérilisées à l'autoclave, puis avec de l'ouate hydrophile trouvée en majeure partie à Sézanne et du coton cordé puisé surtout dans le « panier 5 », nous avons pu faire des pansements maintenus par des bandes dues à la générosité des habitants de Sézanne. D'autre part, en raison des nombreuses opérations que nous avons dû pratiquer, les ressources de l'Ambulance en iode, catgut (lien pour la suture des plaies) et vins de Florence ont été vite épuisées ».

« Nous avons pu déléguer notre pharmacien à la pharmacie centrale du Service de Santé militaire d'où il nous a rapporté en quantité suffisante ces différents objets de pansements. Il y a trouvé aussi, ce qui est très précieux pour un chirurgien obligé de traiter et des septicémies gazeuses et des plaies purulentes et des plaies non infectées, des gants en caoutchouc qui manquaient à l'Ambulance ». « Une autre fois, une Dame de la Croix-Rouge allant à Paris a obtenu l'envoi d'une liste d'objets de pansements. »

Du six septembre au dix octobre, l'Ambulance 5/10 réalise cent quarante-quatre opérations sous chloroforme : seize amputations, dix-sept trépanations, soixante-seize drainages et désinfections compliquées, quatre extractions de balles profondes, etc... sans compter les multiples petites interventions telles que : extractions de projectiles superficiels et de corps étrangers faciles, sondages, lavages de la plèvre, applications d'appareils plâtrés, incisions d'abcès, etc...

En ce qui concerne les plaies de poitrine, presque tous ces blessés ont contraint les médecins à les garder une quinzaine de jours avant de les évacuer par voie de chemin de fer, sauf une quarantaine qui sont dirigés sur Épernay par convoi automobile.

À partir de l'installation de l'hôpital auxiliaire numéro 22 bis au château de Sans-Souci, une bonne partie des blessés évacuables y bénéficient de l'air pur, du grand confort et des soins médicaux que réclame leur état.

L'Ambulance 5/10 a eu mission d'assurer le service de la gare : « Il



Hôpitaux de Sézanne.
Groupe avec des infirmières.



Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
L'entretien de la literie.



Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe avec des infirmières.

Mademoiselle Legendre

Marthe-Marie Legendre est née le 5 mai 1877 à Sézanne. Son père, Calixte-René Legendre est cordonnier dans la rue Notre-Dame. Le 18 juin 1917, mademoiselle Legendre fonde un hôpital annexe à Sézanne dont elle devient l'infirmière-directrice.

consiste à surveiller les trains de blessés ou de malades partant en gare de Sézanne, à s'enquérir de leurs besoins, à recharger ou à refaire certains pansements, parfois à arrêter et à diriger sur l'hôpital de la ville quelques malades incapables de continuer le voyage. Ce service, assuré par les médecins aide-majors, prend fin vers le trente septembre. Après cette date, il ne passe plus en gare de Sézanne de trains militaires.»

À partir du vingt-cinq septembre, le médecin auxiliaire Feltmann commence à organiser le Service des éclopés du champ de bataille de la Marne. Les premiers jours consistent en une visite générale du dépôt d'éclopés installé au quartier de cavalerie et donnent lieu à de très larges évacuations. À partir du vingt-neuf septembre, il établit un service régulier «pouvant être assimilé à une infirmerie régimentaire.» Les éclopés étant presque tous évacués, le service continue pour assurer le service médical des hommes du dépôt appartenant aux 5^e Cuirassiers, 3^e Dragons et 2^e Chasseurs.

L'Ambulance 5/10 reçoit des visites et inspections diverses : le dix-huit septembre le sénateur Vallée; les treize, quinze et vingt-quatre octobre, trois médecins principaux. Le neuf octobre, une Commission d'enquête nommée par le Conseil d'état vient examiner les photos du tirailleur Ackeb, inscrit depuis quelques jours à Sézanne, «porteur au bras gauche d'une blessure que l'on suppose due à une balle explosive». Toutes ces inspections permettent d'obtenir six cents kilos de matériel de pansements le trente et un octobre.

Le neuf novembre, l'hôpital de Sézanne est désigné pour recevoir

les blessés étrangers : « aucun blessé ou malade de cette catégorie n'est évacué sur notre formation. » Dans l'application de la circulaire du Général commandant en chef prescrivant que les blessés dont la guérison peut être obtenue en quatre à cinq semaines devront être soignés dans la zone des armées, on développe au maximum les ressources hospitalières de Sézanne. Afin que les blessés ou malades soient installés confortablement, on réduit le nombre des places occupées primitivement et on arrive au nombre de lits suivant : hôpital, 85 ; collège, 82 ; Sans-Souci, 66 et Saint-Augustin, 51.

Du quinze novembre au onze décembre, les structures sézannaises réceptionnent deux cent soixante-dix-sept malades et blessés venant de l'hôpital d'évacuation de Château-Thierry en sept convois. Ces entrées se font successivement en fonction des places libérées par les évacuations des anciens grands blessés de la période de début septembre. Le seize novembre le médecin principal Brisset visite Sézanne pour savoir quelles sont les troupes susceptibles de recevoir la vaccination antityphoïdique.

Le médecin-major Zimmern, radiologiste, effectue soixante-huit radiographies et radioscopies lors de ses deux passages à Sézanne : le premier du deux au neuf novembre et le second du cinq au neuf décembre.

Du dix octobre au vingt-deux décembre, l'Ambulance 5/10 effectue quatre-vingt interventions chirurgicales. Lors de sa visite le quinze décembre, le médecin principal Brisset, directeur-adjoint du Service de Santé de la 6^e Région

Territoriale, informe le personnel qu'il pourvoit à leur remplacement. Les nouveaux médecins se présentent le vingt-huit décembre; le premier janvier de l'année mille neuf cent quinze voit le médecin-major Lefebvre prendre la direction de l'Ambulance 5/10 et le médecin-major Pettier entrer à l'hôpital de Sézanne.

L'Ambulance 5/10 quitte Sézanne le quatre janvier à dix heures du matin pour se porter à Champaubert puis à Igny-le-Jard et Passy-Grigny les jours suivants.

Les Ambulances 1/10 et 4/10 sont aussi restées dans notre région un certain temps.

L'Ambulance 1/10, installée au château de Congy, évacue trois cent trente-cinq blessés allemands

et deux blessés français à Sézanne en quatre convois du quinze au dix-neuf septembre avant de se diriger sur Pierry le jour suivant.

Le lundi 14 septembre, l'Ambulance 4 /10 continue de soigner treize blessés à Charleville et en évacue neuf à Sézanne. Le lendemain, ses quatre derniers blessés sont évacués à Sézanne et le médecin allemand remis au Commandant des étapes de Sézanne. Ainsi libérée, l'Ambulance réclame des vivres avant de se diriger sur Montmort puis Épernay les jours suivants.

Le quinze septembre, les ambulances de la 5^e Armée laissent à Le Breuil vingt blessés intransportables aux soins de six médecins et de quelques infirmiers venus d'Esternay. Elles évacuent cent

soixante six blessés du château et de l'église de Baye qui abritent depuis le dix septembre trois cent-trente blessés dont trente-sept français, soignés par plusieurs médecins, des sœurs et deux prêtres allemands.

Sources :
Centre de documentation du Musée du Service de Santé des armées du Val de Grâce à Paris.
Service des Archives Médicales Hospitalières des Armées à Limoges.
Archives Départementales de la Marne, série 9 X.
Archives Municipales de Sézanne.
documents 1 à 14 : Collection René Bourgoïn.
documents 15 à 41 : Fonds Paillard-Lbeureux.

Remerciements :
À Madame Garric, du Centre de documentation du Musée du Service de Santé des Armées du Val de Grâce à Paris.
À Madame Lannelongue, du Service des Archives Médicales Hospitalières des Armées à Limoges.
À Monsieur Finck et au Docteur Bourgeois de l'association «Mondement 1914».
À Monsieur Pipaud de la Mairie de Sézanne.



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe avec des infirmières.*



*Hôpitaux de Sézanne.
Le réfectoire des soldats.*

Mademoiselle Rousseau
Simonne-Marie-Louise
Rousseau, née le 5 mai 1893,
est infirmière diplômée depuis
mars 1914 à Épernay avec la
mention « très bien » à
l'épreuve de chirurgie. Son
père est notaire, rue de la
Juiverie. Elle décède à Sézanne
le 19 janvier 1960.



*Hôpital Auxiliaire n°22 à Sézanne.
Groupe avec des infirmières dans la cour du Collège, peut-être l'heure de la lecture.*

L'ambulance de la rue Baudoin à Pleurs

par Maurice DERVIN



ci-dessous
Un exemple de voiture-ambulance.
Cette photographie nous permet de distinguer la voiture-ambulance de l'ambulance proprement dite. Ce véhicule est la voiture numéro 1, affectée au lieu de soin qui s'appelle « ambulance ». Sur la voiture, cette ambulance aurait pu être identifiée si le cartouche (ici voilé) sur la toile de côté, avait porté sa localisation, par exemple Pleurs.



C'est à Pleurs que le maréchal Foch choisit d'établir son poste de commandement, en raison de sa situation, en arrière par rapport au centre de son armée. Ceci lui permet de communiquer facilement avec sa droite : Sommesous, et à gauche : Charleville. L'état-major s'installe dans la salle de réunion du conseil municipal. Le général est dans le cabinet des archives attendant. Le téléphone est relié directement à la poste, située en face. Il couche à l'école des garçons et mange à la popote des officiers.

La percée allemande du 8 septembre désorganise l'aile droite de la 9^e armée. Foch transfère son poste de commandement à Plancy dans l'Aube, où est son quartier général. La retraite des armées ennemies, effective le 9 septembre au soir, permet à Foch de revenir le 10 au matin à la mairie de Pleurs.

La 42^e division est massée entre Pleurs et Linthes. C'est là qu'à 16 heures elle prend part à l'attaque de flanc sur Fère-Champenoise, qui décide de l'issue de la lutte. Des passages de troupes se succèdent; une brigade de cavalerie loge un mois à Pleurs.

Une ambulance s'installe rue Baudoin, face à la ferme Cousin Albert, aujourd'hui Mavel Roland. Les blessés ne restent pas longtemps; ils sont dirigés vers les hôpitaux de Sézanne. Ici les malades dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation durable reçoivent les soins courants.

Il y a plusieurs sortes de voitures sanitaires; elles restent un mois au village.

Les prêtres du sézannais dans la tourmente de la Grande Guerre

par Simon MAKOLONDR



Au moment de la parution du décret de mobilisation générale, les prêtres du Sézannais ont rejoint les dépôts de leurs régiments conformément à la feuille de route annexée à leur livret militaire. La hiérarchie militaire les voyant mal en première ligne combattre au corps à corps ou embrocher l'ennemi à la baïonnette leur a proposé d'assurer le poste d'aumônier et des postes de brancardier, d'infirmier, de convoyeur, de télépho-

niste, de ravitailleur et d'instructeur. Ces fonctions les amenant en premières lignes, ils étaient malgré tout exposés au tir de l'ennemi.

Les prêtres mobilisés ont échangé de nombreuses lettres avec un prêtre de Sézanne, l'abbé Legras, qui ne sera mobilisé qu'en 1917. Ces prêtres se connaissaient car ils avaient la charge de paroisses du même secteur géographique et surtout ils avaient fait leurs études au Grand Séminaire de Châlons-sur-Marne.

Parmi les prêtres correspondant avec l'abbé Legras nous allons trouver:

- L'abbé Cahouet curé de la Chapelle-Lasson en 1912
- L'abbé Sauvage curé de Broyes en 1912
- L'abbé Poinart curé vicaire à Sézanne en 1912
- L'abbé Guyot curé d'Angluzelles-Courcelles en 1912

Les lettres ou les extraits de lettres sont présentés dans l'ordre chronologique.



L'abbé Legras à Vertus, photo prise dans les années 50.

Septembre 1914

Dans un premier courrier l'abbé Sauvage est détaché dans un train sanitaire en compagnie de l'abbé Daunois (curé de Montmort) et de l'abbé Petitdidier (curé d'Étoges). Ils évacuent des blessés à Nantes et Bordeaux.

Octobre 1914

L'abbé Cahouet est à Coëtquidan avec J. Vancois instituteur à Sézanne, ils sont affectés à l'instruction des recrues. L'abbé Pommois (curé de Cramant) vient les rejoindre.

Décembre 1914

Extrait d'une lettre de l'abbé Poinart

« Nous sommes occupés à des travaux dans les bois : fabrication de fascines pour consolider les tranchées. Les infirmiers sont occupés à boucher d'immenses trous où sont enfouis 20, 40, 60 chevaux morts. Cette vie est doublement pénible et nous désirons vivement aller en avant pour faire un travail plus utile. »

Janvier 1915

L'abbé Sauvage est infirmier affecté au train semi-permanent 8 B rattaché à l'hôpital d'évacuation 12 de Neufchâteau (Vosges). Il circule sur la voie dangereuse Sainte-Menehould, Verdun, Burlée, Ancerment, Villers sur Meuse. Il évacue les blessés vers Nantes, Bordeaux, Biarritz, Castres, Albi, Marseille, Hyères, Monte-Carlo. À chaque convoi ce sont entre 500 à 600 blessés ou malades qui sont évacués. À Dugny il rencontre l'abbé Hubert curé de Vertus.

Septembre 1915

Citation d'une lettre de l'abbé Sauvage.

« À propos j'ai dans mon wagon un blessé qui a le bras fracturé et qui fut



L'abbé Sauvage Paul,
photo prise pendant la guerre
(Photo Les Ragrainieux, Vertus)

soigné jadis à l'hôpital du Collège à Sézanne, un gentil petit garçon de la classe 14. Fumichon de son nom, on l'appelait le petit collégien. Il fit un grand éloge des demoiselles infirmières ; naturellement j'ai essayé de lui faire sortir quelques noms. Mais sa mémoire un peu ingrate s'est refusée. Un seul nom, celui de la fille du maire me dit-il « elle était si gentille ». Donc voilà une petite parole qui en dit beaucoup pour mademoiselle Lebar. Pour qu'un blessé lui accorde ce témoignage, le Bon Dieu doit lui en réserver certainement un plus grand. »

Novembre 1915

Lettre de l'abbé Guyot, infirmier au Camp de Châlons.

« Quelle terrible chose que cette guerre ! Quand on pense à ces pauvres corps qui dorment à la lisière de l'hôpital où on les a ramenés des tranchées après les attaques. Il y en a des centaines rangés sous de longs tertres crayeux. Je les ai vus et j'ai pu les comparer avec ceux de la bataille de la Marne. Ceux de chez nous semblaient endormis, frappés d'une balle, ayant un peu de poussière sur leurs habits mais assez propres. Ici ce sont des paquets de boue, la mort dans ces étroits boyaux leur a donné des poses les plus bizarres. Cette affreuse guerre à coups d'obus et de

pétards a déchiqueté les pauvres corps. L'un a dans le front un trou pour passer le poing et on voit le crâne vide comme une caverne. Ailleurs un visage en bouillie, les membres bûchés ou arrachés ; l'un avec la jambe et les hanches dont la chair a été emportée par l'explosion, il ne reste que les os. Pour un autre il a fallu ramasser les membres et le tronc dans une toile de tente dont on a noué les coins : un paquet de chair. Quelle horreur ! Quelle honte pour une époque qui se dit civilisée. L'expression des visages est terrifiante : est-ce la haine ou la rage ou la terreur ou la souffrance qui se reflète sur la face de ceux dont le visage est encore visible sous la boue et la terre. Combien de femmes vont pleurer en ces jours si elles pouvaient voir le corps de celui qu'elles regrettent. Quand donc tout cela finira-t-il ?

Dernière nouvelle : nous avons eu l'autre jour des gaz asphyxiants, on ne s'y attendait pas le moins du monde, cela venait de Prosnes paraît-il. Un nuage de brouillard est venu masquer le soleil en roulant sur la terre. Puis une odeur pénétrante de chlore. On s'est vivement calfeutré dans le bureau puis on a sorti son masque et les lunettes ad hoc. Il n'y a pas eu de victimes, ceux dont les bronches sont délicates ont toussé un peu. Dans la circonstance on fait un feu de paille, les tourbillons d'air chaud mélangent l'air et font disparaître le gaz. Cela s'est senti à Châlons. »

Août 1915

Lettre de l'abbé Poinart

« S'il n'y a pas de changement de vie pour nous, avant une quinzaine de jours (il se pourrait pourtant que nous ayons repris l'action) j'espère revenir faire un tour à Sézanne. Je partirai pour 6 jours (délai accordé à tous, maintenant). D'abord pour Argers, en passant par Bar-le-Duc, Revigny, ensuite pour Châlons et

Sézanne d'où je repartirai pour Bar-le-Duc etc... J'ai écrit au docteur Mathieu qu'il se réserve pour me conduire en auto à Sézanne, afin de me faire gagner du temps ; je pense qu'il sera heureux de me rendre ce service, surtout à un soldat du front. Appuyez aussi sur la corde si c'est nécessaire. J'espère passer 2 jours à Sézanne, 3 chez moi et 1 à Châlons. Je propose, c'est Dieu qui dispose ! »

14 Août 1916

Lettre de l'abbé Poinart

« J'ai quitté, il y a 3 jours le cantonnement que j'occupais dans l'Aisne. Je suis logé maintenant au pays de monsieur Sommesous. Chez lui j'ai une chambre et un bon lit, je passe de bons moments en famille où on cause de toutes sortes de choses. Quelle famille très chrétienne !

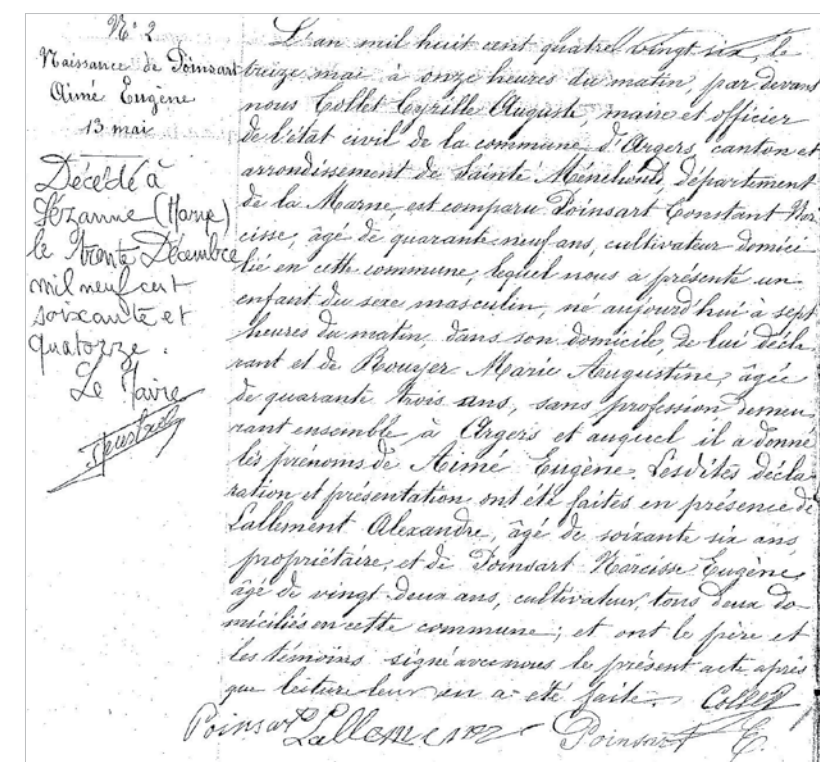
Il y a deux jours, je me suis acquitté d'une bien triste mission. En l'absence de l'abbé Prieur, en permission, j'ai dû assister un condamné à mort. Condamné par le Conseil de Guerre, il avait demandé son recours en grâce, laquelle ne lui fut point accordée. Il m'a fallu à 4 h 1/2 lui apprendre cette nouvelle, lui dire qu'il allait être exécuté dans quelques minutes, l'encourager, lui parler de son éternité etc... etc... Il m'a fallu monter avec lui dans le fourgon, vivre avec lui les dernières minutes de son existence, ne le quitter que lorsqu'il fut pris par le peloton et emmené près du poteau d'exécution. J'ai dû assister au spec-

tacle : 4 bataillons d'infanterie faisant le carré, tambours et clairons sonnait « aux champs », lecture de l'arrêt de condamnation à mort et immédiatement après le feu de salve qui coucha l'homme à terre ; puis le défilé devant le cadavre, la mise en bière après la constatation légale du décès et conduite au cimetière.

Quelle triste mission, que celle de dire à quelqu'un qu'il va être fusillé dans quelques instants. Si encore le prêtre avait la consolation de préparer le condamné à mourir chrétiennement, de lui arracher un vrai repentir, un acte d'amour, de lui suggérer des pensées surnaturelles. Hélas, je n'ai pas eu cette joie ! »



Photo de l'abbé Poinart
prise en 1949
lors d'un voyage à Commercy
(Photo archives personnelles)



Copie de l'acte de naissance de l'abbé Poinart, né à Argers en 1886.

Biographies de soldats ayant transité par les hôpitaux de Sézanne

page 96



**Un homme de devoir
le commandant de Gailhard-Bancel**
par Simon MAKOLONDR

page 98



Paul Fauvelles, un soldat blessé soigné à Sézanne
par François GASP

page 100



Pierre Baudry
par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ

page 101



Eugène Loisel
par Monique BLUM et René GUYOT

page 102



Henri Livache
par Alain De DIEULEVEULT

page 103



Elie Rogez
par Maurice DERVIN et Madeleine DOC

page 104



Louis Seurat
par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ

Félicitations au Groupe divisionnaire des Brancardiers
pour son fonctionnement lors des combats sous
Verdun (17 - 27 juin 1915)

Ordre du Médecin Divisionnaire de la 12^{ème} Division
(3 juillet 1915)

Le Médecin Divisionnaire adresse aux Officiers, sous-
officiers, caporaux et soldats du Groupe de Brancardiers de
la 12^{ème} Division ses félicitations et ses remerciements pour
leur belle attitude pendant les combats du 1^{er} au 27 juin
1915 sous les murs de Verdun.

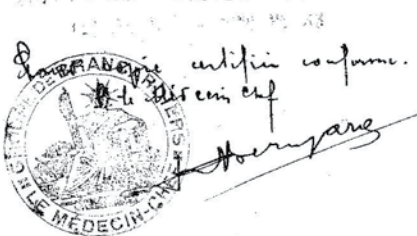
Sous un bombardement incessant et terrible, sous
une violente épidémie de gaz asphyxiants, ils ont transporté
de nombreux blessés des postes de recueil jusqu'aux autos
sanitaires, par des boyaux détruits en partie, par des
sentiers escarpés, dans certains points presque inaccessibles.

Malgré de très lourdes pertes, et de fatigues inouïes
ils ont pu ramener tous leurs blessés de leurs postes de
secours, donnant encore comme déjà aux Éparques, à
Colonne, en Champagne, la preuve de l'énergie, de la
bravoure, de l'abnégation qui les animent.

Ils ont ainsi par leur dévouement mérité et
obtenu l'admiration de tous, et la félicitation
du Commandement.

Le Médecin Principal, chef du Service de Santé
de la 12^{ème} Division, Inf.
signé : Delporte :

CHIEF DIVISIONNAIRE DE BRANCARDIERS



Lettre de félicitations reçue par l'abbé Poinart
qui faisait partie du groupe des brancardiers de la 12^{ème} Division d'Infanterie.

Un homme de devoir le commandant de Gailhard-Bancel

par Simon MAKOLONDR



Le capitaine de Gailhard-Bancel y était en garnison à la déclaration de la guerre. (archives du Net)



Château des Ramières (fin XIX^e siècle) tel que l'a connu le commandant en 14-18. Ancienne propriété de la famille de Gailhard-Bancel. (Document Mémoires d'Allex)



Ancienne propriété de la famille de Gailhard-Bancel qui servit d'école privée de garçons jusqu'en 1945. (photographie Mémoires d'Allex)

Le 2 août 1918 décède à l'hôpital de Sézanne le Commandant Louis de Gailhard-Bancel des suites des blessures reçues lors des combats du bois de Rodemat (à proximité de Dormans) le 15 juillet 1918.

BIOGRAPHIE :

- Né à Dijon (Côte d'Or) le 7 août 1878.

- Prénommé Joseph Marie Roch Louis.

- Fils de Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1849-1936) et de Marey Thérèse (1852-1879).

Hyacinthe de Gailhard-Bancel, homme politique et avocat, né le 1^{er} novembre 1849 à Allex (Drôme) et décédé à Allex le 22 mars 1936.

Député de l'Ardèche de 1899 à 1910 puis de 1912 à 1924. À partir de 1884, il est l'initiateur de la création de syndicats agricoles dans la Drôme.

- Entre au collège de Mongré en 1889.

- Sorti après la classe de 4^e en 1891.

- Entrée à Saint-Cyr en 1899.

- École de cavalerie de Saumur en 1901.

- Lieutenant au 2^e dragons de Lyon de 1902 à 1911.

- Mariage à Lyon (Rhône) avec Delphine Tredicini de Saint-Severin, le 22 mai 1907.

- Capitaine au 16^e dragons de Reims en 1911.

- Combat des frontières avec le 16^e Dragons; quitte Reims le 31 juillet 1914. Le 16^e dragons fait partie du corps de cavalerie Sordet et il passe la frontière belge le 6 août. Puis c'est le recul général. Par la suite le régiment est engagé dans les différentes phases de la bataille de la course à la mer. Le 23 septembre 1914 au combat de Hurlu près de Péronne, il se maintient plus d'une heure en soutien de batterie sous un feu de gros obusiers. Citation à la brigade, 1^{er} janvier 1915.

- Quittant la cavalerie et demandant à servir dans l'infanterie est affecté au 289^e RI en décembre 1915. Le 18 novembre 1915 il écrit: «Je viens de prendre une sérieuse détermination qui est de demander à passer dans l'infanterie... Ce n'est pas par ambition ni par déception que je fais cette demande; mais par une circulaire, on vient de faire appel à la bonne volonté des cavaliers et j'ai cru de mon devoir de répondre à cet appel.»

- Blessé dans le secteur de Berry-au-Bac le 3 mars 1916; faisant à ses hommes une démonstration de l'emploi de la grenade sur les lignes ennemies assez rapprochées. Les Allemands ripostent. Il s'est relevé

trop tôt et des éclats l'atteignent aux jambes, aux bras, à la joue et à l'œil. Evacué, il est de retour un mois plus tard.

- Est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 20 mai 1916.

- À la demande du général Monroe (son oncle, nommé au commandement de la 69^e division) il rejoint le 306^e puis le 251^e RI. Il combat en liaison avec les Russes au mont Sapigneul et à la cote 108 en avril 1917. Victime d'un accident de cheval lors d'une étape, il se casse la jambe (une jambe déjà cassée il y a 7 ans).

- Il rejoignit son régiment en novembre 1917 près de Pont à Mousson, dans un secteur plutôt calme. En mai 1918, son régiment arrive dans le secteur de Dormans à la rencontre des Allemands sur Villers, Romigny et Anthenay.

- Au soir du 14 juillet 1918, le régiment est pris sous un violent tir d'artillerie, les vapeurs toxiques obligent à porter le masque pendant 7 heures. Le commandant vient se mettre à couvert dans son abri peu solide quand un obus éclate à proximité, le blessant à la tête et à la main. Son ordonnance, également blessé, le prend par la main pour le faire sortir du gourbi et le conduire à l'abri du PC. Un deuxième obus éclate et blesse le commandant à la cuisse. Il s'écroule et roule au bas du talus en pente. Son ordonnance est allé chercher de l'aide au PC. À la lueur des lampes et des explosions, on retrouve le commandant adossé au talus, sans tunique, ni casque ni masque. On lui en ajuste un et on le ramène au PC. Le commandant est installé au fond de la sape et on essaie de lui faire un pansement en attendant l'arrivée de brancardiers qui sont pris sous le feu de l'ennemi.

- Au matin, les tirs d'artillerie se calment et le commandant est

évacué sur Villers. Il dit au moment de son départ: «Mes amis, nous sommes dans un mauvais jour, mais du courage!

- Nous les aurons quand même. Vive la France et que ceux que j'ai pu froisser me pardonnent!»

- Au poste de secours de Villers, le médecin-chef, aidé de l'aumônier, refait le pansement et ne pouvant procéder à l'évacuation faute de voitures, on le fait partir en poussette car le commandant ne voulait en aucun cas tomber aux mains de l'ennemi. Après trois quarts d'heure de marche pénible sous le tir ennemi; une ambulance américaine le prend en charge avec son ordonnance et le conduit à l'hôpital de triage de Saint-Martin-d'Ablois.

- Au soir du 15 juillet vers 20h30, il arrive à l'hôpital de Sézanne. Il est reconnu par une religieuse, c'est la sœur du général Monroe. Les médecins ont en premier lieu pensé à évacuer le commandant vers l'intérieur mais l'état du blessé était trop préoccupant.

- On dut lui sectionner le pouce droit et un éclat gros comme un doigt retiré de sa cuisse droite dont il avait fracassé le fémur. L'empoisonnement par les gaz laissait craindre des complications. On informa sa famille de son état. Son père, son épouse et sa tante Mademoiselle Marey sont venus à Sézanne pour être auprès de lui et l'assister dans ses derniers moments. Il s'éteignit le 2 août 1918 vers 7h du matin.

- Le commandant eut à Sézanne des funérailles de soldat. Au mois d'août 1921, il fut ramené avec les corps retrouvés de ses frères, dans leur paroisse d'Allex où une messe de funérailles fut célébrée en leur mémoire.



Église d'Allex où furent célébrées les funérailles des trois fils de Hyacinthe de Gailhard-Bancel, le 27 août 1921. (archives personnelles)



Monument aux morts de la commune d'Allex. (archives personnelles)



Caveau de la famille de Gailhard-Bancel dans le cimetière d'Allex où repose le commandant Louis de Gailhard-Bancel auprès de ses frères. (archives personnelles)

Paul Fauvelles, un soldat blessé soigné à Sézanne

par François GASPARD

Paul Fauvelles est né le 1^{er} janvier 1896 à Thiers dans le Puy-de-Dôme. Dès l'enfance il se fait remarquer par ses talents en pein-

ture et en musique. « Il joue d'instinct sans connaître les notes et de même crayonne en regardant le célèbre peintre Boldini en vacances dans la région » (1).

Lors de ses débuts à l'école des Beaux-arts de Clermont-Ferrand, il obtient un diplôme de médaille d'argent alors qu'il n'a que seize ans. Il devient ensuite l'élève du portraitiste Maurice Marodon qui le prépare pour le prix de Rome. Il s'adonne donc au portrait dès cette époque. Paul Fauvelles a l'intention de poursuivre sa formation et de terminer ses études dans l'atelier de Fernand Cormon à l'École Nationale des Beaux-arts de Paris. Son projet est annulé par la déclaration de guerre et son incorporation sous les drapeaux.

Blessé lors des combats en Champagne en 1914, il est évacué sur les hôpitaux de Sézanne. Durant sa convalescence, il exécute un « remarquable portrait de monsieur Ganter (2), administrateur civil de l'Hôpital Auxiliaire n°22 » de Sézanne. Le critique (3) note qu'il lui semble « impossible de pousser plus loin l'expression de la ressemblance et de la vérité ».

Paul Fauvelles réalise également des paysages de notre département

qu'il met en scène « avec beaucoup de sensibilité et d'émotion ». Ce sont d'ailleurs ces particularités qui le caractérisent et « on sent que le peintre a vécu ce qu'il reproduit et l'interprète avec toute son âme et son cœur ».

Le peintre prend également pour modèle des scènes de chasse à courre car il est un excellent sonneur de trompe. En effet, il totalise dix-neuf premiers prix dont un Prix International de Trompe de chasse en 1937. Durant quarante-cinq ans il sonne à la Saint-Hubert de Vichy, ville où il s'est établi dès 1918. Sportif accompli, il participe à des compétitions de natation, pratique la boxe, l'escrime, la moto et l'équitation. Il s'essaie même au dressage des chevaux canadiens.

Habile pêcheur, il en profite pour peindre sur ses tableaux les rivières qu'il affectionne. Il réalise aussi des fresques pour des particuliers et, en 1971, restaure « La vierge de pitié », tableau de grandes dimensions de l'église de Vendat (Allier). Paul Fauvelles participe à des salons de peinture et expose au Salon des Artistes Français à Lyon, à Helsinki et dans des salons régionaux où il obtient des récompenses, notamment le Prix du Salon de Niort et le Prix d'Honneur du Salon Sologne.

Président des Compagnons de la Peinture à Vichy, il devient président-fondateur des Arts Bourbonnais en 1956, par la fusion de son association avec celle des Peintres Cheminots. En 1998, le 43^e Salon des Arts Bourbonnais de Vichy rend un hommage posthume à son premier président. Veuf de Marcelle-Françoise Lebarre, Paul Fauvelles est décédé le 18 janvier 1973 à l'hôpital de la ville.

- (1) Journal « La Montagne » du 4 juin 1998.
(2) Ganter Henri, voir « Les soins aux blessés : rôle de l'aviation et de la Croix Rouge avant la Première Guerre », note 31).
(3) « Revue du vrai et du beau » (Organe officiel de l'Union Internationale des Arts Décoratifs) du 25 novembre 1924 (3^e année).

Toutes les citations concernant la peinture sont extraites de l'article de René Prades et J. de Saint-Hilaire.

Remerciements :
À madame Fabienne Gelin, responsable de la médiathèque de Vichy.



« La Porte Mandrin à Saint Bonnet-le-Château », tableau de Paul Fauvelles (doc. n. et b. médiathèque de Vichy).



article du journal « La Montagne », 1956.



article du journal « La Montagne » du 4 juin 1998

Pierre Baudry

par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ



Je m'appelle Pierre Baudry. Je suis mobilisé le 15 juin 1915, j'ai dix-neuf ans. Je fais un stage à l'école d'aviation de Buc près de Paris, je suis pilote breveté, je suis fou de joie, j'ai envie d'en découdre, c'est l'ère des as de l'aviation. Roland Garros a mis au point un système qui permet de tirer à travers l'hélice. J'étais grisé par le bonheur de piloter, j'étais convaincu que l'aviation pouvait hâter la fin de la guerre et abrégé les souffrances des troupes au sol.

En 1918, je suis adjudant pilote. Je suis cité quatre fois à l'ordre de l'armée, je suis un excellent pilote de chasse plein d'habileté et d'audace. C'est écrit. Nous sommes terriblement surmenés, nous devons voler de plus en plus pour protéger les fantassins, les canoniers, les hommes des blindés des attaques de l'aviation ennemie.

Je n'ignorais pas ce qui se passait au sol. Les Russes s'étant retirés de la guerre, un million d'Allemands venaient en renfort à l'Ouest avec des soldats aguerris.

Les Allemands lancèrent des grandes offensives. Elles échouèrent. Foch avait pris le commandement des Alliés, à Reims et sur la Marne ils résistèrent. Lors de la Seconde Bataille de la Marne, les Alliés avec cinq cents tanks ont enfin repoussé les Allemands. Tout cela je ne l'ai pas vécu. J'avais réalisé de multiples missions et le 19 mai 1918, lorsque j'affrontais un appareil ennemi, je

ressentis un choc inimaginable, mon avion piqua du nez, il était touché ce fut pour moi le choc final. Je fus comme le dit ma dernière citation tué glorieusement et on me décerna la médaille militaire.

La fin de la guerre approchait. Le 11 novembre, l'armistice fut signé et ce fut donc la fin des combats. La France avait été « le champ de bataille du monde ». Le traité de Versailles finalisa géographiquement et politiquement l'issue de la guerre.

Eugène Loisel

par Monique BLUM et René GUYOT



Originaire de Paris, Eugène Loisel est né le 20 octobre 1892, fils de Samson Loisel infirmier et de Françoise Rioual infirmière.

Il est incorporé avec la classe 1912 sous le matricule 3102 auprès du 162^e d'Infanterie.

Le 30 juillet 1914, sa compagnie part pour la frontière à 3 heures du matin. Les soldats parviennent à Manholles (Meuse) à 10 heures (25 kilomètres parcourus), et passent la journée à creuser des tranchées sur la côte Mongirmont. Le lendemain est consacré à la même besogne. Le premier août, une patrouille de cinq hommes dont il fait partie rencontre des uhlands qui provoquent le combat. L'un d'eux lui perce son képi de sa lance. Les jours suivants sont amplement utilisés à des travaux de tranchées dans divers secteurs de l'Est. Le 21 a lieu un sérieux engagement à Pierrepont où, avec 90 hommes, les Français contiennent les attaques allemandes. Les pertes sont toutefois d'une quarantaine d'hommes, mais celles de l'ennemi sont énormes, décimé par nos deux mitrailleuses.

L'alimentation ne se trouve pas en quantité suffisante. Eugène Loisel écrit : « Nous déterrions dans les champs tout ce que nous pouvons trouver et nous les mangeons comme cela ».

Le reste du mois d'août est fait d'accrochages incessants qui obligent à reculer. Le 30 août l'embarquement à Verdun conduit les

soldats aux environs de Reims. Début septembre, il faut évacuer Reims et procéder à un repli.

Eugène Loisel se trouve alors au Nord de Sézanne et il raconte : « 5 septembre combats acharnés ; 6 septembre combat toute la journée à la fin de laquelle nous nous battons au corps à corps avec les Allemands et la compagnie prend les avant-postes ; 7 septembre au matin, attaque des Allemands qui nous entourent de trois côtés : nous résistons encore une heure, après nous chargeons à la baïonnette pour nous dégager (sur 140 nous avons 93 tués dont notre capitaine) ; je tombe blessé, d'une balle qui me fracasse la cuisse gauche ; je reste deux jours sur le champ de bataille ; les Allemands me volent mon paquet de pansements ; on me ramasse enfin et on me transporte à Sézanne ; le 9 septembre départ du train pour Brive ». Ensuite, tous les mois, jusqu'à son décès, il subira des interventions chirurgicales, pénibles et sans succès.

Eugène Loisel reçoit la Médaille militaire et une palme en 1916, avant d'être réformé définitivement le 20 novembre 1919. Il meurt l'année suivante, le 28 décembre 1920.

Henri Livache

par Alain DE DIEULEVEULT



Henri Livache est né le 7 mars 1898 à La Flèche (Sarthe), fils d'Henri-Georges Livache et de Marie Brichet. Il est décédé à Sézanne le 13 septembre 1918. Son corps n'a pas été localisé.

Le « Journal de marche » du 37^e R.I. (implanté à Troyes et Nancy avant 1914), auquel Henri Livache était incorporé, indique qu'il a été lourdement engagé durant toute la durée de la Grande Guerre et sur les fronts les plus directement exposés.

Nous disposons d'un certain nombre de documents relatifs à la fin de vie d'Henri Livache.

D'abord sa fiche dans le site « Mémoires des Hommes ». Elle nous apprend que, soldat de 2^e classe au 37^e R.I., il est mort des suites de ses blessures de guerre à l'ambulance E 16/1 à Sézanne. Ensuite la transcription à l'état-civil de La Flèche, le 13 novembre 1918, de son acte de décès, transmis à sa commune de naissance par l'autorité militaire. Ce document nous apporte deux précisions : Henri Livache appartenait à la 5^e compagnie de son régiment et son décès est survenu à 13 heures 40.

En troisième lieu, deux entrefilets parus dans l'un des deux hebdomadaires fléchois, « L'Écho du Loir », le dimanche 6 octobre 1918, soit un peu plus de trois semaines après l'évènement.

Le premier entrefilet dans la rubrique « Tombés au champ d'honneur », annonce la mort

d'Henri Livache, mais le texte a curieusement subi les outrages de la censure officielle en n'indiquant ni le numéro du régiment, ni la date du décès. En revanche, il nous fait savoir que celui-ci s'est produit « à la suite de brûlures occasionnées par les gaz ». Dans le second entrefilet, « Madame Livache et ses enfants » font part du décès et « vous prient d'assister au service qui sera célébré en l'église Saint-Thomas de La Flèche, le lundi 14 octobre 1918 à 9 heures ». Prêtons attention à ce terme de « service ». Peut-il s'agir d'obsèques religieuses au plein sens du terme, la dépouille mortelle d'Henri Livache, rapatriée de son lieu de décès, étant présente dans l'église ? Ou bien, au contraire, a-t-on célébré un simple office religieux commémoratif, hors de cette présence, ce qui est le cas le plus général lors des conflits, où les corps sont inhumés dans des lieux, carrés ou cimetières militaires, souvent fort éloignés de la région d'origine des victimes ?

Quoi qu'il en soit, si notre concitoyen est pour l'heure inconnu à Sézanne, il est loin d'être oublié à La Flèche. Son nom figure en effet, nous l'avons vérifié, sur le monument aux morts de la ville, sur la plaque apposée dans le bas-côté nord de l'église Saint-Thomas, ainsi que rue de la Magdeleine dans la chapelle du patronage catholique de Belle-Garde, auquel il avait appartenu.

Élie Rogez

par Maurice DERVIN et Madeleine DOC



Nous suivrons le témoignage de Madeleine Doc sur la guerre de son père Élie Rogez, classe 1912, mobilisé au 19^e Chasseur à pieds. Mon père résidait à Saint-Remy-sur-Bussy dans la Marne. Après avoir combattu à Verdun, son unité se replie en faisant des marches de 50 kilomètres par jour. Un officier de son bataillon écrit : « Le 5 septembre à une heure du matin, départ de Gionges, traversées de Villiers-aux-Bois, Loisy-en-Brie, Vert-la-Gravelle où pour la première fois nous voyons le général Grossetty. Nous nous installons pour cantonner avec le 8^e bataillon de Chasseurs à pieds, vers 10 heures. À 11 heures, alerte : nous repartons par Bannes, Broussy-le-Grand, Broussy-le-Petit où nous restons déployés l'après-midi. Nous franchissons la crête entre Broussy et Reuves vers 19 heures sous un violent feu d'artillerie. Par chance, nous ne comptons qu'un seul blessé. Nous cantonnons dans Reuves où, la nuit, nous recueillons des colons qui viennent des marais. Un projecteur allemand fouille sans cesse le marais. Quand l'aube se lève, le dimanche 6 septembre, tout semble calme. Mais à 8 heures, de brefs éclairs illuminent les hauteurs, le canon tonne. Nos troupes viennent de recevoir le célèbre ordre de Joffre : « se faire tuer sur place plutôt que de reculer ». Pour s'emparer de Mondement, avant de s'attaquer au château, l'ennemi veut déblayer

ses abords. Il commence par nous déloger de Reuves, Oyes et de quelques crêtes boisées. Avant le jour nous quittons Reuves pour nous installer dans les lisières Nord des bois d'Allemant. Vers 9 heures, nous recevons ordre de nous porter sur Chaptou que nous joignons par Broyes et les étangs de la Morelle. Nous arrivons dans le secteur de Soizy-aux-Bois où, la nuit tombée, nous retrouvons le bataillon dans les bois côté Est. À l'aube, la bataille fait rage, les obus pleuvent de tous côtés, un village est en feu. Nous prenons la ferme de Montalard au prix de sérieuses pertes ; c'est l'enfer. Le soir nous sommes enfin relevés par le 77^e R.I. ». Mon père fut gravement blessé lors de ce dernier fait d'armes le 7 septembre 1914. Un de ses bras déchiqueté par un obus ; il était dans le coma quand les brancardiers le ramassèrent pour l'emmener en urgence en gare de Sézanne, le charger dans un wagon à bestiaux à destination de Brive-la-Gaillarde. Après avoir été opéré sans anesthésie, il resta seize mois à l'hôpital. Il est resté à l'arrière comme auxiliaire pour la durée de la guerre et fut réformé définitivement avec une pension de 60 %.

Louis Seurat

par Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ



Je m'appelle Louis Seurat, j'ai été mobilisé le 2 août 1914 avec mes deux frères. J'ai quitté mes parents, Yvonne ma fiancée et j'ai rejoint mon régiment à Châlons. Nous sommes partis sur la frontière, au contact avec les Allemands nous nous sommes bien battus mais nous avons été repoussés. J'ai marché, marché, la plante de mes pieds était collée à la semelle de mes chaussures.

J'ai repris courage le 5 septembre car nous avons reçu l'ordre d'arrêter. Le 6 septembre, nos chefs nous ont transmis l'Ordre du jour de Joffre « On se fait tuer sur place plutôt que de reculer ». Notre retraite était terminée nous crevions de faim, de soif, mais enfin nous allions faire face. Dans la matinée, les tirs allemands ont commencé, nous avons riposté. Un bruit d'enfer, j'étais épuisé mais je me suis bien battu et j'ai été touché. Ma blessure était horrible. J'ai pu être transporté en tombereau jusqu'à une ambulance militaire à Anglure. Pendant ce terrible trajet je me disais que ça canonisait toujours, je me disais aussi que j'avais de la chance d'être évacué malgré les douleurs inimaginables.

Nous sommes passés au large de mon village, j'étais serré avec d'autres blessés dans le tombereau, j'ai dit au grand-père qui le conduisait que j'habitais là. À l'arrivée, le médecin militaire a fait mettre mon brancard de côté, les copains ont été dirigés plus loin.

La nuit tombée, je suis mort. Le conducteur est allé annoncer à mes parents mon décès, mon jeune frère est venu me chercher avec encore un cheval et un tombereau. Mais là plus de douleurs. J'ai été enterré provisoirement au cimetière communal jusqu'en 1920. À ce moment, mes parents ont fait revenir les restes de mes deux frères Léon et Adolphe tués en 1915. Cette année là, mes parents en avaient été avertis par le maire qui apportait le papier bleu. Ce papier bleu crainte absolue des familles et du maire.

J'avais été relevé du cimetière, mes frères de l'endroit où ils étaient tombés. Mes parents avaient refusé leur transfert en cimetière militaire.

Au village, sacré enterrement, les trois corbillards avançaient à la queue leu leu, dans l'ordre dans lequel nous avons été tués, Louis, Léon, Adolphe. Nous sommes tous les trois dans le même tombeau. Qui se souvient du pourquoi ?

Les soldats de 1914 dans l'art et la culture

page 106



Chanteurs et chansons du poilu
La chanson raconte la Grande Guerre...

par Jean-Pierre BEAL

page 114



Les artistes face à la Grande Guerre
Peintures, illustrations, photographies et cinématographe

par Luc DASSENS

page 117



Poètes et poésies du poilu
Poèmes et chansons patriotiques... c'est quoi ?

par Georges VALLADIS

page 122



L'hommage sculpté au « Poilu » de Marius Giot

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

page 129



Léon Broquet, peintre de la Grande Guerre

par Philippe VERGEZ

page 131



Georges Gass, peintre sézannais

par René GUYOT



La chanson raconte la Grande Guerre...

par Jean-Pierre BEAL

Impossible aujourd'hui pour des raisons évidentes de trouver des témoins de la Grande Guerre rapportant au jour le jour les événements et les sentiments des acteurs de cette période terrible. Peu de témoignages techniques et indirects, peu d'enregistrements visuels ou sonores... Cinéma muet, pas de radio, pas de magnétophone, pas d'internet.

Restent les écrits et... la chanson.

Car justement, il y avait déjà des enregistrements de chansons et il se trouve qu'en ce temps là on chantait beaucoup. Les cahiers de soldats ou d'écouliers sont pleins de textes de chansons qui reflètent les préoccupations, les peurs et les colères. S'ils ont été couchés sur le papier c'est qu'on les avait choisis, et si on les a choisis c'est qu'ils reflétaient l'air du temps ou les sentiments les plus forts de nos concitoyens.

C'est tout l'intérêt du travail que Chant'Morin vient de réaliser pour créer l'exposition « La chanson raconte la Grande Guerre ». Après quelques mois de recherche de documents en France

et en Europe, cette exposition témoigne combien la chanson a accompagné au plus près le conflit et en a été l'acteur...

L'histoire commence dès le lendemain de la défaite de 1870... 5 milliards de francs or, perte de l'Alsace-Lorraine, le sentiment d'avoir été trahi par les élites... Qui va instiller le goût de la revanche au cœur des français? Qui va apprendre aux écoliers qu'il faut « préférer la patrie à sa mère »? Qui va insuffler le dégoût du boche??... La chanson! Mon cher monsieur... la chanson. La chanson! De réunion familiale en fête municipale, de clocher en cour de récré. Pas de meilleurs médias pour démultiplier la haine et l'envie d'en découdre. Il y a bien la presse et quelques romans mais au plus près du peuple, du quotidien et de l'effet de groupe qui va décupler l'ardeur revancharde... Il y a la chanson! Monsieur. Des centaines et peut-être des milliers de chansons belliqueuses, germanophobes, homophobes (« Mère, si ton enfant grandit sans être un homme, S'il marche efféminé vers son devoir viril; Ô mère, ta tendresse a mal formé cette âme, S'il ne sait pas

mourir, tu n'as pas su créer! »). Depuis « Le clairon » de Paul Déroulède (véritable fou furieux de la chanson à se faire tuer plus vite que son ombre) jusqu'au « père la victoire », en passant par « la chanson de l'Alsace » jusqu'à « c'est un oiseau qui vient de France »... tous les refrains vont chauffer la marmite de la revanche.

Qui va faire acclamer le général Boulanger personnifiant cette revanche possible? C'est la chanson « en revenant de la revue », lorsque Paulus remplace les derniers vers par « moi, j'étais qu'admirer notr'brav'général Boulanger », la foule reprend en cœur avec l'artiste et l'oblige à rechanter le refrain de nombreuses fois. Succès garanti.

Puis vinrent les chansons clairement anti boches et salement racistes. Cela va de la caricature la plus primaire, la plus terrible possible, comme dans « voilà mon fils ce qu'est un prussien » du chansonnier Villemer, à savoir « un pourceau qui se plaît dans sa cochonnerie » ou qui « en partant, chait dans les pianos de France », à la haine inextinguible comme dans « il n'est pas mort, il est crevé » (Bismarck): « Bravo, Bismarck n'est plus Qu'un amas d'pus; Asseyons-nous d'ssus... » On y trouve aussi bien « la marche anti boches » que « la chasse aux barbares » de Montéhus, auteur représentatif de nombreux auteurs anarchiste et pacifistes (il avait écrit « gloire au 17^e » pour honorer les soldats qui avaient refusé de tirer sur les vigneron du midi) qui pendant la guerre, se firent les zélés auteurs de chansons belliqueuses et cocardière. On peut rappeler Théodore Botrel, et son amour de la baïonnette « Rosalie » (« au mitan de la bataille, elle perce,

et pique, et taille, Verse à boire! ») ainsi que « ma p'tit mimi » sur l'air de « ma tonkinoise »: « C'est comme un z'oiseau qui chante, Je l'appell' la Glorieuse, Ma p'tit'Mimi, ma p'tit'Mimi ma mitrailleuse. »

Certains comme Montéhus n'hésitèrent pas après guerre à revenir à leurs amours anciennes. Après avoir reçu la croix de guerre

pour ses chants patriotiques et cocardiers, il fut le génial auteur de « la butte rouge », manifeste antimilitariste.

Bien sûr le gros contingent des chansons est constitué des chansons à la gloire du poilu.

Outre l'« hommage aux poilus de Joffre », un des grands succès de



ROSALIE

Chanson-Marche

PAR

THÉODORE BOTREL



Prime offerte gratuitement à tous les lecteurs
du **Petit Journal**

1915 sera « le Cri du Poilu » qui rappelle une des préoccupations majeures des dits poilus : « qu'est ce qui leur ferait gentiment passer un sacré bon moment, une femme, une femme ». Les auteurs comme Botrel « dans la tranchée », tente de restituer l'enfer des tranchées au quotidien, le froid, la boue, la faim, les rats, le pinard, les « totes » et... la mort. Le courrier y tient une place importante comme dans « la lettre du combattant » que le dit combattant ne pourra terminer pour cause d'obus.

C'est en général la lettre à la femme, la marraine de guerre, la mère, l'infirmière...

Celle à qui l'on écrit cette lettre jamais finie pour cause d'obus.

Souvent on retrouve l'infirmière au détour d'une chanson héroïque mais aussi au détour d'un couplet pour rendre hommage à celle qui écoute, qui recueille toutes les douleurs et partage les angoisses tout en essayant de les calmer. C'est vrai que lorsque l'on croise la vie de Berthe Paillard l'infirmière-major de l'hôpital de Sézanne, on comprend que des chansons soient dédiées à ces femmes incroyables. D'ailleurs dans les documents retrouvés et rassemblés pour l'exposition qui lui sera consacrée en septembre 2014, on trouve moult photos, poèmes, chansons de remerciements, de témoignages de la part des blessés qui font là leur convalescence mais aussi de la part des toubibs et des infirmières de son équipe. L'une d'elle lui envoie une chanson qui raconte, sur l'air de Cadet Roussel, le quotidien des opérations (notamment du docteur Marquis). Cette chanson est sans doute restée dans les mémoires des témoins de l'époque beaucoup plus longtemps que les rapports administratifs de cet hôpital. Humain, tellement humain. Confirmant, ce que nous

savons, que la chanson c'est ce qui reste quand on a tout oublié, y compris la culture.

Madelon, l'une d'entre ces femmes chantée par les poilus, cantinière de son état, va s'imposer comme la grande égérie des soldats et... des civils, malgré quelques ratés au démarrage, lorsqu'en 1913, Bach la met à son répertoire. Polin à la Scala en 1914 ne fit pas mieux. Finalement c'est sur le front que Bach reprenant « quand Madelon », « sa » Madelon, fit un triomphe. Les poilus en firent l'hymne de la Grande Guerre, l'équivalent de « La Marseillaise »

en quelques semaines. « Quand Madelon » figure toujours au Panthéon de la chanson française. Ses avatars se relaieront jusqu'à Charles Trénet dans les années 60 qui fait un tube en se demandant « qu'est devenue la Madelon jolie des années 30 ».

Mais en dehors des chansons « officielles » portées par l'édition des petits formats, des premiers 78 tours et agréées par la censure, il est des chansons plus quotidiennes, plus proches des angoisses, de la folie, de l'incompréhension, ce sont celles qui furent écrites dans les coins



La visite du Docteur Marquis

Il est huit heures du matin
Chacune fournit son p'tit turbin
Un sergent arrive en coup d'vent
On opérera dans un instant
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est bouleversant.

C'est aujourd'hui opération
V'là qu'on apporte les p'tits tampons
Madame Paillard toute sévère
A fait trimer ses infirmières
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est exigeant.

Tout à coup dans l'escalier
Des gros pas lourds on entend
On monte, on arrête au palier
Une porte se referme en claquant
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
Voilà Marquis et ses suivantes.

Dans le couloir de porte en porte
Le chirurgien se transporte
Il a enfilé sa ch'mise blanche
Et ses beaux gants du dimanche
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est élégant.

Dans leurs lits tous les blessés
Attendent épouvantés.
L'Docteur avec attention
Regarde et tait sa décision
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est angoissant.

Dès qu'Mame Dorient voit M'sieur Marquis
Vite elle blanchit, rougit, pâlit
Elle tient ses ciseaux à l'envers
Et fait ses pans'ments tout d'travers
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est impressionnant.

Puis la visite terminée
Les condamnés sont amenés.
L'Docteur Lefèvre chloroforme
L'patient qui n'veut pas qu'on l'endorme
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
Marquis aime les anesthésiants.

Pendant ce temps l'Docteur Collet
S'étrangle avec son pain grillé
Se brûle avec son cacao
Puis enjambe les marches au galop
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
Marquis arrive exactement.

L'Docteur Marquis brièvement
Appelle tous ses instruments
Demande drains, crins, plats, tampons
Teinture d'iode ou badigeons
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est affolant.

Pendant toute la matinée
D'une pince ou d'un couteau armé
L'Docteur scie des bras, coupe des côtes
Perce des tunnels qu'il emmaillotte
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis va carrément.

L'Docteur a fini d'opérer
Il faut frotter et balayer
Simone range avec Antoinette
Astique instruments, plats, cuvettes
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est dérangeant.

Matin et soir, soir et matin
On redoute le chirurgien
Malgré tout dans l'établissement
Ce n'est qu'un cri d'émerveillement
Ah! Ah! Ah! Oui vraiment
L'Docteur Marquis est épatant.

Chanson au personnel infirmier de l'hôpital installé dans le collège de Sézanne,
par un soldat soigné là, en remerciement des soins rendus.

Poème anonyme, sur l'air de Cadet Roussel.

Sans date (le docteur Marquis exerçait à Sézanne depuis 1914). Fonds Paillard-Lheureux.

sombres des tranchées, parfois collectivement, sans passer par l'autorisation de la censure. Elles vont se multiplier dans le désastre des combats de 1917. Elles sont restées au fond de la mémoire de ceux qui les ont entonnées à la barbe et à l'insu de la hiérarchie militaire (sous peine de peloton d'exécution). On les découvre dans les cahiers de soldats. Elle se transforme et se réécrit au fur et à mesure de leur retranscription. Elles traduisent l'injustice, l'impuissance, le dégoût devant les embusqués. Elles disent à ces « messieurs les gros » que « les trouffions vont tous se mettre en grève ». La plus célèbre de ces « chansons-palimpsestes », une des plus subversive est sans aucun doute « La chanson de Craonne » dont les paroles « stabilisées » ont été recueillies par Paul Vaillant-Couturier. Elle propose notamment à « ceux qui ont le pognon » s'ils veulent la guerre : « payez-la de votre peau ! ». Elle est aujourd'hui encore LA chanson pacifiste du XX^e siècle.

La chanson accompagna aussi les troupes alliées. « It's a long way to tiperrary » créée au music'hall en 1913 devint populaire au sein des troupes britanniques dès août 1914, lorsque celles-ci viennent se ranger aux côtés des Français.

« Good-Bye Broadway, Hello France » fut un grand succès aux États unis en 1917 lorsque les américains rentrèrent dans le conflit et en France des chansons leur rendent hommage : « Honneur au président Wilson » suivie par « Vive Teddy », « Hello Sammy » « Vive l'oncle Sam » et bien sûr à la gloire du général Pershing comme : « How do you do » et bien d'autres.

Puis vint enfin le temps des chants de victoire, le moment de glorifier notamment Clémenceau et donc de rééditer le « père la Victoire » illustrée de la photo de l'homme d'état et d'inciter les vainqueurs à ne pas faire de quartier ; dans « la grande chasse » dédiée au maréchal Pétain, on ne veut pas faire de cadeau : « Hallali les loups sont traqués, Et tous les fusils sont braqués Sur la bande immonde et rapace ! » On pourrait citer « l'Allemagne est vaincue », « l'abdication du Kaiser » ou « nous les avons ».

On fête aussi la victoire avec « la Madelon de la Victoire » et une légion d'honneur remise semble

t'il par erreur à Lucien Boyer en lieu et place de Louis Bousquet l'auteur de « quand la Madelon », la seule la vraie Madelon de la Grande Guerre...

Et puis et puis très rapidement la chanson va relayer les grandes interrogations, les doutes devant le désastre que laisse cet immense suicide collectif d'une Europe qui ne s'en remettra pas. Des questions étonnantes sont posées : « Qui a gagné la guerre ? », ou plus critiques comme « de quoi nous sommes vainqueurs » ou « l'impôt sur les salaires »... Et puis et puis les chanteurs vont garder une place très particulière pour ce





conflit dans leurs créations... jusqu'à nos jours et pour très longs temps... Allant jusqu'à avouer ironiquement: « moi, mon colon celle que je préfère c'est la guerre de 14-18 ».

Cette expo permet de découvrir quelques pépites locales par exemple autour de la première bataille de la Marne (on pourrait dire la victoire du Grand, et du Petit Morin) saluée dans une chanson créée en 1916 « ce que chantent les flots bleus de la Marne ». Elle rappelle les pertes terribles en vie humaine pour que l'ennemi de l'époque soit stoppé à quelques dizaines de kilomètres de Paris: « Pleurez, pleurez nos chers soldats, ô flots rougis de la Marne sanglante ». Au pied du château de Mondement, c'est dans les marais de Saint-Gond que ce sont déroulés les plus farouches corps à corps, les villages perdus, détruits et regagnés en quelques heures, les prises d'otages, les hameaux détruits et nous avons retrouvés une partition rare (avec des illustrations magnifiques) des « peupliers de Saint-Gond »... créée en 1917.

Certains, devant l'ampleur de cette victoire de septembre 1914, dévastatrice et ponctuelle, furent persuadés que la guerre était finie, d'où la chanson de Willems: « le chant du retour » dont le petit format est illustré par un défilé triomphant des troupes françaises. Malheureusement, il faudra encore attendre 1915, 1916, 1917 et 1918 et quelques millions de morts supplémentaires. La chanson peut aussi accompagner les aveuglements des hommes et parfois y participer...

C'est cette histoire que racontent les chansons de 1914 à 1918. C'est cette histoire que vous pourrez découvrir dans l'exposition réalisée et mise en scène par Chant'Morin à l'occasion du centenaire. Elle sera en place durant le 2^e semestre 2014, dans différents lieux du Sud-Ouest-Marnais et notamment pour la 19^e édition du Festival Grange.

En espérant vous avoir donné envie de découvrir une autre manière de raconter ces temps terribles... Lorsque « les loups faillirent entrer dans Paris... ».





Les artistes face à la Grande Guerre

Peintures, illustrations, photographies et cinématographie

par Luc DASSENS

Si la Grande Guerre a bouleversé en profondeur le paysage de l'Europe et provoqué l'effondrement de trois empires, elle a aussi modifié radicalement tous les domaines artistiques et notamment la peinture. Jusqu'alors, les artistes assistaient aux guerres sans y participer. En 1914, et pour la 1^{re} fois, ils sont forcés d'y prendre part. La cohésion qui existait avant-guerre disparaît, laissant éclater le milieu artistique aussi bien en France qu'en Allemagne. Interrompu durant les 4 années du conflit, le premier salon de peinture organisé par la Société des Artistes Français et la Société Nationale des Beaux-arts se tient au Petit Palais des Champs-Élysées du 1^{er} mai au 30 juin 1918. Étonnement, la guerre n'y est que fort peu représentée, une dizaine de toiles tout au plus dont une de Georges Scott représentant un poste de secours à la côte du Poivre, ou une d'Émile Friant intitulée « nos poilus ». L'écrivain et critique d'art Robert de la Sizeranne qui visitera cette exposition écrira à propos de ce salon : « Celui qui vient de s'ouvrir, paisiblement, à la date accoutumée, est le même qu'avant la guerre ». Un

autre critique d'art, Guillaume Apollinaire n'abordera quasiment jamais dans ses chroniques la peinture, les dessins ou les gravures de guerre. Il déplore le 6 avril 1918 dans *L'Europe nouvelle* que « les peintres de la jeune école qui ne sont pas ou ne sont plus mobilisés semblent préférer le midi à Paris bombardé ». Par contre, il rendra hommage au peintre anglais C.W.R. Nevinson qui d'après lui « traduit le côté mécanique de la guerre actuelle où l'homme et la machine arrivent à ne faire qu'une seule force de la nature. Son tableau *La Mitrailleuse* rend parfaitement cette idée très juste ». Pourtant de grands peintres furent mobilisés : Georges Braque, Ferdinand Léger, André Derain, Jean Veber, Otto Dix, même si ce dernier a pris le parti inverse en faisant de cette guerre le sujet de son travail artistique. Apparenté à l'Expressionnisme allemand, il s'engage volontairement et deviendra rapidement mitrailleur et participera aux combats en Champagne, dans la Somme ainsi qu'en Russie. Dans un entretien de 1961, il parlera de son expérience en ces termes : « C'est que la guerre est quelque chose de bestial : la

faim, les poux, la boue, tous ces bruits déments. C'est que c'est tout autre chose. Tenez, avant mes premiers tableaux, j'ai eu l'impression que tout un aspect de la réalité n'avait pas encore été peint : l'aspect hideux ». En 1924, il réalise *Der Krieg* (La guerre), un cycle de 50 eaux fortes tirées à 70 exemplaires. À propos de ce travail, il écrira : « J'ai étudié la guerre de très près (...). J'ai choisi de faire un véritable reportage sur celle-ci afin de montrer la terre dévastée, les souffrances, les blessures... » « Il me fallait y être à tout prix. Il faut avoir vu l'homme dans cet état déchainé pour le connaître un peu... ».

Il tenta de faire circuler son travail sous la forme d'une exposition itinérante, mais cette exposition fut très peu vue et Otto Dix fut catalogué parmi les pacifistes. En 1937, les nazis qualifieront ses œuvres de « dégénérées ».

Blessé en mai 1915 à Carency et trépané, Georges Braque longtemps convalescent ne laissera ni un dessin ni une toile faisant allusion à cette période. Idem pour Derain qui connaîtra pourtant les combats en Champagne, à Verdun, dans la Somme, et sur le Chemin des Dames. Kirchner, Schmidt-Rottluff, Kokoschka ne peignent pas non plus.

Une des raisons avancées serait que cette guerre moderne se dérobe à la vue des artistes. Terminées les charges héroïques, les soldats sont enterrés dans des tranchées, l'armement est invisible ou presque. Comment peindre quelque chose que l'on ne voit pas, sans même parler des conditions qu'exige la réalisation d'un tableau ? Comment transporter châssis, toiles au cœur même d'une tranchée ?

Quand les peintres ne servent pas dans l'infanterie, ils travaillent dans les unités de camouflage dont l'invention est due à 2 peintres français mobilisés au 6^e régiment d'artillerie : Lucien Victor Guirand de Scevola et Louis Guingot. Le 4 août 1915 voit l'acte de naissance officiel de la section de Camouflage. Des ateliers sont créés à Paris, Épernay, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc... De 30 hommes en 1915, l'effectif passera à 3000 en 1918 ! Le recrutement est varié et fait appel aussi bien aux peintres qu'aux décorateurs de théâtre ou aux sculpteurs. Cette unité fait cohabiter peintres traditionnels et modernes qui vont s'affronter sur les techniques à appliquer. Or le camouflage demande l'application de recettes modernes plus proches du cubisme que de la peinture classique. Parmi ces artistes se côtoieront Devambez, Joseph Pinchon (le créateur de Bécassine), Jacques Villon, André Mare. Taxé avant-guerre de « peinture boche », le cubisme allait ainsi prendre sa revanche en participant activement à l'effort de guerre.

À ces peintres civils mobilisés, s'ajoute une autre catégorie, les peintres militaires. Née dans la défaite de 1870, la 3^e République va voir se développer un sentiment

de revanche et l'essor sans précédent de la peinture militaire. Certains peintres en font même une spécialité à part entière. Le 17 septembre 1913 est fondée la Société des Peintres militaires qui compte une quinzaine de membres dont : François Flameng, Jean-Jacques Berne-Bellecour, Raymond Desvarreux et Georges Scott entre autre. L'année suivante, quelques mois avant le déclenchement des hostilités est créé à l'initiative de l'administration militaire le titre de : « peintre du ministère de la guerre ». D'après certaines sources, ce sont les peintres eux-mêmes qui vont solliciter le ministre de la guerre pour être envoyés en mission. En novembre 1914, à la demande du général Niox, alors directeur du musée de l'armée, le ministre de la Guerre donne son accord et les premiers à partir sur les zones de combats sont Félix-Joseph Bouchor, François Flameng, Henry Jacquier, Georges Scott et André Devambez le 15 décembre 1914. D'autres suivront, Jonas, Léon Broquet (doc. 1), Charles Hoffbauer. Les journaux illustrés tel que *l'Illustration* feront grand usage de ces œuvres... du moins au début du conflit. Mais si les peintres n'ont pas pu ou pas su s'exprimer, les conditions particu-



doc.1 *Fauçonneurs de joncs surpris par le dégel* (36^e territorial). Marais de Saint-Gond, 26 novembre 1915 par Espérance-Léon Broquet (1869-1936). Diptyque : dimensions des panneaux 54,3 x 65 cm et 54,6 x 65,5 cm. Huile sur toile. Paris, Musée de l'Armée, Dist. RMN- Grand Palais 09-510758

lières de cette guerre ont fait apparaître deux nouveaux moyens d'expression ; la photographie, et le cinéma.

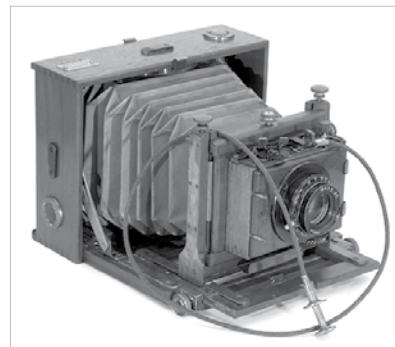
Le cas de Georges Scott est assez révélateur du conflit qui allait opposer d'un côté les peintres et illustrateurs et de l'autre la photographie. Au fur et à mesure que se poursuit la guerre, les illustrations perdent définitivement toute crédibilité face au réalisme d'un cliché, et ce dès 1915. Même si la photographie encore balbutiante est incapable de figer un mouvement ou d'imprimer une scène par manque de lumière, elle n'a pas ou peu ce caractère cocardier et propagandiste qui révolte les soldats. Scott finira par travailler d'après clichés qu'il prendra ou fera prendre pour coller au plus près de la réalité afin de faire taire certains soupçons. En avril 1917 dans *Le Crapouillot*, Le Rousseur écrit : « Les poilus n'aiment pas les dessins de guerre et leur reprochent de ne point représenter la guerre telle qu'elle est, ni le combattant tel qu'il est. (...) L'art de la guerre, c'est dans les croquis des artistes combattants ou qui ont combattu, qu'il faut le chercher, (...) et non point dans les œuvres inexactes et mensongères de ces « bourreurs de crânes »... ».

La photographie et le cinéma vont ainsi se développer rapidement ne s'embarrassant pas de retenue ou de pudeur malgré une technique encore approximative et parfois difficile à mettre en œuvre. Les images vont se multiplier, et à l'arrière, les civils ont ainsi un aperçu des tranchées et des zones de combat où meurent maris, frères, fils. Ces clichés, souvent pris sur le vif, suppléent aux laconiques communiqués officiels qui ne font plus guère illusion. Les hebdomadaires comme *Le Miroir*, l'*Illus-*

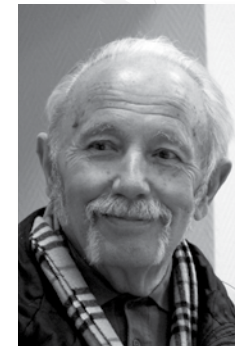
tration, j'ai vu ou *Sur le vif* font la part belle aux illustrations au dépend des commentaires. Malgré la censure, des images macabres sont publiées et *Le Miroir* organise le 14 mars 1915 un concours photo doté d'un prix de 30000 francs. Deux mois plus tard, ce concours devient mensuel au mépris des risques qu'il fait courir aux candidats potentiels. Blaise Cendrars quant à lui, enverra ses propres prises de vues au *Miroir* jusqu'à son amputation en 1915. Au même titre que les peintres militaires, est créée au printemps 1915 la Section Photographique de l'Armée (SPA) dans une logique plus ou moins avouée de propagande militaire. Qu'ils soient ou non rattachés à une maison privée (Vallois, Gorce, Vaillant), tous ces photographes porteront l'uniforme militaire et leur travail rigoureusement encadré. Mais le recrutement de volontaires est compliqué notamment à cause de la loi dite Dalbiez du 17 août 1915 qui fait systématiquement la chasse aux embusqués. Le nombre de photographes travaillant pour la SPA n'est que de 5 en 1915 et passera péniblement à 27 à la fin de 1917. Le matériel photographique qu'ils utilisent n'est guère plus pratique que celui des peintres ; une lourde chambre Erneman 13x18 et une Gaumont 9x12. (doc.2) Afin de gagner en poids, ils travaillent avec des plaques en verre au format 6x13. Pourtant, les pellicules existent depuis 1888, inventées par Eastman (Kodak) et W.H. Walker, mais elles reviennent plus cher que les plaques en verre, mais surtout, leur composition en nitrate de cellulose les rend extrêmement inflammable. La véritable révolution viendra du « Kodak des soldats », le fameux Kodak Vest Pocket, apparu en 1912. Il utilisait

un film 127 au format 4,5x6. En 1915 sort le Vest Pocket Autographic qui permet d'écrire quelques mots sur le film au moyen d'un stylet après avoir basculé une trappe au dos de l'appareil ! C'était en quelque sorte le précurseur des dos data ! Il ne faut pas croire pour autant que tous les poilus étaient en possession d'un appareil photo. Un Vest Pocket coûte en 1916 cinquante francs et la solde d'un poilu s'élève à 85 centimes.

Quelques mois avant la SPA, le ministère de la guerre crée la Section Cinématographique de l'Armée (SCA), pour finalement regrouper les 2 en 1917 sous l'appellation SCPA. Les premières images de guerre vont littéralement fasciner l'arrière, qui peut ainsi s'immiscer dans la vie des poilus. Ces images mobiles, dynamiques, vont avoir aux yeux du public valeur de preuve sur l'absurdité extravagante de cette guerre. Avec le développement des techniques d'enregistrement et de reproduction, un pas est définitivement franchi qui bouleversera irrémédiablement la vision que la société porte sur elle-même.



doc.2 Chambre Gaumont 9x12
www.collection-appareils.fr



Poèmes et poésies du poilu

Poèmes et chansons patriotiques... c'est quoi ?

Par Georges VALLADIS

C'est vrai ! Depuis que le patriotisme n'est plus à la mode, son défilé, c'est une fois par an : le 14 juillet. Ce jour là nous préférons la légion étrangère et les soldats du feu. Pour nous les « sapés » les bien sapés ont fière allure.

Alors ! c'est quoi ton thème ? – me direz-vous. J'aimerais défendre la poésie comme d'autres la ridiculisent. Évidemment en temps de guerre, avoir un crayon, ce n'est pas l'arme qui fera couler du sang...

mais, au centenaire ! cette histoire et son suivi en découlent. Bon, je m'écris... en avant marche !

La poésie est bien de tous âges : son immuable présence nous garantit un éternel rendez-vous dans un monde, où sa jeunesse d'esprit fait la pluie et le beau temps. Ses deux extrêmes sont un miracle permanent : la poésie est l'instant qui perdure.

Son écriture, forcément, peut être répertoriée. Son vocabulaire, lui, est d'une autre envergure. Ses mots chantent la vie, l'amour, la paix. Non ! ce n'est pas un oubli, la mort n'existe pas. Seule la hantise de n'être rien, donne à la poésie une grâce mystique.

Un enfer confirme la règle : 1914 faisant du soldat un simple pion sur la case des échecs. Là ! seul l'esprit de corps subsiste, l'âme est défenestrée du cœur. Un éclair de verticalité peut, au moment du saut dans la poussière, zébrer le ciel, qui n'était qu'un souvenir.



Encrier en verre et le porte-plume réalisé à partir d'une douille (artisanat de tranchée).
(Association Mondement-14)

Dans le recueil **Paroles de Poilus** sous la plume de C. Vallat, on peut y lire «*ici, la foi qui était tiède chez beaucoup s'est avivée : officiers et soldats jettent leurs regards vers le ciel*».

Pendant toute cette boucherie, la poésie avait un thème : le sang ! et du sang, coulait toute la différence, incommensurable et incompatible

avec la pensée sans borne, et sans l'ordre d'un commandement aléatoire.

Quatre ans de désespérance ont donné tant de cris, tant de révoltes et tant de soumissions. Les bouts de pages écrites, s'envolaient retrouver les âmes libérées, cherchant à revenir au temps des dialogues... de la vie, de l'amour ?

Si l'enfer est de subir, sans autre forme de procès : tous les poilus étaient dedans, à fond la gomme... pour gommer quoi ?

Attendez ! attendez ! dans tous ces échanges de courriers, la mort peut y lire dans un florilège, rassembler par elle, les confessions faites à la vie. Forme reflexe du sauve qui peut... la poésie du rôle. L'enfer deviendrait la chanson des Poilus, avant que ne commencent les poèmes d'après, ceux redevenus alors, comme fut le big-bang, le point de création... d'une expansion indélébile et illimitée.

Toujours tiré de **Paroles de Poilus** :

23 septembre 1914 **Étienne Tanty**
Un matin de septembre aussi clair se lève sur les vignes et les coteaux de la Marne : le clocher du village émerge au dessus des vapeurs du matin que dissipe le soleil. Les dernières roses de l'automne fleurissent encore dans les jardins, et les vers de Ronsard me chantent douloureusement un souvenir.

26 octobre **Maurice Maréchal**
Au château de Toussicourt, je monte la longue avenue jonchée de feuilles mortes. Jolie teinte jaune, soleil à travers les branches, décor pour idylle, hélas !

En 2014 votre serviteur
Camarades ! il y a toujours des feuilles mortes. Le soleil se lève et le clocher du village surveille les rangs de vigne. Plus un de vous n'est encore de ce monde, mais nous pensons à vous... monuments de jadis.

Question de Maurice et d'Étienne – dis nous, s.t.p., après ton recueil «14/18» comment ça va ? – bof !... ça... Valiadis !

Réponse : tous les deux, vous avez survécu. Vous avez retrouvé le

chemin d'un certain 23 septembre, d'un certain 26 octobre, souvenirs qui, hélas, ne chantaient pas la vie en rose mais à mon humble avis, c'était plutôt la vie... d'une rose. «Mignonne, allons voir si...» Ode à Cassandre (Pierre de Ronsard).

Autour de vous tombaient des frères d'armes. De leur poche on sortira un carnet de notes, un carnet sentiments, un carnet testament. La peur dans la chair et celle du faire-part, reçu des mains d'une autorité communale. C'étaient des poèmes « du prêt à mourir ».

Sous les obus, la terre tremble, la terre se déplace, la terre s'en va, la terre revient comme l'espoir et le chagrin des enfants de la guerre. L'espoir n'a pas duré longtemps. Si la clef du sol pouvait germer tous les écrits, semés dans les poches des laissés pour compte, il pousserait à la Toussaint un florilège... pour les Cendres du lendemain. Dix, vingt, cent, mille, un régiment de poésies est encore là, tout près de nous. La Marne résonne, comme un clairon, la Marne écoute voix et chansons... des enfants de la «Der des ders».

La poésie « musicalisée » se donne un peu du populaire, où manquerait le bout-en-train... de bout... en boue !

En écoutant bien l'air, de ces coups de tabac, quand le gros gris tempête on a les yeux qui pleurent, à tire-larigot. Comme au pas cadencé avancent les couleurs d'un drapeau déchiré, entre le fatal et l'honneur. Un peu de notes font mieux passer la rancœur. Dans cette horreur devenue banale, tous les fumeurs au « casse pipe » pensent à quoi ? au coup de gnole dans les tripes. Chacun a le cœur

qui fait « boum » en écoutant les explosions.

Ceux qui ne les entendent pas,
Sont maintenant passés,
De vie à...trépas.

C'est clair comme un jus de chique. Un jus de la barbe à papa coupée, de façon historique, en même temps que le Poilu.

Même quand les poèmes ont des gammes, l'on retrouve un mur de lamentations. Des pans dégradés, voire des gradés. « Haut faite ! » qui a dit : « caboches dans les étoiles, de leurs képis-aller ? » (c'est le sapeur au ventre).



Le casque d'infanterie type Adrian, généralisé à partir de septembre 1915.
(Association Mondement-14)



La gamelle du poilu français.
(Association Mondement-14)



La musette individuelle du poilu français.
(Association Mondement-14)



Bidon de un litre du fantassin, début de la guerre, à revêtement en feutre ; avec le quart.
(Association Mondement-14)

Quelques exemples de ce boursier, pratiquement, sans issue.

Poème de Verlet (1915), musique de François Guernier:

Le testament du fantassin

(les quatre derniers vers)

Quand vainqueurs, vous aurez retrouvé votre seul

Dites, songeant à moi sans retour, sans cercueil

Ces simples mots qui sont d'immortelles semences:

« C'était un brave gars. Il est mort pour la France! ».

Poème d'Eugène Bizeau (1915), musique de François Guernier:

Le champ d'honneur

(les quatre derniers vers)

« Temps nouveaux », « progrès », « liberté », « justice » ?

Miroir d'histriens, hochets d'empereur...

Le champ qu'ouvre aux gueux leur vain sacrifice

Est un abattoir plus qu'un champ d'honneurs!

Paroles et musique de François Guernier

1916

(les quatre derniers vers)

Trois février, nu sur la braise

Je souffre comme un écorché

Les champs d'horreurs, nappés de glaise

Te diront comme je t'ai aimée.

Vous voyez bien, la poésie en ce temps là, avait des vers (même pas de terre): ceux là coupés en deux, chaque moitié peut survivre. Mais ceux coupés du cœur, ne sont que lettres mortes. Beaucoup seront gazés... parmi les deux parties.

La guerre finie, nous retrouvons l'immortalité d'une écriture sortie des pages.

Du poète Jean Richepain (de l'Académie Française) 1849-1926:

Le miracle de la Marne

(les quatre derniers vers)

Cela fut, est c'est bien un miracle, en effet,

Et c'est toi, son enfant, toi, poilu, qui l'as fait,

Toi, sous l'humble surnom populaire où s'incarne

Tout le mystère du miracle de la Marne.

Toujours de Jean Richepain

L'ode à la Marne

(les quatre derniers vers)

Et c'est pourquoi, rivière entre toutes élue

Toujours ton nom sera fêté,

Non seulement par la France qui te salue,

Mais par toute l'humanité.

Ici n'oublions pas Marcel Sézanne, poète sézannais 1888-1918.

Extrait de son recueil **Rêve et tendresse** ce quintil, du poème:

Ma Champagne

Villes aux nobles noms, Reims, Épernay, Vitry,

Sézanne... Montmirail... Villages pleins de gloire...

Champaubert... Mondement... sol par le sang pétri

Quand il coulait à flots plus large que la Loire,

Pour la vertu d'aimer... pour la vertu d'y croire!...

Quant au « plus jamais ça » est-il vertu d'y croire?

Le hasard, celui qui fait vivre les choses, nous permet aujourd'hui de lire un poème oublié, par la fragile armée des souvenirs. (document page de droite)

Ce poème a été composé pour honorer Madame Berthe Paillard, infirmière-major à l'hôpital de la Croix-Rouge, antenne n°22, au collège de Sézanne. Sans oublier toutes les infirmières humbles, comme il se doit et maternelles...

ce que nous leurs devons.

Il n'y a pas de titre. Le nom de l'auteur est difficile à déchiffrer.

Nous arrivons chez vous, plein de boue plein de sang,

Avec votre sourire pour premier pansement;

Puis de vos doigts de fée soulageant nos misères

De nous tristes et souffrants vous avez fait des frères.

Pourtant malgré vos soins, malgré votre tendresse,

Il arrive parfois de voir plein de tristesse,

Que d'un petit soldat retournant vers les cieux

Comme eut fait sa maman vous fermâtes les yeux.

Ah! quel pieux souvenir pour ceux de cette guerre.

Nous vous conserverons dévouées infirmières,

Tous les papillons noirs sous nos fronts si brûlants,

Vous les avez chassés... jolis papillons blancs.

25 décembre 1917. Un Noël, juste avant le cadeau... 1918.

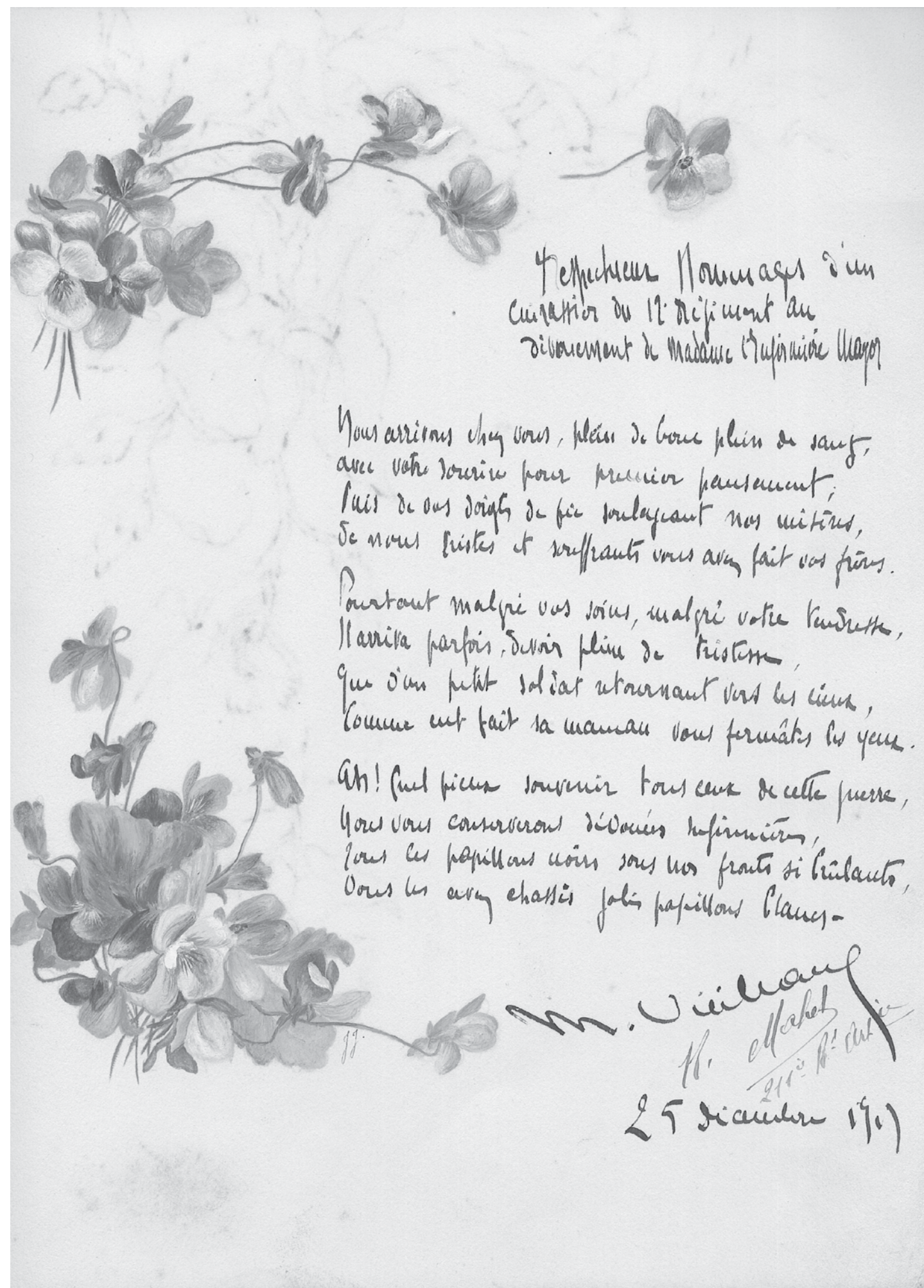
Si ce poème, lui aussi, vient buter sur la mort, le quatrain final montre un espoir de changement. Le deuil peut retrouver la blancheur initiale. L'auteur a trouvé une issue de secours. Tous les papillons vont se lever les ailes et butiner l'amour, au Grand Jardin des cieux.

Faut-il y voir, comme un triptyque « noir – chrysalide – blanc »?

Aragon nous le dit encore:

Celui qui croyait au ciel. Celui qui n'y croyait pas.

La question est posée, maintenant où sont-ils?



Meilleure Hommage d'un
Curaçien du 12^e Régiment au
Dévouement de Madame l'Infirmière Major

Nous arrivons chez vous, plein de boue plein de sang,
avec votre sourire pour premier pansement;
Puis de vos doigts de fée soulageant nos misères,
De nous tristes et souffrants vous avez fait vos frères.

Pourtant malgré vos soins, malgré votre tendresse,
Il arrive parfois de voir plein de tristesse,
Que d'un petit soldat retournant vers les cieux,
Comme eut fait sa maman vous fermâtes les yeux.

Ah! quel pieux souvenir pour ceux de cette guerre,
Vous vous conserverons dévouées infirmières,
Tous les papillons noirs sous nos fronts si brûlants,
Vous les avez chassés jolis papillons blancs.

M. Villanov
H. eff. 1918
25 décembre 1917



L'hommage sculpté au « Poilu » de Marius Giot

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

La première Guerre Mondiale s'est soldée par d'énormes pertes humaines. 1 400 000 soldats y ont laissé leur vie et leurs familles orphelines. L'hommage de la France se devait d'être à la hauteur du sacrifice et du deuil. C'est ainsi, que de 1920 à 1925, 30 000 monuments aux morts ont été érigés sur tout le territoire français.

Une série de lois définirent l'érection des monuments commémoratifs, les cérémonies, le financement. Les subventions de l'État étaient proportionnelles aux pertes de la commune, mais s'y ajoutèrent la participation de la localité, ainsi que les souscriptions publiques et les dons privés.

Les communes choisirent l'emplacement, le plus souvent à proximité de la mairie, de l'église, de l'école, du cimetière ou à un carrefour stratégique.

La réalisation de nombreux monuments fut confiée à des entrepreneurs de travaux publics ou des industriels, proposant un type de modèles en série ou standardisé, le plus souvent en forme d'obélisque. Mais on fit appel également à des sculpteurs locaux ou nationaux. C'est ici que commence réellement le sujet de cet article. Nous laisserons le lecteur se reporter à l'article d'A. Niess, « Devoir de mémoire

en Sézannais après la Grande Guerre : les monuments aux morts » de la revue du Pays Sézannais, (n°5, décembre 2003, p.42) pour découvrir l'ensemble des monuments commémoratifs de notre région.

En effet, le sculpteur Marius Giot, originaire d'Étoges, est l'auteur des monuments aux morts de Sézanne, Broys, Étoges et Verdon. Nous serons également amenés à parler de celui de Sauvilliers-Mongival qui se trouve dans la Somme.

Nous allons voir comment cet artiste, à travers ses œuvres, a su exploiter toute la symbolique patriotique, militaire et humaniste pour rendre hommage à la figure du « Poilu ».

MARIUS GIOT, SCULPTEUR

Marius Giot naît à Étoges le 21 avril 1897. Après ses études à Épernay, il apprend la mécanique avant d'être mobilisé dans l'infanterie en 1914. Au retour de la guerre, il va suivre des cours de sculpture à l'école des Beaux-arts de Paris à partir de 1920 dans la classe de Jean Boucher (doc. 1) où se trouve également Paul Belmondo. Il obtient le deuxième

prix de Rome en 1933 et part pour La Villa Médicis avec Félix Joffre (1^{er} prix de Rome). (doc. 2)

Il s'installe ensuite à Montrouge pour poursuivre sa carrière de sculpteur. Il débute avec les monuments commémoratifs (monuments aux morts 14-18) et plus tard, les monuments de la Résistance à Épernay (1949) et Baume les Dames (1949) dans le Doubs.

Dans le cadre de la reconstruction après 14-18, il exécute divers travaux dans les églises de la région de la Somme ; chapiteaux, autels, statues, chemin de croix à Mesnil en Arroise (1930), Flers (1931), Les Bœufs (1932). Également à Nantua (1934) et Montigny-Langrain, Juvigny, Oulches dans l'Aisne.

Mais après la guerre de 1940, il retourne s'installer à Étoges avec sa femme et leur fille pour s'occuper des vignes familiales. Il sera le fondateur et président de la coopérative viticole d'Étoges.

Il continuera toutefois la sculpture pour des statues religieuses, des bas-reliefs pour la façade de l'hôtel de ville de Nancy, le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, du Syndicat des vignerons à Épernay, du collège Léon Bourgeois à Châlons-en-Champagne, des restaurations de statues anciennes avec les gisants de l'église d'Étoges.

Il obtiendra de nombreuses récompenses, 1^{er} prix de sculpture de la ville de Paris (1922), 1^{er} prix de Chenavard (1925), des médailles de la Société des artistes français et participera à l'Exposition universelle de 1937.

Il exécutera également divers bustes d'enfants, de proches et de personnalités.

Il décède le 14 décembre 1980 et repose au cimetière d'Étoges.



doc.1 Atelier Jean Boucher, École des Beaux-arts, Paris, 1921, collection privée



doc.2 Marius Giot, 1925, collection privée

**SCULPTURE DU SOUVENIR,
LES DIFFÉRENTES
THÉMATIQUES
DES MONUMENTS
AUX MORTS DE 14-18
DE MARIUS GIOT**

Comme nous l'avons déjà évoqué, le recours à un sculpteur professionnel n'a pas toujours été le cas pour l'érection des monuments aux morts. Nous pouvons trouver une explication en citant un extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Broyes du 1^{er} juin 1924 :

« Le conseil demande à Monsieur le Préfet l'autorisation de traiter de gré à gré avec Monsieur Marius Giot, sculpteur à Paris, pour l'érection du monument aux morts. Cette demande en autorisation est basée sur les motifs suivants : Monsieur Giot est un sculpteur du pays ayant fait ses preuves, la composition du monument est parfaite au point de vue artistique et presque la totalité des habitants sur le vu de la maquette approuve le choix du comité et du conseil. Étant donné ces considérations, il serait désirable que la commune puisse obtenir satisfaction. »

Cet avis a été suivi dans les communes d'Étoges (1921), Verdon (1923), Broyes (1924), Sézanne (1925).

Il est intéressant ici de suivre l'ordre chronologique de ces œuvres, car nous allons y découvrir des thématiques différentes.

ÉTOGES (1921)

Le monument se situe sur la place de la mairie. Le « Poilu » est représenté sur un piédestal (doc. 3), légèrement désaxé. En effet, il est en pleine action, se préparant à jeter une grenade qu'il tient dans sa main droite (doc. 4). Il regarde d'ailleurs dans la direction où il va lancer le projectile. La détermination est entière, le regard sûr de lui, la posture solide ; le fusil étant posé à terre pour assurer l'équilibre. Les mains sont puissantes et nous pouvons admirer ici le sens du détail dans la représentation de l'uniforme et le rendu du sol par les grandes herbes.

Nous nous trouvons ici dans une représentation héroïque du soldat prêt à l'assaut pour défendre sa position.



doc.4 « Le grenadier », Étoges, 1921, carte postale, collection privée



doc.3 Piédestal
du monument aux morts d'Étoges,
photo J. Touchais-Yanca

VERDON (1923)

Le monument est également proche de la mairie, en bord de route, près de la rivière « la Verdonnelle ». Il est aussi en pied sur un socle, le corps légèrement de profil mais le visage faisant face à la route (doc. 5). Citons encore ici un extrait de délibération du conseil municipal « ...mais à Verdon...les habitants voulurent avoir leur « propre monument aux morts » et dès le 28 mars 1922, un comité d'érection était nommé par

le conseil municipal...une souscription communale fut ouverte. Elle rapporta 9000 F non compris la subvention communale de 1000 F votée le 16 juin 1923. Après quelques hésitations, l'emplacement définitif fut choisi et l'aménagement en fut effectué bénévolement par la population. M. Giot, sculpteur à Étoges, qui à cette époque avait quelques attaches de famille à Courbouvin, édifia et sculpta sur place le « poilu casqué » qui symbolise le sacrifice

consenti par les 27 concitoyens de Verdon morts pour la France... » (doc. 6)

Le soldat est au repos, le fusil au sol (doc. 7). De son autre main, il tient des éléments de la charrue, l'araire et le versoir, au milieu d'épis de blé. Nous pouvons retrouver la symbolique de défense du sol, mais aussi l'évocation de la terre de culture et du monde paysan. Il ne faut pas oublier que la France de 1914 est encore largement rurale et que beaucoup de soldats étaient issus des campagnes. La déclaration de guerre a d'ailleurs surpris les travailleurs en pleine moisson ! Nous remarquerons encore la finesse du rendu aussi bien dans les détails de l'uniforme et ses accessoires que dans la végétation. L'allure est altière, le visage volontaire barré d'une moustache fournie, le regard ferme mais serein.



doc.5 Jour de l'inauguration du monument aux morts à Verdon, 1923, carte postale, collection Mireille



doc.6 Inauguration du monument aux morts à Verdon, carte postale, collection Mireille



doc.7 « la défense du sol », Verdon, carte postale, collection privée



BROYES (1924)

Le monument est ici à un carrefour central du village près de la mairie. La configuration est toute autre, le soldat se trouve au centre entre deux panneaux où l'on peut lire les listes des combattants tombés (doc. 8). Il est de face, en pied, tenant son fusil à l'épaule, au garde-à-vous. Nous pouvons déjà remarquer que l'homme semble fatigué avec le visage marqué. Le haut de sa capote est largement ouvert sur sa poitrine nue, la manche de l'avant-bras gauche est retroussée et la ceinture dénouée. Mais l'effet est saisissant lorsque nous nous approchons du personnage. Nous avons l'impression de découvrir un mort vivant avec des yeux clos, sans expression, le visage comme mort, totalement émacié. Son vêtement fatigué l'enveloppe comme un linceul (doc. 9). Est-ce l'illustration des mots qui figurent à ses pieds « les morts présents » ? Nous sommes en tout cas loin des représentations antérieures.



docs. 8 et 9 Monument aux morts de Broyes, photographies J. Touchais-Yanca



doc.10 Monument aux morts de Sézanne, 1925, collection privée



docs. 11 et 12 Monument aux morts de Sézanne, photo J. Touchais-Yanca

SÉZANNE (1925)

Le monument occupait une place centrale (doc. 10) dans le jardin de l'hôtel de ville avant d'être déplacé sur le côté près de l'église (doc. 11). Le titre suivant pourrait lui être donné : « la Patrie reçoit le sacrifice du citoyen-soldat ».

En effet, nous voyons ici une stèle avec une représentation idéalisée de la mort patriotique sous les traits d'une femme, à la pose hiératique, qui pourrait représenter une allégorie de la Victoire ailée, l'Éternité avec les symboles du flambeau et de la palme, la République avec la toge, la Patrie ou la Ville de Sézanne. Elle est penchée sur un soldat proche de la mort. Il se tient encore sur un coude, mais son casque est renversé au sol, son visage est renversé (doc. 12) et tout son corps semble meurtri sous les nombreux plis de son manteau. Son fusil gît en partie sous lui.

De même, sur les côtés nous trouvons les restes de son équipement, avec une sacoche contenant les grenades, une gourde et son gobelet, devenus inutiles comme le fusil et le casque, mais promus au rang de symboles également.

L'hommage ne s'arrête pas là, puisque au dos on trouve un bas-relief montrant le transport dans une tranchée d'un mort sur une civière avant son ensevelissement.

Nous terminerons cette évocation de l'art de Marius Giot à travers les monuments aux morts par « le mitrailleur » à Sauvillers-Mongival (1935) dans la Somme, qui montre ici le soldat en plein combat, pris dans la dynamique du feu de son arme (doc. 13).

Pour conclure, nous pouvons dire que Marius Giot a su utiliser toutes les facettes de son talent pour perpétuer le souvenir du « poilu » à travers son courage, ses souffrances et son humanité.

Avec mes remerciements pour la famille de Marius Giot pour leurs archives familiales, Marie-Sylvie Garnesson pour les documents sur Verdon et Christian Adam pour les documents sur Broyes.



doc.13 « le mitrailleur », Sauvillers-Mongival, 1935, collection privée

MAQUETTE POUR LE CONCOURS DU MONUMENT DE MONDEMENT EN 1930

Marius Giot a remporté le 2^e prix.



Maquette pour le concours du monument commémoratif de la 1^{re} victoire de la Marne de Mondement exposée à l'école des Beaux-arts, Paris, 1930, collection privée



Maquette pour le concours du monument commémoratif de la 1^{re} victoire de la Marne de Mondement, collection privée



Léon Broquet, peintre de la Grande Guerre

par Philippe VERGEZ

Espérance-Léon-Cléophas Broquet, dit Léon Broquet vécut à Marcilly-sur-Seine de 1904 à 1929. Élève de Claude Monet, il peint beaucoup de paysages et de marines.

Lorsqu'intervient la guerre de 1914-1918, il décide par patriotisme de s'engager comme soldat volontaire et non comme peintre; il a 45 ans. Ce n'est qu'en 1917 qu'il est nommé peintre aux armées. Il n'avait pas attendu sa nomination pour croquer des dessins au fusain d'une réalité remarquable. Son talent fut reconnu et sa notoriété acquise. Il savait trouver le geste, l'expression du soldat blessé, le regard poignant du poilu éreinté.

Il composa un « Carnet de route d'un territorial » de 56 œuvres, toutes d'une grande richesse artistique, qui se trouve au musée franco-américain au Château de Blérancourt et au musée de l'Armée – Hôtel des Invalides – Musée d'Histoire Contemporaine. Dans ce carnet on y trouve de nombreux dessins de la 1^{re} bataille de la Marne dont la célèbre bataille des marais de Saint-Gond et la prise du Château de Mondement.

Léon Broquet sera, avec son ami Lucien Jonas, l'un des plus prolifiques peintres de cette période de notre histoire. Son témoignage reste un élément majeur de cette période. Plusieurs distinctions et hommages, dont celui du Maréchal Pétain, chef des armées, viendront couronner ce peintre-soldat et son œuvre.

Homme de simplicité, il estimait n'avoir fait que son devoir. Il restera un exemple pour tous.



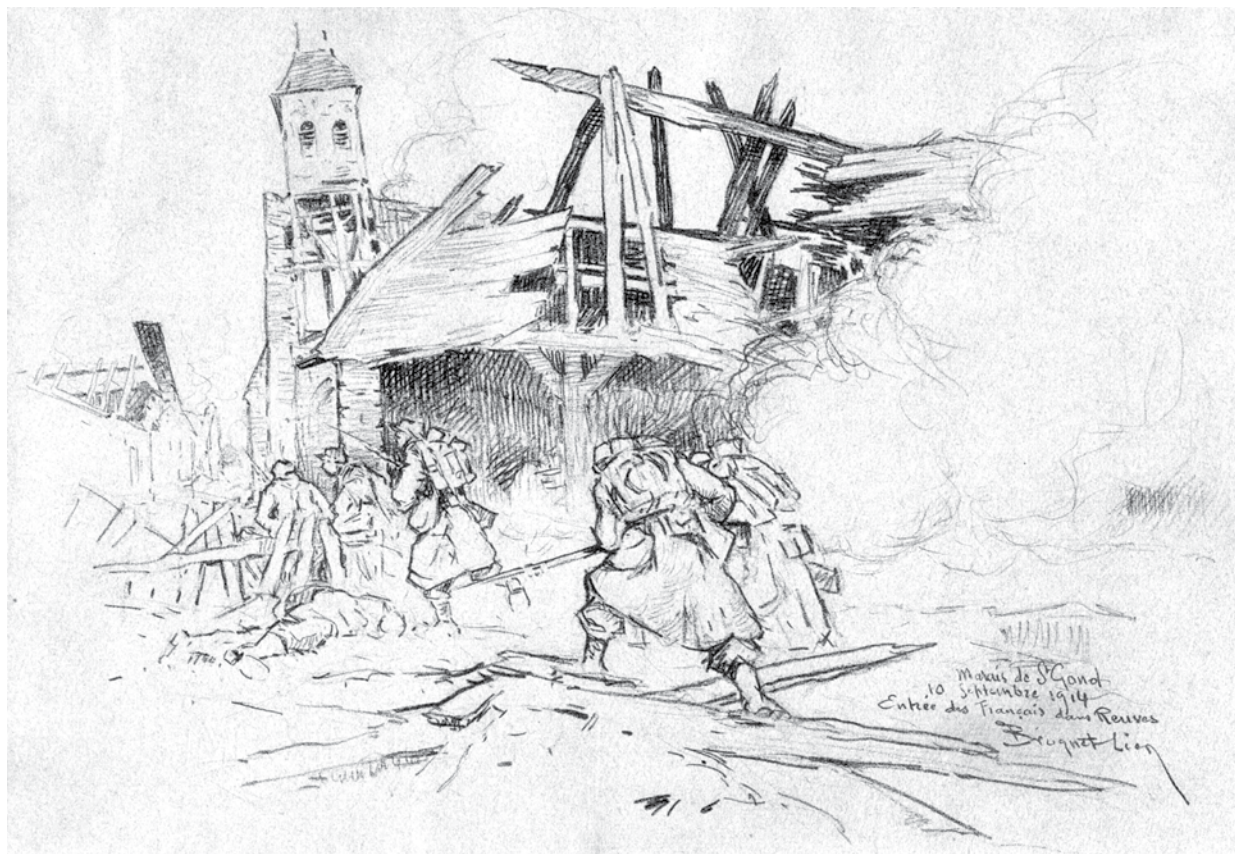
Léon Broquet
dessiné par un de ses amis sur les champs de bataille, le 21 mars 1917.
Légende de l'œuvre : « À mon ami Léon Broquet le vaillant et puissant peintre-soldat ». Collection privée.

Georges Gass, peintre sézannais (doc.1)

par René GUYOT



Marais de Saint-Gond. 10 septembre 1914. Entrée des Français dans Reuvers.
Léon Broquet. Collection privée.



La prise de Mondement. 9 septembre 1914. Assaut des tirailleurs par la brèche du Verger.
Léon Broquet. Collection privée.



doc.1 Georges Gass. Son portrait.
Collection privée.

Georges Gass appartient au panthéon des artistes sézannais. Il a percé dans le domaine de la peinture et du dessin, avec un avenir des plus prometteurs, juste

avant d'être emporté prématurément lors des premiers engagements meurtriers de 1914.

Sézanne a compté quelques célébrités qui ont porté leur art autant que leur ville au sommet de la renommée. Il suffit de rappeler quelques noms pour raviver les souvenirs et allumer un brin de fierté sur notre territoire. Le peintre récollet Frère Luc au XVII^e siècle, le peintre Claude-Louis Langlois au XIX^e siècle, les dessinateurs et lithographes du XIX^e siècle Émile-Louis Gastebois, Gustave Huot et les frères Lancelot, les peintres du XX^e siècle Delié et Rosan, sans oublier nos contemporains Jean Campistron, Daniel Diébold et Anaël Topenot. Certains ont déjà bénéficié de recherches et de notices. Frère Luc par Françoise Nicolle et la revue Du Pays sézannais (DPS) n°6 de 2005 et 13 de 2012; Claude-Louis Langlois dans DPS n°4 de 2002; Émile Gastebois par Jacqueline Touchais et R. Guyot et DPS n°7 de 2006; Jean Campistron dans le DPS n°2 de 2000; Daniel Diébold dans le DPS n°4 de 2002; Anaël Topenot dans les DPS n°5 de 2003, n°10 de 2009 et n°12 de 2011.

Aujourd'hui, à l'heure des commémorations de 1914, la ville de Sézanne a décidé de coordonner et d'animer des événements dans ce cadre. En même temps, des branches de la famille Gass, attentives à la destinée et au souvenir de leur parent, souhaitent rendre hommage à l'artiste et à son sacrifice au cours des premiers mois de la guerre.

Car Georges Gass est tombé, victime d'un éclat d'obus qui l'a atteint en pleine tête, le 19 septembre 1914. Il n'avait pas 30 ans. (doc.2)

Son père était venu de l'Est, dans les débuts des années 1870, refusant la domination prussienne sur sa terre, son travail et sa culture. Aussi demande-t-il la naturalisation française auprès du maire de Sézanne, le vicomte de Peyronnet, en 1872. C'est l'année de son mariage avec Louise-Berthe

Lainé, née en 1851 au Châtelot, hameau des Essarts-les-Sézanne, fille du locataire du général Levailant, en la ferme du château des Grandes-Tuilleries, sur la gauche, à la sortie de Sézanne, en direction de Paris. Georges Gass l'aîné (désignons le ainsi car le fils portera le même prénom) est déjà embauché en tant que commis chez la veuve Cruchet, marchande de fer au 12 de la Grande-Rue à Sézanne (aujourd'hui rue Léon Jolly). En 1874 leur naît une fille, Adeline, puis trois enfants qui ne survivront pas, en 1878 et 1882, et Georges, le futur peintre et dessinateur, le 19 février 1885.

La mère, Berthe, va exercer le métier de modiste dans la maison qui fait le coin de la rue Bouvier-Sassot (à l'époque, rue des Lombards) et du mail de Marseille, au numéro 15. Ils achètent ce commerce le 1^{er} mai 1876.

Le père décède en 1893 à l'âge de 50 ans, laissant une veuve et deux enfants dont la petite Adeline qui restera célibataire, attachée au comptoir avec sa mère, et dans la plus grande dévotion de son frère après le drame de sa mort en 1914. C'est grâce à elle pour une importante partie, qu'une quantité non négligeable de ses oeuvres a pu rester en des mêmes mains et ne pas être éparpillée.

Georges Gass quant à lui, mène des études convenables au collège de Sézanne; remarqué déjà par ses professeurs en classe de 7^e (il a 11 ans) lorsqu'ils lui décernent le premier prix de dessin. Un avenir tracé dès lors, qui l'amène en 1902, après la réussite aux deux sessions du baccalauréat, à Paris, à l'École des Beaux-arts où il est inscrit le 2 octobre. Il restera dans la capitale pendant quatre ans, mais c'est surtout en 1903 et 1904 qu'il s'adonnera à l'étude de l'architecture d'abord, puis au dessin, car il fréquentera de célèbres ateliers: les cours de Jacques-Eugène Freynet, l'Académie Colarossi, l'Atelier Fernand Cormon. (doc.3)

À partir de 1904 et y compris cette année là, une fringale de découvertes de paysages le prend. Pendant deux ans il va multiplier les séjours en régions et les voyages à l'étranger à la recherche de l'inspiration. Car il a troqué l'architecture contre les courbes, les couleurs et la vie, telles qu'il les appréhende dans la nature et dans les activités des hommes et des femmes (surtout des ruraux). Ainsi successivement il part pour l'Alsace et l'Allemagne, revient en région rémoise, s'en va en Belgique, obtient en 1905 une bourse de voyage qui lui permet de visiter la Corse, la Sardaigne, l'Italie et la Tunisie.

De 1906 à 1908 il accomplit son service militaire à Châlons, tandis qu'en début de la période, étant encore à Paris pour peu de temps il s'enflamme pour les idées ultra catholiques et se fait arrêter par la police pour rébellion. Avec quelques activistes, il s'était opposé vertement aux personnels de l'administration du gouvernement chargés de procéder aux inventaires des églises. Une autre fois, à Sézanne il connut aussi les geôles pour tapage nocturne, à l'occasion de la pendaison de la crémaillère, en son petit atelier, dans la propriété tranquille, prolongée par un jardinet, de l'autre côté de la ruelle du collège. C'est là qu'il va recevoir les dames du monde

sézannais, femmes des militaires de la garnison, et autres « petites bourgeoises », qu'il chante, au dos d'un de ses dessins. (doc.4)

C'est à l'issue de son service national, après 1908, qu'il déploiera librement son talent. Il présente déjà des oeuvres dans les salons de Troyes, car il recentre provisoirement sa vie sur Sézanne. C'est tout de suite des succès, récompensés par des diplômes et des médailles. Il va exposer plus largement, au salon des Indépendants en 1912, en 1914, comme il l'avait fait également déjà en 1904. En 1913 il séjourne en Picardie et produit là des oeuvres qui sont saluées par les critiques d'art et la presse. La

Revue Moderne, dans sa livraison du numéro 12, fait l'éloge de notre compatriote en ces termes : « L'oeuvre de Georges Gass jusqu'à ce jour se recommande surtout par sa grande sincérité, qui lui communique un accent incomparable de vérité et d'expression. C'est l'oeuvre d'un artiste convaincu, dont l'âme vaillante s'efforce sans cesse d'approcher d'un noble et haut idéal de perfection et de beauté. Son nom comptera, je crois, parmi ceux de la génération qui monte ». C'était le 25 juin 1914, trois mois avant qu'un morceau d'acier lui déchire le crâne. (doc.5)

Georges Gass était mobilisé, comme tous les jeunes. L'archiprêtre Marmottin, à partir des dernières lettres écrites à sa mère et à sa sœur, raconte son état d'esprit dans les tranchées: volontaire, ardent à l'effort, sans se plaindre aucunement, sauf du spectacle de la destruction, de la souffrance et de la mort, remerciant la Vierge de toujours l'avoir protégé.

Jusqu'au 19 septembre 1914, à Sapigneul.

Il est inhumé à Sézanne le 25 novembre 1920.



doc.2 Femmes aux bras poussant [beaucoup de représentations de gens ruraux, tous âgés et au travail]. 32(H) x 32. Collection privée.



doc.3 Paysages aux arbres décharnés [un de ses thèmes favoris]. Collection privée.



doc.4 Dame au chapeau posant, Rina, 1906. 47,5 x 31,7. Collection privée.

Notes de lecture

- page 136 Correspondance
par Luc DASSENS
- page 137 Champagne rouge garance
par Luc DASSENS
- page 138 Mémoires du champ de bataille
par Luc DASSENS
- page 139 Le pain des tranchées
par Elisabeth DEMEUBE
- page 140 La fleur au fusil
par Jean-Pierre PECHMALBEC

Du Pays Sézannais

- page 142 Amicale des auteurs
- page 143 Anciens numéros Du Pays Sézannais
- page 148 Remerciements



doc.5 Dessin de tranchées. Mention : «Dessin par G. Gass. Campagne d'août et septembre 1914». Collection privée.

*Correspondance**28 août 1914-30 avril 1915**Par Luc DASSENS*

Si l'écrivain de guerre que fut Maurice Genevoix est connu et reconnu comme étant sans doute celui qui sut le mieux retranscrire la guerre de 14/18 à hauteur d'homme, on connaît moins la genèse de ce qui deviendra par la suite «*Ceux de 14*».

Ce recueil de correspondances entre deux hommes qui s'estimaient, lève le voile sur la manière dont Paul Dupuy, alors secrétaire général de l'École normale supérieure va tout mettre en œuvre pour faire écrire à Genevoix le grand livre de guerre qu'il pressent. Paul Dupuy était très proche de ses élèves et avait remarqué chez Genevoix des aptitudes supérieures, il avait vu en lui un écrivain-né.

Au début du conflit, Dupuy avait demandé à ses élèves de tenir avec lui une correspondance assidue, et ce en dépit des conditions que l'on imagine sans peine. Parti au front avec 2 carnets, Genevoix écrit comme promis, mais pas seulement des lettres. Il consigne son vécu sur ses carnets et envoie à partir de novembre à Paul Dupuy, un texte d'une trentaine de pages en plusieurs colis. Si Dupuy était un intellectuel, c'était aussi un excellent écrivain. Mais fasciné par le talent de Genevoix, il se dit que l'élève a dépassé le maître, et il finira par s'incliner devant autant de maîtrise. Dupuy lui écrit le 18 décembre : «*Oui, certes, cher ami, vous avez tout à fait raison de tenir ce carnet de route dont chaque ligne peut évoquer pour vous plus d'impressions qu'elle n'en exprime*». À l'entrée de l'hiver, se prenant au jeu, les lettres de Dupuy se font plus longues, et son respect envers Genevoix se fait plus direct. Il lui écrit le 10 décembre dans ce sens : «*Quand nous nous retrouverons, cher ami, il n'y aura plus, n'est-ce pas, ni respect ni orgueil, mais seulement cette libre et franche amitié qui vous fait souhaiter de me lire et qui rend si cher de vous écrire*». En secrétaire zélé, Dupuy sait exactement où se trouve son protégé, mais surtout, il consigne tout ce que lui envoie Genevoix et le fait dactylographier. Le style de Genevoix ne peut que donner raison à son correspondant. Genevoix qui a frôlé la mort dans les combats des Eparges du 17 au 21 février, écrit à Paul Dupuy le 25 mars : «*Le temps se traîne, lourdement, dans la veulerie et l'abrutisse-*

ment : nous nous sommes encore trouvés engagés, pendant 2 jours, et le régiment a perdu 320 hommes de plus. Cela s'arrange le plus simplement du monde : on envoie un renfort de 400 hommes, et les gens à l'arrière, après avoir pris cette mesure entre la poire et le fromage, estiment qu'ils ont agi sagement et que nous leur devons reconnaissance. Mais les autres, ceux qui restent. Ceux qui ont vu les derniers combats, et ceux de février, et les mois d'hiver dans l'eau et la boue des tranchées, et les affaires d'octobre, et les combats sous bois, fin septembre, pour arrêter la ruée des Boches aux fesses du 288 et consorts, et les batailles du 6 au 10, qui fauchaient des compagnies entières, les égorgements dans la nuit noire, et encore les massacres sous bois, les avalanches de marmites au passage de la Meuse, à Septsarges, à Cuisy, à Montfaucon ? Ceux-là, est-ce qu'on pense à eux ? »

Quand Genevoix est blessé aux Eparges dans la tranchée de Calonne, Dupuy se met aussitôt en route pour aller au chevet de son jeune prodige. Durant sa convalescence, Dupuy va pousser Genevoix à écrire, autant dans un but thérapeutique, on dirait aujourd'hui «*Post-traumatique*» que dans celui de voir enfin sortir le grand livre de guerre en gestation. Devant l'insistance de Dupuy Genevoix se met au travail, d'autant plus qu'un contrat a été signé chez Hachette à l'initiative de Dupuy. En 2 mois, «*Sous Verdun*» est écrit et publié en 1916 après de nombreuses coupures dues à la censure militaire. Pressenti pour le prix Goncourt, c'est finalement «*Le feu*» d'Henri Barbusse qui remportera le prestigieux prix. Les 2 hommes continueront de s'écrire jusqu'à la disparition de Dupuy en 1948.



MAURICE GENEVOIX
ET PAUL DUPUY
CORRESPONDANCE
28 AOÛT 1914 - 30 AVRIL 1915
LA TABLE RONDE



CHAMPAGNE ROUGE GARANCE
JEAN-FRANÇOIS MAILLET
LE PYTHAGORE
2010

*Champagne rouge garance**Par Luc DASSENS*

Sorti il y a quatre ans déjà, «*Champagne rouge garance*» de Jean-François Maillet était passé au travers des notes de lecture du CEPS. En cette année de commémoration du déclenchement de la Grande Guerre, réparons cette injustice, d'autant plus que l'idée de départ de ce roman policier est tirée d'un fait historique. L'auteur s'en explique dans un avertissement en page 4. En effet, le sept septembre 1914, sept réservistes du 327^e régiment d'infanterie sont fusillés pour l'exemple au nord de Sézanne. Cette histoire tragique est relatée dans le livre d'Odette-Hardy-Hémery : «*Fusillé vivant*» paru en septembre 2012 chez Gallimard dans la collection «*Témoins*». Mais revenons à notre polar sézannais et à nos deux cousins détectives, Denis et Étienne que nous avons quitté quelque peu sidérés dans les dernières pages de «*Maxi-frissons au Maxishop*».

L'auteur les remet en scène pour une nouvelle enquête qui va les conduire sur les traces des descendants de soldats fusillés en septembre 1914. Les cousins viennent d'acheter une maison à Chantenay et Denis, après un mémorable vol plané dans la cave découvre des inscriptions sous le plâtre qu'il a heurté avec sa tête : «*On ne veut pas mourir*». Le jour même, un docteur de Sézanne est assassiné d'un coup de baïonnette et son bureau incendié. Une semaine auparavant, c'est un architecte sézannais qui périssait dans des circonstances similaires. Quel rapport entre ces événements ? Étienne, amoureux d'Aurélien mais toujours passionné d'histoire, se lance sur la piste d'un carnet de route de régiment, mystérieusement disparu. Dans «*Le nom de la rose*» d'Umberto Eco, Guillaume de Baskerville cherche un ouvrage interdit qui sème la mort sur son passage, le fameux second livre de la Poétique d'Aristote. Ce pourrait-il qu'un carnet de régiment en fasse de même ? Quels lourds secrets cache-t-il ? Entre la médiathèque de Reims, les archives militaires du château de Vincennes, Pavillons-sous-Bois, le café du Commerce de Sézanne et quelques stages à l'hôpital d'Épernay, nos deux détectives ne chôment pas, loin s'en faut !

Avec un style résolument actuel et percutant, Jean-François Maillet nous invite à un voyage dans le passé sur fond de sombres rivalités paysannes.

Mémoires du champ de bataille

Par Luc DASSENS

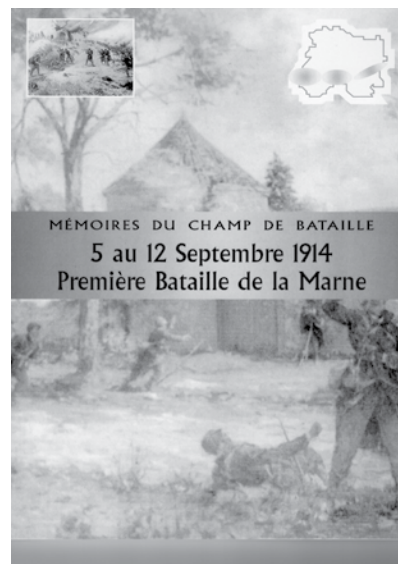
Ce livre peu commun est la résultante d'une série d'expositions ayant eu lieu lors de la commémoration du 90^e anniversaire de la 1^{re} Bataille de la Marne. Comme le fait remarquer Claude Domenichini en préambule dans les « Remerciements », ces expositions furent le fruit d'un travail acharné ayant mobilisé un nombre considérable de bénévoles. C'est à la demande du Président du Conseil Général, que l'association Mondement 1914 – Les Soldats de la Marne en a assuré les recherches ainsi que la mise en forme. Au même titre que la Bataille de Verdun, la 1^{re} Bataille de la Marne a marqué la mémoire collective par sa violence et le nombre incroyable de tués et de blessés. L'année 1914 est la plus meurtrière de tout le conflit avec 329 000 tués en août/septembre et 125 000 en octobre-novembre, dont 22 000 pour la seule journée du 22 août!!

Pour mieux comprendre cette 1^{re} Bataille de la Marne, l'exposition couvrait les 110 km de front qui s'étiraient de Courgivaux-Esternay à Sermaize-les-Bains, autrement dit tout le sud de notre département. Sermaize-les-Bains qui rappelons-le fut totalement détruite le 7 septembre 1914 (p. 113 à 117 en fin d'ouvrage). Pas moins d'une quarantaine de bourgs et villages figurent dans ce livre dont certains qui nous sont proches géographiquement comme Mondement, Villevenard, les Marais de Saint-Gond ou Esternay. Richement illustré de photos d'époque et actuelle (afin de pouvoir établir des comparaisons), de reproductions, de cartes postales, de lettres de soldats au cœur du combat, chaque village mentionné nous donne à revivre ces heures sombres où le destin du pays manqua de basculer.

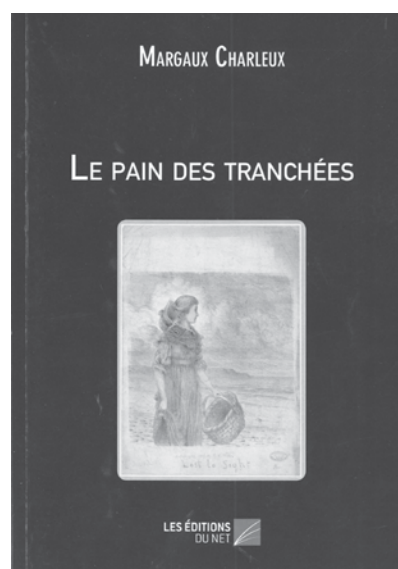
À Champguyon, des habitants sont pris en otage, d'autres encore sont retrouvés abattus. À La Ville-neuve-les-Charleville, le 7 septembre à 4h30 du matin, le soldat Jules Varoquier est grièvement blessé par une balle qui lui traverse les deux cuisses! Ce n'est que 2 jours plus tard qu'il sera transporté en tombeau dans les conditions que l'on imagine à l'hôpital de Sézanne après moult péripéties. De son côté, Villevenard est occupée par les allemands le 6 septembre au matin, et l'église qui servait d'ambulance est évacuée le 9. On apprend qu'à Pleurs le

général Foch qui commandait la 9^e armée séjourna à la mairie du 5 au 8 septembre. Par ailleurs, à peine un mois auparavant, son fils et son gendre avaient été tués le 12 août en Lorraine!

Émaillé de bien d'autres récits, ce livre est un voyage historique et éducatif au cœur des premiers mois de ce conflit à travers tout le sud marnais. Cet ouvrage imprimé à Sézanne est disponible à la librairie Hémar.



MÉMOIRES DU CHAMP DE BATAILLE
5 AU 12 SEPTEMBRE 1914
PREMIÈRE BATAILLE DE LA MARNE



MARGAUX CHARLEUX
LE PAIN DES TRANCHÉES
ÉDITIONS DU NET
2013



Le pain des tranchées

par Elisabeth DEMEUE

Margaux Charleux nous transporte au début de la première guerre mondiale quelque part en Champagne sans toutefois avoir l'envie ou l'audace de nommer les lieux mais chacun pourra sans difficulté reconnaître tel village ou telle ville familiers derrière les initiales qui leur servent de nom...

Son livre a été écrit bien avant les commémorations qui vont se succéder pendant les quatre prochaines années, mais celui-ci tombe cependant fort à propos pour illustrer notre numéro spécial du CEPS sur la Grande Guerre.

Sans en dévoiler toute l'histoire il s'agit ici d'une correspondance entre une femme restée au village et son jeune époux mobilisé dès le début de la guerre. Les lettres sont entremêlées de scènes de vie des jeunes mariés dont le destin va prendre progressivement une orientation bien différente que celle que l'héroïne (Mina) aurait pu imaginer... mais chut!... place à la découverte et à la lecture!...

Margaux Charleux n'en est pas à son coup d'essai avec ce nouveau roman puisqu'elle fut notamment lauréate du prix des « Arts et des Lettres de France » avec son premier roman intitulé « Le foulard de soie ». Elle est l'auteure également de nombreuses nouvelles.

20 chapitres relativement courts composent l'ouvrage, le style est fluide, ramassé et bien documenté. Margaux évoque un auteur qui l'a beaucoup aidée à comprendre et à faire parvenir jusqu'à nous les coutumes, les mentalités de l'époque, ou bien les habitudes alimentaires évoquées dès le titre de l'ouvrage. Cet écrivain c'est Gabriel Charpentier qui fut très longtemps interdit de publication pour avoir dénoncé le côté sombre et soi-disant antipatriotique et défaitiste de la guerre dans un livre intitulé « La peur » au titre si explicite... Il faudra à G. Charpentier plus de 10 ans avant de trouver un éditeur...

Et puis surtout Margaux Charleux évoque l'élément premier, celui qui a tout enclenché, la genèse de son roman : cela tient de la belle histoire, on se croirait presque dans un conte... Un jour elle a trouvé dans le

grenier de la vieille maison récemment achetée... une liasse de lettres entourée d'un vieux ruban au fond d'une caisse... c'étaient les 20 lettres d'un soldat à sa tendre et jeune épouse!... aussitôt son esprit s'est emballé, l'auteure qui ne sommeille jamais très longtemps en elle (elle préfère le terme d'Auteure à celui d'Écrivaine trop pompeux et trop professionnel à ses yeux) s'est subitement réveillé pour mettre en scène cette incroyable correspondance ressuscitée par miracle (comment expliquer autrement qu'une malle puisse échapper aux vicissitudes du temps pour parvenir jusqu'à une âme littéraire qui saurait en faire bon usage??...) et d'une façon encore plus étrange ce n'est pas le valeureux et très amoureux soldat que Margaux va mettre en scène mais la jeune épouse, celle dont la correspondance a disparu et qui va donner libre cours à son imagination pour lui inventer une vie bien différente, sans doute, que celle qui s'est vraiment réalisée!

Cela permet à Margaux de reprendre un de ses sujets préférés : la femme amoureuse et émancipée, parfois au prix de lourds sacrifices, mais qui gagne en réalisation personnelle et qui trace un sillon, si minuscule soit-il, pour les générations de femmes suivantes.

Ce livre, facile à lire, laisse un sentiment extrêmement doux, une connivence, le désir que cette histoire ait pu réellement exister pour croire que les affres de la guerre aient quand même permis que des êtres humains continuent de s'aimer au milieu du fracas d'un enfer meurtrier mais Margaux n'est pas dupe et nous non plus puisque les 2 dernières phrases du roman sonnent comme un rappel à l'ordre des choses et terminent l'ouvrage comme une Nouvelle, genre littéraire que l'auteure affectionne...

Margaux est une vraie passionnée de littérature et elle aime partager sa passion à tel point qu'elle a pris des cours à la Sorbonne pour animer du mieux possible des ateliers d'écriture qu'elle met régulièrement en place. Malheureusement les apprentis littéraires, les amoureux des belles lettres ne sont pas si nombreux dans la région, sont trop timides pour partager leurs écrits ou alors renoncent à écrire par découragement ou par mésestime de soi et c'est souvent la mort dans l'âme qu'elle voit ses ateliers s'étioler au fil des mois.

Par bonheur son envie personnelle d'écrire ne faiblit pas bien au contraire et elle avoue déjà penser à un nouvel ouvrage où elle aimerait relier deux de ses passions : la littérature et la musique, elle qui joue régulièrement du piano et qui vient de débiter des cours de clarinette...



La fleur au fusil

par Jean-Pierre PECHMALBEC

*Ah Dieu ! Que la guerre est jolie
Avec ses chants ses longs loisirs
Cette baguette je l'ai polie
Le vent se mêle à vos soupirs.*
Guillaume Apollinaire

« Tous les mercantis de l'héroïsme n'ont rien compris à la guerre, à ses horreurs et à son caractère catastrophique ; ils n'ont pas compris ou pas voulu comprendre le combat-tant : ni sa gaieté, détente naturelle de l'organisme humain après des heures d'ineffables angoisses ; ni son courage fait de discipline, de résignation fataliste... ; ni ses joies simples ses espoirs, ses haines... Mais contre cette coalition de faussaires le poilu de la Grande Muette ne peut protester, et c'est peut-être un de ses plus grands chagrins de se sentir méconnu et incompris des gens de l'arrière, intoxiqués par une propagande mensongère... L'élite des intellectuels n'a pas su s'élever au-dessus du patriotisme de cinéma et fait chorus avec les vils professionnels du bourrage de crâne ».

Quand la Grande Muette parlera, extrait.

L'auteur : Jean Galtier-Boissière, caporal d'infanterie, un de ces nombreux poilus, acteurs de cette tragédie, qui à travers leurs carnets de tranchée, leurs lettres, leurs dessins et plus tard leurs livres, ont raconté leur guerre et ce que fut leur quotidien. Paru dans le n°1 de son journal le *Crapouillot* (1), en plein milieu du conflit, cette chronique, en grande partie censurée à l'époque, est révélatrice de la lucidité, et du courage, avec lequel son auteur affronte et juge la réalité d'une guerre qu'il fera jusqu'à la fin. Journaliste, pamphlétaire renommé, mais aussi écrivain, le thème de la guerre est récurrent dans l'œuvre de Galtier-Boissière.

En 1928, il fait paraître *La fleur au fusil*, livre fait de notes prises au jour le jour pendant le conflit, et dans lequel, toujours avec cette même verve satirique, et aussi avec un certain humour, il va revenir sur ce qu'il

a vécu. (2) Mais il ne raconte pas toute la guerre. Juste le début, les premiers mois, période transitoire, quand après avoir vu la paix basculer dans l'allégresse presque générale, les hommes vont brutalement découvrir la réalité.

C'est le 14 juillet 1914 que débute le livre.

C'est le 15 septembre 1914 qu'on le referme. Après la bataille de la Marne.

Brève période en regard de la durée de la guerre. Mais capitale pour essayer de comprendre comment des hommes comme lui – vingt ans à l'époque –, classe 1911, à quelques semaines de « la quille », acceptent si facilement de partir « la fleur au fusil ».

Suffisante aussi dans la durée, pour qu'il nous entraîne avec lui dans une guerre dont personne n'imaginait la nature, à laquelle les soldats n'étaient pas préparés, qu'ils ne comprenaient pas.

Le récit de Galtier-Boissière, à travers les événements dont il est le témoin, à travers le comportement de ses camarades, leurs réflexions, nous conduit des dernières semaines de la paix aux prémices des grandes batailles de 14/18.

L'ambiance de la vie de caserne, que l'auteur recrée à travers quelques anecdotes comiques – nous sommes dans les dernières semaines de juillet et c'est encore la paix – est à peine troublée par les bruits qui courent, les rumeurs rapportées par les permissionnaires, les événements politiques, les manifestations pacifiques, la mort de Jaurès.

C'est l'état d'esprit particulier de ses camarades, et de lui-même, difficile à comprendre de nos jours, que veut montrer Galtier Boissière. Inconscience de la jeunesse, naïveté, mais aussi propagande rassurante qui les conforte dans leur insouciance. Il écrit : « *Ce n'est plus la petite guerre, c'est la vraie, la grande qui commence et tous, nous sommes parfaitement satisfaits et joyeux d'aller exercer le métier que nous apprenons depuis deux ans. Enfin, nous allons viser autre chose que des silhouettes en carton à cinquante mètres...* »

La guerre n'est qu'un jeu, des grandes manœuvres qui se prolongent, le goût de l'aventure que l'on va pouvoir satisfaire. L'auteur ose même écrire « *la soif du carnage* ».

Rien ne vient atténuer cette ivresse guerrière. Au contraire. Elle est encouragée, renforcée par l'enthousiasme patriotique du peuple de Paris qui les acclame. « *Ramenez la tête de Guillaume ! Tuez en beaucoup de sales Pruscos !* » leur crie-t-on. On les

applaudit, on leur jette des fleurs. « *Pleurez pas, les gosselines, on prend le train de plaisir pour Berlin aller-retour* », lancent-ils en passant aux femmes qui les regardent partir.

Une certitude : grâce à l'aide des russes et des anglais, la guerre ne peut pas durer, mais aussi parce que « *la puissance de l'armement moderne rend impossible une campagne de longue durée* ».

Une seule crainte, faire du « rabiote ». Beaucoup d'entre eux, comme l'auteur, doivent être libérés en septembre.

Parsemé d'instantanés cocasses pris sur le vif, de brefs dialogues, toujours avec humour, le récit de Galtier-Boissière montre ce qu'est la vie du soldat en rase campagne. Les marches interminables, la chaleur, la fatigue, les bivouacs... Ses préoccupations, manger, dormir, le courrier, le « pinard », le « gros cul » (3)... Ses joies aussi. L'euphorie guerrière du début perdure, entretenue par le Bulletin des Armées qui les conforte « *dans la béate illusion d'une guerre à la papa* », écrira-t-il plus tard. L'Alsace reconquise... La révolution qui gronde à Berlin... Les allemands qui se rendent... Désinformation, exagération. La victoire est déjà là.

Et puis, c'est la rencontre avec la réalité, la découverte brutale de la guerre. Bref récit, quelques images, des cris, et l'on bascule dans la guerre. Des petits nuages blancs dans le ciel... des salves qui les précèdent... qui se rapprochent... Et brusquement qui éclatent au-dessus d'eux, des éclats qui cinglent l'air, frappent le sol... La fuite en avant pour se protéger, la débâcle. Surprise totale, incompréhension, terreur que traduisent les réflexions des hommes enfin à l'abri : « *Ah ben ! mon vieux, si j'avais pensé que c'était ça, leur guerre...* » « *Si ça doit tous les jours être comme ça, j'aime mieux être tué tout de suite !* »

Ce sont maintenant les images saisissantes de l'univers dans lequel ses camarades et lui viennent d'entrer, les combats auxquels ils prennent part, la mort des camarades, la retraite, l'exode des civils, l'arrêt de l'avance allemande, la bataille de la Marne.

Ultime scène qu'il rapporte avant que ne soit tournée la dernière page de son livre :

« *Un cycliste qui passe, portant un pli, me crie : – Hé ! Galtier, tu sais la nouvelle ? Paraît que les cosaques ont investi Berlin. Le Tsar a dit comme ça au Kaiser : « Je te donne deux jours pour évacuer la France. Faute de quoi, je f... le feu à Berlin.* »

Et le « cyclo » bien informé conclut plus bas, un doigt levé : – *Retiens bien ce que je vais te dire ; dans quinze jours la guerre sera finie !* »

On est le 15 septembre 1914.

(1) *Crapouillot* : petit canon employé dans la guerre des tranchées. Le journal, devenu revue après la guerre, abordera différents thèmes, toujours sur un ton satirique et avec la même liberté de pensée.

(2) Ce livre est, en partie, la réédition revue et non censurée d'un ouvrage paru en 1917 sous le titre « *En rase campagne 1914* ».

(3) *Tabac*



GALTIER-BOISSIÈRE
LA FLEUR AU FUSIL
ÉDITIONS MERCURE DE FRANCE
1980

Amicale des auteurs de la revue

Adam Christian	Duchamp Luc	Maillet Jean-François	Raoul Robert
Aubès Andrée	Faivre Claude	Makolondra Simon	Ravaux Jean-Pierre †
Azema Marie-Nicole	Galland Caroline	Manciaux Jean-Claude †	Ravel Ghislaine
Barcelo Marianne	Gaspar François	Marguin Marie-Clotilde	Renard Maryse
Beal Jean-Pierre	Geeraerts Eliane	Marck Françoise	Rosenberg Pierre
Béguin Monique †	Gilson Josiane	Marin Christian	Salaün Frédéric
Blum Monique	Gras Samuel	Marquet Laurence	Stempniakowski Michel
Bourg-Broc Bruno	Guesnon Agnès	Marquet Monique	Steulet Bernard
Bourgoin René	Guyot René	Mathieu Albert	Tasse Jean-Pierre
Bourlon Annie	Harmant Jean-Louis †	Miguel Sandra	Terrillon Jean-Claude
Brisson Florent	Henry Roger	Moitrier Mélanie	Topenot Anaël
Cercellier Danièle	Hugot Gilbert	Moracchini Pierre	Touchais-Yanca Jacqueline
Charleux Margaux	Kazerouni Guillaume	Moreau Michèle	Valiadis Georges
Chastagnol Karen	Koniysbok Ketty	Nicolas Françoise †	Verdier François
Collet René	Kurris François S. J.	Niess Alexandre	Vergez Philippe
Dagnée Arlette	Labruné Gérard	Nusbaumer Philippe	Vivenot Jean-Marie
Danel Jean-Jacques Fr.	Laprun Charles-M. †	Ollivier Jack †	Vitoux Bernadette
Dart Georges	Laprun Daniel	Palermi Marc	
Dassens Luc	Leblanc Gérald	Pechmalbec Jean-Pierre	
De Dieuleveult Alain	Lebleu Ginette	Perciot Jacques	
Delong Emeric	Lepont Claudie	Poilvert Marie-Thérèse	
Demeuve Elisabeth	Leroy Chantal	Prévost Annette	
Dervin Maurice	Lesage-Haudry Jacqueline	Puzo Joseph	
Desbrosse Vincent	Lintz Michel	Quérue Daniel	
Doc Madeleine	Louvet Hugues	Quignard Elisabeth	
Domenichini-Gravé Mireille	Maclin Jean	Rahir Jean †	

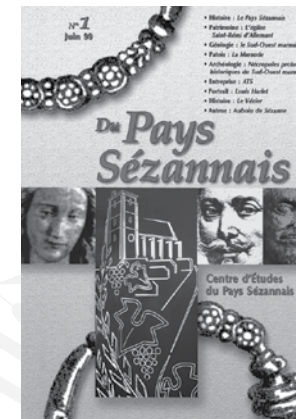
Auteurs des textes du « Petit Patrimoine du Pays Sézannais » non compris ceux figurant déjà sur la liste précédente

Adnot Josiane	Danau Nathalie	Martin Serge	Radet Patrice
Barrat Geneviève	Doyard Adeline	Martinet François	Renon François
Bary Bernard	Driffort-Carouge Pascale	Mathellier R.	Robert Albert
Beaufays Gilles	Duteil Monique	Médot Jacques	Rofort Maryse
Bluteau Monique	Fontanières Jean-Louis	Michel Sylvain	Roullot Rosemonde
Bluteau Robert	Gatin Colette	Milcent Francis	Sarazin André
Bression Jean-Louis	Guillaume-Barry A.	Morisson Christian	Sarazin Arnaud
Carut Pascal	Hénard Nicole	Noiselet Véronique	Thuillier Claude
Casters Catherine	Jobner Dominique	Pailloux Monique	Tisserant Daniel
Chevreau Denise	Le Fèvre Roger	Picard Claudine	Vinadier Richard
Collet Jean-Louis	Lelarge Gérard	Picard Jean-François	Vogt Jean-François
Colmart Valérie	Mance Chantal	Poisson Pascal	

REVUE 1 (juin 1999)

René GUYOT
Le Pays Sézannais, un bref regard historique
Jean-Pierre RAVAUX
L'église Saint-Rémi d'Allemant
Roger HENRY
Présentation de la géologie du Sud-Ouest-Marnais
Jack OLLIVIER
La maraude
Gérard LEBLANC
Les nécropoles protohistoriques à enclos des plaines crayeuses du Sud-Ouest-Marnais

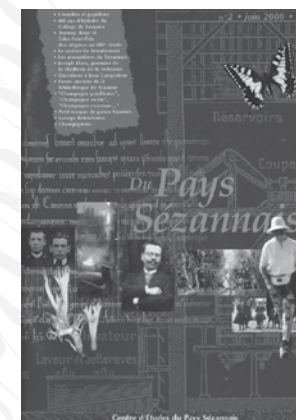
Annette PRÉVOST
ATS, parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie
René BOURGOIN
Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne
Jean-Marie VIVENOT
Écrire l'histoire de sa commune, Le Vézier
Daniel QUÉRUEL
Auboin de Sézanne, une pastourelle



REVUE 2 (juin 2000)

René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (première partie)
Gilbert HUGOT et Michel LINTZ
Le « sentier de Mondement », circuit pédestre des « Randonneurs du Sézannais »
Emeric DELONG
Chenilles et papillons, une faune classique mais splendide
René BOURGOIN
Joseph Daru, un pionnier de la distillation de la betterave
Agnès GUESNON
Le fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne
Anaël TOPENOT
D'un peintre à un autre, questions à Jean Campistron

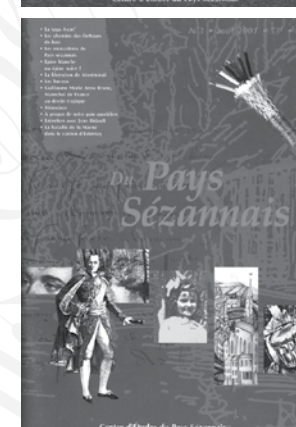
Jean-Claude MANCIAUX
400 ans d'histoire du collège de Sézanne
Vincent DESBROSSE
Histoire de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix, des origines au XIII^e siècle
Jean MACLIN
Champagne pouilleuse... Champagne sèche... Champagne crayeuse
Christian MARIN
Lafarge Refractories. Une implantation locale, une ambition mondiale
Ginette LEBLEU
Petit lexique des mots en patois en Biardois
Hugues LOUVET
Champignons, de la recherche à la consommation



REVUE 3 (août 2001)

Joseph PUZO
La saga Axon' (première partie)
Michèle MOREAU
Les chemins des flotteurs de bois
René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (suite)
Monique BÉGUIN
Épine blanche ou épine noire ?
Jean RAHIR
La libération de Montmirail
Jack OLLIVIER
Les buveurs

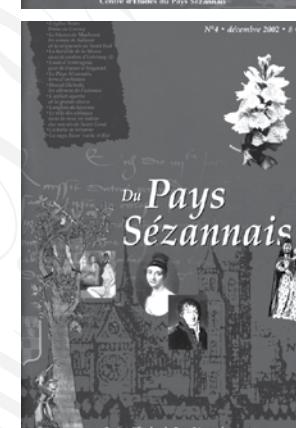
René BOURGOIN
Guillaume Marie Anne Brune, maréchal de France au destin tragique
Julien PINARD
Mémoires
Monique MARQUET
À propos de notre pain quotidien
Claudie LEPONT
Entretien avec Jean Bidault
Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay



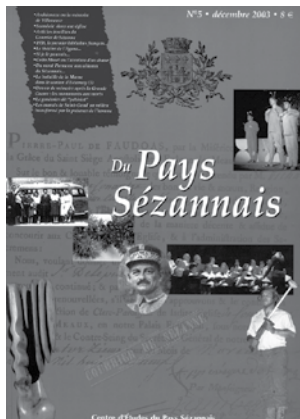
REVUE 4 (décembre 2002)

Monique BÉGUIN
L'œillet superbe et la grande douve, deux plantes protégées des marais de Saint-Gond
René GUYOT
Le blason de Macheret, les armes de Salazar et la seigneurie de Saint-Just
Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay (deuxième partie)
René BOURGOIN
Louis d'Ambrugeac, pair de France à Nogentel
Hugues LOUVET
Le Pays Sézannais, terre d'orchidées

Michel BÉNARD
Daniel Diebold, les silences de l'absence
Florent BRISSON
L'église Notre Dame de Corroy
Philippe NUSSBAUMER
Langlois de Sézanne Claude Louis, 1757-1840
Sandra MIGUEL
Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des marais de Saint-Gond
Marianne BARCELOT
La balle de Sézanne
Joseph PUZO
La saga Axon' (suite et fin)



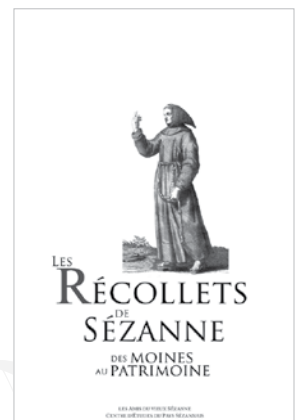
TOUS LES ANCIENS NUMÉROS SONT DISPONIBLES ET EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES DU PAYS SÉZANNAIS.



REVUE 5 (décembre 2003)

Jean-Claude TERILLON
*Archéonoxe ou la mémoire de Villenaux ;
conflit pour une banalité*
René BOURGOIN
Scandale dans une église
René COLLET
Articles insolites du courrier de Sézanne
Agnès GUESNON
*1938, le premier bibliobus français : la
création d'Henri Vendel à Châlons sur Marne*
Claudie LEPONT
*Le théâtre de l'Agora ; 1973-2003 :
30 ans sur les routes*
Georges VALIADIS
Si je pouvais...
Élisabeth QUIGNARD
« Colin Muset » ou l'aventure d'un cœur

Anaël TOPENOT
*Du mont Parnasse aux coteaux du Sézannais ;
Anaël Topenot, « peintre de l'industrie » et
Janez Zorko sculpteur*
Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay (Escardes)*
Alexandre NIESS
*Devoir de mémoire en Sézannais après la
Grande Guerre : les monuments aux morts*
Monique BÉGUIN
Le génévrier dit « pétériot »
Frédéric SALAÜN
*Les marais de Saint-Gond : un milieu
transformé par la présence de l'homme*

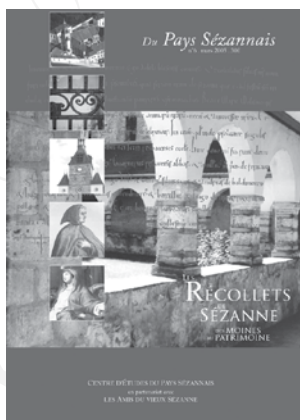


REVUE 6 (avril 2005)

LES RÉCOLLETS DE SÉZANNE : DES MOINES AU PATRIMOINE

René GUYOT
Sézanne, une ville foisonnante d'histoire
Annette PRÉVOST
*Les Récollets, une émanation de
l'ordre franciscain*
François GASPARD
Dans les pas des premiers Récollets
René GUYOT
La vie des Récollets de Sézanne
Agnès GUESNON
Les Récollets célèbres de Sézanne
René BOURGOIN
*L'Hôtel-Dieu s'installe dans les locaux du
monastère à la révolution*
Simon MAKOLONDRA
De l'Empire à la seconde Guerre mondiale
Jean-Pierre TASSE
*Des transformations successives configurent
l'hôpital actuel*
Jean-Pierre RAVAUX
La construction des Récollets de Sézanne

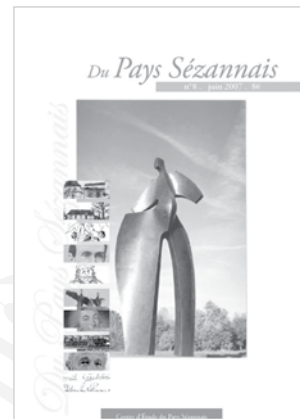
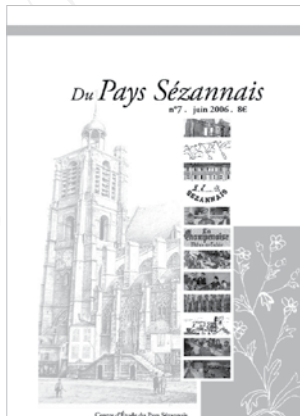
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Histoires de clochers
Laurence MARQUET
Les vitraux de la chapelle
Frère DANIEL
*La place de l'image chez les récollets
au XVII^e siècle*
François NICOLLE
Les tableaux de Frère Luc
Mélanie MOITRIER
*Les biens mobiliers de l'ancien couvent
de la chapelle*
Jean-Louis HARMANT
*Les Récollets un joyau qui s'insère dans
le patrimoine sézannais*
Marc PALERMINI
*L'état actuel des dégradations
et l'urgence de restauration*
Andrée AUBÈS
La chapelle au bois dormant



REVUE 7 (juin 2006)

Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne dans le
canton d'Esternay. Courgivaux.*
Monique BÉGUIN
En herborisant dans nos murs.
Alexandre NIESS
*Le château de Mareuil-en-Brie
et la famille Durant (1802-1836)*
Christian WOJNAROWSKI
L'histoire du Sport Athlétique Sézannais
Maurice DERVIN
*1916-1918 : les Russes en France.
84 ans plus tard, Pleurs se souvient.*
Florent BRISSON
*La brasserie « la champenoise ». Ou quand
Fère-champenoise faisait mousser sa bière...*

René BOURGOIN
*Le séjour de Marie-Françoise de Beauharnais
à Sézanne (1816-1822)*
Jean-François MAILLET
*La musique en pays sézannais (1)
« Bridge Out » : Rock in Champguyon*
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Émile Gastebois, dessinateur lithographe sézan-
nais (Sézanne 1853 - Paris 1882)*
René GUYOT
Le « relevé patrimonial rural »
S. GRAS, MCH, V. BELL, G. VALIADIS
écrits de l'atelier « Les mots dans le vent »
René GUYOT
Note de Lecture



REVUE 8 (juin 2007)

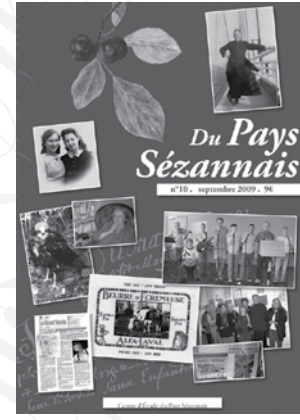
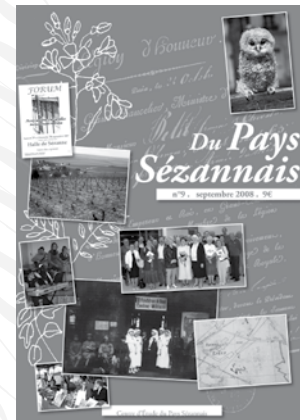
introduction de Jean-François MAILLET,
récit de M. Stanislas FOLLIET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay. Châtillon-sur-Morin.*
Bernard STEULET
La Forêt domaniale de la Traconne
Monique BÉGUIN
Connaissance des arbres de la Traconne
Alexandre NIESS
*Un angluriot au Palais Bourbon : Pierre
Eugène Gustave Forgeot (1888-1956)*
Gurvan LLYWELLYNE
aidé de Jean-François MAILLET
Breizh Rock Ar Pleurs (rock breton à Pleurs)

Anaël TOPENOT
William Noblet sculpteur-plasticien
Charles-Maurice LAPRUN
*Un champenois à la bataille de Yorktown : le
général Pierre Laprun*
Albert MATHIEU
*L'explosion de 1957 en gare de Sézanne
(cinquantième anniversaire)*
introduction de René GUYOT suivi d'un
écrit et de propos recueillis par Jacqueline
TOUCHAIS-YANCA
Georges VALIADIS
L'apogée du vide. Dès Potiron-minet.
D. CERCELLIER, R. GUYOT,
M. CHARLEUX, J. TOUCHAIS-YANCA
Notes de Lecture

REVUE 9 (septembre 2008)

René BOURGOIN
en collaboration avec de Josiane GILSON
Le domaine des Épées
Maryse RENARD
Les dames de Baye
François KURRIS S. J.
*Edmond Auger (1530-1591), un jésuite de
notre terroir et sa formation humaniste*
Michel STEMPIAKOWSKI
La Culture à ses Racines
Éliane GEERAERTS
Connaitre et accueillir les oiseaux de nos jardins

René GUYOT
*Les associations culturelles du pays Sézannais
en fête*
Maurice DERVIN
Pleurs, de la Révolution à l'Empire
Jean-François MAILLET
Le groupe Sol'stis
Georges VALIADIS
Garde-à-vous... Repos ; Feuille
Monique BÉGUIN
Balades en Traconne
É. DEMEUEVE, R. RAOUL, K. KONIYSHOK
Notes de Lecture



REVUE 10 (septembre 2009)

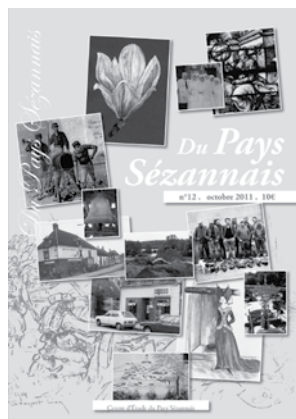
Albert MATHIEU
1951-1960 : un bail à Broyes
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Une visite chez Anaël
Josiane GILSON
*La vie quotidienne au château des Épées
à la fin du XIX^e siècle*
Monique BÉGUIN
*Les petites routes... qui ont encore parfois
...une ligne d'herbe en leur milieu*
Éliane GEERAERTS
Un patrimoine naturel en danger : le busard
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*30 ans d'enseignement artistique à l'atelier
d'Anaël Topenot*

Claudine LEPONT
*L'exode et l'occupation à Sézanne –
Témoignages*
Chant'Morin et Jean-Pierre BEAL
Chant'Morin connaît la chanson
Maurice DERVIN
Loyse de Pleurre épouse Jean Mauroy en 1541
Jean-François MAILLET
Les P'tits Marins du Grand Morin
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Regard sur Maryse Renard
Georges VALIADIS
Cbut !... ; J'ai quatre vains ans
É. DEMEUEVE, R. GUYOT
Notes de Lecture

REVUE 11 (septembre 2010)

Josiane GILSON
*Les Épées : Les travaux des femmes à la ferme
au début du XX^e siècle*
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Augustin Roland (1867-1943)
Jacqueline LESAGE-HAUDRY
Mon enfance à Val-des-Marais
René GUYOT
*Chronique du pays sézannais au temps de
Claude Haton (1553-1582) : 1^{re} partie*
Georges DART
Le dolmen du « Trou du Bœuf » à Montmirail
Monique BÉGUIN
Conversation à propos de la Traconne
Jean-François MAILLET
Brezza et le bar de l'irréel
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Une journée de colonie de vacances
au château de Nogentel (le 16 août 1942)*
Maurice DERVIN
Le général Foch à Pleurs

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
à partir des souvenirs de Michel DUCOURTY
49 ans de coiffure pour hommes à Sézanne
Françoise MARCK
*Retracer la traversée du temps des maisons
et retrouver l'empreinte de leurs occupants*
Claire MÉTRÉAU
*Escale à Sézanne pour l'association
« Lire et Faire Lire dans la Marne »*
Jean-Pierre BEAL
Du vin dans la chanson française
Georges VALIADIS
Ab ne pas effacer !
René GUYOT
Georges Valiadis à tous prix
A. BOURLON, J. TOUCHAIS-YANCA,
C. LEROY
Notes de Lecture
René GUYOT
Françoise Nicolle, passionnée et passionnante



REVUE 12 (octobre 2011)

Jacqueline LESAGE-HAUDRY
L'abbé Voillereau, une figure emblématique du début du XX^e siècle

René GUYOT
Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582) : 2^e partie

Christian ADAM
Il était une fois Broys, des origines à aujourd'hui

Josiane GILSON
Le temps des travaux de la terre et de la chasse aux Epées au début du XX^e siècle

Marie-Thérèse POILVERT
Les cimetières de Talus-Saint-Prix

Maurice DERVIN
«La Pleurs», société de gymnastique en 1900

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Je m'appelle Charlotte...

Jean MACLIN
L'exploitation de la tourbe dans les régions humides du Sud-Ouest-Marnais

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*à partir des souvenirs d'Armand FERREIRA
Gérant du Coop à Sézanne pendant 28 ans*

Monique BÉGUIN
La flore exotique à Sézanne

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
La Champagne dans ses murs, peinture murale d'Anaël Topenot au cellier Maurice Dugay

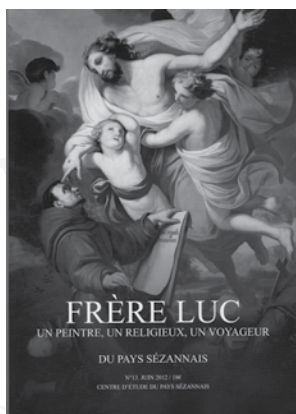
Claudie LEPONT
Parmeline ou les doigts de fée

Georges VALIADIS
STP Temps et tant de fois

Gérard LABRUNE
Souvenir d'automne... le laboureur

E. DEMEUEVE, C. LEROY
Notes de Lecture

René GUYOT
À Jean-Claude Manciaux



REVUE 13 (avril 2012)

**FRÈRE LUC (Amiens 1615 – Paris 1685),
UN PEINTRE, UN RELIGIEUX, UN VOYAGEUR ;
ses tableaux à l'ancien couvent des Récollets de Sézanne**

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Présentation de l'année Frère Luc

Pierre ROSENBERG
Un nouveau dessin de Frère Luc

Guillaume KAZEROUNI
Quatre nouvelles peintures dans les églises de Paris

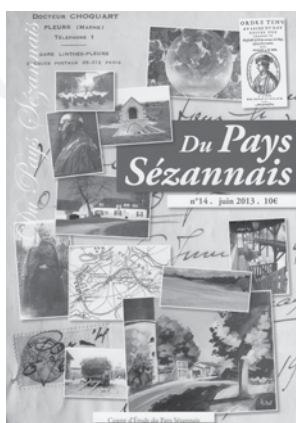
Pierre MORACCHINI
La diffusion de la réforme récollette dans la moitié nord de la France, des origines (1597) jusqu'aux années 1630

Caroline GALLAND
Un récollet en Nouvelle-France, retour sur l'œuvre de Frère Luc dans l'Amérique française

Bruno BOURG-BROC
Frère Luc, un compagnon du châlonnais Jean Talon

Karen CHASTAGNOL
Claude François et la peinture profane

Jean-Jacques DANIEL
Frère Luc, une spiritualité mise en images, une sensibilité au service de la méditation



REVUE 14 (juin 2013)

Jean-Claude TERRILLON
Le prieuré de la Madeleine et sa fontaine

René GUYOT
Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582) : 3^e partie

Gérard LABRUNE
Destins croisés : une famille sézannaise d'origine russe

François GASPARD
La tuilerie de Vindey au XVIII^e siècle

Claude FAIVRE
L'eau et ses points de puisages à Montmirail

Maurice DERVIN
Les professions de santé à Pleurs et le docteur Choquart

Jean MACLIN
Phénomènes de captures

Florent BRISSON
25 mars 1814, deux terribles rencontres oubliées en pays ferton

René GUYOT
Lavoirs et lavandières d'entre Marne et Seine

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Émile Perrot, ancien élève du Collège de Sézanne et fondateur de l'Amicale des Anciens Élèves

Josiane GILSON
La fenaïson aux Epées, à la fin du XIX^e siècle

Margaux CHARLEUX
La gymnastique à l'école des garçons de Sézanne

Maryse MAHMOUDIAN L'Éteule
Bernadette VITOUX Cannelle...

Georges VALIADIS avec la complicité de Janie MASSART
Arc en ciel et crayon noir

L. DASSENS, D. LAPRUN, J. PERCIOT,
E. DEMEUEVE, C. LEROY, M. CHARLEUX
Notes de Lecture



REVUE 15 (avril 2014)

FORMAT 14/18

Recueil de poésies

par Georges VALIADIS



REVUE 16 (juillet 2014)

PETIT PATRIMOINE DU PAYS SÉZANNAIS

Pérégrination patrimoniale, historique, culturelle, économique, domestique et artistique menée par plus de 100 contributeurs (auteurs, photographes et apporteurs d'informations) couvrant les 120 localités du Sud-Ouest Marnais (cantons d'Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort et Sézanne), sous la direction de Florent BRISSON et René GUYOT.

À la recherche des choses, des traditions et des lieux méconnus, insolites et remarquables de notre territoire.

*Tous les anciens numéros sont disponibles et en vente
dans les librairies du pays sézannais.*

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,
11 place de la mairie, 51120 PÉAS.
Tél. : 03 26 81 41 58
www.ceps.ovh.org/spip

Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement :

. *Philippe Bonnotte* maire de Sézanne et président de la Communauté de Commune des Côteaux Sézannais, *Sabine Veltz* coordinatrice des manifestations commémoratives pour 1914 à Sézanne, *Guillaume Pipaud* chargé de communication à la Ville de Sézanne, la médiathèque de Sézanne, *Christian Schopphoven* et le musée de Mondement, les personnes et institutions nommées spécifiquement en fin des articles F. Gaspar.

. **Les membres actifs du CEPS :** *Christian Adam, Viviane Arnoux, Jean-Pierre Beal, René Bourgoïn, François Bouttier, Jean-Luc Bression, Florent Brisson, Danièle Cercellier, Margaux Charleux, Élisabeth Demeuve, Maurice Dugay, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Claudie Lepont, Chantal Leroy, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Alexandre Niess, Jean-Pierre Pechmalbec, Claudine Picard, Marie-Thérèse Poilvert, Maryse Mahmoudian-Renard, Jean-Claude Samson, Jean-Claude Terrillon, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis, Bernadette Vitoux.*

. **Les auteurs, autres que les membres du CEPS :** *Monique Blum, Luc Dassens, Maurice Dervin, Alain de Dieuleveult, Madeleine Doc, Mireille Domenichini-Gravé, Paul Piquet, Philippe Vergez.*

. **Les photographes, dessinateurs, peintres et apporteurs d'archives et témoignages divers :** *Archives départementales Marne, Archives militaires Limoges, Archives militaires Vincennes, archives et collections privées anonymes, Sylvaine Amon, Photo Cadet (photographie de la préface), détenteurs de CPA (René Bourgoïn, Jean Maclin, mairie de Chichey), détenteurs des Fonds Devertu et Fonds Paillard-Lheureux (Claude Domenichini et Mme Valade), Jacqueline Dommange, François Gaspar, René Guyot, Jean-François Maillet, Daneck Mirbelle, musée de Mondement, François Parisot, Vincent Vignier, les familles citées dans ces articles, en particulier pour les fiches biographiques, les personnes ayant répondu à l'appel de la Ville de Sézanne pour le prêt de documents et souvenirs de toutes natures.*

. **Les associations auxquelles sont membres les personnes ayant contribué directement à ce numéro, en particulier :** *Chant Morin, Mondement 14, Sezannia, celles citées spécifiquement dans les articles F. Gaspar.*

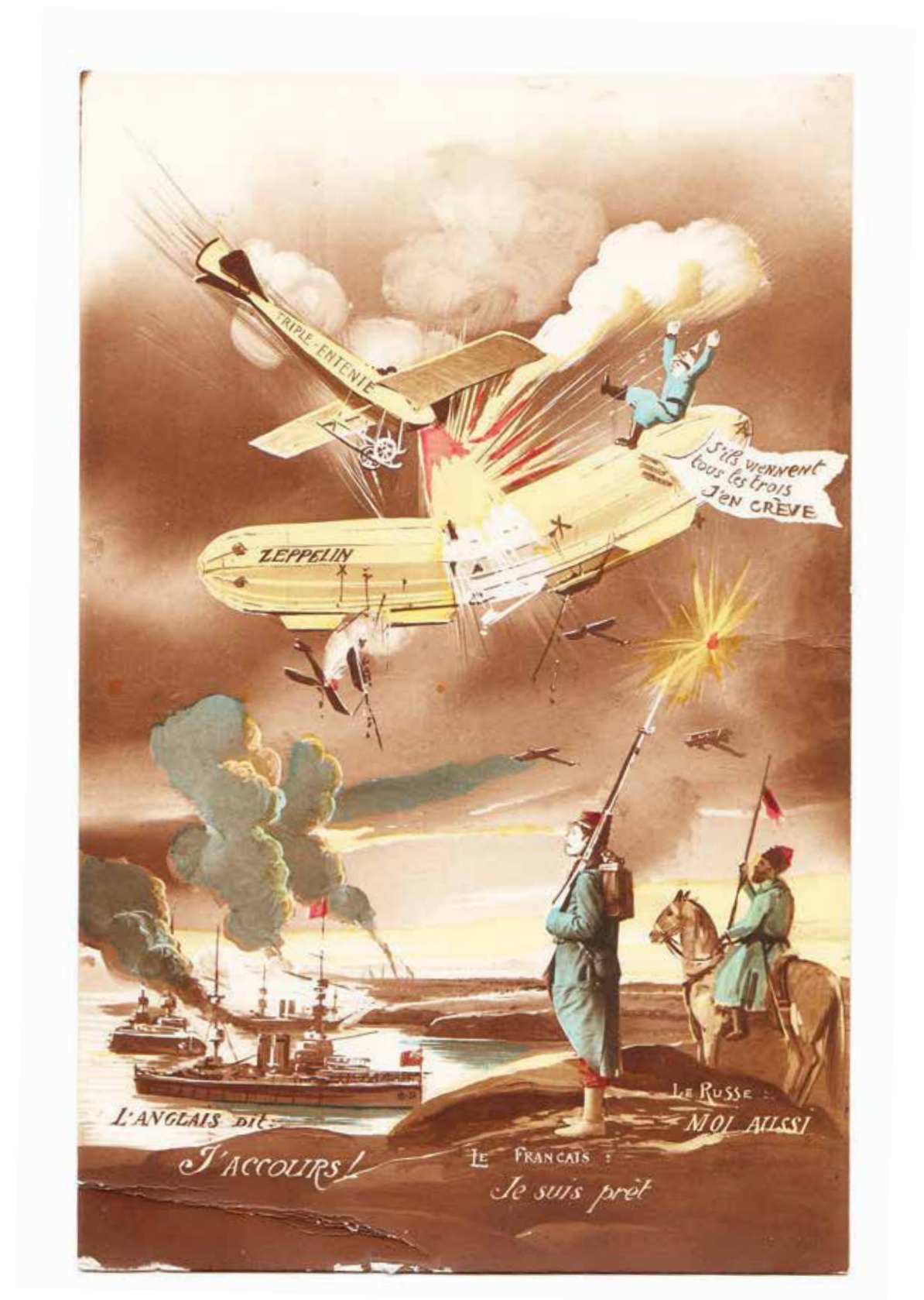
. **Les partenaires :** *Ville de Sézanne, Communauté de Communes des Côteaux Sézannais.*

. **Les membres du Comité de relecture**

. *Marie Gorlicki* pour la conception et la réalisation technique

. *L'imprimerie Veoprint* à Courbevoie

. **Les librairies du pays sézannais**



Du Pays Sézannais

n°17. septembre 2014. 15€

Les prémices de la guerre
La bataille de la Marne : Mondement et les marais de Saint-Gond
Les sept fusillés des Essarts
Un sous-secrétariat d'État pour le service sanitaire :
l'organisation de ce service
Le service de santé du front : organisation
Le service de santé de l'arrière : organisation générale et locale,
équipements sézannais et personnels soignants
Traditions chirurgicales et médicales sézannaises
Les livres de chirurgie conservés à la bibliothèque de Sézanne
Les soins aux blessés, rôle de la Croix-Rouge
et de l'aviation à Sézanne en 1913
L'hospitalisation des soldats à Sézanne en 1914
L'ambulance de la rue Baudoin à Pleurs
Les prêtres sézannais dans la tourmente
Biographies de soldats ayant transité par les hôpitaux de Sézanne :
Gailhard-Bancel, Paul Fauvelles, Pierre Baudry, Eugène Loisel,
Henri Livache, Elie Rogez, Louis Seurat
Les soldats de 1914 dans l'art et la culture :
Chanteurs et chansons du poilu, Les artistes face à la Grande Guerre,
Poètes et poésies du poilu, Hommages sculptés aux poilus,
Peintres, dessinateurs et œuvres de poilus
Notes de lecture



PAVLI ZACCHIÆ
MEDICI ROMANI
COLLEGII ARCHIATRORVM
Romanorum Prioris, & totius status
Ecclesiastici Protomedici Generalis.
QVÆSTIONES MEDICO-LEGALES.

